



LA FÉDÉRATION DES FRANCOPHONES HORS QUÉBEC

COLLOQUE NATIONAL EN ÉCONOMIE

Rapport et documents

33-133.1(70)
Fed 1982

7, 8, 9 MAI 1982
OTTAWA

TABLE DES MATIÈRES

AVANT-PROPOS	p. ii
LE PROGRAMME DU COLLOQUE	p. iii
MESSAGE DU PRÉSIDENT DU COLLOQUE, M. MICHEL LAGACÉ	p. iv
LA SÉANCE D'OUVERTURE (le 7 mai 1982)	
Propos de Mme. Jeannine Séguin, présidente de la F.F.H.Q.	p. 1
Causerie présentée lors de la séance d'ouverture du colloque national en économie par M. J. Yvon Thériault, professeur de sociologie à l'Université d'Ottawa	p. 5
LES DISCUSSIONS EN ATELIER (le 8 mai 1982)	
Thème I Le développements socio-économique des régions francophones	p. 21
Thème II Les coopératives et caisses populaires	p. 56
Thème III L'entreprise	p. 80
Thème IV L'éducation et l'économie	p. 104
Thème V La participation populaire à l'économie	p. 124
Transcription de la plénière de synthèse (le 9 mai 1982)	p. 141
Synthèse de la plénière	p. 151
INTERVENTIONS DES REPRÉSENTANTS DES TROIS PRINCIPAUX PARTIS POLITIQUES FÉDÉRAUX À L'OCCASION DU BRUNCH DU DIMANCHE 9 MAI 1982	
M. John Bosley, député de Don Valley-Ouest et représentant du Parti Progressiste Conservateur	p. 156
L'Honorable Serge Joyal, Ministre d'État et député d'Hochelaga-Maisonneuve, représentant du Parti Libéral du Canada	p. 158
M. Lorne Nystrom, député de Yorkton-Melville et représentant du Nouveau Parti Démocratique	p. 161

ANNEXES

1) Recommandations du rapport du comité économique de la F.F.H.Q.: <i>Un espace économique à inventer</i>	p. 171
2) Liste des participants (par province et par ordre alphabétique)	p. 173
3) Commanditaires	p. 178
4) Les responsables de l'organisation du colloque	p. 179
5) Découpures de presse	p. 180

Je réitère les mots de bienvenue prononcés par le président de ce colloque.

Le fait que vous soyez venus nombreux montre l'intérêt grandissant que vous portez à cette dimension de notre vie collective qu'est l'économie.

Voici quelques réflexions et certaines de mes attentes face à ce colloque national.

À cause de l'explosion technologique de notre monde bureaucratique, nous avons été parachutés dans une révolution socio-économique qui bouleverse tous nos modes de vie et nos façons de penser. Cette révolution s'annonce plus profonde et plus radicale que la révolution industrielle du début du siècle. Le progrès de la technologie, l'avènement des micro-processeurs et de la télématique, la conquête de nos usines par des robots, transforment déjà nos modèles économiques. Selon des études, 40% de la population active du Canada travaillent déjà dans le secteur de l'information. Comme cette révolution est déjà en marche, il faut prendre son rythme et non pas la bouder, car alors nous nous condamnerions à vivre en périphérie du progrès et du développement comme ce personnage d'Henry de Montherlant qui disait: "Au seuil de l'ère nouvelle, je refuse d'entrer".

Tout au contraire, il faut nous armer de connaissances, acquérir des compétences, donner cours à notre imagination pour oser prendre des initiatives qui nous permettront de maîtriser ces techniques nouvelles et de les mettre au service de nos communautés.

Depuis l'éclatement de nos communautés isolées, nous sommes devenus des récepteurs trop passifs. Rejetons radicalement ce fatalisme qui limite et refoule nos possibilités.

Devenons plutôt des émetteurs d'idées, de projets, de plans d'avenir. Qui pense pour demain agit pour demain. Celui dont la pensée traîne le passé se réfugie dans le passé. Je vous invite, avec insistance, à vivre aujourd'hui pour demain, en mettant à profit l'expérience du passé. Le champ de l'informatique, de la technologie, de la communication, de la connaissance qui caractérise de plus en plus notre vie socio-économique est une porte d'avenir que nous devons franchir avec courage.

Cette évolution radicale due à l'informatique provoque et accompagne le renouveau économique que nous voulons pour nos communautés. M. Louis Brunel, dans son article "La télématique chez-nous" dit que, depuis 1950, "les structures de nos économies se transforment; la modification essentielle depuis un quart de siècle étant la croissance des activités d'information par rapport aux activités industrielles".

Mettre ensemble nos idées, mobiliser nos énergies, créer cet espace économique vital, comme nous y invite ce monde en progrès, attisera notre fierté et raffermira notre détermination collective. Il est de notre ressort de faire de ce nouvel espace économique la clé de notre développement global.

Devenons propriétaire, ce qui fera de nous des égaux dans ce monde compétitif. Évitions la dialectique maître-esclave pour rechercher cette même relation d'égaux et de partenaires entre nous.

Encore là, cessons d'être des récepteurs pour devenir résolument des émetteurs d'idées, d'énergie et de progrès.

Voilà mes attentes face à ce premier colloque national en économie.

Mais pour répondre à de telles attentes, il nous faut d'abord et avant tout nous pénétrer, nous imbiber d'une détermination à toute épreuve et d'un vouloir-vivre collectif profond.

Nous nous devons de traduire nos attentes dans des projets bien concrets, bien précis et adaptés à notre temps. On a le droit et le devoir de faire surgir des projets d'ordre économique

**LE PROGRAMME DU COLLOQUE
LE VENDREDI, 7 MAI**

- 13h00 à 21h30 : Inscription (vestibule)
19h30 : Séance d'ouverture (Salle B)
Mot de bienvenue de M. Michel Lagacé
Propos de Mme Jeannine Séguin
Causerie: "Trois évidences sur notre réalité économique",
M. J. Yvon Thériault
Doctorat en sociologie,
Professeur à l'Université d'Ottawa
21h00 : Vin et fromage

LE SAMEDI, 8 MAI

- 8h00 : Petit déjeuner (Salle C)
9h00 à 10h30 : Ateliers A
10h30 à 10h45 : Pause
10h45 à 12h15 : Ateliers B
12h15 à 14h00 : Déjeuner (Salle C)
14h00 à 15h30 : Ateliers C
15h30 : Pause, visite des kiosques (Salle A)
16h00 : Exposé: "Télidon ou l'innovation technologique facteur de
développement économique", (Salle B)
M. André Turgeon
Ministère des communications
16h30 à 17h30 : Plénière (Salle B)
19h00 : Souper-causerie: (Salle C)
L'honorable Jean-Jacques Blais
Ministre des Approvisionnements et Services

LE DIMANCHE, 9 MAI

- 8h15 : Célébration eucharistique, présidée par le Père Henri Gaudreault,
O.M.I., Recteur de l'Université St-Paul (Salle Richelieu)
9h00 à 9h30 : Café et croissants (Salle C)
9h30 à 10h30 : Conclusion des ateliers (mêmes salles que la veille)
10h30 à 11h30 : Plénière de synthèse (Salle B)
11h30 à 13h30 : Brunch: (Salle C)
Invités: M. Lorne Nystrom, représentant du Nouveau Parti Démocratique
L'Honorable Serge Joyal, représentant du Parti Libéral
M. John Bosley, représentant du Parti progressiste-conservateur

MESSAGE DU PRÉSIDENT DU COLLOQUE, M. MICHEL LAGACÉ

En présentant son rapport, "Un espace économique à inventer", le comité économique formulait deux propositions. Il suggérait que le rapport soit rendu public et que la F.F.H.Q. organise un colloque sur le développement économique des communautés francophones hors Québec. Ce colloque marque la réalisation de ces deux propositions, le rapport ayant été rendu public en 1981. J'en félicite la direction de la F.F.H.Q.

Dans le rapport, nous avons souligné le besoin d'une mobilisation des Francophones hors Québec dans un effort commun dans le but de renforcer les fondements économiques des communautés. Cette perspective s'inscrit dans une démarche plus large dans laquelle les Francophones visent à répondre aux exigences de leur plein épanouissement.

Cependant, le rapport ne constitue qu'une première réflexion sur le développement des communautés. Il constitue un premier pas.

C'est pourquoi j'invite tous les Francophones à entamer la discussion la plus large possible sur les possibilités d'action dans leurs milieux. Notre vitalité dépend de la participation de tous: il revient à chaque région d'identifier les occasions qui se présentent à elle et de les exploiter selon les objectifs que les Francophones se fixeraient eux-mêmes.

J'espère donc que ce colloque constituera une occasion pour chacun et chacune de poursuivre sa réflexion sur les possibilités et l'avenir de son milieu. Je souhaite qu'après cet échange, nous serons tous mieux en mesure d'agir dans nos milieux.

**PROPOS DE MME JEANNINE SÉGUIN
PRÉSIDENTE DE LA FÉDÉRATION DES
FRANCOPHONES HORS QUÉBEC
LORS DE LA SÉANCE D'OUVERTURE DU COLLOQUE
NATIONAL EN ÉCONOMIE**

Je réitère les mots de bienvenue prononcés par le président de ce colloque.

Le fait que vous soyez venus nombreux montre l'intérêt grandissant que vous portez à cette dimension de notre vie collective qu'est l'économie.

Voici quelques réflexions et certaines de mes attentes face à ce colloque national.

À cause de l'explosion technologique de notre monde bureaucratique, nous avons été parachutés dans une révolution socio-économique qui bouleverse tous nos modes de vie et nos façons de penser. Cette révolution s'annonce plus profonde et plus radicale que la révolution industrielle du début du siècle. Le progrès de la technologie, l'avènement des micro-processeurs et de la télématique, la conquête de nos usines par des robots, transforment déjà nos modèles économiques. Selon des études, 40% de la population active du Canada travaillent déjà dans le secteur de l'information. Comme cette révolution est déjà en marche, il faut prendre son rythme et non pas la boudier, car alors nous nous condamnerions à vivre en périphérie du progrès et du développement comme ce personnage d'Henry de Montherlant qui disait: "Au seuil de l'ère nouvelle, je refuse d'entrer".

Tout au contraire, il faut nous armer de connaissances, acquérir des compétences, donner cours à notre imagination pour oser prendre des initiatives qui nous permettront de maîtriser ces techniques nouvelles et de les mettre au service de nos communautés.

Depuis l'éclatement de nos communautés isolées, nous sommes devenus des récepteurs trop passifs. Rejetons radicalement ce fatalisme qui limite et refoule nos possibilités.

Devenons plutôt des émetteurs d'idées, de projets, de plans d'avenir. Qui pense pour demain agit pour demain. Celui dont la pensée traîne le passé se réfugie dans le passé. Je vous invite, avec insistance, à vivre aujourd'hui pour demain, en mettant à profit l'expérience du passé. Le champ de l'informatique, de la technologie, de la communication, de la connaissance qui caractérise de plus en plus notre vie socio-économique est une porte d'avenir que nous devons franchir avec courage.

Cette évolution radicale due à l'informatique provoque et accompagne le renouveau économique que nous voulons pour nos communautés. M. Louis Brunel, dans son article "La télématique chez-nous" dit que, depuis 1950, "les structures de nos économies se transforment; la modification essentielle depuis un quart de siècle étant la croissance des activités d'information par rapport aux activités industrielles".

Mettre ensemble nos idées, mobiliser nos énergies, créer cet espace économique vital, comme nous y invite ce monde en progrès, attisera notre fierté et raffermira notre détermination collective. Il est de notre ressort de faire de ce nouvel espace économique la clé de notre développement global.

Devenons propriétaire, ce qui fera de nous des égaux dans ce monde compétitif. Évitions la dialectique maître-esclave pour rechercher cette même relation d'égaux et de partenaires entre nous.

Encore là, cessons d'être des récepteurs pour devenir résolument des émetteurs d'idées, d'énergie et de progrès.

Voilà mes attentes face à ce premier colloque national en économie.

Mais pour répondre à de telles attentes, il nous faut d'abord et avant tout nous pénétrer, nous imbiber d'une détermination à toute épreuve et d'un vouloir-vivre collectif profond.

Nous nous devons de traduire nos attentes dans des projets bien concrets, bien précis et adaptés à notre temps. On a le droit et le devoir de faire surgir des projets d'ordre économique

originaux, bien pensés, bien structurés au sein de nos communautés. Il nous revient de provoquer une effervescence économique qui caractérisera, dorénavant, nos communautés. Il ne nous reste qu'une chose: nous mettre résolument à l'oeuvre.

Merci.



La présidente de la F.F.H.Q., Mme Jeannine Séguin.



Mme Séguin et la sous-secrétaire d'État, Mme Huguette Labelle.

**TROIS ÉVIDENCES SUR NOTRE
RÉALITÉ ÉCONOMIQUE?**

**CAUSERIE PRÉSENTÉE LORS DE LA
SÉANCE D'OUVERTURE
DU COLLOQUE NATIONAL EN ÉCONOMIE
PAR
M. J. YVON THÉRIAULT
PROFESSEUR DE SOCIOLOGIE À
L'UNIVERSITÉ D'OTTAWA**

Nous sommes réunis aujourd'hui pour réfléchir à la dimension économique des communautés francophones hors Québec. Dans le but d'amorcer la discussion, on m'a demandé de traiter, dans cette perspective, deux dimensions de cette problématique: *le survol historique* d'une part et *la situation actuelle* d'autre part. C'est, il faut en convenir, un mandat qui dépasse de loin les quelques propos que j'ai l'intention de vous livrer. L'excuse classique est évidemment le manque de temps. J'en noterai immédiatement une seconde qui, il me semble, en dit beaucoup sur notre situation économique.

Étant donné le manque flagrant d'analyses et de données, il s'avère, en effet, impossible de dresser une synthèse, la plus courte soit-elle, de notre réalité économique passée et présente. À regarder ce qui est écrit sur l'économie des Francophones hors Québec, on se retrouve un peu dans la situation d'un anthropologue qui a devant lui une population dont il serait le premier à codifier les gestes par écrit. L'exagère à peine. La plupart de ceux qui ont écrit sur nous limitent leurs interrogations économiques à une phrase du type: les Francophones furent historiquement éloignés de la chose économique. Lorsque l'on considère l'économie, et c'est la seule définition que je connaisse, comme l'ensemble des activités d'une collectivité humaine, relative à la consommation des biens, il apparaît aberrant qu'une collectivité ait survécu depuis deux siècles éloignée de la dimension de toute société humaine qui vise la production et la circulation des biens matériels. On en conviendra, c'est pousser un peu fort le caractère mythique de notre survivance en terre d'Amérique.

Nous avons eu et nous avons une réalité économique. Que personne n'en ait fait l'histoire ou que peu de gens s'intéressent aujourd'hui à en étudier les effets sur notre vie collective sont des questions qui doivent nous préoccuper. Cette lacune relève avant tout de la façon dont nous définissons notre situation et les objectifs à atteindre, et, nullement de l'absence chez nous d'une réalité économique. Nous reviendrons sur la façon d'envisager notre économie. Pour le moment, rappelons quelques faits qui démontrent comment nous sommes peu bavards sur nous.

Si nous avons, dans les dernières années, investi énormément dans l'éducation universitaire, si les quelques institutions post-secondaires que nous possédons se sont faites une gloire de créer des sections d'administration, de gestion et d'économie, il s'avère presque impossible aujourd'hui de trouver dans celles-ci une préoccupation sérieuse pour une administration, une gestion ou une économie qui nous soient propres. On le verra: peut-être est-ce une fausse question? Toujours est-il, malgré tout le mal qu'on peut en dire, les seuls efforts sérieux en ce domaine ont émané de sociologues.

De la même façon, alors que d'autres groupes minoritaires, d'autres collectivités, ont depuis longtemps subventionné des centres de recherches visant à produire des dossiers sur lesquels pouvaient s'appuyer des politiques économiques, aucune institution de ce genre n'existe chez nous. Certes, nous n'avons pas entre nos mains un État. C'est, il me semble, une raison supplémentaire qui justifie la nécessité de tels centres qui pourraient, en outre, étudier les implications sur nos communautés des politiques économiques de l'État. À cet égard, l'inexistence, à l'intérieur des institutions économiques francophones, d'analystes qui auraient comme mandat de dépasser le marketing, même coopératif, pour s'intéresser aux questions économiques plus générales, laisse percevoir un manque de perspectives et des lacunes flagrantes au niveau de la responsabilité sociale. À de rares exceptions près, les interventions politiques et publiques dans les dossiers économiques ont été, malgré la rareté de celles-ci, le fait des associations nationalistes et non des institutions financières.

Enfin, l'inexistence d'un pouvoir politique recoupant notre réalité ethnique et la dispersion de notre peuplement rendent nécessaires la mise à notre disposition, si nous voulons intervenir sérieusement dans l'économie, de données statistiques. À moins de coûteux sondages ou d'un travail de moine sur les données de Statistiques Canada, il s'avère presque impossible de dresser des tableaux nationaux, provinciaux ou régionaux sur notre réalité économique.

Ces quelques remarques précisées, nous pouvons revenir à l'objet principal de nos préoccupations. Je n'ai pas l'intention de reprendre ici, ni le portrait général de la place dans l'échelle des revenus des Francophones hors Québec: portrait présenté dans *Les héritiers de Lord Durham*, ni la tentative de dresser le contour historique de notre économie: tentative insérée dans *Un espace économique à inventer*. Je voudrais plutôt amorcer une discussion sur le pourquoi de notre préoccupation en tant que minoritaire pour la question économique. Réflexions dangereuses, parce que non porteuses d'unanimité. J'assume donc seul la responsabilité des propos qui suivront.

Cette réflexion se fondera sur notre histoire économique, mais une histoire qui, à la manière des sociologues, va chercher dans le passé non pas les faits bruts, mais les explications ou les réfutations des interrogations modernes. On commencera donc par trois énoncés sur notre situation économique présente. Trois jugements considérés par la plupart comme des évidences. Ces trois énoncés sont les suivants:

1. *Le problème économique des Francophones hors Québec est celui d'une nécessité d'intégration à l'économie environnante.*
2. *Nos attitudes et nos mentalités sont parmi les principaux facteurs de notre faiblesse économique.*
3. *Il faut cesser de continuellement faire intervenir la culture dans les décisions et les discussions d'ordre économique.*

Ces trois évidences, telles qu'énoncées, bloquent à mon avis toute possibilité d'une réflexion sérieuse sur le type d'intervention économique susceptible de répondre à notre situation: elles sont par ailleurs, au niveau historique, empiriquement fausses.

1. *Commençons par la première: le problème économique des Francophones hors Québec est celui d'une nécessité d'intégration à l'économie environnante.*

Cette évidence, qui sous-tend les deux suivantes, a son corollaire historique: notre soi-disant retard économique, notre relative pauvreté, notre faible participation aux grands appareils économiques émaneraient de notre isolement historique. Reprenons, avant d'invalider cette première évidence, les arguments historiques qui fondent une telle vision. Ces arguments n'ont d'ailleurs pas besoin d'être étoffés: ils font partie non seulement du discours savant que nous entretenons sur nous, mais aussi du sens commun. Ne nous a-t-on pas tous raconté comment, isolés, marginalisés, cachés dans la forêt, protégés par nos clochers d'églises, nous avons été, pendant plus de deux siècles, à l'abri des trois grandes plaies qui affligeaient l'Amérique du Nord: l'anglicisation, le protestantisme et l'industrialisation. De façon plus savante, depuis que l'on a appris à écrire, on nous dit que notre histoire fût tantôt celle de "l'enracinement dans le silence", tantôt celle "d'un radeau perdu de l'ancien régime français", bref, la plus parfaite "folk society" à structure économique autarcique.

La question économique des Francophones aujourd'hui serait celle de l'intégration parce que, après 1755 ou la conquête de 1760, nous nous serions entêtés, en marge de la communauté anglophone, à reproduire une société paysanne. Pendant que ceux-ci investissaient dans le commerce des fourrures, dans celui des produits de la pêche, dans celui des produits

forestiers, dans la construction des chemins de fer et, plus tard, dans les développements industriels et miniers, nous, à côté, en marge, nous forgions les outils de notre sous-développement. Peu importe les raisons à cet isolement: qu'on les cherche dans la conquête qui en décapitant la bourgeoisie naissante aurait pour longtemps enlevé toute possibilité que surgisse de chez-nous une tradition d'entrepreneurship individuel, qu'on les cherche dans notre structure sociale par la prédominance d'un clergé et d'une idéologie rétrogrades, notre problématique demeure la même, apprendre à penser et à investir l'économie. *Notre nid communautaire ayant dans les quarante dernières années volé en éclats, nos élites et notre idéologie traditionnelles ayant perdu leur efficacité, il nous faudrait aujourd'hui apprendre ce que l'histoire et nos élites nous ont toujours refusé: l'économie.*

"Parlons d'argent", "apprenons la gestion scientifique et rationnelle de l'entreprise", "formons des techniciens et des cadres administratifs", "orientons nos jeunes vers les sciences pures, la comptabilité et le marketing", "envahissons le monde de la finance". Le discours sur l'isolement est nécessairement lié au discours sur l'intégration: il nous faut faire ce que nous n'aurions jamais fait et qui a réussi à d'autres. Combien de fois n'avons nous pas entendu nos ténors du progrès nous tenir ce langage, nous inciter à opter pour une politique de mimétisme, à oublier nos velléités de spécificité, nos discours sur la différence, etc. . . .

Je ne voudrais pas nier que parler de productivité, d'entrepreneurship, de formation économique, de politique d'investissement fasse partie d'une problématique économique. Je souligne simplement qu'un tel programme n'est en rien spécifique aux Francophones. Plus important, toutefois, il soumet toute stratégie économique sous la loupe individualiste; il n'est pas une réponse collective à une crise structurelle qui, elle, dépasse de loin notre prétendu retard.

Comme on le verra, la lecture de l'histoire n'est pas neutre. Ceux qui aujourd'hui nous demandent de rattacher notre wagon à l'économie nord-américaine postulent que jamais nous fûmes arrimés à ce train, ceux qui ne peuvent percevoir de projets économiques qui soient nôtres aujourd'hui, ceux qui refusent que nous décidions de prendre en charge notre histoire économique ne voient pas dans notre passé de projet économique, d'inscription dans la réalité économique. Les deux affirmations sont d'une conséquence désarmante: s'il nous faut imiter les autres, s'il nous faut rattraper le convoi économique nord-américain, c'est que nous étions en dehors de l'histoire, exclus de la dimension économique.

Qu'en serait-il toutefois si nous lisions l'histoire de façon différente? Si nous n'avions jamais été isolés, si nous n'avions jamais été exclus de l'économie dominante mais plutôt intégrés de façon dépendante, dominés par celle-ci? Autrement dit, si nous n'étions pas un train en retard sur le convoi de la modernité, mais, depuis toujours, une série de wagons attachés à l'arrière du train, comment pourrions-nous proposer alors de nous intégrer à quelque chose dont nous faisons depuis toujours partie? En inversant les termes de références historiques ne serions-nous pas contraints, au lieu de revendiquer aujourd'hui notre intégration, de proposer, pour nos wagons, une locomotive distincte, un espace qui nous soit propre.

Reprenons très brièvement quelques grands moments du développement économique des derniers siècles pour mieux apprécier notre soi-disant isolement. Il est par exemple convenu aujourd'hui de situer la naissance du capitalisme moderne aux grandes expéditions coloniales européennes du 16^e et 17^e siècle. Dans une Europe toujours féodale, se constitua autour des ports de mer une concentration de richesses issues du pillage et du commerce lointain. Premier moment du phénoménal processus de croissance économique que connut l'Occident; premier moment qui coïncida, par hasard, avec notre implantation en terre d'Amérique. Non, ce n'est

pas la vertu de l'isolement qui nous fit traverser l'Atlantique en cette fin du 17^e, début du 18^e siècle, mais, au contraire, l'intégration pleine et entière à ce qui était à l'époque le projet le plus "moderne" du capitalisme naissant.

La convoitise, par les puissances coloniales, pour la morue des côtes de l'Atlantique, pour la fourrure de la faune canadienne et, plus tard, pour le bois de nos forêts, participait à l'édification des grandes puissances commerciales européennes qui imposeront, pour plusieurs siècles, leurs guerres et leur logique à l'ensemble du monde. L'Angleterre deviendra la première puissance coloniale mondiale, celle qui, par la loi du plus fort, donnera le ton au développement économique et industriel du 19^e siècle. Loin d'être exclus de ces grands bouleversements mondiaux, elles sont au fondement de notre problématique économique depuis lors. Nous fûmes au centre des guerres entre les deux plus imposants empires coloniaux de l'époque. La conquête de l'Acadie et du Canada transféra notre domination dans le même sens que la dominance de l'économie mondiale passait à l'Angleterre. Non, ce n'est pas une conjoncture historique heureuse qui poussa les Acadiens hors de l'histoire en 1755, mais un processus qui contraignit ceux-ci à se réintégrer dans l'économie mondiale par le biais de la pêche et du commerce triangulaire entre le sud du continent, l'Atlantique nord et l'Europe. La déportation n'eut jamais comme résultat de marginaliser les Acadiens: elle les enracina profondément dans la modernité économique britannique en les forçant, pour près de deux siècles, à être les pourvoyeurs de nourriture bon marché — la morue salée — pour les classes populaires et les esclaves liés à l'Empire britannique.

Nos premières incursions à l'ouest de la rivière des Outaouais ne se réalisèrent pas, non plus, en marge de l'histoire. La traite de fourrures fut la raison économique de la fondation de la Nouvelle-France; elle sera aussi la raison première de notre enfoncement dans le centre de ce continent. S'il fallait avoir le goût de l'éloignement pour nous aventurer sur ces territoires, nous ne serons jamais assez loin pour ne pas être rejoints par les "North West Company" et les "Hudson Bay Company". Eux, jamais, ne nous trouveront isolés, marginalisés, traditionnels. L'historien Mason Wade, qui n'a pas la réputation de rechercher dans l'histoire, derrière chaque Canadien-français, un marchand anglophone, exprime bien, pour la population francophone de l'Ouest canadien du 19^e siècle, ce rapport incestueux qui liait les habitants français aux représentants de l'économie mondiale. "De toutes les populations de l'Ouest, dira-t-il, les Canadiens-français à l'exception des personnages officiels étaient ceux qui entretenaient les relations économiques les plus étroites avec le Compagnie de la Baie d'Hudson, étant pour la plupart des trappeurs nomades, des voyageurs et des chasseurs de bisons qui fournissaient le pemmican, ration de base des trafiquants de fourrures."¹

Plus tard, les barons du commerce du bois n'auront eux aussi rien à dire sur notre isolement. Ils profiteront grassement du "cheap labor" que lui fournissait régulièrement notre société "traditionnelle", "auto-suffisante" et à "l'abri" des grands courants économiques occidentaux. Les clochers d'églises que nous égrénerons à chacun de nos déplacements ne furent jamais assez imposants pour camoufler nos disponibilités. Nous avons pu tenter de fuir dans l'arrière-pays, de coloniser le nord, de partir vers l'ouest; chaque fois nous accompagnait un "lumber-lord" qui achetait nos forêts pour nous en revendre une partie pour construire nos églises.

La fin de l'époque mercantile, à laquelle on fut associé, coïncida dans le dernier quart du 19^e siècle avec le long développement d'une économie industrielle. Le chemin de fer deviendra

partout l'épine dorsale de ce nouveau déploiement. S'il est vrai que l'implantation de cette nouvelle forme économique aura ses points d'ancrage, soit au sud, soit à l'ouest, de nos principaux lieux de peuplement, il n'en est pas moins vrai que nous y serons partie prenante encore une fois. Notre insertion dans l'économie dominante sera de moins en moins celle de fournisseurs de bois équarri pour la marine marchande britannique, ou de nourriture de pauvres pour l'Empire. De nouveaux marchés s'ouvrent. La Nouvelle Angleterre, et sa demande de bois scié ou sa demande pour de nouvelles espèces de poisson, ne permettra pas que notre isolement se réalise. En plus, et nous commencerons à ce moment à acquérir une des caractéristiques qui sera nôtre dans ces développements, nous ne serons plus exclusivement des fournisseurs de marchandises mais aussi des fournisseurs de bras. Entre 1840 et 1940, on calcule qu'à peu près un million de Francophones passent la frontière sud. Moins bien organisé que le déplacement vers la même direction des Acadiens en 1755, cet exode massif est loin d'être un signe d'isolement.

Nous avons donc participé à toutes les grandes épopées de l'époque. D'une part, le début de l'ère industrielle: la construction du chemin de fer qui est pour la période ce que l'informatique est à la réalité présente. Nous n'étions certes pas propriétaires du *Grand Trunk* ni du *Canadian Pacific Railways* — peu de personnes l'étaient d'ailleurs — mais, nous participions à leur réalisation comme les travailleurs irlandais, les immigrants asiatiques ou italiens, etc. . . . Nous construisions la voie du chemin de fer, nous réparions les rails, nous creusions des fossés et des tunnels. Une fois construit, nous utilisions le chemin de fer pour participer à un autre événement marquant du développement économique mondial de l'époque: le déplacement du centre économique de l'Angleterre à la Nouvelle-Angleterre. Jamais un peuple "isolé" n'aura eu autant de parenté que nous dans les grandes villes industrielles de l'Amérique du début du siècle.

Il n'est pas évident que la dernière grande transition économique que nous avons connue, celle qui nous fit passer de la société de petits producteurs au monde industriel, celle qui urbanisa notre univers, celle qui fit du peuple de pêcheurs, d'agriculteurs, de bûcherons, de porteurs d'eau, d'éternels migrants, etc. . . . un peuple de chômeurs et de chômeuses, de travailleurs et de travailleuses de l'industrie, de fonctionnaires, de professionnel(le)s, d'hommes d'affaires (et si peu de femmes d'affaires), fût notre premier contact avec la logique économique de ce continent. Certes, jamais nous n'avons été ceux que l'on montre dans ces développements. Comme l'enseignant, lors de la visite de l'inspecteur, ne demande qu'aux premiers de classe de se pavaner et oublie que les derniers sont aussi le produit de son enseignement; on aimait faire croire que nous étions en marge de la réalité, en dehors de la logique du maître. Dans un rapport maître-esclave, l'esclave n'est pourtant ni en retard, ni traditionnel par rapport au maître: tous deux sont le résultat d'un même système qui produit à la fois des maîtres et des esclaves. De la même façon, qu'on soit assis dans les wagons de tête ou dans les wagons de queue du train, on avance à la même vitesse. Et, lorsque l'on sait que les places des wagons de tête sont déjà occupés, on peut apprendre à conduire le train si on est insatisfait de sa situation, mais, *si on ne se dote pas d'une locomotive autonome qui fera en sorte que, dorénavant, on puisse soi-même diriger et meubler l'ensemble du train, jamais le problème de fond ne sera réglé.* Il faut, je pense, bien y réfléchir: cherche-t-on à intégrer le cénacle de l'économie dominante ou veut-on se doter d'un espace économique qui nous soit propre?

2. La deuxième évidence que nous voulons traiter n'est pas étrangère au type d'interrogations suscitées par celle que nous venons de baliser. Nous l'avons formulée de la façon suivante:

nos attitudes et nos mentalités sont parmi les principaux facteurs de notre faiblesse économique.

Cette évidence, comme la première, a son corollaire historique. Nous n'aurions jamais, comme peuple, démontré les traits mentaux propices à la croissance économique. C'est un préjugé qui est charrié et que nous charrions sur nous-mêmes depuis fort longtemps. Déjà, avant 1755, face aux Acadiens qui avaient utilisé les marais au lieu de défricher la forêt, l'ingénieur Franquet disait: "Néanmoins un peu paresseux, ne s'embarrassant que des besoins indispensables de la vie . . ."2. Lord Durham, dans un passage célèbre reprendra l'argument: "On peut dire que si les Français ne sont pas une race aussi civilisée, aussi énergique, aussi avide de gains financiers que celle qui les environne, ils sont un peuple aimable, vertueux et satisfait, possédant tout l'essentiel du confort matériel et qu'ils ne doivent être méprisés ou maltraités parce qu'ils cherchent à jouir de ce qu'ils ont sans imiter l'esprit d'accumulation qui influence leurs voisins".3 Enfin, Sam Steinberg (celui qui est de notre côté) reprendra le même argument: "Vous ne voulez plus travailler, vous les Canadiens-français, vous voulez la journée de huit heures, de six heures et bientôt de quatre heures. Vous serez nos serviteurs et nous continuerons de vous dominer".4

Il faut certes, dans les discussions sur ce thème, passer par-dessus les relents de racisme contenus dans de telles affirmations. L'esprit d'accumulation n'est pas une donnée inscrite ou non dans le potentiel génétique d'un peuple. Ce n'est pas une caractéristique innée, une tare qui transcende les générations. Comme d'autres l'on dit pour d'autres choses: on ne naît pas avec l'esprit d'accumulation, on l'acquiert. Seules les explications socio-historiques ou culturalistes méritent d'être étudiées; celles qui situent les mentalités et les attitudes dans le contexte général qui préside à leur naissance.

Notre histoire ou notre culture ne nous auraient pas donné la "bosse des affaires", "le goût du risque", "le sens de la réussite individuelle, de l'entrepreneurship et de l'innovation". Nous ne parlerons pas de la thèse contraire qui circule aussi sur nous. Celle où on nous perçoit comme des patenteux hors-pairs, des débrouillards; un peuple tellement imbu du caractère concurrentiel (caractère qui fait l'étoffe du parfait self-made-man) qu'il est incapable de concertation et enclin à des luttes fratricides — "à se manger la laine sur le dos". Revenons plutôt à l'évidence contraire selon laquelle notre mentalité est inapte à la chose économique.

La façon la plus rapide pour préciser ce que l'on entend habituellement lorsque l'on fait référence à ces traits de caractère est de reprendre quelques éléments des thèses devenues classiques du sociologue allemand Max Weber.⁵ Celui-ci attribuait, en grande partie, le développement économique inégalé qu'a connu l'Occident à des particularités culturelles: valorisation du travail et de l'individu, orientation vers les professions techniques et non plus libérales, acceptation de la richesse tout en privilégiant une vie ascétique, etc. . . . — B. Franklin disait à cet effet qu'il fallait gagner de l'argent mais non le dépenser. Ces particularités, Weber les aurait trouvées dans la configuration culturelle où se serait produite la réforme protestante. Elles auraient permis, dans ces régions, le déploiement d'une éthique accumulative. C'est autour de l'idée de rationalité que se constituera pour Weber la culture propre aux sociétés capitalistes.

Les Canadiens-français, étant à la fois des latins et des catholiques, maintiendraient, selon l'application courante de cette thèse, une attitude non rationnelle face à l'économie. D'autre part, et on ne sera pas surpris, notre isolement historique des grands courants culturels et économiques occidentaux aurait participé à accentuer chez-nous une mentalité inapte au modernisme. Jusqu'à tout récemment une attitude rationnelle de la part des Canadiens-français face à

l'économie aurait été chose rare et, ceci, même chez les gens d'affaires. Nous serions en quelques sortes des barbares de l'économie capitaliste: nous produisons et reproduisons une mentalité où les individus sont incapables de gestion efficace d'entreprises sans faire intervenir des critères extra-économiques (parenté, idéologie, culture, religion, etc.). D'où les appels incessants à transformer notre mentalité, à nous moderniser, à nous mettre à l'école de la gestion efficace et à ne plus faire référence dans nos décisions économiques à des critères extra-économiques.

Pourtant, à y regarder de plus près, avoir une attitude rationnelle dans une société où la chose économique prédomine, ce n'est pas exclure d'une décision toutes références aux autres réalités. Au contraire, l'individu rationnel, dans une telle société, utilisera le plus possible des ressources qui lui sont disponibles, qu'elles soient familiales, religieuses, sociales, culturelles ou autres, au service de l'objectif ultime de l'activité économique capitaliste qui est l'accumulation de la richesse. Autrement dit, D. Rockefeller n'a pas une mentalité irrationnelle en économie parce qu'il utilise le prestige de son nom de famille, de sa citoyenneté américaine, de sa religion, de ses contacts sociaux et de ses amis politiques pour mousser l'activité de ses entreprises. Il deviendrait non-rationnel uniquement au moment où il ferait primer l'un de ces critères sur la recherche du profit maximum.

Reprenons quelques considérations historiques pour vérifier cette "évidence" d'une mentalité francophone rébarbative à l'économie rationnelle. Utilisons des exemples "fictifs" pour démontrer ce qu'aurait été une conduite rationnelle. Un genre de "case study", comme dans les écoles d'administration, où vous pourrez juger l'écart entre "l'idéal-type" d'une décision rationnelle et la réalité historique.

Envisageons *premièrement* une famille paysanne du 18^e siècle (disons 1755, pour rendre la chose plus vraisemblable). On vient, par la force, d'enlever à cette famille sa terre, ses instruments de travail et tout droit de rétablissement sur le territoire. Elle se retrouve, en attendant qu'un pays veuille bien l'accueillir, sur un bateau, dans un port de mer. Imaginons, d'autre part, un commerçant de poissons qui se cherche des pêcheurs et qui soit prêt à intercéder auprès des autorités compétentes pour permettre le rétablissement de cette famille sur le territoire, à proximité de la mer, sur une terre impropre à l'agriculture. Le commerçant financera l'opération à des conditions nettement désavantageuses; conditions qui pour longtemps, et notre famille en est consciente, contraindront ces anciens paysans à pêcher quasi gratuitement pour le commerçant et, à survivre par les maigres patates qu'ils réussiront à produire sur les côtes sablonneuses. Notre famille n'a pas le choix, elle doit accepter ce marché de dupe. Elle réagira toutefois rationnellement: elle tentera de canaliser toutes les ressources à sa disposition en fonction de la recherche d'une appropriation maximum de biens. N'ayant plus aucun patrimoine, elle ne peut envisager en acquérir un nouveau par son insertion dans le commerce du poisson: cette insertion est, rappelons-le, sous-payée, et, en grande partie, par un système de crédit sophistiqué, un travail forcé. Au lieu de participer à l'accumulation des biens, ce système participe à l'appauvrissement de la famille en plus de soustraire à la production agricole une main-d'oeuvre essentielle au développement d'une agriculture productive. La seule issue demeure néanmoins la capacité pour notre famille de renouer avec une tradition agricole. Deux contraintes majeures se présentent. D'une part, la fertilité des terres ne le permet pas. Il faudra donc envisager d'exploiter de nouvelles terres et pour le faire s'unir à d'autres familles dans la même situation. Envahir l'arrière-pays, ouvrir de nouvelles terres ne peut se faire qu'à l'intérieur d'un mouvement de colonisation qui regroupe plusieurs familles et qui facilite ces déplacements. D'autre part, la

main-d'oeuvre nécessaire à la reconstruction du patrimoine agricole, à la colonisation, est occupée aux activités de la pêche. Il faudra ici augmenter le plus rapidement possible le nombre d'enfants et utiliser ceux-ci comme main-d'oeuvre pour accroître la productivité agricole et envisager ainsi la possibilité de se libérer de l'endettement du marchand. Peu importe le succès ou l'échec de la stratégie, les décisions prises par notre famille répondent parfaitement aux critères de rationalité économique.

Deuxième exemple: envisageons une famille du début du siècle dont le père est bûcheron, ou plutôt "lumber jack", et la mère liée aux activités économiques du travail domestique et de la ferme. La situation économique de la famille n'est pas tellement différente de celle de notre famille de pêcheurs. Le revenu en argent tiré du travail dans les camps réussit à peine à payer les taxes, la dîme et les quelques outils nécessaires au travail sur la ferme. Notre famille est contrainte de vivre sur les ressources produites par le travail agricole de la femme et des enfants. La société qui entoure cette famille s'est toutefois profondément modifiée. Il est maintenant possible d'accumuler plus de biens en envahissant de nouveaux domaines d'emplois (travail en usine, fonctionnaire de l'État, etc.). Toutefois, une scolarité minimale est requise pour ceux-ci et, par une législation qu'on appellera ici Règlement 17, les services scolaires sont soumis à une logique religieuse et linguistique différente (notre famille est francophone et catholique). Les parents savent qu'une telle législation limite les succès scolaires de leurs enfants et, par conséquent, les possibilités qu'ils puissent maximiser l'accumulation de biens. Ils investiront donc leur énergie pour acquérir un système scolaire compatible avec leur existence et susceptible ainsi de donner à leurs enfants les mêmes chances de réussites que la majorité.

On peut poursuivre l'étude du cas en soulignant que la stratégie fut un demi succès devant les réticences du groupe majoritaire à offrir au groupe minoritaire les mêmes outils de développement. Quelques années plus tard, le fils de cette famille se retrouve dans un univers où son patrimoine culturel est dévalorisé, où l'existence économique de sa communauté est réduite à la possibilité d'acquérir le strict minimum de biens nécessaires à la reproduction de la vie. Il voit autour de lui ses amis quitter son village pour un centre économique où les possibilités d'accumulation de biens semblent plus propices. Il juge ce choix un geste illogique: dans un monde qui lui est culturellement étranger, il pourra difficilement soumettre les autres dimensions de sa vie, qui sont là-bas inutiles (sa langue, sa culture, ses réseaux de connaissances, etc.), à son objectif ultime, soit celui d'acquérir le plus de biens possibles. Il optera pour la prêtrise. Cette alternative lui semblera la plus susceptible de maximiser les attributs reçus en héritage de son milieu en fonction de sa volonté d'accumuler des biens.

Ainsi, pourrait-on dire, se lirait notre histoire, si effectivement nous avons eu, comme d'autres peuples, une attitude de rationalité économique.

Ces quelques exemples voulaient rappeler que les mentalités sont conséquences des situations socio-historiques. Qui plus est, avec la même mentalité, la même logique, des individus et des groupes opteront pour des solutions différentes; ils ne sont pas pour autant moins pragmatiques, moins rationnels, moins efficaces: seule leur situation est différente. Autant ce raisonnement s'applique à notre histoire, autant il est vrai pour nos attitudes présentes. On a souvent, par exemple, souligné comment les chefs d'entreprises canadiens-français se différencient au niveau de la mentalité de leurs collègues anglo-saxons. Ils insèrent, dit-on, dans la gestion de leur entreprise des critères humanistes, paternalistes; ils transportent avec eux un fond culturel chargé d'autoritarisme et de méfiance face aux autres entrepreneurs. Pourtant, les travaux les plus sérieux sur ces questions ne peuvent conclure à des comportements différenciés au niveau des

attitudes entre les entrepreneurs francophones et les autres; ces différences s'estompent lorsque l'on compare des entreprises de même dimension.⁶ Ce que l'on a souvent identifié comme caractéristique culturelle s'explique alors par la prédominance au sein des entreprises économiques canadiennes-françaises d'un type particulier d'entreprises — la petite et moyenne entreprise. Le petit entrepreneur ne peut rationnellement maximiser ses profits en empruntant les techniques de la "Chase Manhattan Bank"; bien qu'inséré dans la même logique capitaliste, il n'a pas les mêmes atouts. Le fabuliste Jean de La Fontaine dans "La grenouille et le boeuf" avait compris que, sans la même constitution organique, la grenouille ne pouvait jamais devenir boeuf même si mentalement elle en prenait les allures.

Nous ne sommes pas des grenouilles, ni des barbares de la chose économique, mais jusqu'à maintenant notre situation collective nous a contraint à inventer des solutions particulières parce que notre réalité était spécifique. Nous avons historiquement tenté de vivifier la dimension paysanne de nos activités économiques; nous avons voulu solidifier notre structure familiale comme dernier rempart d'une autonomie perdue que nous voulions reconquérir; nous avons voulu construire écoles, hôpitaux, services communautaires qui correspondent à notre patrimoine culturel; nous nous sommes intégrés à une structure sociale hiérarchique, fondée sur la prédominance des professions religieuses et professionnelles; nous avons plus tard voulu privilégier l'associationnisme, le coopératisme et le mutualisme comme forme d'entrée dans l'économie marchande. Ces choix, en grande partie économiques, étaient des choix différents de ceux pris alors par d'autres groupes: notre place dans la structure économique l'était aussi. *Si aujourd'hui nous jugeons notre situation toujours spécifique, les réponses économiques que nous y donnerons devront l'être aussi.* Opter pour une politique de mimétisme alors que nous sommes dans une situation particulière relèverait en effet de l'utopie.

Mais, se pourrait-il qu'effectivement aujourd'hui notre spécificité et notre différence soient tellement minces qu'elles ne demandent plus une réponse qui nous soit spécifique? Il se pourrait qu'on arrive à la conclusion qu'une étape de notre histoire débute où penser rationnellement des stratégies économiques implique la mise en sourdine de nos revendications communautaires, l'oubli de notre sociabilité. Bref, il se pourrait que notre culture n'ait plus rien à dire à notre vie économique.

3. Nous touchons ainsi la troisième et dernière évidence que nous nous proposons de discuter. Nous l'avons formulée ainsi: *Il faut cesser de continuellement faire intervenir la culture dans les discussions et les décisions économiques.*

On nous propose ici non seulement d'intégrer l'économie environnante et, pour le faire, d'imiter des attitudes qu'on jugerait plus rationnelles, mais, d'aller encore plus loin et de considérer que la culture et l'économie sont deux choses complètement séparées. Cette évidence est problématique à deux niveaux. D'une part, on dit qu'il existe des problèmes de chômeurs et chômeuses qui sont francophones, de travailleurs et travailleuses qui sont francophones, de gens d'affaires qui sont francophones mais, qu'il n'existe pas une question économique francophone comme telle.

Nous ne formons pas, comme collectivité, un groupe qui a des assises régionales, ni un groupe homogène qu'on peut identifier comme une classe. Les seuls liens qui nous réunissent sont les affinités linguistiques et culturelles. *Accepter que la culture n'ait rien à dire à l'économie, c'est nier l'objet même des discussions que nous tenons à ce colloque.* Nous y reviendrons. Avant, toutefois, soulignons une seconde problématique à cette évidence.

Il est en effet facile de démontrer comment le développement que nous avons connu contredit toutes les affirmations du type: "L'argent n'a pas de langue, d'ethnie, de couleur, d'odeur", etc., "seuls les faibles sont nationalistes en économie", "business is business", etc. . . . Nous, qui vivons dans un pays dont la "track" nationaliste s'est édifiée à coup de pots de vin, d'achats de personnages politiques, etc., par les promoteurs de chemin de fer, nous savons pertinemment que la valorisation du patrimoine financier et la croissance de nos intérêts culturels ont longtemps fait bon ménage.

On peut préciser la chose et rappeler comment toutes les grandes luttes religieuses, politiques, linguistiques que nous avons dû mener furent accrochées à des préoccupations économiques. Les diverses tentatives, entre 1760 et 1867, par les Britanniques d'imposer aux Français canadiens les us et coutumes anglaises et la résistance des Francophones à ces tentatives recourent les luttes économiques des marchands anglo-saxons pour imposer leur direction sur ce nouveau territoire colonial et la résistance des élites et petits producteurs francophones visant à maintenir leur autonomie. Qui contrôlera les impôts? Utilisera-t-on l'argent des citoyens pour promouvoir une politique économique mercantile — développement des communications fluviales, terrestres, etc.? Ou, au contraire, la croissance économique reposera-t-elle sur le développement d'une économie agricole? L'Acte d'union de 1840 et la Confédération de 1867 sont des victoires d'une conception du développement économique et d'une conception du développement culturel indubitablement contraires à notre réalité économique et nationale d'alors. L'économie imposée avait une couleur politique, devait parler anglais, et se réaliser à la "british".

Par la suite, comme on l'a souligné, notre histoire économique fut un mariage de soumission et de résistance. Elle maintiendra des couleurs culturelles. On colonisera et défrichera la terre, on fondera de nouvelles paroisses, on s'assurera que les récoltes et les provisions pour l'hiver soient suffisantes; mais aussi, on travaillera dans les "shops", on "haliera du bois", on sera "draveurs" ou "railer pour le C.P.R." ou "shipman pour les Robins". Sans cours de sociolinguistique, nos ancêtres avaient compris comment certaines activités économiques leur appartenaient et comment d'autres leur étaient étrangères. À une langue coincée entre deux cultures correspondait une réalité économique hybride. Aux deux extrémités de cette langue se trouvaient deux projets économiques diamétralement opposés qui résumaient nos ambiguïtés: *Le projet de colonisation* — la reconstruction d'une autonomie économique qui passait par la valorisation de notre réalité rurale, paysanne et francophone; de l'autre, *le projet d'émigration* — l'intégration totale à la réalité économique du dominant qui passait par l'abandon de notre ruralité, de nos habitudes culturelles et par l'apprentissage, dans les usines de la Nouvelle-Angleterre, de la langue de l'autre.

Le choix majoritaire de rester entre les deux ne fut pas nécessairement un choix libre. Les infrastructures scolaires, culturelles ou autres permettant notre passage au modèle culturel et économique anglo-saxon nous seront refusés. Les moyens de reconstruire une économie sur nos assises paysannes et rurales aussi. Rappelons-nous Louis Riel. Ou encore comment, à plusieurs moments, nous avons trouvé étrange qu'à grands frais on subventionne d'autres pour venir coloniser des terres alors que nous étions en train de le faire ou du moins tout disposés à y aller. Ici aussi, les choix économiques qui nous étaient imposés ou les réactions, qui étaient les nôtres, avaient des odeurs ethniques. À un moment, nous avons cru avoir trouvé, par la formule coopérative, l'outil qui nous permettrait de réunir dans une même combinaison notre désir d'autonomie et notre refus de la marginalité. *Les expériences coopératives ne sont pas, comme on le dit souvent, les premières tentatives des Francophones dans la chose économique; elles sont*

au contraire la dernière tentative collective de réagir à un long effritement des fondements économiques de nos communautés. Depuis les trente dernières années, il est effectivement vrai que nous n'avons jamais proposé la moindre chose qui ressemble à une réponse collective au non-contrôle de nos communautés sur l'économie.

On répondra que tout ceci n'est que du folklore. L'économie moderne ne fonctionne plus au ghetto ethnique, au rapport nation dominante/nation dominée. Seuls, aujourd'hui, subsistent des individus isolés et des grands appareils économiques et étatiques se souciant peu de la langue et de la culture de leurs sujets. À l'heure des multinationales qui broient sur leur passage différence culturelle, richesse historique, volonté de solidarité, nulle place n'est laissée à des petites entités culturelles pour qu'elles développent un environnement économique original. Comme, d'autre part, ces mêmes appareils ne se soucient guère de notre spécificité culturelle, scindons, nous dit-on, les deux questions. La capacité qu'auront des individus à s'approprier des postes de direction dans ces appareils rejaillira spontanément sur notre viabilité culturelle.

On ne peut s'empêcher, en réfléchissant à cette opinion, de rappeler une terrible réalité. Des convois entiers de Francophones ont historiquement opté pour ce projet, lorsqu'ils ont décidé de rejoindre les centres industriels parce que l'industrialisation ne venait pas à eux. Leur situation économique individuelle s'est probablement améliorée, quoiqu'il soit aujourd'hui impossible d'en juger car, comme collectivité, ils ont disparu. Où est, en effet, l'économie et la richesse collectives des communautés francophones de la Nouvelle-Angleterre? Plus près de nous et plus angoissant. *Les héritiers de Lord Durham* rappelait ceci: Les Francophones hors Québec, à l'exception des deux extrêmes, Terre-Neuve et la Colombie-Britannique, ont une situation économique inférieure à l'ensemble de la population.⁷ Dans les Maritimes, par exemple, c'est au Nouveau-Brunswick que l'écart est le plus manifeste. Je vous laisse le soin d'établir la corrélation entre la solidité des communautés francophones de ces provinces et le niveau de leurs revenus.

Accepter sans broncher la logique économique de notre système signifierait que nous acceptons l'inexistence d'un espace économique francophone fondement de la viabilité de notre manière d'être. Nous courrions alors le risque d'aller rejoindre les centaines d'ethnies qui annuellement s'éteignent sous le poids de la rationalité, de la productivité et de la gestion efficace. Nous refuserions d'accepter le projet d'une société où la multiplicité des façons de produire, des façons de consommer, des façons de parler, des façons de rire et de chanter est garante de la tentation totalitaire d'un monde uniformisé, homogénéisé, robotisé.

Cette troisième "évidence", comme quoi la culture n'a rien à dire à l'économie, est peut-être vraie. Seulement, je pense qu'on doit prendre la décision politique de la nier; pour affirmer que comme groupement humain porteur d'une histoire, porteur d'une langue et d'une richesse culturelle nous avons le droit, et presque l'obligation, d'en assurer la survie par un contrôle collectif sur les décisions économiques qui nous affectent. C'est le défi que je retrouve dans *Un espace économique à inventer*: c'est la réflexion sur les moyens pour tendre vers celui-ci qui devrait être au centre de nos discussions.

Merci.

NOTES

1. Mason Wade, *Les Canadiens-français, de 1760 à nos jours*, Tome I, le Cercle du livre de France, Ottawa, 1966, p. 432.
2. Cité par Michel Roy, *L'Acadie perdue*, Québec-Amérique, Montréal, p. 91.
3. *Le Rapport Durham*, Les Éditions Sainte-Marie, Montréal, 1969, p. 119.
4. Discours prononcé devant les finissants de la Faculté de commerce de l'Université Laval et publié dans "Des gens et des sous", automne 1979.
5. Voir Max Weber, *L'éthique protestante et l'esprit du capitalisme*, Plon, Paris, 1964.
6. Voir l'excellent résumé de ces études dans "L'effet des idéologies et la gamme des explications en termes de caractéristiques culturelles des Canadiens-français", Arnaud Sales, *La bourgeoisie industrielle au Québec*, P.U.M. Montréal, 1979, pp. 143-153.
7. *Les héritiers de Lord Durham*, volume I, F.F.H.Q., Ottawa, 1977, p. 37.



M. Joseph-Yvon Thériault.



De gauche à droite, on remarque: M. Joseph-Yvon Thériault, M. Yvan Forest du Conseil canadien de la coopération, Mme Jeannine Séguin, M. Michel Lagacé, président du colloque et M. Clinton Archibald, politicologue à l'Université d'Ottawa.

LES DISCUSSIONS EN ATELIERS
(le 8 mai 1982)

LES DISCUSSIONS EN ATELIERS

Les discussions en atelier ont porté sur les cinq thèmes suivants: "Le développement socio-économique des régions francophones"; "Les coopératives et caisses populaires"; "L'entreprise"; "L'éducation et l'économie" et "La participation populaire à l'économie". Chacun des thèmes était divisé en trois ateliers. Pour chaque atelier, des personnes-ressources avaient l'occasion de faire de brefs exposés. Ces exposés étaient suivis d'une période de questions et de discussion entre les participant(e)s et les personnes-ressources. Les secrétaires d'ateliers étaient chargés de préparer un compte rendu des discussions en ateliers pour préparer la plénière de synthèse prévue pour le 9 mai.

L'on trouvera donc, dans cette partie du rapport, la description des principaux éléments qui devaient être abordés par les personnes-ressources et les participant(e)s des différents thèmes, les exposés des personnes-ressources qui nous ont fait parvenir leur texte, de même que le compte rendu des discussions en ateliers.



Un aperçu des participants et des personnes ressources dans l'atelier portant sur les coopératives et les caisses populaires.

Le Samedi, 8 mai 1982

THÈME I

**LE DÉVELOPPEMENT SOCIO-ÉCONOMIQUE DES RÉGIONS
FRANCOPHONES**

Président:

M. René Toupin, directeur
Caisse populaire du Précieux-Sang,
St-Boniface, Manitoba

Animateur:

M. Rino Volpé, vice-président exécutif,
Les Entreprises J.P. Nadeau,
St-François de Madawaska, Nouveau Brunswick

Les Francophones hors Québec sont souvent concentrés dans des régions à faible croissance économique. Par l'étude des politiques gouvernementales en matière de développement économique régional, par l'étude des possibilités d'un développement économique des régions à partir des ressources du milieu et de différents mécanismes de promotion du développement économique, les participants auront l'occasion de mieux identifier les outils et les mécanismes essentiels à un meilleur développement socio-économique de leur région.

9h00 à 10h30 ATELIER A

**LES POLITIQUES GOUVERNEMENTALES ET LEUR INFLUENCE SUR LE
DÉVELOPPEMENT ÉCONOMIQUE DES RÉGIONS**

Les politiques des gouvernements fédéral, provinciaux et municipaux exercent une influence de plus en plus grande sur le développement économique régional. Les différents programmes d'aide au développement sont-ils bien adaptés aux besoins et aux caractéristiques de nos milieux? Les Francophones hors Québec doivent connaître ces politiques et ces programmes afin d'en tirer le meilleur parti possible.

PERSONNES-RESSOURCES:

M. Gérald Bouchard, analyste principal,
Ministère de l'Expansion économique régional,
(M.E.E.R.)
Ottawa (Ontario)

M. Denis Poirier, consultant - Est,
Service d'assistance technique et professionnelle
en gestion (S.A.T.P.G.)
Moncton (Nouveau-Brunswick)

10h45 à 12h15 ATELIER B

**LE DÉVELOPPEMENT ÉCONOMIQUE À PARTIR DES RESSOURCES
DU MILIEU**

Le développement économique doit se faire en tenant compte des ressources du milieu. Il faut savoir identifier ces ressources et les conjuguer ensemble à l'intérieur d'une stratégie de développement régional. L'atelier permettra l'identification de nos ressources et des moyens à prendre pour en maximiser l'utilisation.

PERSONNES-RESSOURCES:

M. Serge Roy, directeur général,
Conseil économique de Beauce,
St-Georges ouest (Québec)

M. Clément Dion, fermier, président,
Caisse populaire Notre-Dame,
Zenon Parc (Saskatchewan)

14h00 à 15h30 ATELIER C

**LES RÔLES ET L'IMPORTANCE DES CONSEILS ÉCONOMIQUES ET
COMMISSIONS INDUSTRIELLES**

Les Francophones hors Québec doivent se doter de différents mécanismes capables de contribuer à leur développement économique. Ils doivent aussi tirer parti des différentes structures déjà en place dans leur milieu. Les commissions industrielles, les conseils économiques et d'autres mécanismes seront examinés dans cet atelier.

PERSONNES-RESSOURCES:

M. Claude Lapointe, commissaire industriel,
Corporation de développement de la Restigouche,
Campbellton (Nouveau-Brunswick)

M. Sylvestre McLaughlin, directeur régional,
Société d'aménagement régional,
Moncton (Nouveau-Brunswick)

M. GÉRALD BOUCHARD

Mesdames et messieurs — Bonjour.

Hier soir l'on vous a dressé un tableau historique sur votre réalité économique.

J'ai personnellement à peine 10 minutes pour vous parler des possibilités et des moyens qui s'ouvrent à vous pour l'avenir.

Dépêchons nous.

Je laisserai de côté la discussion sur les programmes d'aide en vous signalant au passage deux choses:

- Je laisse à votre secrétariat les publications:
 - Répertoire des programmes et services 1982
 - et
 - AIDE — Assistance et information pour le développement économique de l'entreprise.
- Vous y trouverez les renseignements nécessaires sur les programmes gouvernementaux, programmes d'aide.
- Je vous signale en deuxième lieu la disponibilité des bureaux régionaux des ministères fédéraux. Ils sont à votre service et je vous encourage à rencontrer ces gestionnaires.

Les politiques gouvernementales et leur influence sur le développement économique des régions.

Votre colloque n'aurait pu être organisé à un moment plus opportun. Le gouvernement, n'étant sans doute pas entièrement satisfait des résultats de ses programmes de développement régional a décidé de se doter de nouvelles structures, de nouveaux objectifs.

En voici les grandes lignes et surtout profitons de nos discussions pour déterminer comment, vous, les Francophones, pouvez, pour une fois, devancer les autres à prendre avantage de ce renouveau.

Tout récemment, le 12 janvier dernier, le Premier ministre Trudeau annonçait:

- la création du comité du cabinet sur le développement économique et régional et le ministère d'État au développement économique et régional
- il annonçait aussi la création du ministère de l'Expansion industrielle régionale
- la section Commerce et Exportation rétablie au sein d'un ministère des Affaires extérieures élargi.

Trois grandes institutions seront donc créées une fois la mécanique en place. Cette mécanique est en voie d'évolution.

Pourquoi cette réforme?

Les décisions gouvernementales, se prennent sur la base de grandes politiques nationales sectorielles!

Il était temps, je crois, que l'on se penche avec un plus grand sérieux sur les réalités régionales du pays, que l'on accorde une plus grande part au développement régional lors de la prise de décision et c'est là, le grand objectif de cette réforme.

Le ministère de l'Expansion industrielle régionale s'occupera essentiellement du développement de l'industrie et du commerce.

Le Premier ministre a ordonné à tous les ministères de faire leur, l'objectif de développement régional en augmentant leur présence dans les régions et surtout en intégrant à l'administration de leur programme suffisamment de flexibilité pour pouvoir répondre aux besoins des régions.

On ne pourra plus dire facilement "les règlements ne le permettent pas . . ."

Le CCDER et DEDER, avec son nouvel objectif de développement régional, auront les responsabilités et instruments suivants:

- il reverra les programmes existants et propositions nouvelles pour s'assurer qu'ils tiennent compte des besoins régionaux
- administrera un fonds régional devant servir à alimenter des projets ou initiatives pour lesquels aucun programme fédéral n'existe
- enfin et surtout, 10 bureaux régionaux seront créés ayant à leur tête un *coordonnateur fédéral de développement économique*

Trois de ceux-ci ont déjà été nommés; ils sont de fort calibre. Je dépose leur antécédant et aussi une description sommaire de leur rôle qui dans ses grandes lignes est:

- de faire connaître les préoccupations régionales aux ministres du comité du cabinet
- d'expliquer aux régions les politiques et programmes
- et enfin, là où vous auriez un grand rôle à jouer dans "*cet espace économique à inventer*" ce dernier et ce premier, si vous le voulez, rôle du coordonnateur sera "*d'élaborer des stratégies et des plans régionaux pour les soumettre à l'approbation du Comité du cabinet*". Ce sont ces *stratégies* et ces *plans* qui détermineront à l'avenir l'évolution des dépenses de programmes des ministères sectoriels.

J'espère qu'au cours de vos échanges vous arriverez à définir le moyen pour vos regroupements d'avoir une part dans l'élaboration de ces stratégies et de ces plans qui façonneront l'avenir de vos régions.

Vous avez peut être là, l'occasion unique d'occuper la voiture du président dans ce trou dont vous parlait hier M. Thériault.

Bon succès.

M. DENIS POIRIER
UN POINT DE VUE MACROÉCONOMIQUE
SUR LES POLITIQUES GOUVERNEMENTALES EN
MATIÈRE DE DÉVELOPPEMENT RÉGIONAL

Plan

Introduction.

Toile de fond de la situation économique.

- Système politique démocratique.
- État, une organisation complexe.
- État, une omniprésence.
- Le Canada, un marché commun doublé d'une unité monétaire.
- Une économie de marché.
- Les grandes politiques économiques.

Le développement économique des régions.

- Notion de régions.
- Caractéristiques économiques d'une région.

Analyse de quelques politiques gouvernementales.

- Nivellement des disparités régionales.
- Politique de polarisation.
- Politiques économiques à frais partagés.
- Politiques agricoles & l'économie régionale.
- Politiques d'aide aux entreprises.

Conclusion.

Introduction

Les politiques gouvernementales et leur influence sur le développement économique et par ricochet sur le développement social, communautaire, culturel, linguistique, des régions et spécifiquement, celles à concentration francophone, doivent être dans un premier temps situées en regard d'un ensemble affectant constamment la conjoncture économique. Je n'ai pas l'intention, ni la prétention, de vous présenter une analyse de tous ces facteurs mais bien de nous situer, vous et moi, dans un contexte qui cadrera la discussion devant découler de cette présentation et de celle de mon confrère siégeant à cette table.

La raison principale d'établir les facteurs d'arrière-plan ou si vous le voulez la toile de fond, c'est que je souhaiterais, personnellement, que ces facteurs ne soient pas sujets de discussion pour eux-mêmes mais bien qu'ils nous aident à cerner les autres aspects (les plus spécifiques) de l'objet de cet atelier.

1. Quels sont ces facteurs d'arrière-plan ?

1.1. Un système politique démocratique

Sachant que le mot démocratie signifie une forme de gouvernement où le peuple exerce la souveraineté, et dépendant du système de représentation de ce peuple à l'exercice du pouvoir, chacun d'entre nous peut assumer un certain rôle ou un certain pouvoir (pouvoir signifiant ici, possibilité d'influencer).

Cette approche politique permet aux citoyens d'élire un certain nombre d'individus qui formeront le gouvernement (ou les gouvernements) communément appelé l'État.

1.2. L'État, une organisation complexe

L'ensemble des élus forment le palier décisionnel, un peu comme pour une entreprise, où un certain nombre d'entre eux sont choisis pour former l'exécutif que nous appelons quotidiennement le conseil des ministres.

Ceux qui n'ont pas de fonction ministérielle participent à l'évolution des affaires publiques en participant aux différents débats qui entourent la présentation d'un projet de loi. Leur participation est souvent limitée par le cadre du parti.

Enfin il y a l'appareil administratif composé, généralement, de trois niveaux: les cadres, les professionnels, les fonctionnaires.

Il est sûr et certain que le tout est beaucoup plus complexe que cette classification, d'autant plus que de nos jours il est difficile de partager l'importance du rôle que jouent les gens de l'appareil administratif dans les décisions dites politiques.

1.3. L'État, une omniprésence

Il n'y a pas lieu de faire la démonstration de l'omniprésence de l'État dans notre vie quotidienne. Il est là dans les domaines éducatifs, les domaines du bien-être et de la santé, les domaines culturels, des loisirs et des sports, partout en somme. Il est là encore plus dans le domaine de l'économie car il a décidé d'assumer (selon Rodrigue Tremblay dans son manuel d'analyse macroéconomique à la page 7) d'assumer dis-je, les responsabilités de réglementer l'économie, d'en mesurer l'évolution et d'en corriger les insuffisances.

1.4. Le Canada, un marché commun doublé d'une unité monétaire

J'ai retenu ce facteur parce qu'il a et aura toujours une importance capitale dans l'évolution des économies régionales.

En réalité, le Canada avec ses 10 provinces et son territoire du nord-ouest, commercialement parlant, est une structure de marché commun. Aucune restriction (tarifs douaniers inter-provinces et taxes d'accise) n'affecte les mouvements des produits tant les ressources naturelles, les produits semi ou complètement transformés, que les services.

Il y a bien sûr une nouvelle question qui fait son chemin à l'heure actuelle à savoir: doit-on ou non "contingenter" la mobilité de la main d'oeuvre?

L'autre dimension importante est l'unité monétaire, une seule monnaie en vigueur d'un océan à l'autre. (Réal Caouette aurait dit d'une Atlantique à l'autre.)

1.5. Une économie de marché

Dans une économie de marché, c'est le consommateur qui est le seul responsable de l'évolution des marchés. Un exemple: si demain matin, chaque consommateur décidait d'acheter une voiture américaine (fabriquée au Canada), le marché d'importation de l'automobile serait nul, le plein emploi dans ce secteur d'activité serait atteint. Par ailleurs une telle décision provoquerait certainement une rareté du produit d'où augmentation des prix, donc reprise d'un cycle inflationniste.

C'est pourquoi une économie de marché doit être maintenue dans un climat de parfaite concurrence. C'est pourquoi la participation de l'État, qui fait de notre économie une économie mixte, est à la fois un élément de la concurrence et à la fois un élément très influent sur le fonctionnement du système de marché.

1.6. Les grandes politiques économiques

Aujourd'hui comme hier, comme le sera sans doute demain (on dit quelques mois), quelle que soit la station de radio ou de télévision (française ou anglaise) que l'on sintonise: quels que soient les journaux qu'on lit: dès que l'on parle de commerce, d'économie en général, en un mot partout les mêmes mots reviennent constamment: inflation, récession, chômage, hauts taux d'intérêts, baisse de la productivité, faillites.

Parmi les grandes politiques économiques les plus susceptibles d'affecter la stabilité des prix, le plein emploi et le bien-être économique, mentionnons: les politiques dites protectionnistes (selon certains économistes), les politiques monétaires, je crois même dans un certain sens que l'on doit aussi ajouter les politiques de nationalisation ou de canadianisation. (Je tiens à préciser que ce n'est pas le principe que je remets en cause.)

Vous comprendrez que je n'ose pas m'aventurer dans ces sables mouvants, n'étant pas un économiste d'une part et, d'autre part, les économistes eux-mêmes s'évertuent à démontrer la valeur de leurs avancés selon qu'ils sont de l'approche keynésienne ou de l'approche monétariste.

De plus, selon un récent sondage auprès de 200 économistes québécois (le Point Commerce, février 1982), selon que l'on est du secteur privé ou du secteur public ou parapublic, les opinions sont partagées (quoique majoritairement opposées) quand ils analysent la politique monétariste que suit le gouvernement canadien actuellement.

Il est sans doute très sage de ne pas, monsieur l'animateur, nous laisser entraîner dans ces champs de hautes spéculations, sachant fort bien à l'avance que nous ne pourrions trancher le débat.

J'aimerais, sans vouloir provoquer outre mesure les membres de cet atelier, et malgré le souhait émis précédemment, attirer leur attention à l'effet que toutes ces grandes politiques ont de sérieuses incidences sur le développement économique régional parce qu'elles

soumettent à un stress constant les entreprises déjà existantes et à une incertitude, celles qui veulent démarrer ou prendre de l'expansion.

Je parle spécifiquement des entreprises qui sont à la base même du développement économique régional i.e. celles qui créent de l'argent neuf pour la région tant au niveau primaire, secondaire, qu'au niveau tertiaire et quaternaire (haute technologie et la recherche).

De plus, il est de mise de se poser la question: Ces grandes politiques économiques, celles proposées par le gouvernement central, auront quelles incidences à moyen ou long terme sur les objectifs économiques généralement acceptés par tous à savoir:

- Le plein emploi (5% m.d.o. qui peut et veut travailler)
- Un taux de croissance élevé (4.5% en termes réels)
- Une certaine stabilité des prix (maximum 3%)
- Une distribution équitable des revenus * (aucune région devrait être en retard au niveau de son activité économique par rapport à la moyenne nationale)
- Une balance économique équilibrée.

* Certains économistes avancent que cette distribution équitable serait l'équilibre coût de la vie/revenu per capita.

2. Le développement économique des régions

2.1. La notion "Région"

Au départ chaque province (et les Territoires du nord-ouest) constituait une région économique.

Au cours des ans, les caractéristiques de l'économie de chacune des composantes du Canada ayant évoluées à des rythmes différents, il est maintenant possible de parler de 4 ou 5 grandes régions économiques canadiennes.

Ainsi, le terme région utilisé ici dans le texte, fera automatiquement référence à ces 4 ou 5 grandes régions économiques.

Dès que j'introduis la dimension "à concentration francophone" j'utiliserai le mot micro-région (naturellement je fais, dans le cadre de ce colloque, exception pour la région économique qu'est le Québec).

2.2. Les caractéristiques économiques d'une région

Au Canada toutes les régions ne jouissent pas d'égales conditions de développement économique. De telles différences qualifient les disparités régionales surtout en ce qui a trait au revenu per capita.

Quelles sont donc ces caractéristiques économiques?

- Les conditions générales de production.
- Les conditions de l'offre vs les conditions de la demande.
- Le niveau de productivité.
- Le degré d'utilisation des ressources humaines et des ressources matérielles.
- La mobilité de la main d'oeuvre, basée sur la langue, la culture, les distances, la spécialisation, les aspirations personnelles face au revenu vs la mobilité des capitaux.
- La relation du facteur de production immobile (le sol) et les autres facteurs de production.
- La situation géographique vs les ressources primaires vs les prix de revient d'un produit vs les frais de transport.

3. Analyse de certaines politiques gouvernementales

3.1. Nivellement des disparités régionales

À priori, il est possible d'avancer que dès qu'une politique gouvernementale, principalement du gouvernement central, agit directement, soit positivement soit négativement, sur l'une ou l'autre de ces caractéristiques (à moins qu'elle influence une caractéristique commune aux régions), elle influencera directement les disparités régionales.

Par le biais de la politique des paiements de péréquation, le gouvernement central tente d'atténuer les disparités régionales causées en partie par ses politiques économiques, en partie par les politiques provinciales. Mais ces paiements de péréquation sont rarement ré-injectés dans le développement économique.

3.2. Les politiques de polarisation

Une autre grande politique en matière de développement économique régional, et celle-là est pratiquée autant par le gouvernement central que par les gouvernements provinciaux, c'est celle de favoriser un certain développement économique dit de polarisation. C'est-à-dire que certaines régions (ou micro-régions) seront classées zones spéciales.

(Ici le terme micro-région se rapporte aux décisions d'un gouvernement provincial et non à la dimension concentration francophone évoquée précédemment.)

Cette politique de polarisation procure certainement des économies d'échelle, un effet d'entraînement d'une part mais, d'autre part, elle favorise le dépeuplement des autres régions (souvent au détriment des micro-régions francophones), elle favorise le drainage des épargnes vers la zone polarisée, elle provoque très souvent une augmentation des coûts sociaux lesquels peuvent effacer les avantages de la polarisation, etc. . . .

Ainsi dès qu'une politique gouvernementale favorise la concentration économique, soit à partir d'une politique de localisation d'entreprises soit à partir d'une politique d'intégration capitaux/marchés, les disparités régionales en sont directement accentuées.

3.3. Les politiques de développement à frais partagés

Ici je fais référence aux politiques comme autrefois les programmes ARDA et FODER et aujourd'hui la régionalisation du Ministère de l'Expansion Économique Régionale (MEÉR). Ce qui différencie principalement l'approche gouvernementale entre ces deux grandes politiques de développement c'est le niveau de décision.

Dans le premier cas, (les programmes ARDA et FODER) après une consultation auprès des instances gouvernementales provinciales, les décisions se prenaient au central i.e. à Ottawa. Dans le second cas, avec la formule de régionalisation, les décisions pouvaient être prises au niveau provincial ou régional donc dans un contexte de coopération fédérale-provinciale.

On peut maintenant se poser la question: Qu'advient-il de tous ces beaux projets de régionalisation même pour le MEER qui est devenu récemment le Ministère de l'expansion industrielle régionale (MEIR), si l'on affirme publiquement que le fédéralisme coopératif est mort?

Ce MEIR n'a plus l'approche décentralisée car il devient un élément d'une nouvelle structure plus centralisée engageant tous les ministères dans le développement régional.

Par ailleurs, à Charlottetown, monsieur Trudeau n'a-t-il pas dit que le pays est trop gros et trop complexe pour être gouverné d'Ottawa seul ou uniquement par les provinces seules. C'est à se demander où commence le développement économique régional et où finit l'influence politique des deux ordres de gouvernements.

3.4. L'influence des politiques agricoles sur le développement économique régional

Le facteur de production sol étant immobile d'une part et, d'autre part, généralement, les produits agricoles n'étant pas un facteur de déstabilisation des prix, les politiques agricoles sont donc d'une importance capitale en ce qui a trait au développement économique régional.

Les politiques de protection des terres agricoles dans certaines provinces ont une portée excessivement importante à long terme. Cependant à court terme, elle favorise une disparité économique au niveau des micro-régions (celles à caractère provincial) par le fait qu'il est impossible de maintenir en équilibre la relation coût de la vie/revenu per capita d'une micro-région à l'autre et de même quand on extrapole au niveau des régions.

Sachant que dans bien des cas ce sont les communautés francophones qui se retrouvent dans de telles situations, il faudra bien un jour analyser comment ces politiques les affectent et comment les rendre plus positives.

Il faudrait peut-être analyser les retombées d'une politique comme celle de l'ARDA (loi sur l'aménagement et le développement agricole) qui vise précisément à adapter les ressources rurales à des utilisations plus économiques.

3.5 Les politiques d'aide aux entreprises

Ici il existe tout un paradoxe. D'un côté les entrepreneurs généralement disent qu'ils n'aiment pas voir l'État dans ce secteur, mais de l'autre côté, ils sont les premiers à réclamer, à cor et à cri, l'aide des gouvernements sous forme d'octrois, de subsides, de garanties de prêts, etc. . . .

Sans plus d'analyse, il semble que la position des entrepreneurs tient au fait qu'ils considèrent qu'ils ont droit à certain retour sur les "énormes" impôts payés. Ils disent que ceux-ci ne sont pas versés uniquement pour payer les salaires des fonctionnaires et pour payer les coûts des programmes à caractères sociaux.

En gros ils préféreraient voir l'État exercer une politique fiscale moins gourmande d'une part et, d'autre part, que l'État fasse confiance aux entrepreneurs pour qu'eux réalisent les ré-investissements appropriés selon l'évolution des marchés.

En soi, le principe est fort louable. Mais ne faudrait-il pas que l'État impose des mesures coercitives en ce qui a trait à l'utilisation des profits?

Je laisse le soin à d'autres conférenciers de préciser le rôle de l'État dans ce secteur.

Conclusion

Quel genre de conclusion pourrais-je tirer de ce trop court survol des politiques gouvernementales comme facteur d'influence sur le développement économique.

Aucune conclusion.

Je vous relance la balle parce qu'un colloque c'est le lieu pour échanger et non pour conclure. Donc je vous relance la balle en disant ceci.

1. En démocratie, chaque individu peut influencer les politiques gouvernementales par sa participation directe à la vie politique, par ses exigences en services sociaux, par ses propres politiques d'achat, etc. . . .

N'est-ce pas Sartre qui disait: "L'homme ne peut rien accomplir s'il n'a d'abord compris qu'il ne doit compter que sur lui-même"?

2. Les Canadiens et le Canada ont fait un choix: leur économie doit être basée sur la libre entreprise.

3. Mais quel est le rôle de l'État?

M. Donald Johnston, président du Conseil du Trésor du Canada, dans une allocution à l'université de Lethbridge, (1er avril 1982) indiquait: "Le rôle de l'État est d'établir une structure qui favorise l'essor de la libre entreprise et la pierre angulaire de cette structure est la réglementation de la concurrence."

Peut-être cela est-il vrai mais il faut plus qu'une réglementation de la concurrence, il faut une politique incitative où l'État ne serait pas lui-même un concurrent mais un partenaire complémentaire.

Ainsi, en ce qui concerne le développement économique régional, en collaboration avec les instances gouvernementales provinciales et aussi avec les organismes du milieu, il doit

- Créer un climat social favorable.
- Aider à l'élaboration d'un plan de développement économique basé sur la mise en valeur des ressources de la région.
- Assurer une mise en place des infrastructures essentielles à la réalisation d'un tel plan.
- Être à la recherche de nouveaux marchés ou à l'affût de toute évolution des marchés présentement couverts.
- Être le catalyseur de la recherche (en collaboration avec l'entreprise privée) de nouveaux produits, de nouvelles technologies, d'en assurer l'information auprès des entreprises.
- Assurer une affectation des ressources — énergétiques
 - main d'oeuvre qualifiée.

En un mot l'État se doit d'être, dans cette économie mixte, un facilitateur et un régulateur du développement économique.

Joue-t-il actuellement son rôle?

Références

- Revue Commerce — du mois de mars '81 à avril '82.
- Le Point Commerce, février 1982, (Revue Commerce).
- L'économique, analyse macroéconomique, Rodrigue Tremblay, 3e édition, 1975.
- L'économique, tome I macroéconomique, McConnel, Pope, Julien, 1980.
- Federal-Provincial Collaboration, (The Canada-New-Brunswick General Development Agreement) Donald J. Savoie, 1981.
- Journaux, principalement La Presse, Finance.

M. SERGE ROY

J'aimerais remercier la F.F.H.Q. de me donner l'opportunité de venir parler de notre région, et plus particulièrement de notre stratégie de développement, de ses orientations et des objectifs que nous nous sommes fixés en termes de création d'emplois et d'investissements manufacturiers pour notre région.

Comme vous le savez, le développement d'une ville ou d'une région est un phénomène économique très complexe. Pourquoi une ville ou une région atteint-elle un certain niveau de développement plus élevé qu'une autre? Pourquoi deux régions qui ont les mêmes avantages économiques de base, se développent-elles à des rythmes différents?

La région de la Beauce a connu au cours des dix (10) dernières années un essor remarquable au niveau du développement industriel. L'implantation de nouvelles entreprises manufacturières et la croissance de celles existantes, sont à la base de ce développement. Au cours des dix (10) dernières années, plus de (125) nouvelles entreprises manufacturières ont ouvert leurs portes dans la région, créant près de (2,700) nouveaux emplois. Ces nouvelles entreprises se répartissent dans les secteurs suivants:

- Le bois et ses composantes (scieries, meubles, portes et fenêtres).
- Les produits métalliques
- Le vêtement et textile
- Le secteur des aliments et boissons.

La taille moyenne de nos entreprises se situe aux alentours de (15) à (20) employés. On compte actuellement plus de (300) P.M.E. réparties principalement dans l'axe de développement Ste-Marie, Beauceville, et St-Georges.

Comment expliquer ce dynamisme économique et industriel? Plusieurs raisons sous-tendent à cela. En voici quelques-unes:

- L'une d'elles se retrouve dans le caractère même du Beauceron, individualiste, fier et entreprenant. Durant les années 60, l'économie de la région stagnait et était même en régression. Pendant ces années, il n'a fallu que compter sur notre propre énergie pour se développer. Cette situation a amené la naissance et le développement de plusieurs petites entreprises familiales. Les gens ont créé et inventé des machines dont ils avaient besoin pour fabriquer leurs produits.
- Une autre raison s'explique par le fait que la région ne possède aucune ressource naturelle de base sur laquelle elle peut compter. La population doit donc se fier sur sa propre détermination, son goût du risque et son imagination, pour assurer un développement continu.
- Le développement économique de la région est entièrement axé sur les petites et moyennes entreprises, celles que les Beaucerons sont en mesure de créer et d'en assurer la croissance. Et pour tous ceux qui oeuvrent à la promotion économique de la Beauce, il est beaucoup plus important d'inciter des Beaucerons à se lancer en affaires plutôt que d'essayer d'attirer de grosses industries étrangères.
- C'est dans cet esprit que nous nous sommes donnés nos propres institutions financières permettant de trouver le capital nécessaire sur place. Ainsi, uniquement à St-Georges, les quatre (4) Caisses d'épargne et de crédit, totalisent près de (125) millions d'actifs. Également, des organismes de promotion et de planification économique ont été mis sur pied. C'est aussi dans la région que la première S.O.D.E.Q. est apparue. Il s'agit de la Sodeq Beauce-Appalaches Inc. dont l'objectif premier est d'investir des capitaux de risque dans nos entreprises. Tous ces organismes cherchent à promouvoir la création d'entreprises, à inciter les

gens de la Beauce à se lancer en affaires, à les soutenir dans l'élaboration de leurs projets, dans les demandes de financement ou de subventions, ainsi que dans la recherche de nouveaux marchés.

- Un autre facteur à considérer est la diversité du tissu industriel de la Beauce. Les principaux groupes industriels étant par ordre d'importance:
 1. Les secteurs des aliments et boissons.
 2. Le secteur des produits métalliques
 3. Le secteur du bois et ses composantes
 4. Le secteur du vêtement et textile.

La majorité de ces entreprises oeuvrent cependant dans des secteurs "mous" là où jouent des problèmes conjoncturels et structureux. Et, pourtant, les industries de ces secteurs continuent, à quelques exceptions près, de croître. Les raisons invoquées sont: une bonne productivité des travailleurs, la recherche constante de nouveaux marchés, l'accent mis sur l'exportation. De fait, plusieurs de nos entreprises à l'heure actuelle ne tournent que grâce à leurs marchés extérieurs.

Une statistique intéressante nous démontre que dans un rayon de dix (10) milles de St-Georges, sur (105) entreprises, deux (2) entreprises seulement sont contrôlées par des non-Beaucerons. Le développement industriel ne s'est pas fait en un jour. Cela a pris du temps, ce fut le travail de toute une région.

De fait, il a fallu une utilisation et une contribution optimale des ressources du milieu. Cette volonté d'agir et de se prendre en main s'est faite par la création d'un organisme de promotion et de développement économique autour duquel les hommes d'affaires et industriels de la région participent tous ensemble à l'identification et à l'orientation de politiques en matière de développement économique régional.

Cette concertation régionale nous a amené à définir une stratégie de développement propre à la région. En effet, en 1975, notre région fut la première au Québec à se donner une telle planification de développement.

Pour définir une telle stratégie, le Conseil Économique de Beauce a utilisé un modèle théorique très connu de développement régional, le modèle de la base économique. Ce modèle classifie les activités économiques de production d'une région en deux catégories: les activités de la base économique qui résultent d'une demande qui vient de l'extérieur de la région, donc qui génèrent des exportations. La seconde catégorie inclut toutes les activités qui résultent d'une demande locale. Ces activités sont qualifiées d'induites.

Le modèle de développement régional de la base économique suggère que les interventions de développement soient concentrées au niveau des activités de base, c'est-à-dire les secteurs d'exportation. Les mécanismes fondamentaux de croissance sont identifiés et l'action du commissariat consiste à actionner ces mécanismes. La stratégie que nous avons élaborée autour de ce modèle de développement implique un choix d'interventions privilégiées selon l'impact de chacune des interventions.

Une analyse semblable, quoique plus en profondeur, a permis d'identifier les interventions les plus "rentables" en terme de nouveaux emplois. À cause du multiplicateur associé aux activités de base, la très grande majorité des interventions retenues se trouvent au niveau des activités dans le secteur manufacturier.

Le plan d'action retient plusieurs modes de croissance de l'activité économique régionale. D'une part, il y a la distinction entre les activités induites et les activités de base. D'autre part, le

modèle retient comme mode de croissance, l'expansion des entreprises en place, l'exportation par des entreprises en place, la création de nouvelles entreprises locales et l'importation d'établissements. L'élargissement du cadre d'intervention nous amène à proposer une redéfinition importante du rôle du commissariat.

Ainsi dans le cas spécifique de St-Georges, l'importation d'établissement devient un mode mineur de croissance et les activités associées à ce mode (activités de promotion à l'extérieur, préparation de dossiers de localisation et de brochures) ont une importance moindre dans le plan d'action et deviennent très spécifiques. D'autres modes prennent de l'importance, notamment l'expansion des établissements locaux et le transfert d'établissements locaux du secteur induit au secteur de base. Ceci modifie les fonctions traditionnelles du commissariat. Ainsi, le commissariat consacre plus de ressources à l'analyse des possibilités de changement de propriétés, d'injections de management, de financement d'expansions et de refinancement d'entreprises. En somme, selon cette approche, le rôle du commissaire industriel, dans une région de la taille de celle de St-Georges, consiste beaucoup plus à exploiter le potentiel du stock actuel d'entreprises dans la région, qu'à augmenter ce stock par l'addition de nouvelles entreprises.

Le travail du Conseil Économique de Beauce a été systématisé dans une série de programmes, chacun spécifiant des interventions très concrètes. Outre les programmes d'intervention, le plan d'action prévoit des programmes de contrôle, des programmes de planification et des programmes axés sur le développement d'instruments. Était-il nécessaire de systématiser à ce point le plan d'action? Nous le croyons. Dans la mesure où le plan prévoit de façon détaillée des interventions très concrètes, il y avait nécessité de systématisation de façon à pouvoir planifier et contrôler l'efficacité de l'ensemble des interventions. Par ailleurs, les coûts initiaux de mise sur pied de ce système de programmes qui est en quelque sorte la structure du plan d'action, ne sont pas négligeables. Toutefois, lorsque le système est bien structuré, la gestion du plan d'action, ses révisions et l'addition d'activités requièrent très peu d'efforts. Il en est ainsi de tout système de gestion et de contrôle. L'analogie avec un système comptable est appropriée: les coûts de mise sur pied sont élevés, mais les coûts de gestion, une fois le système monté, sont relativement faibles.

Le plan d'action ne repose pas sur des prévisions quant au développement futur de la région de St-Georges. Toute planification doit s'appuyer sur des hypothèses ou projections. Des objectifs de création d'emplois ont donc été retenus à titre d'hypothèses, tant au niveau global qu'au niveau sectoriel et au niveau des modes de création d'emplois. Ces hypothèses devront être ajustées périodiquement pour mieux refléter la réalité économique de la région. Cette révision des hypothèses impliquera nécessairement une révision des programmes d'intervention. Ceci ne peut se faire avec cohérence que dans le cadre d'un plan d'action très systématisé.

Le plan d'action du Conseil Économique de Beauce représente le premier effort de systématisation des travaux d'un commissariat industriel régional au Québec. Le plan d'action implique une stratégie explicite et des interventions spécifiques qui concrétisent cette stratégie. L'objectif visé par le plan d'action est d'augmenter l'efficacité du travail du Conseil Économique de Beauce.

Cet objectif est atteint d'une part par la spécification des objectifs du commissariat en terme d'emplois et de ses interventions et, d'autre part, par des mécanismes rigoureux de validation des objectifs et de contrôle de l'efficacité des interventions. La démarche analytique qui a présidé à l'élaboration du plan d'action a nécessité la détermination d'une stratégie et a amené le Conseil Économique de Beauce à faire des choix, c'est-à-dire à privilégier certains secteurs et

modes d'intervention plutôt que d'autres sur lesquels il mettra moins l'accent. L'exercice de planification a aussi assuré la cohérence des interventions et maximisé ainsi leur efficacité. Il ne reste plus maintenant qu'à passer à l'action.

M. CLÉMENT DION

Bonjour à vous tous.

Lorsqu'on me demandait de faire une présentation à ce colloque national, je me suis demandé "Qu'est-ce que j'ai à apporter à mes concitoyens?" Après de longs moments de réflexion, je me suis souvenu de l'importance de la timidité dans notre vie. Cette timidité qui nous entoure tous est probablement la plus grande ressource que nous possédons étant minoritaire dans un pays aussi vaste que le nôtre. Lorsqu'une personne se sent seule et délaissée, cela lui donne le temps de réfléchir. C'est cette réflexion qui donne à une personne des idées et une idéologie qui se concrétisent dans des plans d'action positifs.

Je viens ici ce matin pour partager mes expériences personnelles et communautaires dans le domaine économique. Ma vocation, le mot me tient à coeur, est cultivateur. Je suis en société familiale avec ma mère, mon père étant décédé. Mon seul frère travaille dans une entreprise laitière produisant du lait pour la consommation quotidienne.

À mon départ de l'école secondaire, je suis entré en fonction "subito presto" dans l'industrie laitière. Vu l'expérience que j'avais amorcée dans cette petite entreprise que la famille avait commencée, j'ai décidé de me servir de cette expérience au lieu de m'orienter aux études post-secondaires. Ceci après une douzaine d'années d'histoire personnelle dans le monde des affaires, était "peut-être" une faute inconçue.

Les années ont été pour la grande part fructueuses et remplies d'une éducation qui est toujours plus ardue à mesure que les années s'accumulent.

Songeant à la communauté fransaskoise hors Québec à laquelle appartient Zénon Parc, un village d'environ 450 habitants qui est à 99% d'origine fransaskoise, l'industrie primaire reste toujours l'agriculture. Dans cette veine, la production céréalière est de blé et d'orge, et la production de récolte légumineuse, de canola et de lin. Les fermiers sont généralement des travailleurs saisonniers donnant une bourrée au printemps et une à l'automne. C'est une vie qui se mène à promouvoir la détente et l'égoïsme personnel. Mais il faut dire que cet égoïsme n'est pas d'une échelle élevée.

Une autre industrie qui a aidé la communauté au niveau financier est celle de la déshydratation de la luzerne. Elle a aidé aux cultivateurs en réduisant la superficie en culture saisonnière et en même temps elle aide à restructurer le sol argileux de la localité (voir: UEEAI, livret).

Passant à l'industrie du vêtement qu'aborde le livre "Un espace économique à inventer", pour sa part, elle appartient à l'histoire. Après avoir fait faillite en 1981, elle a recommencé sur une très petite échelle par un ancien actionnaire. Son futur lui aussi appartiendra à l'histoire, négative ou positive, je ne puis confirmer laquelle.

L'économie communautaire n'a pas trouvé un surgissement apparent à cause de ces industries. Au-delà de la moitié des employés qui travaillent à ces industries ne sont pas de la localité. Ils viennent des villages environnants et pour la plupart n'achètent pas leurs biens quotidiens chez-nous. Cela laisse à désirer comme vous le constatez, mais il y a tellement de choses qui affectent le comportement des journaliers.

Pour les autres ressources que possède cette région, elles sont peut-être inaperçues. D'immenses rêves pourraient peut-être se réaliser mais la question qui nous préoccupe est partout la même, celle d'en faire une entreprise qui est économiquement auto-suffisante.

Au point de vue personnel, l'économie régionale, provinciale et nationale devrait toujours être basée sur la reconnaissance de nos besoins pour se suffire à nous-mêmes. Il faut faire attention à la magnitude de nos aspirations et effectivement reconnaître le rôle que chaque individu

doit jouer dans cet épanouissement économique. Lorsque nous parlons d'économie, nos premières pensées sont toujours de voir notre porte-feuille se gonfler et notre compte de caisse grandir de façon majestueuse. C'est la réalité et il faut garder ce point de vue. Mais il faut réaliser que le monde n'est pas fait uniquement pour soi-même. Il est la place où tout être humain doit évoluer et s'épanouir à son rythme préféré.

Dans la communauté, il s'est développé un effritement au niveau scolaire et social par le fait du développement de la localité qui est francophone. Ceci fait surgir des préférences individuelles qui doivent être respectées. Mais ce respect, parfois, ne se fait pas tant d'un côté comme de l'autre, ce qui résulte en des effritements que je viens de mentionner.

Cet atelier a pour but le développement économique à partir des ressources du milieu et ces ressources, on peut les énumérer et les développer. Mais, tenant compte que la plus grande ressource c'est notre monde, il est parfois difficile sinon impossible de développer une ressource sans appui communautaire. Il faut y procéder lentement et avec des fonds et des objectifs bien définis.

En terminant, réunis dans cette ville, capitale canadienne, gardons espoir et considérons nous pionniers modernes, dans la démarche vers une situation plus équilibrée dans notre beau et grand pays, le Canada!

Merci beaucoup

**SYLVESTRE McLAUGHLIN
LE RÔLE ET L'IMPORTANCE DU CONSEIL
ÉCONOMIQUE DU N.-B.
DANS LE DÉVELOPPEMENT SOCIO-ÉCONOMIQUE**

ORIGINE DU CONSEIL ÉCONOMIQUE DU N.-B. (C.E.N.B.)

L'idée d'un conseil économique pour les Acadiens et Francophones du N.-B. était en plan depuis plusieurs années déjà. Elle prit des formes plus concrètes à la réunion parrainée par la S.N.A. en 1976, et par la S.A.N.B. en 1978. Une réunion de fondation se tenait le 23 juin 1979, et le Conseil Économique Acadien du N.-B. est formé. Ce nom sera modifié à la réunion d'Edmundston en avril 1982, en faveur du C.E.N.B., afin d'accommoder un grand nombre d'hommes d'affaires. C'est donc dire que le Conseil est une très jeune organisation et son rôle d'agent économique sera traité avec la modestie qui lui est due.

NATURE DU C.E.N.B.

En bref, le C.E.N.B. veut regrouper les hommes d'affaires acadiens et francophones du N.-B., de même que les individus et organismes qui ont un intérêt particulier au monde des affaires. Bien que sa langue de travail soit le français, le C.E.N.B. n'est pas un organisme qui a d'abord une vocation nationale: en premier lieu, la vocation du C.E.N.B. est économique au sens large du thème. Par contre, plus le C.E.N.B. atteindra ses objectifs, plus fortes seront les communautés acadiennes et francophones du N.-B. Repassons donc en revue les principaux objectifs du C.E.N.B.

Les buts du Conseil économique acadien, tels que déterminés par la Constitution, sont les suivants:

1. de promouvoir et d'encourager le développement en tenant compte de la situation actuelle;
2. de regrouper des personnes versées dans le domaine des affaires, ainsi que toutes autres personnes intéressées à l'activité économique des Francophones, afin d'assurer un développement réfléchi de l'économie francophone de notre province;
3. d'encourager et de promouvoir l'utilisation de mécanismes d'information et d'éducation à l'intention des personnes actives dans le secteur économique;
4. d'aider et d'encourager le développement et le perfectionnement des ressources humaines de nos entreprises francophones;
5. de promouvoir l'emploi et la productivité ainsi qu'une meilleure utilisation des ressources matérielles dans les entreprises francophones;
6. de contribuer à la valorisation du travail et d'encourager l'accessibilité aux centres de décision d'un plus grand nombre de Francophones;
7. de devenir le porte-parole officiel pouvant représenter les intérêts économiques des Francophones;
8. d'encourager les communications entre les Francophones et les différents agents économiques;
9. d'étudier et de se prononcer sur les différents programmes et autres mesures de développement économique et social s'adressant au milieu;
10. d'assurer une meilleure planification de l'économie par une coordination plus ordonnée des activités;
11. de participer à toute activité qui favoriserait l'avancement économique et social de nos Francophones.

Évidemment, les objectifs sont la bonne conscience des organisations: on s'y rabat volontiers pour se sécuriser de leurs propos ronflants. D'autant plus que la nature d'un bon objectif c'est d'être difficile à atteindre, d'être atteint partiellement, voire même, pas du tout.

Et pour confirmer cet état de chose, il convient d'examiner quelques unes de nos activités pour s'assurer qu'il nous reste encore quelques objectifs à poursuivre, mais que nous ramons, espérons-le, dans la bonne direction.

ACTIVITÉS DU C.E.N.B.

Afin de rejoindre sa base, le C.E.N.B. réalise plusieurs activités:

1. Publication d'un bulletin:

Dans ce bulletin, le Conseil présente de l'information traitant de diverses questions économiques. Chaque bulletin présente également une ou deux entreprises de nos membres qui opèrent avec succès dans la communauté des affaires.

2. Colloques régionaux:

Le Conseil a organisé des colloques régionaux traitant entre autre de thèmes comme la forêt, le gazoduc et la distribution du gaz; et d'autres colloques avec des thèmes comme: "L'Économie, notre responsabilité" ou encore: "La coopération entre les hommes d'affaires".

3. Organisation de souper / causerie:

Le C.E.N.B. se veut un forum où des hommes d'affaires ou des hommes politiques peuvent s'adresser pour traiter de questions particulières traitant du développement économique. C'est un lieu où l'homme d'affaires peut également questionner, faire valoir ses points sur des projets ou des problèmes qui le concernent.

4. Organisation de conférences:

Conjointement avec le Centre Universitaire de Moncton, le C.E.N.B. a organisé une douzaine de conférences traitant de divers aspects de l'économie un peu partout dans les régions acadiennes et francophones du N.-B. Lors de sa dernière réunion annuelle, nous avons un conférencier qui traitait de la loi des Compagnies et des répercussions du dernier budget fédéral sur la P.M.E.

5. Porte-parole pour la communauté des affaires:

Par le biais du président et de son directeur général, le Conseil s'est prononcé sur plusieurs questions d'actualité tant à la radio que dans les journaux, et à la télévision.

6. Recherche:

Le Conseil a été invité à participer et à coordonner certaines recherches notamment sur le découpage des zones administratives au N.-B. Le Conseil a été invité à participer à une recherche dans le domaine de l'énergie. À moyen terme, le Conseil veut élaborer une stratégie de recherche qui réponde aux besoins de ses membres.

7. Présentation au Cabinet provincial:

Le Conseil économique du N.-B. travaille sur une présentation qu'il fera au Cabinet provincial vers l'automne 1982. Bien que nos recommandations traiteront principalement d'économie, certaines ne manqueront pas d'avoir des incidences particulières pour les régions acadiennes et francophones du N.-B.

Voilà en bref quelques-unes de nos activités. En terminant, j'aimerais signaler que le C.E.N.B. bénéficie du support financier du Secrétariat d'État, du M.E.I.R. et du ministère du Commerce et du Développement du N.-B.

**M. CLAUDE LAPOINTE
LA POLITIQUE DU GOUVERNEMENT
CONCERNANT LES COMMISSIONS
INDUSTRIELLES RÉGIONALES**

-
- (A) La commission industrielle régionale aidera à l'identification, la création et l'expansion des entreprises dans tous les secteurs de l'activité économique. L'intérêt des commissions ne doit pas se limiter au seul développement industriel, quoique ce dernier soit de la plus grande importance. De plus, lorsque c'est approprié, la commission sera appelée à stimuler l'activité économique en coordonnant les développements dans le domaine du commerce, du tourisme et du secteur primaire, et en servant de mécanisme pour mieux faire connaître aux hommes d'affaires les services du gouvernements.
- (B) La commission industrielle régionale agira au besoin en tant que service d'interaction et de liaison entre les entreprises et les organisations locales et les divers ministères et organismes du gouvernement ainsi que les autres organisations privées de l'extérieur de la région dans toutes les questions concernant le développement économique de la région.
- (C) Les commissions industrielles régionales aideront à l'établissement d'une infrastructure et d'un environnement économiques favorables à la croissance économique. Ceci comprend les parcs et sites industriels ainsi que les autres projets importants d'infrastructure, notamment les ports de mer, les chemins de fer, les aéroports et les routes importantes qui servent à favoriser le développement économique de la région. Il y a deux domaines où les commissions sont spécifiquement exclues: l'administration des services municipaux et celle des programmes de développement social.
- (D) Les commissions industrielles régionales joueront un rôle de soutien pour les nouveaux développements industriels venant de l'extérieur de la province. Le rôle premier dans ce secteur continuera d'être assumé par le ministère de commerce et du développement. Les commissions, pour leur part, seront limitées à leur rôle de soutien du ministère et ne devront entreprendre aucune activité de promotion extérieure sans consultation préalable auprès du ministère, afin d'éviter la répétition des mêmes efforts et la confusion des investisseurs.
- (E) Les commissions industrielles régionales aideront à promouvoir le programme d'aide à la petite entreprise, du ministère du commerce et du développement en ce qui a trait à l'évaluation et à l'analyse des demandes d'inscription présentées dans le cadre de ce programme.
- (F) Dans le cas d'ententes qui auront été négociées, les commissions industrielle régionales seront responsables de l'administration de toutes les terres industrielles appartenant à la couronne dans leurs régions respectives.

LA COMMISSION INDUSTRIELLE DU RESTIGOUCHE

Quels sont les services qu'un entrepreneur peut obtenir à la commission industrielle du Restigouche?

1. La commission industrielle du Restigouche offre à l'entrepreneur un service de consultation sur la préparation de projets industriels. Ce service comprend:
 - A) *Une analyse approfondie du marché* — Cet exercice comprend une évaluation du marché potentiel total, l'étendue du marché, la valeur des ventes en dollars et méthode de distribution.
 - B) *L'efficacité des opérations* — Une analyse de la dimension des installations et équipements requis est faite. De plus, une analyse des sources d'approvisionnements et de main-d'oeuvre requise est effectuée.
 - C) *Rentabilité financière* — Après avoir obtenu les informations relatives au marché et à la production, des états financiers pro-forma ainsi que l'analyse du fonds de roulement sont préparés afin de vérifier la rentabilité du projet.

-
2. La Commission industrielle du Restigouche agit en tant que négociateur pour un entrepreneur auprès du gouvernement pour obtenir une aide financière.
 3. La Commission industrielle du Restigouche rencontre les banquiers avec l'entrepreneur si le besoin existe, pour négocier le financement du projet ou des marges de crédit.
 4. La Commission industrielle du Restigouche organise des visites des entreprises clés du Comté pour les différents ministères et agences gouvernementaux impliqués dans le développement économique et tient ceux-ci informés sur le développement et les projets des entreprises — moteurs de l'économie locale.

COMPTE-RENDU DES DISCUSSIONS EN ATELIER

THÈME I

LE DÉVELOPPEMENT SOCIO-ÉCONOMIQUE DES RÉGIONS FRANCOPHONES

Atelier A

Les politiques gouvernementales et leur influence sur le développement économique des régions.

Exposé 1 — Denis Poirier

Titre: Un point de vue macroéconomique sur les politiques gouvernementales en matière de développement économique

- a) une toile de fond de la situation économique
- b) le développement économique des régions
- c) une analyse de quelques politiques gouvernementales.

En conclusion:

1. Chaque individu peut influencer les politiques gouvernementales par sa participation à la vie politique, par une exigence en services sociaux, par ces politiques d'achat, etc. ...
2. L'économie canadienne est basée sur la libre entreprise.
3. L'État (les ordres de gouvernement) doit établir une structure qui favorise l'essor de la libre entreprise
 - climat social favorable
 - aider à l'élaboration des plans de développement basés sur les ressources
 - nouveaux marchés
 - recherche de nouveaux produits, nouvelles technologies
 - affectation rationnelle des ressources

Exposé 2 — Gérald Bouchard

Le gouvernement entreprend une réorganisation dont l'objectif est une mise en oeuvre des priorités dans les secteurs du développement régional et industriel et de la promotion du commerce et des exportations.

Cette réorganisation sera:

- la création du département d'État au développement économique et régional
- la gestion d'un nouveau fonds régional
- nomination de 10 cadres supérieurs (1 par province)
- création d'un ministère de l'expansion industrielle

En un mot c'est un renouveau de définition de politique économique.

M. Bouchard lance une invitation aux Francophones hors Québec à participer à l'élaboration des stratégies et des plans de développement économique qu'une telle réorganisation va entraîner.

Atelier B

Le développement économique à partir des ressources du milieu

Exposé 1 — Serge Roy

Le développement d'une ville ou d'une région est un phénomène très complexe.

La région de la Beauce au Québec a connu au cours des 10 dernières années un essor en développement industriel: ceci est dû à l'implantation de nouvelles entreprises et à l'expansion de celles déjà existantes.

Ce dynamisme économique s'explique par:

-
-
- le caractère même du Beauceron
 - la région ne possède aucune ressource naturelle de base
 - la petite et moyenne entreprise est à la base du développement économique
 - on s'est donné des institutions financières permettant de trouver le capital nécessaire
 - la diversité du tissu industriel

Mais la principale raison c'est l'utilisation et la contribution optimale des ressources du milieu. L'autre raison: l'accent est mis sur les marchés d'exportation.

Enfin une animation constante auprès de la population et des entrepreneurs et/ou des investisseurs de la région.

Exposé 2 — Clément Dion

Notre timidité est probablement la plus grande ressource que nous possédons en tant que minoritaires.

Cette timidité donne le temps à la réflexion qui se concrétisera en plans d'action positifs.

Chez-nous en Saskatchewan, la ressource c'est l'agriculture mais aussi quelques entreprises comme la déshydratation de la luzerne.

Nous poursuivons le rêve de faire de Zenon Park une entreprise qui sera économiquement auto-suffisante.

Il faut que notre développement économique se fasse par notre principale ressource, c'est-à-dire nous-mêmes.

Atelier C

Les rôles et l'importance des conseils économiques et des commissions industrielles.

Exposé 1 — Claude Lapointe

La commission industrielle régionale aidera à l'identification, la création et l'expansion des entreprises et ce dans tous les secteurs économiques.

La commission industrielle doit penser développement économique dans un plan d'ensemble, c'est-à-dire au delà des entreprises, à savoir:

- service d'interaction et de liaison entre les entreprises, les organismes locaux et les différents ministères
- aider à l'établissement des infrastructures
- aider à la sauvegarde d'un environnement économique favorable
- être un soutien pour les nouveaux développements
- être un organe de promotion, etc. . . .

M. Lapointe nous parla ensuite des services offerts par la commission industrielle de Restigouche.

Ce qui a été le point marquant de son exposé c'est la volonté qu'a cette commission industrielle d'être dorénavant administrée par des gens du milieu. Ce qui a amené à dire que le développement économique ne se fait pas par des politiciens.

Exposé 2 — Sylvestre McLaughlin

Le rôle et l'importance du Conseil économique du Nouveau-Brunswick.

Le Conseil économique du Nouveau-Brunswick veut regrouper les hommes d'affaires acadiens et francophones du Nouveau-Brunswick.

Le Conseil économique du Nouveau-Brunswick n'est pas un organisme à vocation nationaliste mais bien à vocation économique.

Plus le Conseil économique du Nouveau-Brunswick atteindra ses objectifs, plus fortes seront les communautés.

M. McLaughlin nous résume les buts du conseil économique ainsi que ses activités. Mais entre les buts, les objectifs, il y a tout un travail d'organisation, de sensibilisation. En terminant il nous rappelle que le Conseil économique du Nouveau-Brunswick bénéficie du support financier du Secrétariat d'État et du ministère du Commerce et du développement du Nouveau-Brunswick

En résumé il faut que les gens d'affaires se réunissent, se parlent, se fassent connaître et s'appuient mutuellement.

THÈME II

LES COOPÉRATIVES ET CAISSES POPULAIRES

Président:

M. Martin Légère, président,
Conseil canadien de la coopération,
Caraquet (Nouveau-Brunswick)

Animateur:

M. Gérald Lafrenière, directeur,
Études en coopératisme,
Université Laurentienne,
Sudbury (Ontario)

Les caisses populaires et les coopératives occupent une place importante dans la réalité économique de beaucoup de nos communautés et elles ont un rôle à jouer dans le développement économique de la collectivité francophone hors Québec. De façon très précise et concrète, nous voulons explorer les paramètres à l'intérieur desquels l'action et la participation des caisses populaires et des coopératives peuvent contribuer au développement socio-économique des communautés et des régions francophones hors Québec.

9h00 à 10h30 ATELIER A

LES AVANTAGES ET LES DIFFICULTÉS RENCONTRÉS DANS LA FORMATION DE DIVERSES FORMES DE COOPÉRATIVES

Cet atelier veut présenter un aperçu des divers types de coopératives et souligner la nécessité de leur adaptation à la conjoncture économique actuelle. L'accent sera mis sur les nouvelles coopératives et on tentera d'examiner les difficultés qu'elles peuvent rencontrer dans leur établissement et leur développement ainsi que les éléments nécessaires à leur réussite.

PERSONNES-RESSOURCES:

M. Marc Jean, directeur,
Direction des associations coopératives,
Ministère des Institutions financières et Coopératives,
Québec (Québec)

M. Yves Lord, directeur,
Service Relations et éducation,
Fondation de l'habitation coopérative du Canada,
Ottawa (Ontario)

10h45 à 12h15 ATELIER B

LES CAISSES POPULAIRES ET LE CRÉDIT COMMERCIAL

Les caisses populaires peuvent certainement contribuer à la croissance et à la rentabilité d'entreprises francophones hors Québec qui ont besoin de crédit commercial et qui font face à des taux d'intérêts élevés et à un climat économique incertain. Les avenues possibles, les contraintes à surmonter et les conditions à remplir pour permettre aux caisses populaires de jouer un rôle plus actif dans ce domaine seront abordées.

PERSONNES-RESSOURCES:

M. Louis Giroux, directeur,
Division du crédit,
Fédération des caisses populaires Desjardins du
Centre du Québec,
Trois-Rivières (Québec)

M. Gilles Lepage, chef de la division technique,
Fédération des caisses populaires acadiennes,
Caraquet (Nouveau-Brunswick)

14h00 à 15h30 ATELIER C

**LE DÉFI DES ANNÉES '80: LES CAISSES POPULAIRES, LES COOPÉRATIVES ET LES
POSSIBILITÉS D'UNE PLUS GRANDE INTÉGRATION COMMUNAUTAIRE**

Les caisses populaires et les coopératives pourront-elles relever le défi des années '80 et réconcilier l'efficacité technique et financière avec les relations humaines et les valeurs coopératives traditionnelles? L'atelier tentera d'identifier des exemples et des suggestions en vue d'une plus grande intégration de ces institutions dans leur milieu afin de favoriser le développement économique communautaire.

PERSONNES-RESSOURCES:

M. Roger Frenette, directeur général,
Fédération des caisses populaires de l'Ontario,
Ottawa (Ontario)

M. Michel Nadeau, journaliste,
Le Devoir,
Montréal (Québec)

M. Maurice Therrien, directeur général,
Centrale des caisses populaires du Manitoba,
St-Boniface (Manitoba)

M. MARC JEAN

Mesdames, Messieurs,

Avant de traiter du sujet prévu pour cet atelier, je veux vous dire que c'est avec plaisir que j'ai accepté l'invitation qui m'a été faite par les responsables de l'organisation de ce colloque national en économie. Je les remercie de me fournir cette occasion d'échanger avec vous dans le cadre de l'atelier sur les coopératives.

Ma collaboration à cet atelier se veut une contribution à votre réflexion.

Dans un premier temps, je donnerai une définition de la coopérative. Par la suite, je vous présenterai un aperçu des divers types de coopératives au Québec tout en traitant des avantages et des difficultés rencontrés dans la formation de coopératives, pour terminer sur certains éléments nécessaires à la réussite de la coopérative. Et là-dessus, il y a quelques personnes dans la salle qui, à cause de leur expérience, pourront m'aider à compléter le tableau.

Ce que nous entendons par coopérative c'est une entreprise possédée et contrôlée par une association de personnes. Les membres de la coopérative sont à la fois les propriétaires et les usagers de l'entreprise qu'ils ont organisée en fonction de leurs besoins et de leurs aspirations, pour la mettre à leur service et au service de la communauté. Dans une coopérative, les membres-usagers assurent collectivement la propriété de l'entreprise, participent démocratiquement à son contrôle et s'en répartissent les bénéfices en fonction de l'utilisation qu'ils ont faite de ses services.

Au Québec, il existe en opération plus de trente (30) catégories de coopératives. Rassurez-vous, je n'en ferai pas l'énumération, je me contenterai d'un survol. Le secteur de l'épargne et du crédit avec le Mouvement Desjardins, par exemple, est bien connu et sa réputation dépasse depuis longtemps les frontières du Québec. Il en va de même pour le secteur agricole qui regroupe en son sein la quasi-totalité des agriculteurs québécois et qui achève d'intégrer toutes les entreprises de transformation de produits laitiers en sol québécois. Parmi les autres secteurs bien organisés — ce qui se traduit généralement par la présence d'une fédération qui chapeaute le secteur — mentionnons le secteur de la consommation avec son réseau de magasins co-op et de cooprix; le secteur des pêches maritimes avec Pêcheurs-Unis du Québec qui est la principale entreprise de pêche et de transformation des produits marins au Québec; enfin, la Coopérative des producteurs de sucre d'érable du Québec qui fait la mise en marché de plus de 50% des produits de l'érable du Québec.

Récemment, nous avons connu un développement considérable dans le secteur de l'habitation. En effet, de 1977 à aujourd'hui, le nombre de coopératives d'habitation est passé de 50 à plus de 385. Ce développement est principalement dû aux programmes gouvernementaux incitatifs dans ce domaine et à la mise sur pied d'organismes d'assistance technique appelés "groupe de ressources techniques" qui ont joué le rôle important de promoteurs de la formule coopérative dans ce secteur. Nous assistons aussi présentement à une augmentation sensible du nombre de formations dans le secteur des coopératives ouvrières de production et de travail. Dans le contexte économique actuel, il semble que de plus en plus de travailleurs aient décidé de prendre eux-mêmes en main leurs outils de travail. Cependant, il faut bien dire que l'expertise et l'assistance dans ce secteur sont quasi inexistantes au Québec et que chacune des coopératives qui se crée dans ce domaine représente une expérience difficile et exigeante. Les tentatives sont d'autant plus difficiles qu'elles se fondent habituellement à partir d'entreprises à capital-actions en sérieuses difficultés financières ou carrément en faillite. La coopération

n'étant pas en soi une formule magique, il va de soi qu'une coopérative construite sur une telle base démarre avec un handicap.

Au Québec le développement des coopératives s'est fait selon trois grandes catégories en fonction de la notion de membres-usagers (propriétaires et utilisateurs du service):

1^{er} type: Les coopératives de consommateurs:

Elles comprennent généralement toutes les coopératives de services. Elles visent à regrouper les consommateurs potentiels d'un service qui opèrent par la suite une entreprise qui vise à combler leurs besoins de consommation. Exemples: caisses d'épargne et de crédit, coopératives de consommation, coopératives funéraires, coopératives d'habitations.

2^e type: Les coopératives de producteurs:

Elles regroupent des producteurs dans le but, d'une part, de leur procurer des biens d'utilités professionnelles au meilleur coût et, d'autre part, d'organiser la transformation et la vente des produits de ses producteurs-membres. Exemples: coopératives agricoles, coopératives de pêcheurs.

3^e type: Les coopératives ouvrières de production et de travail:

Elles regroupent des travailleurs et visent à leur procurer du travail par l'exploitation d'une entreprise. Elles supposent la réorganisation complète des schémas traditionnels de l'entreprise basée sur les rapports patrons-employés. Exemples: coopératives forestières, coopératives d'imprimerie, coopératives de consultants, coopératives artistiques.

Dépendant de l'expertise et de la tradition développées dans chacune de ces catégories de coopératives, il sera plus facile de démarrer des coopératives dans certaines catégories que dans d'autres. Ainsi, une coopérative de services est plus facile à démarrer qu'une coopérative de travail par exemple.

Pour faire d'une entreprise coopérative un succès, ses promoteurs doivent avoir des critères et des exigences aussi solides que ceux des administrateurs d'entreprises capitalistes, en s'assurant notamment de la rentabilité économique de leur projet. Ils doivent de plus veiller à ce que les dimensions sociale et humaine propres à ce type d'entreprises soient respectées.

On peut définir ainsi les étapes de formation d'une entreprise coopérative:

- la conception théorique du projet et la constitution d'une équipe de promoteurs;
- l'étude de faisabilité;
- l'étude de viabilité;
- l'incorporation juridique;
- le recrutement et l'éducation des futurs membres;
- l'élaboration d'un projet de règlement de régie interne;
- l'assemblée de fondation ou d'organisation:
- l'adoption du règlement,
- l'élection du conseil d'administration;
- le début des opérations.

Et maintenant, regardons quelques-uns des avantages de la mise sur pied d'une coopérative; j'en ai identifié 6:

- la satisfaction du besoin du membre;
- la répercussion sur la structure de prix dans les régions où s'implante la co-op;
- la création d'un outil de développement économique autochtone permanent;
- la canalisation du désir de participation de la population;

-
-
- la mise en place d'un instrument de promotion individuelle et collective;
 - l'accès à une formation populaire.

Évidemment, le premier avantage est la satisfaction du besoin ressenti par le membre lorsque la coopérative lui procure le bien dont il a besoin;

Le deuxième avantage, la répercussion sur la structure de prix dans la région. On a constaté que la seule présence d'une coopérative dans un milieu avait pour effet de resserrer sensiblement la structure des prix pratiquée par les compétiteurs dans cette région. L'explication est fort simple: la coopérative de consommation, par exemple, vise à vendre des produits à ses membres au meilleur coût possible (les propriétaires étant aussi les consommateurs). Cette politique du meilleur prix force les compétiteurs en situation de concurrence avec la coopérative à "aligner" leurs prix sur ceux pratiqués par la coopérative d'où un avantage économique pour tous les consommateurs de la région.

Le troisième avantage, la création d'un outil de développement économique autochtone permanent. La coopérative est non aliénable et épouse la philosophie du développement régional. De ce fait, elle devient un outil à privilégier pour développer des entreprises dont les intérêts socio-économiques correspondront à ceux des gens du milieu.

Le quatrième avantage, la canalisation du désir de participation de la population. De par sa structure, la coopérative favorise et encourage le militantisme, elle devient donc un lieu de participation populaire et un milieu propice pour l'expression des désirs profonds d'une population, d'une communauté.

La mise en place d'un instrument de promotion individuelle et collective est un autre avantage. En effet, la coopérative permet au simple membre-usager d'accéder au poste de direction d'une entreprise économique qui peut atteindre des dimensions importantes. Qu'on pense par exemple à la coopérative Agropur: on retrouve sur le conseil d'administration de cette entreprise, qui brasse annuellement un chiffre d'affaires d'au-delà de 500 millions, de simples agriculteurs-membres.

Collectivement, la coopération au Québec a permis aux agriculteurs québécois de rompre le joug de leur asservissement aux intermédiaires et leur a permis d'occuper une place de choix dans la transformation et la mise en marché des produits laitiers.

Enfin le sixième avantage, l'accès à une formation populaire. La coopérative permet à ses membres d'acquérir dans l'action une expertise de gestionnaires exceptionnelle dans des champs d'activités tels la comptabilité, le "marketing", le "management", la planification, etc. . . . En fait, chaque nouvelle coopérative devient un centre nouveau de formation professionnelle et d'éducation économique.

Après avoir considéré brièvement certains avantages, regardons les difficultés susceptibles d'être rencontrées:

Premièrement, la mobilisation des futurs membres.

Une coopérative ne peut exister sans s'appuyer sur le militantisme de ses membres. Dans un contexte de surabondance de produits et de services, où chaque citoyen est continuellement sollicité par la publicité, il pourrait s'avérer difficile de faire surgir l'idée "prenons-nous en main" indispensable au succès de la coopérative.

Deuxièmement, le financement.

Une coopérative, nous l'avons dit auparavant, c'est l'opération d'une entreprise économique.

Cette entreprise se trouve en situation de libre concurrence de marché par rapport à l'entreprise privée à capital-actions. Dans le contexte nord-américain, où le démarrage d'entreprise requiert une mise de fonds initiale considérable, il pourrait s'avérer difficile d'amasser chez les futurs membres les capitaux nécessaires au démarrage de l'entreprise.

Troisièmement, la compétence administrative déficiente.

Parce que les administrateurs d'une coopérative sont choisis parmi ses membres, il arrive très souvent que ceux-ci n'aient pas au départ toute la compétence nécessaire pour bien faire fonctionner l'entreprise qu'ils auront à administrer.

Cette déficience de compétence administrative pourrait affecter la viabilité de l'entreprise.

Quatrièmement, l'absence de ressources compétentes dans le milieu.

La coopérative, à sa création, est très vulnérable. Elle fait appel à la bonne volonté des citoyens du milieu mais n'est pas de ce seul fait exempte des multiples problèmes résultant de la création d'entreprises. Le désir de participation et la bonne foi des gens doivent être encadrés par des ressources compétentes qui sauront prodiguer à l'entreprise naissante tout le soin et toute l'attention qu'elle requiert. Dans un contexte de libre entreprise absolue, il pourrait s'avérer difficile et onéreux pour la jeune coopérative de recourir à toute l'expertise technique et humaine dont elle a besoin pour guider ses premiers pas.

Nous venons de souligner quelques difficultés auxquelles peut être confrontée une coopérative lors de son démarrage. D'une façon plus positive, nous aimerions vous exposer brièvement quelques éléments qui, à notre avis, apparaissent indispensables à la réussite d'une entreprise coopérative. (voir note à la fin de ce texte).

1° Des besoins réels ressentis:

Étant fondé sur la notion de "besoin à satisfaire", il devient fondamental pour la coopérative que ce "besoin" soit réel et ressenti par le plus grand nombre possible de membres. Si ce besoin s'avérait mal fondé ou inexistant, il en résulterait à brève échéance une désaffection des membres et les leaders se retrouveraient seuls à poursuivre leur chimère.

2° Les leaders disponibles:

Même si les besoins sont existants, il devient de première importance qu'émergent parmi les membres des leaders qui sauront conscientiser les individus, rechercher les solutions et orchestrer l'action. Sans la présence de ces leaders naturels, le projet risque de tourner en rond et de mourir à bout de souffle faute de n'avoir pu canaliser les énergies déployées par le milieu.

3° Le militantisme:

Le coopératisme doit faire appel au bénévolat pour assurer la survie de l'association puisque pendant un certain temps la motivation, plus que l'argent, sera le premier nerf de la guerre. Il est donc important que les leaders aient la capacité de susciter ce militantisme.

4° La connaissance de la formule:

Le coopératisme ne s'avère pas une panacée universelle; il importe d'en connaître les possibilités par rapport aux besoins exprimés par le milieu, mais aussi les contraintes inhérentes. L'information et l'éducation coopérative sont donc des préalables importants à toute mise sur pied de coopératives.

5° Les capitaux de démarrage:

L'entreprise coopérative regroupe très souvent des membres qui, pris individuellement, ne peuvent réunir les sommes nécessaires au démarrage de l'entreprise. D'autre part, l'objectif

premier de l'association n'étant pas d'accroître son capital d'entreprise, il devient donc difficile d'amasser les capitaux nécessaires au démarrage de l'entreprise coopérative. Plus les besoins en capitaux fixes seront importants, plus la création de l'entreprise sera difficile.

6° De vrais membres-usagers:

Néanmoins, parce que l'entreprise coopérative transige avec ses membres plutôt qu'avec une clientèle possible, si elle réussit à bien apprécier et à répondre adéquatement aux besoins exprimés par ses membres, elle s'assurera de leur fidélité bien mieux que ne pourrait le faire toute entreprise à capital-actions et les membres pourront la soutenir même dans l'adversité. Il faudra donc s'assurer que les membres de la coopérative soient de vrais usagers de leur entreprise.

7° Le contrôle démocratique

Pour être viable, une entreprise coopérative devra répondre à certains impératifs de gestion qui nécessitent une action planifiée et étroitement coordonnée. Ces impératifs d'efficacité peuvent conduire les administrateurs à prendre des décisions impopulaires. D'autre part, comme nous l'avons déjà souligné précédemment, une jeune coopérative doit attacher une importance capitale à la satisfaction des besoins exprimés par ses membres. Il faudra donc maintenir un juste équilibre entre les besoins de l'association et les besoins des membres. Les administrateurs de la coopérative devront donc faire preuve d'une capacité peu commune d'allier le leadership politique au leadership de gestion.

8° Les compétences administratives

Étant en situation de concurrence avec les autres formes d'entreprise, la jeune coopérative nécessite une compétence administrative certaine. On ne peut s'attendre à ce que les administrateurs de coopératives soient tous des autorités dans leur domaine. Il faudra donc s'assurer dès la mise sur pied de la coopérative que les promoteurs possèdent les capacités de développer eux-mêmes ces compétences ou qu'ils sauront mobiliser des gestionnaires qui puissent assurer les bases de fonctionnement de l'entreprise au plan technique.

9° Le contexte économique

La jeune coopérative devra oeuvrer dans le même contexte économique que les autres entreprises. Ainsi, des facteurs tels le dynamisme du secteur choisi, la concentration industrielle, la concurrence, la conjoncture économique influenceront la viabilité de l'entreprise coopérative et pourront atténuer ou faciliter son démarrage.

10° Les programmes d'aide et la réglementation:

La coopérative fait face à un cadre institutionnel conçu par et pour l'entreprise de type capitaliste. Les programmes d'aide et la réglementation sont généralement mal adaptés au mode de fonctionnement de la coopérative. Il sera donc important de vérifier jusqu'à quel point la jeune coopérative peut s'y tailler une place. Cependant, il faut reconnaître que l'importance grandissante des coopératives au Québec et dans d'autres provinces a suscité certaines modifications qui facilitent la création et la viabilité des nouvelles coopératives.

Si on fait le bilan des forces et des faiblesses de l'entreprise coopérative, on peut exprimer son enthousiasme ou manifester des réserves. Cependant, une chose demeure: pour qu'une coopérative soit viable, il faut que son association de personnes réponde aux aspirations de ses membres; il faut aussi que son entreprise réussisse à survivre et ces deux types de viabilité doivent nécessairement coexister.

Les projets coopératifs doivent également compter sur des mécanismes propres à apporter de l'aide financière, (c'est-à-dire suppléer momentanément à l'insuffisance de capital) et sur de l'assistance technique.

Mai 1982

***Note:** Cette partie du texte concernant les éléments indispensables à la réussite d'une coopérative s'inspire d'un document audio-visuel intitulé "Viabilité des coopératives", réalisé par les Hautes Études Commerciales et commandité par la Confédération des Caisses populaires Desjardins.

M. JEAN-YVES LORD
LE COOPÉRATIVISME, C'EST QUOI EN 1980?

La majorité de nous faisons l'erreur de croire, lorsque l'on parle de développement économique, que le développement économique c'est les projets Alsands au nord de l'Alberta, c'est les projets hydro-électriques de la Baie James, ou encore peut-être les projets de génération nucléaire d'électricité. En effet, combien parmi nous étions réellement désappointés de savoir que le projet Alsands était tombé à l'eau? Combien de québécois étaient réellement déçus par le fait que les projets hydro-électriques du nord on dû prendre un recul à cause du taux élevé des intérêts. En effet, ce sont là des déceptions réelles lorsque nous considérons qu'il y a eu une perte de 161,000 emplois en 1981.

Mais avons-nous regardé ailleurs? Sommes-nous impressionnés par les "mega-projets" au point où nous oublions que peut-être pouvons-nous faire notre propre développement chez-nous pour assurer des emplois à nos gens? Sommes-nous maintenant dépourvus de l'esprit d'aventure et d'auto-suffisance que nos ancêtres avaient lorsqu'ils se sont installés au Canada il y a seulement quelques siècles.

Qu'est-il arrivé à cet esprit de coopération qui nous poussait alors à nous regrouper ensemble pour construire une maison, à nous regrouper ensemble pour rebâtir une étable incendiée, à nous regrouper ensemble pour partager l'achat de machines agricoles modernes, à nous regrouper ensemble pour former une coopérative?

La coopération

Le secteur coopératif n'est ni public ni privé. C'est un troisième secteur indépendant des deux autres et opérant d'une façon complètement différente.

Comparons les différences entre les systèmes économiques que l'on connaît:

Le capitalisme, pour satisfaire ses besoins, organise la société sur une base concurrentielle: il croit que l'initiative individuelle, l'entreprise privée, la liberté, le libre-échange permettront à chacun de trouver des moyens de satisfaire ses propres besoins. Le travail et le capital étant à la base de toute activité économique, le capitaliste croit qu'il faut donner la primauté au capital et que cela engendrera l'effort et obligera au travail. La concurrence devient un stimulant essentiel à la circulation des biens: chacun doit faire son effort pour "gagner sa vie" et acquérir les capitaux nécessaires à sa sécurité. Dans une société capitaliste, le capital représente le pouvoir; en le possédant, chacun s'assure l'appropriation des biens nécessaires à son existence, à son bien-être et à l'établissement de sa sécurité. C'est d'abord le capital qui compte.

Le socialisme et le communisme réagissent contre cette société capitaliste qui, selon eux, crée des écarts injustes entre les possédants du capital et les autres. Pour eux, la course à l'appropriation des biens est inégale puisque tous ne sont pas rangés à la même ligne de départ. Chacun n'a pas le même talent, les mêmes qualités, la même hérédité. Il en résulte que la concurrence libre devient injuste. Selon eux, il faudrait subordonner les intérêts de l'individu à ceux de l'État ou, en effet, confier à l'État la responsabilité de partager tous les biens de façon égale entre les hommes. Après avoir assuré la satisfaction des besoins vitaux pour l'effort collectif, la satisfaction des besoins secondaires doit aussi se faire à la mesure des biens qui demeurent disponibles. Chacun ne travaille plus à la satisfaction de son propre besoin mais à la satisfaction des besoins collectifs. Les règles de droit d'une telle société reflèteront ses principes: l'entreprise socialiste ou communiste n'aura pas d'existence propre: elle sera plutôt un centre d'activités opérant en fonction d'un État souverain ou encore d'un système économique implanté par l'État. L'État devient alors le seul véritable entrepreneur.

Le fondement idéologique du coopérativisme

En général, on apprécie la liberté et la possibilité de développer son initiative personnelle dans les entreprises dont on peut exercer le contrôle. On admet également que le succès est un moteur qui engendre l'activité, entraîne l'effort, apporte des raisons de vivre, autant de valeurs qu'on retrouve dans le système capitaliste.

Par contre, l'homme rejette la concurrence inégale, la toute-puissance du possédant, la force du capital. Il en résulte finalement que la liberté et la dignité humaine de plusieurs sont brimées.

L'homme apprécie aussi le respect que porte le socialisme au principe de l'égalité des hommes, à celui de l'homme social agissant dans et pour la collectivité et finalement à l'idée du partage en fonction de l'individu et non du capital.

Le coopérateur cherche donc à ériger un système qui fait siennes les valeurs du capitalisme et du socialisme et qui en rejette les abus ou les défauts. Il reconnaît l'homme comme fin de son système mais l'homme total, en tant que corps et esprit. Il devra donc chercher à satisfaire les besoins matériels et les besoins intellectuels et s'assurera que tous sont gagnants.

Dans la poursuite de la satisfaction des besoins matériels, il devra :

1. Prendre les biens accessibles en élaborant des systèmes d'échange au meilleur coût possible;
2. Assurer la qualité et l'utilité des biens en impliquant directement l'usager dans la décision et en éliminant les conflits d'intérêt entre producteur et consommateur.

Dans la poursuite de la satisfaction des besoins intellectuels, il devra :

1. Respecter la liberté de chacun en permettant l'adhésion volontaire et en ne limitant pas le nombre des membres d'une entreprise coopérative.
2. Permettre de l'initiative personnelle en conservant le caractère privé des coopératives et en permettant la participation de tous.
3. Maintenir la motivation en instituant des entreprises démocratiques où chacun peut s'impliquer et oeuvrer dans le sens de la réussite.
4. Rendre possible les accomplissements en encourageant le succès des entreprises qui sont propriété de chacun et en permettant l'inter-coopération en vue de l'instauration de l'économie coopérative.
5. Reconnaître l'état social de l'homme en reconnaissant l'égalité des hommes et le droit de s'associer.

Voici une illustration qui indique clairement la différence entre les objectifs d'une entreprise capitaliste et d'une entreprise coopérative:

ENTREPRISE

Capitaliste

1. Fondé dans le but de faire des profits.
2. En faveur des actionnaires seulement.
3. Au moyen du commerce des biens et des services au plus haut prix possible.
4. En traitant avec une clientèle étrangère à l'entreprise.

Coopérative

1. Fondé dans le but de fournir des biens et des services utiles.
2. En faveur du plus grand nombre possible de personnes.
3. Au meilleur prix possible pour ses membres.
4. En faveur de membres qui sont propriétaires de l'entreprise.

Conclusion

Le philosophe, Bertrand Russell, à l'âge de 90 ans, nous a laissé un conseil dont il faudra toujours se souvenir, "Coopérer, l'homme doit coopérer, sinon, il devra périr". Avec les moyens de communication que l'homme a établi pour lui-même, avec un monde qui devient de plus en plus petit à tous les jours, avec le nombre grandissant de guerres où tous ces hommes s'entre-tuent continuellement et avec les moyens de s'anéantir complètement que l'homme s'est donnés avec ses machines nucléaires, n'est-il pas temps que nous commencions tous à regarder autour de nous et à penser à nous entraider afin de nous donner les ressources nécessaires à notre propre survie.

Alors, pourquoi dépendre sur ces immenses projets d'intervention gouvernementale pour une relance économique lorsque, en effet, il créeront seulement des distortions incroyables à la demande et au marché qui existent présentement. Le tout serait à recommencer dans cinq, dans huit, ou dans dix ans et, à ce moment, avec de nouvelles proportions encore plus gigantesques que celles que nous subissons présentement.

Le moyen de développement économique qui devra être privilégié par les Francophones hors Québec et par tous les autres canadiens devra être celui du développement local et régional à même un développement communautaire sain qui valorisera le plus grand nombre possible de membres de la collectivité. La coopération nous servira beaucoup plus comme solution permanente à nos problèmes de développement économique que toutes les interventions des instances gouvernementales et des investissements disproportionnés qui y seront rattachés.

Le développement économique, c'est notre affaire; alors commençons par nous parler, commençons à parler de projets et commençons à agir. La seule chose qui est pire que l'imperfection dans notre système c'est l'inaction.

M. ROGER FRENETTE
LE DÉFI DES ANNÉES '80:
L'IMPLICATION DE LA COMMUNAUTÉ DANS
SA CAISSE POPULAIRE,
L'ÉLÉMENT ESSENTIEL À SON DÉVELOPPEMENT

Bonjour Mesdames, Bonjour Messieurs,

Il me fait extrêmement plaisir d'être avec vous aujourd'hui afin de discuter de développement économique et de caisses populaires. Vous avez sans doute deviné que c'est un sujet qui me passionne beaucoup.

Permettez-moi, pour commencer, de vous citer un passage tiré du rapport du comité économique de la Fédération des Francophones hors Québec: "Un espace économique à inventer". Ce paragraphe traite de l'objectif coopératif.

Selon le rapport du comité économique de la F.F.H.Q.,

"La philosophie coopérative prône le développement harmonieux dans lequel le bien-être de l'individu, de sa communauté et de la collectivité est la préoccupation principale. Des individus s'associent pour combler un besoin et non pas pour réaliser un profit".

Les caisses n'échappent pas à cette règle, au contraire. En tant qu'institution coopérative financière, les caisses sont appelées à assumer une double responsabilité. Elles doivent être des institutions financières efficaces et jouer un rôle social, assurer une présence active dans leur communauté.

L'implication des caisses dans leur communauté, voilà une expression qui ne date pas d'aujourd'hui. Depuis leur début, les caisses ont été des éléments dominants dans le développement économique, culturel et social dans plusieurs des communautés francophones hors Québec.

Certes, c'était beaucoup plus facile pour les caisses il y a plusieurs années. À cette époque, il y avait l'église, l'école et la caisse populaire. Les Francophones se faisaient un devoir d'être membres d'une caisse. C'était leur caisse. L'implication sociale de la caisse se réalisait beaucoup plus facilement: la participation et la collaboration des membres étaient instantanées. Puis sont arrivées les années plus difficiles: montée de l'inflation, crise économique, taux d'intérêts élevés. Parallèlement à ces faits, il y eut le déplacement des populations des régions au profit des grands centres urbains. Cela a amené un changement dans l'échelle des valeurs: l'attachement aux institutions, la fidélité aux traditions se sont tour à tour effacés.

Nos gens de caisses ont été très préoccupés par des problèmes d'efficacité financière, de rentabilité, de réduction de marges d'opération. Malgré tout, et contrairement à ce qu'en pensent certaines personnes, les caisses s'impliquent encore aujourd'hui dans leur communauté. Seulement, et je l'avoue sincèrement, ce n'est pas suffisant! Pourquoi? Il serait facile d'accuser ici les gens de caisses; les administrateurs, les directeurs, les employés. Tel n'est pas mon but même si nous en sommes responsables en partie. Je désire vous faire part d'une autre explication possible: le désintéressement de la communauté.

Nous touchons ici au point principal de l'exposé. Le défi des années '80, c'est la participation des communautés à leur caisse populaire, à leur coopérative. L'intégration des caisses et des communautés francophones ne se réalisera parfaitement que si nos communautés en prennent elles-mêmes l'initiative. Le défi que nous avons à relever, c'est de nous impliquer. Si le "laisser-aller" qui existe présentement dans nos communautés francophones ne fait pas place à une action immédiate et concrète, ne pensons pas à contrôler le développement économique.

Depuis quelque temps nous constatons dans nos caisses populaires une indifférence totale des membres et de la collectivité en général. Il y a quarante (40) ans, les assemblées annuelles de caisses attiraient cinquante (50), soixante (60), cent (100) personnes. Aujourd'hui ce nombre est à peu près le même avec cette différence: les cent (100) et deux cents (200) sociétaires que comptaient ces caisses sont rendus maintenant mille (1,000), deux milles (2,000) et cinq milles

(5,000). Où est l'intérêt? Où est la participation des membres? Est-ce que les actionnaires d'une compagnie quelconque agissent de la même façon?

Les gens n'interrogent même pas leurs dirigeants sur les performances de la caisse. Nous sommes devenus des propriétaires négligents.

En tant que directeur général de la Fédération des caisses populaires de l'Ontario Inc., j'entends régulièrement des remarques très négatives, parfois méchantes, au sujet des caisses populaires: "ce sont toujours les mêmes personnes au conseil d'administration", "la caisse n'a pas fait telle chose" ou encore "la caisse ne s'adapte pas assez vite à nos besoins modernes", "la caisse n'est plus innovatrice" etc. . . .

Pour critiquer, il n'y a pas de problème. Tout le monde se donne la main. Mais, y en a-t-il qui passe à l'action? Quelles sont les personnes ou organismes qui font des revendications précises et concrètes à leur caisse? Ceux qui affirment que les conseils d'administration des caisses sont devenus des clubs d'âge d'or ont-ils posé leur candidature et tenté de s'y faire élire?

On critique beaucoup mais on agit peu. Pourtant, la caisse, c'est la propriété de chacun et collectivement de la communauté. À mon avis, les caisses populaires constituent un excellent outil de développement économique pour les communautés francophones hors Québec. L'outil existe, il ne s'agit pas d'en créer d'autres mais plutôt de l'utiliser au maximum.

Pourquoi? Premièrement, à cause de leur structure. Représentative de leur communauté, les caisses n'ont d'autres raisons d'être que de répondre adéquatement à ses besoins.

Également, les caisses ne s'anglicisent pas en grossissant comme les entreprises privées. Ce secteur nous démontre tout de même de très belles réussites de Francophones qui ont pu se construire pratiquement des empires. Par contre, il se sont sentis obligés de s'angliciser: pas nécessairement eux, mais la structure de leur compagnie, par exemple!

Comment les caisses peuvent-elles être des instruments servant les Francophones dans leur développement économique? C'est là qu'entre en jeu la responsabilité de chacun d'entre nous en tant que membre d'une communauté francophone.

Les caisses ont accompli des choses extraordinaires et pourraient faire encore beaucoup plus. Donnez-leur des mandats spécifiques à réaliser et accordez-leur des outils pour le faire. Vous voulez que votre caisse participe au financement d'une coopérative d'habitation, dites-le lui. Vous désirez qu'elle accorde des prêts aux PME francophones, demandez-le lui. Vous voulez qu'elle accorde du financement lors de la fondation de nouvelles coopératives, exigez-le. Mais attention, si vous exigez des choses de votre caisse, et vous êtes parfaitement en droit de le faire, n'oubliez pas qu'en retour, vous avez vous aussi des obligations envers votre caisse. Vous devez la supporter si vous voulez qu'elle en fasse autant.

Il est essentiel qu'aujourd'hui, les communautés francophones passent à l'action et exigent beaucoup de leur caisse tout en l'appuyant.

C'est simple: impliquez-vous dans votre caisse. Voilà le défi des communautés francophones pour les années '80. C'est de s'intégrer à leur caisse, à leur coopérative par une participation active et dynamique. Ne la regardez pas comme une institution financière comme les autres, mais plutôt comme un instrument, un outil. À partir du moment où les communautés francophones comprendront et assumeront ce rôle, il n'y a aucun doute que nous serons sur la bonne voie.

Ne perdons pas de vue que la caisse appartient à ses membres. Si elle démontre des performances financières exceptionnelles, ce sera la communauté qui en profitera.

S'il faut que vous vous fassiez élire au conseil d'administration, faites-le. Je l'ai mentionné plus tôt, c'est facile: amenez quelques amis et le tour est joué.

À cause de sa philosophie coopérative, de son caractère démocratique, de son appartenance à sa communauté et de son autonomie locale, votre caisse populaire pourrait être l'outil qui sonnera l'éveil économique de votre région.

Le centre de décisions d'une caisse populaire ne va pas plus loin que la communauté qu'elle dessert. N'est-ce pas là ce que nous recherchons: le contrôle de notre vie économique?

L'un de nos problèmes en tant que Francophones c'est souvent la dispersion, le dédoublement des efforts et des énergies, notre manque de concertation, d'unité. En tant que groupe minoritaire, il me semble que nous ne pouvons plus nous permettre cela.

Nous devons nous regrouper socialement, culturellement et financièrement. Travailler autour d'objectifs collectifs communs. Nous en sommes rendus à un point où il faut faire un choix, passer à l'action.

Je me permets, en terminant, de vous rappeler quelques idées tirées du livre "Un espace économique à inventer" où il est clairement indiqué que les communautés francophones se doivent d'agir, d'être dynamiques. N'allons pas croire que des "missionnaires" viendront s'occuper du développement économique chez-nous.

Ce développement ne peut se réaliser que par l'initiative des communautés francophones.

Nous vous offrons la formule coopérative. N'avons-nous pas tout à gagner et peu à perdre en l'essayant.

Il ne faut pas perdre de vue que le contrôle de notre vie économique est la plus sûre garantie de la survie et de l'épanouissement de notre identité culturelle.

Merci beaucoup de votre attention.

M. MAURICE THERRIEN

On m'a demandé de participer à l'atelier qui traite du défi des Coopératives et des Caisses Populaires pour les années 80 et des possibilités de leur plus grande intégration dans le milieu. Il n'y a aucun doute que ce défi existe, surtout lorsqu'on compare la décennie actuelle à celle des années 70. Sous de nombreux aspects, les années 70 étaient des années de croissance. Nous n'avions surtout pas trop à nous inquiéter de la question de rentabilité. Aujourd'hui, la rentabilité nous préoccupe tous du fait que la conjoncture économique est extrêmement difficile; la technologie change rapidement et on fait face à une concurrence beaucoup plus poussée. De plus, la population est à la fois plus indépendante et moins loyale qu'elle ne l'était auparavant. Pour plusieurs, les Coopératives ou les Caisses Populaires ne sont pas différentes des autres institutions. Que doit-on leur dire? Il faut donc se poser des questions sur notre avenir, notre raison d'être. Cette raison d'être était précise dans les années 30 mais elle est beaucoup plus difficile à définir aujourd'hui. Je tenterai d'approfondir ce point un peu plus. Comme de raison, mes commentaires seront basés sur mes connaissances manitobaines, plus particulièrement au niveau des Caisses Populaires du Manitoba, mais je crois néanmoins que la plupart des points soulevés pourront s'appliquer à plusieurs autres régions du pays.

Un besoin réel s'était fait sentir à l'époque où les Caisses Populaires et les Coopératives ont été fondées au Manitoba dans les années 30. Il était difficile d'obtenir du crédit et il existait peu d'institutions financières dans les centres ruraux en particulier. De plus, ce fut chose facile que de regrouper les forces francophones étant donné une population homogène. La formule coopérative était donc un bon moyen pour les Francophones de se prévaloir de services financiers. Depuis, les choses ont changé énormément. Les services financiers sont disponibles partout, ils sont variés, la concurrence est forte et la population francophone plutôt éparpillée. Dans notre cas, l'arrivée des Anglophones dans nos villages francophones a eu pour résultat d'angliciser nos villages. Les Francophones qui se sont installés dans le milieu urbain se sont établis un peu partout. On se pose maintenant des questions sur notre avenir, notre raison d'être. D'ailleurs, ces questions se posent dans d'autres secteurs du mouvement coopératif autant francophone qu'anglophone.

Quel est donc notre défi! Notre défi est de survivre économiquement en français sous la formule coopérative en tenant compte des besoins des sociétaires de notre milieu. Il y en a d'autres encore bien sûr, mais celui-ci est le plus important. Ce qui veut dire que lorsque l'on parlera d'argent, on aura aussi à parler de langue. De là viendra probablement notre force, un point de ralliement, notre raison d'être, notre sens d'appartenance.

Dans ce but, au Manitoba, on a commencé par se définir pour se donner une orientation, et nous nous définissons ainsi: un organisme financier coopératif dont les avoirs seront gérés, administrés et contrôlés par les Francophones. Il faut se donner une orientation, une identité, avant d'essayer de s'intégrer d'une façon plus efficace dans la communauté. Pour les Coopératives du secteur non-financier, elles se voient en grande majorité intégrées à de grandes coopératives provinciales. Elles sont donc amalgamées à ces organismes et leur implication au niveau communautaire devient moins importante. Les décisions ont pour but d'améliorer l'efficacité et de rationaliser les opérations. Bien sûr, elles rendent de grands services à leur entourage immédiat, tels la création d'emplois, etc., mais le contrôle peut se perdre beaucoup plus facilement. Selon cette formule, il serait à craindre que l'autonomie locale ne s'effrite ou même ne disparaisse. Il est donc nécessaire que les Coopératives trouvent une formule qui permettra de rationaliser les opérations, de centraliser certains services, mais également de retenir l'autonomie locale dans la mesure du possible.

Toute réflexion faite, je crois qu'il est quand même possible de survivre au niveau économique malgré toutes les contraintes apparentes. Si les coopératives se dotent des compétences nécessaires à une bonne administration, se créent une base d'équité adéquate sous forme de capital social ou de réserves, si elles répondent aux besoins de leurs membres, créent une ambiance où le membre se sent chez-lui, et que les membres sont impliqués dans l'orientation de leur organisme, le défi pourra être relevé en dépit de la concurrence et des changements technologiques. D'abord, l'organisme doit établir sa crédibilité de façon à attirer la confiance de ses participants et attirer de nouveaux participants. Il doit voir à ce que ses membres aient une participation financière afin d'assurer une base d'équité solide pour faire face aux fluctuations. Il doit bien former ses dirigeants et sa gérance. De là viendront les leaders et le succès de l'organisme en découlera. Les gens du milieu voudront faire partie d'un organisme qui va de l'avant. Le résultat auquel on peut s'attendre est que la coopérative sera automatiquement intégrée au milieu parce que les gens qui y participent seront du milieu et en grande partie des leaders de la communauté. On peut satisfaire aux autres besoins socio-économiques des sociétaires en organisant des ateliers sur le budget familial, des mini-cours pour les fermiers ou les commerçants. En d'autres mots, créer un intérêt et une implication plus marquée auprès des membres. Aux assemblées annuelles, on peut dialoguer sur l'avenir et sur le passé, c'est-à-dire: donner l'occasion aux gens de parler des orientations souhaitées pour les années à venir. Par exemple, le changement technologique de la carte plastique ou des ordinateurs, parler de rationalisation et centralisation si ceci s'avère nécessaire. Les consommateurs doivent comprendre ce que ces changements peuvent vouloir dire pour eux, en tant que sociétaires. Il y a aussi les projets entrepris dernièrement tel que Co-Enerco. Les sociétaires pourront dorénavant se procurer des actions par l'entremise de coopératives et ce sera une façon de plus de les impliquer au mouvement. D'ailleurs, le gouvernement canadien reconnaît que la base coopérative est un bon moyen d'impliquer les gens aux projets énergétiques et il est prêt à y mettre des fonds.

Une clientèle qui nous échappe en partie est celle des sociétés francophones. Trop souvent, ces sociétés ne se donnent pas la peine de faire leurs transactions financières auprès de nos institutions même quand l'organisme local peut leur rendre d'aussi bons services que les concurrents. Ce domaine pourrait être amélioré et doit être exploité plus sérieusement.

J'aimerais aussi toucher brièvement à un domaine qui est souvent mal compris par les sociétaires. Lorsqu'une demande d'emprunt est faite pour un projet quelconque, on pense souvent que la Caisse Populaire devrait le financer entièrement sans que l'emprunteur y mette du sien. On doit reconnaître que la Caisse Populaire est un organisme financier qui doit sauvegarder l'intérêt de ses dépositaires. C'est donc à l'emprunteur de mettre du capital de risque dans l'entreprise et non pas à la Caisse Populaire de le faire. L'engagement doit venir de l'emprunteur.

Pour le financement de projets utiles et d'envergure, rien n'empêche deux ou trois Caisses Populaires de financer un projet conjointement. C'est ce qu'on appelle la syndicalisation. C'est une autre façon de mieux répondre aux besoins du milieu.

Il n'existe aucune magie à l'intégration de la coopérative au sein du milieu économique. Il faut tout simplement que les organismes coopératifs se définissent, se fassent mieux connaître et réhaussent leur niveau de crédibilité. L'entreprise coopérative doit présenter un bilan financier positif avec suffisamment d'équité de ses membres pour assurer la viabilité et doit aussi démontrer une gérance saine qui inspire la confiance de la communauté. À partir de ce moment-là, les

gens adhèrent à la coopérative et l'intégration à la communauté se fait automatiquement. De plus, les coopératives francophones ont un atout en particulier qui est celui de la langue française. Cela deviendra peut-être le point majeur de ralliement. N'oublions surtout pas la clientèle de l'immersion qui sera très importante pour nous dans les années à venir. Ces gens-là sont sympathiques à notre langue et pourront être intégrés à notre milieu de façon à pouvoir donner plus d'impact à notre force économique. La force économique nous donnera ensuite plus de force politique et contribuera à notre épanouissement.

En conclusion, j'ose espérer que ces quelques remarques vous permettront de réfléchir sur l'épanouissement coopératif et sur son intégration au développement socio-économique de votre milieu.

COMPTE-RENDU DES DISCUSSIONS EN ATELIERS

THÈME II:

LES COOPÉRATIVES ET LES CAISSES POPULAIRES

Les participants de ce thème s'accordent pour dire que les Caisses populaires et les coopératives constituent des outils fondamentaux pour assurer aux Francophones hors Québec un développement économique qui s'harmonise avec leur spécificité linguistique et culturelle. Toutefois, les défis auxquels sont confrontées les Caisses populaires et les coopératives restent nombreux.

Les problèmes de la relève, de la participation active des sociétaires aux institutions coopératives, de l'éducation populaire, de la formation en ce qui touche le secteur du prêt commercial, du cadre légal à l'intérieur duquel doivent se développer les Caisses populaires, de la conjoncture économique actuelle, de la nécessité pour les caisses de devenir encore plus efficaces et plus concurrentielles, ont été abordés à l'intérieur des ateliers.

Dans la conjoncture économique actuelle, les Caisses populaires doivent chercher à assurer leur rentabilité tout en maintenant un certain équilibre avec l'oeuvre sociale et communautaire qui a présidé à l'édification du mouvement coopératif.

Étant donné que la coopération demeure une dimension essentielle dans la vie économique des Francophones hors Québec, un certain nombre de besoins fondamentaux devront être comblés et ont été identifiés par les participants, pour assurer et maintenir le rayonnement et le dynamisme du mouvement coopératif. Ces besoins sont au nombre de quatre (4).

Il est clair qu'à l'intérieur du système scolaire l'on devra chercher à sensibiliser davantage les étudiants des niveaux secondaire, collégial et universitaire aux fondements de la coopération, aux modalités de fonctionnement de l'entreprise coopérative et à son rapport à la communauté. À l'intérieur des programmes d'enseignement de l'économie, il y a lieu d'insérer un volet qui touche le secteur de la coopération et de développer, en particulier au niveau universitaire, des programmes qui touchent la coopération de façon à former de bons gestionnaires.

Un autre défi pour les Caisses populaires consiste à s'assurer qu'elles se maintiendront à la fine pointe du progrès, tout particulièrement en ce qui concerne le développement de l'informatique, de façon à demeurer concurrentielles.

Les Caisses devront voir à développer des compétences au niveau du prêt commercial de façon à minimiser les risques. Les fédérations devront donner le leadership et le "know how" aux Caisses populaires locales. D'où la nécessité, pour les fédérations de se doter de spécialistes capables de former le personnel des Caisses populaires de façon à ce qu'il puisse acquérir les notions nécessaires pour bien opérer dans le domaine commercial. Les Caisses devraient également se doter de mécanismes leur permettant d'assurer le suivi des entreprises auxquelles elles ont prêté.

Enfin, le mouvement coopératif est confronté au dilemme du maintien du statut francophone des caisses et des institutions coopératives. Il devra assumer le défi de survivre économiquement tout en tenant compte de sa vocation francophone et des besoins des sociétaires francophones.

THÈME III

L'ENTREPRISE

Président:

M. Gaston Demers, actionnaire-courtier,
Pitfield, MacKay, Ross,
Sudbury (Ontario)

Animateur:

M. Donald Foidart, vice-président,
CERECO Inc.,
St-Vital (Manitoba)

Les petites et moyennes entreprises francophones font face aux mêmes difficultés et sont soumises aux mêmes règles économiques que toutes les autres entreprises au pays. Raison de plus, face à leur particularité linguistique, d'étudier de près les ressources existantes à exploiter et les mécanismes à mettre sur pied pour qu'elles jouent un rôle plus dynamique au sein de leur communauté.

9h00 à 10h30 ATELIER A

LA GESTION DE LA P.M.E., DÉVELOPPEMENT DE L'ENTREPRENEURSHIP

Les petites et moyennes entreprises ont besoin de partager entre elles leurs expériences. Plusieurs de ces entreprises ne connaissent pas les différents programmes ou moyens pour améliorer leur gestion et leur productivité. L'atelier aidera les participants(es) à prendre connaissance de l'importance d'une bonne gestion dans la réussite d'une P.M.E.

PERSONNES-RESSOURCES:

M. Charles Arsenault, propriétaire,
Éditions Champlain Ltée,
Toronto (Ontario)

M. Gaston Plourde, directeur général,
Entraide P.M.E. Inc.,
Québec (Québec)

10h45 à 12h15 ATELIER B

LES ASSOCIATIONS DE GENS D'AFFAIRES EXISTANTES ET POSSIBLES

Les gens d'affaires en milieux francophones hors Québec commencent à se regrouper ensemble afin d'améliorer leur impact sur l'économie. Les associations de gens d'affaires ou les conseils économiques sont des types possibles de regroupement. D'autres formules pourront être examinées lors de cet atelier. Les participants(es) se pencheront sur l'efficacité de tels regroupements selon la situation particulière qui existe dans leur province.

PERSONNES-RESSOURCES:

M. Alphée Michaud, conseiller économique,
Conseil des premiers ministres des provinces des maritimes,
Caraquet (Nouveau-Brunswick)

M. Dollard Landry, directeur général,
Conseil économique acadien du Nouveau-Brunswick,
Moncton (Nouveau-Brunswick)

14h00 à 15h30 ATELIER C

LE MONDE DES AFFAIRES ET LES TYPES DE FINANCEMENT DISPONIBLES

Les petites et moyennes entreprises connaissent insuffisamment les diverses sources de financement disponibles. Comment peut-on améliorer la diffusion de cette information auprès des entreprises francophones hors Québec? On cherchera également à mieux renseigner les personnes présentes sur les façons de présenter leurs demandes de financement auprès des institutions privées et gouvernementales. Les participants(es) pourront s'interroger sur la flexibilité ou l'inflexibilité des sources de financement compte tenu des disparités régionales.

PERSONNES-RESSOURCES:

M. Jean-Pierre Gosselin, gérant régional,
Banque Nationale,
Ottawa (Ontario)

M. Gilles Hanfield, vice-président exécutif,
Crédit industriel,
Confédération des caisses populaires,
Montréal (Québec)

M. Normand Lévesque,
Ministère d'État à la petite entreprise,
Ottawa (Ontario)

M. ALPHÉE MICHAUD
LES ASSOCIATIONS DE GENS
D'AFFAIRES EXISTANTES ET POSSIBLES

Chers amis;

Tenter de démontrer la nécessité des associations ou regroupements, ça me semble un peu futile, puisque votre seule présence ici même démontre mieux que tout votre croyance en ceux-ci. Aussi, j'aimerais tout simplement vous livrer mes impressions personnelles à titre de collègue, principalement quant à la nécessité et aux buts visés par les regroupements.

Pour terminer, je vous entretiendrai des qualités à rechercher au sein d'une organisation afin d'assurer son efficacité avec quelques exemples à l'appui.

Je sais, tous sont déjà convaincus de la nécessité de l'association à deux . . . et bien plus, du plaisir qu'on peut en retirer . . . je parle ici bien entendu du couple époux et épouse. Faute d'être toujours souhaitable, c'est une association certes *désirable* . . .

On connaît aussi la doctrine philosophique de l'association basée sur la contiguïté et la loi de l'association en algèbre.

Qui plus est, dans un contexte historique, on peut retracer la marche et le progrès des hommes et des femmes à travers les temps en faisant un parallèle avec leurs associations, leurs regroupements et leurs alliances. À titre d'exemple, les Égyptiens, les Grecs et puis, tout près de nous, les Japonais sont sortis du Moyen-Âge, au 19^e siècle, après s'être ouverts à l'Occident.

Sur une base strictement économique, les compagnies et les coopératives toutes dernières nées et pleines de promesses reposent sur le principe de l'association, sur la multitude de leurs membres. De toute façon, le "one man show" n'existe plus en affaires à notre époque! Comment a-t-on pu oublier le caractère de l'homme qui est celui d'un animal grégaire!

Mais revenons sur terre en véritable homme d'affaires pratique et énumérons tout au moins les réalités très simples comme celles reconnaissant qu'il y a bien plus *d'idées dans plusieurs têtes que dans une seule*. Que les associations favorisent les échanges et le civisme; en effet l'homme a tôt appris qu'il voulait commercer. Le commerce, c'est bien connu, diminue les différences et accentue les ressemblances, il tend à rendre l'homme plus pacifique et plus cultivé. Messieurs Campeau et Desmarais ont très tôt appris la nécessité des bonnes relations à tous les niveaux pour faire de bonnes affaires. Monsieur Desmarais aurait sûrement beaucoup à nous apprendre sur la façon d'approcher les soeurs (grises) . . . il devait s'y connaître, un peu au moins, en psychologie et en bonnes oeuvres . . .

Monsieur Campeau, quant à lui, est un grand ami de Monsieur Desmarais et de M. Pierre Elliot Trudeau . . . tout ceci pour évoquer la valeur des relations publiques et des contacts. Serait-ce vrai que le succès dépend de "qui" l'on connaît et non pas de ce qu'on connaît?

Évidemment les associations permettent d'échanger des idées, d'en susciter des nouvelles, de découvrir d'autres manières de fonctionner et d'autres trucs. Elles permettent aussi d'entrevoir des horizons nouveaux et d'élaborer de nouveaux projets.

Aussi, il va de soi que ces regroupements améliorent nos connaissances et notre perspective des affaires et de l'économie en général. Il va sans dire que les échanges et les amis qu'on se fait par les mêmes occasions nous rendent plus sociables, qualité essentielle pour l'échange et le commerce quoi! Aussi tout ceci nous motive et nous stimule. Enfin ça rend la vie tellement plus agréable.

Avant de terminer ce chapitre j'aimerais mentionner un aspect important de l'association, soit celui d'un moyen de pression et de lobbying auprès des instances concernées. Généralement plus on est nombreux et mieux on sait passer notre message, meilleurs seront les résultats.

Les buts visés

En un sens, c'est un peu tout ce que je viens de vous dire plus haut, l'échange d'idées, la source d'information, le lobbying et ses trucs, les relations publiques et la publicité concomitante ainsi que l'éducation des nôtres dans le sens large du mot. Ici, je pense entre autres au catholicisme et à notre culture qui associent l'homme d'affaires au riche pour qui il est plus difficile de pénétrer dans le royaume des cieus qu'il l'est pour un chameau de passer dans le chas d'une aiguille. On se retrouve ainsi avec beaucoup de gens nobles, beaux et honnêtes dans les professions libérales et des restants très louches dans les affaires. On est gêné de parler d'économie et de "piastres" car, ce faisant, on s'associe aux yeux du peuple, aux exploitants sans morale et sans scrupule. Je parle ici en connaissance de cause ayant déjà connu la noblesse — j'ai pratiqué la médecine quelques années — mais maintenant je le sens trop bien, je ne suis qu'un homme d'affaires sans idéal.

Une chose est certaine, on n'a pas de tradition en affaires, on représente la première génération, par opposition aux professions libérales qui s'exercent chez nous habituellement de père en fils, car on en est fier.

N'ayant pas de tradition et trop peu de personnes intéressées et qualifiées, nous manquons énormément de compétences.

Voici quelques-unes des raisons pour lesquelles nous devrions instituer un programme d'information et d'éducation visant à atteindre les adultes aussi bien que les écoliers afin d'établir une plus juste notion des affaires et, par voie de conséquence, cette continuité qui fait tellement défaut chez nous.

Et finalement un mot sur les qualités à rechercher au sein d'une organisation avec quelques modèles types:

Je pense bien qu'on doit en général joindre un organisme bien établi qui a de l'expérience susceptible d'attirer des personnes ressources et capable de stimuler les échanges et l'émergence de nouvelles idées. Il faudra aussi être bien structuré, posséder un personnel cadre dévoué, connaissant et ayant le sens de l'organisation; il doit aussi être en mesure d'établir des contacts et des échanges avec les dirigeants aussi bien qu'avec les gens en général par l'entremise des médias ou autrement. Il faudra enfin que le tout repose sur une base solide, soit un nombre important de membres représentatifs. En somme, l'efficacité d'une bonne organisation est en fonction de ses membres et de sa structure.

Ceci dit, je recommanderais aux hommes d'affaires de devenir membres de l'association locale d'abord et de toute nécessité, ensuite régionale puis enfin nationale, si possible.

À titre d'exemple, tous connaissent les Chambres de Commerce. Celles-ci jouent un rôle assez important à l'heure actuelle, elles ont une base très impressionnante, mais elles représentent mal nos intérêts au niveau national.

L'Association des Manufacturiers canadiens me semble intéressante, de même que l'Association de la petite entreprise, mais ces deux dernières ont un champ d'action très restreint. Enfin en Acadie on vient tout juste de former le Conseil Économique du Nouveau-Brunswick, qui s'est adjoint les services d'un économiste et d'une secrétaire. Il est certainement très près de nous et je crois donc qu'il saura rendre de grands services.

Et voilà, très brièvement, en espérant que ces associations ou regroupements nous conduiront non seulement aux échanges d'idées, mais surtout au désir de nous entraider pour édifier tous ensemble une société meilleure répondant aux aspirations des nôtres. Le jour où

nous aurons compris ce principe fondamental qui consiste à nous regrouper, à nous unir et à nous entraider, on viendra frapper à nos portes et nous, nous contrôlerons enfin notre destinée économique.

M. DOLLARD LANDRY
LES ASSOCIATIONS DE GENS D'AFFAIRES
EXISTANTES ET POSSIBLES

TYPES D'ASSOCIATIONS

Il existe toute une gamme d'associations de gens d'affaires. Ces associations se différencient soit par leurs caractéristiques spatiales, (c'est-à-dire, elles sont locales, régionales, provinciales ou nationales), ou soit par les objectifs poursuivis.

DÉFINIR SES BESOINS

Tout groupe de gens d'affaires qui désire se former une association doit d'abord établir clairement la nature de l'association à former, le territoire à couvrir et les objectifs primaires et secondaires à atteindre.

Par exemple, si on désire offrir des services spécifiques dans le secteur industriel, dans une région donnée, l'outil serait une Commission industrielle régionale. Si l'on désire un regroupement local qui s'intéresse à l'économie en général d'une localité, l'outil serait soit une association locale, ou une Chambre de Commerce. Si le service à offrir est spécifique en terme d'action, exemple: le marketing, alors on peut penser à une association du genre "Atlantic Canada Plus". Si le service requis se rattache à un secteur spécifique, il faut penser à une association de secteur. exemple: Fédération agricole.

UN CONSEIL ÉCONOMIQUE

L'objectif d'un conseil économique est normalement de regrouper des gens de tous les secteurs s'intéressant au développement économique, afin de favoriser par divers moyens ce développement. Il est possible de nommer des représentants de divers secteurs, comme le fait le Conseil Économique du Canada, et sans avoir un membership à la base. Il est également possible que ce Conseil Économique soit formé à partir de membres, comme c'est le cas pour APEC et le Conseil Économique du N.-B. Inc.

Le Conseil Économique du N.-B. Inc. est donc une association incorporée au N.-B. regroupant les hommes et femmes d'affaires et personnes intéressées aux affaires de la communauté francophone du N.-B. Son objectif est de promouvoir le développement économique de ses membres et de l'ensemble de la communauté, d'aider les membres à mieux se connaître, d'établir un moyen de communication entre eux, et de contribuer au perfectionnement des ressources humaines.

Le conseil se veut indépendant et apolitique. Parmi ses membres se retrouvent des entreprises de toute grosseur et de différents secteurs de l'économie, des associations à buts non-lucratifs et des individus intéressés aux affaires économiques de la communauté francophone de la province du N.-B.

À partir du membership, le Conseil se donne une structure, c'est-à-dire, un Conseil d'Administration, un exécutif, et se nomme des comités selon les besoins.

SES MOYENS D'ACTION

Il existe normalement plus d'un moyen pour atteindre un objectif. C'est alors au Conseil de choisir ses moyens d'action. Pour le Conseil Économique du N.-B., sept principes furent d'abord définis. Il s'agit de: (1) répondre aux besoins des membres; (2) être toujours positifs; (3) être un agent de communication; (4) devenir le porte-parole de la communauté économique francophone du N.-B.; (5) apprendre à se connaître; (6) promouvoir la fierté d'être du monde des affaires, (7) viser l'indépendance financière du Conseil à moyen terme.

Le Conseil choisit les activités et les services suivants pour atteindre ses objectifs: (a) 12 bulletins par année; (b) séminaires; (c) conférences; (d) diverses rencontres; (e) porte-parole auprès des gouvernements; (f) recherches sur l'économie du N.-B.; (g) sources d'information et de renseignements.

HISTORIQUE

Le Conseil Économique du N.-B. fut fondé en 1979. Jusqu'à tout récemment, il portait le nom de "Conseil Économique Acadien du N.-B." Il est formé de membres qui sont soit des gens d'affaires ou des personnes intéressées et impliquées en affaires. Le recrutement de membres doit en effet recommencer à chaque année, puisque les cotisations se paient sur une base annuelle, et déjà en 1982, 280 ont payé leurs cotisations. Depuis le 1^{er} avril 1981, je suis au Conseil comme directeur général, prêté par le MEER pour une période de trois (3) ans.

LES DÉFIS À RELEVER

Pour que le Conseil Économique du N.-B. se développe, un nombre de défis sont à relever. Il s'agit, entre autres, de (1) *maintenir l'intérêt des membres*: l'intérêt peut être retenu si des services sont rendus aux membres, comme les informations données par le Bulletin, ou l'organisation de colloques, ou des représentations auprès des gouvernements. (2) *Voir au recrutement*: d'abord, il faut voir au renouvellement des cotisations à chaque année, et deuxièmement, trouver des nouveaux membres. (3) *Voir au financement*: il en coûte un minimum de \$100,000 par année pour opérer un secrétariat, payer les salaires, loyers, dépenses de bureau et dépenses pour Bulletins et autres activités. (4) *Éviter les divisions internes*: c'est sans doute le plus grand danger d'une association provinciale à base de membership. Il faut alors éviter de se prononcer sur des questions de natures locales qui pourraient résulter en des déchirements. (5) *Élaborer des positions claires et défendables*: par la recherche et la participation des membres, le Conseil doit obtenir une crédibilité auprès des gouvernements par la qualité de ses positions, et auprès des membres par leur participation.

**GILLES HANDFIELD
LES TYPES DE FINANCEMENT
DISPONIBLES AU MONDE
DES AFFAIRES**

Je remercie la Fédération des Francophones hors Québec de m'avoir invité à participer à cet atelier de travail portant sur la description des principaux types de financement disponibles au monde des affaires.

Je félicite également votre Fédération pour cette initiative car il s'agit là d'un sujet fort important pour les gens d'affaires qui désirent administrer des projets économiques dans leur communauté.

Je vais donc essayer de vous brosser un tableau sommaire des divers modes de financement possibles en laissant pour la discussion toute précision qui pourrait être nécessaire sur un sujet particulier.

Le financement des entreprises

On regroupe généralement en deux grandes catégories les diverses sources de financement des entreprises: les sources internes comprenant les bénéfices réinvestis dans l'entreprise et l'amortissement des immobilisations de même que les sources externes comprenant le crédit fournisseur, les capitaux d'emprunt et la participation à la propriété de l'entreprise sous forme de souscription au capital-actions ou de parts sociales dans le cas des coopératives.

Les capitaux d'emprunt à leur tour se divisent selon l'échéance de l'emprunt: on aura donc les capitaux à court terme (moins d'un an), les capitaux à moyen terme (de un à trois ans), et les capitaux à long terme (plus de trois ans).

Dans cet exposé, j'aimerais vous présenter surtout le financement externe des entreprises sous forme de dettes aussi bien à court terme (dans les banques et les institutions d'épargne et de crédit) qu'à moyen et long terme; considérant la spécificité de CID, je vous présenterai principalement le financement à moyen et long terme de l'entreprise. Nous regarderons surtout quelles sont les sources de tels financements, les outils ou types de financement les plus populaires, les critères d'évaluation du crédit d'un emprunteur, et finalement les garanties exigées par les institutions oeuvrant dans cette sphère spécialisée.

Le financement externe à court terme des entreprises

Les besoins de financement à court terme sont surtout occasionnés par la nécessité de supporter les inventaires de matières premières et de produits finis, les coûts de transformation et les comptes à recevoir. En d'autres termes, c'est parce qu'il y a nécessairement un décalage dans le temps entre le moment où les coûts sont encourus et le moment où une entreprise perçoit le produit de ses ventes qu'il y a nécessité de financement externe couvrant ce laps de temps. Certains besoins très particuliers peuvent aussi imposer le recours aux emprunts à court terme: le financement des exportations, le financement temporaire des projets ou l'attente de subventions.

De tels financements peuvent être obtenus par une entreprise en plaçant en garantie les comptes à recevoir eux-mêmes ou les inventaires. Ces marges de crédit s'obtiennent d'une institution financière par des billets, des transports de créances, un acte de fiducie ou un contrat de vente conditionnelle. En certaines circonstances, l'institution prêteuse exigera une garantie supplémentaire sous forme d'endossement des principaux actionnaires ou de l'assurance-vie. Les termes de remboursement de tels prêts sont fondés sur les mouvements de trésorerie plus que sur la rentabilité à long terme de l'entreprise et sont suffisamment souples pour s'adapter aux besoins saisonniers ou autres de l'entreprise-client. Les actifs mis en garantie sont ordinairement évalués sur la base de la valeur aux livres.

Les sources de fonds à court terme sont très nombreuses et diversifiées. Cependant, les banques à charte occupent de loin le premier rang bien qu'il soit difficile de définir clairement les

parts de marché respectives des divers types d'institutions prêteuses. Les fournisseurs qui consentent des conditions de paiement à leurs clients représentent également une source importante de fonds à court terme. Depuis quelques années, le "factoring" (affacturage) prend de la popularité et certaines P.M.E. ont recours ainsi à la vente de leurs comptes à recevoir dans le but de soulager leur marge de crédit, surtout lorsque l'entreprise est en pleine expansion.

LE FINANCEMENT EXTERNE À MOYEN ET LONG TERME DES ENTREPRISES

Le prêt à terme aux entreprises est un type de financement variant de un à quinze ans: il constitue une alternative intéressante pour une P.M.E. à émission publique d'obligations dont les frais fixes sont souvent trop importants pour que l'entreprise ait accès à ce marché.

A. Nature du financement à terme

L'objectif principal d'un prêt à terme est de financer l'achat, la construction, la rénovation ou l'agrandissement d'immobilisations; l'achat d'équipements ou d'outillages; le refinancement de dettes; l'acquisition d'un concurrent ou l'amélioration du fonds de roulement. Le prêt à terme permet donc de diminuer les pressions sur le fonds de roulement d'une entreprise en répartissant une dette sur une plus grande période.

Ce type de financement est consenti *directement* par une institution financière à une entreprise et comporte des conditions établies à l'avance pour toute la durée du prêt.

B. Outils de financement à terme

Les principales formes de financement à terme sont le nantissement commercial, l'acte de fiducie, l'hypothèque, le contrat de vente conditionnelle et le crédit-bail.

C. Critères d'évaluation du crédit d'une entreprise

I) La direction

Le principal critère qu'un prêteur à terme évalue est la capacité de la direction d'une entreprise, c'est-à-dire les données d'ordre quantitatif et qualitatif sur le personnel de direction et sur les principaux actionnaires. L'administration en place constitue, en fait, l'un des critères les plus importants, car nous devons dissocier et analyser séparément la compétence technique à diriger l'entreprise et la compétence administrative nécessaire à la gestion de l'entreprise. L'oeil critique qu'un prêteur à terme porte sur la qualité de gestion d'une entreprise en fait un véritable partenaire de l'entrepreneur.

II) Le projet et son financement

Le prêteur à terme cherchera ici à avoir une description précise du projet de l'emprunteur, de l'utilisation des fonds empruntés, des méthodes d'évaluation des besoins de financement, etc . . .

III) La capacité de remboursement

L'établissement et la vérification de la capacité d'une entreprise à rencontrer le service de la dette peut sembler, à première vue, un processus relativement simple, mais dans les faits cette activité englobe, entre autres, l'analyse et le contrôle de tous les renseignements financiers, l'application de différents ratios financiers (fonds de roulement, le rapport dette/équité, le rendement du capital investi, etc . . .) qui serviront de points de référence et de comparaison pour évaluer la santé financière de l'entreprise.

En somme, il s'agit pour le prêteur à terme d'avoir une image claire non seulement de la rentabilité passée et présente d'une entreprise, mais aussi d'entrevoir le plus précisément possible ses perspectives d'avenir.

IV) Les garanties matérielles

Une évaluation minutieuse des actifs donnés en garantie dans le but d'en définir une valeur marchande et une valeur de liquidation.

D. Conditions d'un prêt

Tout cet exercice vise à définir le niveau de risque représenté par un emprunteur, le taux d'intérêt qui lui sera demandé et les autres garanties ou clauses restrictives (concernant la disposition d'actifs, le maintien de certains ratios financiers, etc . . .) que le prêteur imposera à l'emprunteur.

Il faut avoir toujours présent à l'esprit que le rôle du financier se distingue de celui de l'investisseur qui doit prendre les risques du propriétaire et profite de la plus-value de son investissement. Pour sa part, le financier ne retirera d'un prêt que le taux d'intérêt convenu à l'origine du prêt, jamais plus.

Si l'élément "confiance" doit toujours être présent dans le financement d'entreprises comme dans toute forme de crédit, il faut toujours pondérer ce facteur par les critères objectifs qui apparaissent dans une étude attentive des états financiers de l'emprunteur.

E. L'administration continue des prêts aux entreprises: une nécessité

La responsabilité du prêteur à terme se situant sur une longue période, parfois jusqu'à 15 ans, il devient obligatoire qu'il mette en place tous les systèmes administratifs requis pour assurer un suivi constant sur les prêts consentis: maintenance des assurances prévues, analyse régulière des états financiers de l'emprunteur, entretien adéquat de la machinerie, perception régulière des remboursements, saisie des garanties si nécessaire, etc . . . sont des exemples concrets d'opérations qui découlent tout naturellement d'un prêt et auxquelles il faut apporter une attention aussi grande que dans la sélection même du prêt.

Le financement des entreprises une spécialité

En terminant, permettez-moi de vous rappeler que le crédit commercial et industriel constitue une spécialité très exigeante qui requiert un personnel compétent et une vigilance de tous les instants ainsi que des sources de capitaux importantes. Les entreprises sont très sensibles aux fluctuations des cycles économiques et en conséquence, leur faire crédit implique le suivi de leurs opérations régulièrement et pendant longtemps après qu'un crédit eut été consenti.

Finalement, rappelons que les institutions financières ne sont que des intermédiaires entre les épargnants et les emprunteurs. Ce ne sont pas les institutions financières qui déterminent les taux d'intérêt mais bien les conditions du marché et les politiques économiques gouvernementales.

Les institutions financières ne tirent pas leurs profits du *niveau* des taux d'intérêt, mais plutôt de l'*écart* entre les taux obtenus des emprunteurs et ceux versés aux épargnants. Au surplus, il faut rappeler que des profits suffisants sont nécessaires à toute institution financière pour obtenir des capitaux permanents qui par effet de levier permettront un volume accru de capitaux à prêter.

Je vous remercie de votre attention.

M. J.N. LÉVESQUE

Il me fait grandement plaisir d'être parmi vous aujourd'hui lors de ce colloque sur l'économie. Laissez-moi d'abord vous féliciter pour une telle initiative qui permet aux principaux intervenants socio-économiques francophones hors Québec d'échanger des idées et de chercher des solutions aux problèmes de la PME, qui doit présentement faire face à une conjoncture économique difficile.

À la fin d'avril, le "Conference Board du Canada", grâce en partie à l'aide financière du secrétariat de la petite entreprise, publiait pour la première fois les résultats provenant d'une enquête auprès de 4,000 petites et moyennes entreprises, en plus des 240 grandes entreprises déjà comprises dans leur échantillonnage. L'étude prédit une sérieuse récession pour les premiers six (6) mois de 1982. Les hommes d'affaires en général, s'attendent à une stagnation dans les ventes, à des profits inférieurs à l'an passé ainsi qu'à un plus haut taux de chômage. Les propriétaires de petites entreprises cependant démontrent un certain optimisme en espérant voir leur volume des ventes s'accroître, leur profit se maintenir, leur personnel augmenter et leurs investissements reprendre.

Cet exemple illustre qu'il peut y avoir des différences viscérales entre la grande entreprise et la PME et que les différents paliers du gouvernement, les institutions financières, les groupes de pression et les académiciens se doivent d'être de plus en plus sensibilisés et se pencher sur les problèmes réels de la PME. Tous ces intervenants, sans oublier le petit homme d'affaires lui-même, se doivent de mettre la main à la pâte et de tenter de trouver ensemble les solutions aux problèmes de rentabilité des PME. Ces multiples problèmes sont internes et externes et nous tenterons d'en identifier les plus importants.

D'abord, examinons ensemble quelques données sur la contribution de la PME à la croissance et à l'expansion économique du Canada. Il y a plus de 1,200,000 petites et moyennes entreprises au Canada, représentant 97% de toutes les entreprises canadiennes, avec un volume de ventes de plus de \$200 milliards. Ces PME fournissent plus de 64% de tous les emplois et sont responsables de 17% des exportations directes. Fait très intéressant, 99% de toutes ces entreprises sont contrôlées par des Canadiens.

Le secrétariat n'a pas la prétention de connaître la recette qui peut améliorer la rentabilité des entreprises car, si c'était le cas, tous ses membres se lanceraient à pied levé dans le secteur privé. Cependant, le secrétariat, toujours à l'écoute des PME, s'est rendu compte que la rentabilité ne résulte pas d'une mais de plusieurs causes.

La rentabilité donc peut dépendre de:

1) L'environnement économique

Les PME souffrent énormément du haut taux d'inflation, des taux d'intérêts élevés. Les faillites commerciales, quoique représentant encore moins de 1% de toutes les entreprises, sont à la hausse.

2) Du financement

Les PME semblent avoir de la difficulté à obtenir du fonds de roulement et du capital-risque. Le financement d'une PME devient de plus en plus difficile et complexe et les propriétaires ne sont pas toujours au courant des mesures à prendre.

3) De la fiscalité

La fiscalité canadienne est d'une complexité extrême et les règles du jeu changent fréquemment. La plupart des propriétaires de PME ne peuvent connaître toutes les mesures inactives.

4) La gestion

Une bonne gestion est la clé du succès et de rentabilité. Il y a encore trop de décisions qui sont basées sur un optimisme intuitif; encore trop de réticence à recourir aux compétences extérieures. Trop souvent, les propriétaires de PME manquent d'expérience ou possèdent une formation inadéquate.

5) La disponibilité et coûts de la main-d'oeuvre compétente

Les coûts de la main-d'oeuvre augmentent sans cesse de même que les coûts des initiatives d'ordre social, comme les pensions, etc . . . La PME a beaucoup de difficulté à concurrencer avec les grandes sociétés.

6) La paperasserie et réglementation

Quoique la PME ait des ressources financières et humaines très limitées, elle fait face au même volume de rapports et elle est soumise à la même réglementation que la grande entreprise.

7) La technologie

La PME n'a pas toujours accès à la nouvelle technologie et même si elle y a accès, elle peut trouver les coûts prohibitifs. La PME doit se réadapter rapidement à ce nouveau phénomène.

8) L'information

La PME se plaint souvent qu'elle n'a pas accès à l'information sur les programmes d'aide. Cependant, fait-elle sa part ou se contente-elle d'attendre que l'information l'atteigne?

J'ai tenté d'énumérer que quelques-uns des problèmes majeurs qui confrontent la P.M.E. Les gouvernements, à quelque palier que ce soit, jouent un rôle important, de même que des institutions financières mais un fait demeure. C'est au propriétaire *lui-même*, celui qui a décidé de se lancer en affaire, de prendre le risque; c'est à lui, et à personne d'autre, qu'incombe la responsabilité de *rentabiliser* l'entreprise.

Ceci étant dit, examinons maintenant ensemble quelques mesures ou programmes mis en place par le gouvernement fédéral qui peuvent aider à rentabiliser les PME.

1) La loi sur les prêts aux petites entreprises.

Le gouvernement fédéral garantit certains prêts que les institutions financières consentent aux petites entreprises pour l'achat ou la modernisation d'installations ou d'équipement.

2) Les obligations de petites entreprises (OPE).

Cette mesure, proposée au budget fédéral du 12 novembre 1981, permet aux petites entreprises en proie à des problèmes financiers sérieux de réduire jusqu'à 50% le montant des intérêts sur leurs emprunts.

3) Programme d'expansion des entreprises (PEE).

Ce programme est conçu pour aider les entreprises, notamment les petites et les moyennes, à entreprendre des projets innovateurs ou des projets d'adaptation comportant des risques assez élevés, mais susceptibles de produire des taux de rendement intéressants par rapport à l'investissement total.

4) Programme de développement des marchés d'exportation (PDME).

Ce programme encourage et aide les compagnies canadiennes à percer sur de nouveaux marchés d'exportation ou à élargir leurs marchés étrangers par le biais d'une aide financière lorsque le risque demande à être partagé. Les contributions sont remboursables si des ventes à l'exportation sont effectuées.

5) Banque fédérale de développement (BFD).

Cet organisme fournit des services financiers et administratifs presque exclusivement aux petites entreprises, plus particulièrement à celles qui n'ont accès à aucune autre source de financement, à des conditions raisonnables. Les formes de financement offertes comprennent les prêts, garanties de prêts et participation au capital-actions.

Ces programmes gouvernementaux, ajoutés aux efforts des entrepreneurs, des institutions financières, des chercheurs, des associations, contribuent à l'amélioration de la rentabilité des PME.

La Banque fédérale de développement possède plus de 100 établissements à travers le pays. Le ministère de l'Expansion économique régionale en a plus de 30, tandis que le ministère de l'Industrie et du Commerce a 10 centres d'information dans chacune des capitales. Quoiqu'il y ait encore beaucoup d'amélioration à apporter à la dissémination de l'information, des efforts constants sont faits. La PME, la principale actrice, doit aussi faire des efforts pour se tenir informée de tous les moyens qui pourraient la rendre encore plus rentable. Je vous invite à visiter notre kiosque, à vous documenter sur les différents programmes mis à la disposition des PME canadiennes et même à discuter de vos problèmes particuliers avec notre personnel.

Le gouvernement fédéral a élaboré un plan d'action pour la PME en 1982. Une nouvelle stratégie pour la PME sera développée tandis que l'on accentuera le programme de recherche sur la problématique de la PME et sur les solutions. On envisage un accroissement du rôle de la Banque fédérale et un meilleur accès aux programmes fédéraux dans les *régions*. On prônera une meilleure collaboration entre les gouvernements, le secteur privé, les institutions financières, et les associations. En terminant, j'estime avoir beaucoup appris à votre contact et j'ose espérer que cette rencontre sera la première de plusieurs autres à venir.

Merci

COMPTE-RENDU DES DISCUSSIONS EN ATELIERS

THÈME III:

L'ENTREPRISE

L'entreprise, et plus particulièrement la petite entreprise (P.M.E.), sera sûrement un des éléments importants de toute stratégie de développement économique des Francophones hors Québec. Il importe pour nous d'exploiter comment nous pouvons rendre notre P.M.E. encore plus rentable, de découvrir les programmes et les services qui existent et qui sont aptes à nous être d'une utilité considérable et de discuter des moyens par lesquels nous pouvons nous entraider mutuellement.

L'entreprise requiert "l'entrepreneurship" ou l'esprit entreprenant, c'est-à-dire le goût d'un certain risque. Contrairement à ce que beaucoup pensent, l'entrepreneurship n'est pas un trait héréditaire; il se développe, se prépare, s'apprend et nous verrons ensemble qu'un tas de facteurs influencent le succès ou non d'une entreprise. Évidemment, nous ne pourrons répondre à toutes les questions mais nous devons au moins nous imposer trois (3) obligations:

- a) nous informer et nous former;
- b) soutenir ceux d'entre nous qui sont déjà dans le feu de l'action; et,
- c) poursuivre les initiatives valables.

ATELIER A: LA GESTION DE LA P.M.E., DÉVELOPPEMENT DE L'ENTREPRENEURSHIP

M. Charles Arsenault, propriétaire

Éditions Champlain Ltée

Toronto, Ontario

M. Arsenault illustre pour nous, avec l'aide d'un exemple tiré du "Choc du futur" d'Alvin Toffler, que de nos jours, tout change tellement vite qu'il devient de plus en plus difficile de faire des projections pour investir correctement et de bien planifier le développement d'une entreprise. Malgré ce climat d'incertitude, le rêve d'une personne ambitieuse demeure toujours d'avoir son propre commerce, de gagner sa vie de façon indépendante.

Pour que le rêve devienne réalité, pour qu'un projet d'entreprise ait une chance de succès, certains facteurs doivent être considérés; entre autres il faut:

- a) d'abord se connaître soi-même, et aussi bien sinon mieux nos limites que nos forces;
- b) avoir une aptitude pour juger rapidement les étrangers;
- c) la personnalité voulue;
- d) le sens de la publicité et se faire connaître dans la communauté;
- e) un esprit d'organisation et un financement adéquat;
- f) une confiance et de la compétence;
- g) connaître le rôle de l'institution financière dans la mise sur pied de son entreprise;
- h) une bonne comptabilité;
- i) un bon avocat;
- j) connaître le produit;
- k) un personnel compétent avec lequel on entretient de bonnes relations.

Aujourd'hui plus que jamais chaque facteur peut jouer un rôle déterminant dans le succès éventuel ou la faillite de l'entreprise.

Il était un temps où le mot d'ordre était: "Emparons-nous du sol"; aujourd'hui, il faut s'emparer de l'industrie en multipliant les P.M.E. profitables dans nos communautés.

Gaston Bourde, directeur général,

Entraide P.M.E. Inc.,

Québec, Québec

M. Plourde nous explique qu'en 1970, le gouvernement du Québec commandite une étude qui soulève les problèmes principaux préoccupant les gens d'affaires vivant à l'extérieur des grands centres du Québec. Les deux préoccupations majeures sont les suivantes: l'absence d'une relève pour assurer une continuité des commerces établis et l'absence de programmes pour aider l'entrepreneur à gérer son entreprise de façon convenable.

L'Entraide P.M.E. Inc. a été créée pour combler ces deux (2) lacunes et avec les objectifs suivants:

- 1) dépister des entrepreneurs cherchant des occasions d'investissement, une sorte de banque de réserve pour les entrepreneurs cherchant une relève;
- 2) créer un réseau d'entreprises pouvant s'entraider, une espèce de fédération de P.M.E. qui peuvent, ensemble, se donner des services que seules elles n'auraient pu se donner.

Les services offerts par l'Entraide P.M.E. sont les suivants:

- identifier les sources de financement disponibles aux P.M.E.;
- offrir des occasions d'affaires à des entrepreneurs "en herbe";
- mettre sur pied un service qui aide les membres à planifier leur développement;
- mettre sur pied un comité formé de tous les intervenants principaux dans le domaine du développement de la P.M.E. (institutions financières et d'aide technique) qui se rencontrent une fois le mois autour d'une même table; l'entrepreneur se présente devant ce comité pour présenter son projet de développement devant les personnes ressources réunies; le comité conseille l'Entraide P.M.E. à savoir si elle doit s'impliquer dans le projet de l'entrepreneur; mais en plus, il conseille l'entrepreneur dans son projet et en même temps permet à ce dernier d'acquérir une certaine visibilité dans le monde des services au développement des entreprises.

En réponse à des questions de participants à l'atelier certaines précisions furent ajoutées: la plupart des entreprises-membres sont des industries manufacturières puisque les besoins en capital de ce genre d'industries sont souvent beaucoup plus importants. Pour assurer une relève aux entrepreneurs existants, l'Entraide P.M.E. Inc. recrute des personnes intéressées à investir dans une entreprise, soit en achetant une entreprise existante, soit en devenant partenaire d'un entrepreneur en affaires; finalement, l'Entraide P.M.E. Inc. n'accepte pas comme membre une entreprise qui est directement en concurrence avec une entreprise-membre.

ATELIER B — LES ASSOCIATIONS DE GENS D'AFFAIRES EXISTANTES ET POSSIBLES

M. Alphée Michaud, conseiller économique,
Conseil des premiers ministres des provinces maritimes,
Caraquet, Nouveau-Brunswick

D'après cet homme d'affaires du Nouveau-Brunswick, le "one man show" n'existe plus en affaires à notre époque.

De là vient, donc, la nécessité de coopérer, de communiquer et d'échanger entre gens d'affaires et peut-être particulièrement dans les communautés francophones.

Les associations permettent d'échanger des idées et aussi de les tester, d'établir des contacts; en plus, elles évoquent la valeur des relations publiques en nous rendant plus social, caractère nécessaire pour le commerce.

M. Michaud, enfin, soulève le problème de la mauvaise image des gens d'affaires. Ceux-ci sont généralement perçus comme des personnes sans scrupules. Il faut faire en sorte que nos jeunes connaissent mieux l'importance du monde des affaires dans notre société pour qu'ils

valorisent de plus en plus ce domaine d'activité. Enfin, si les Francophones doivent contrôler leur destin, il faudra qu'ils assument un plus grand contrôle sur leur économie.

M. Dollard Landry, directeur général
Conseil économique du Nouveau-Brunswick
Moncton, Nouveau-Brunswick

M. Landry nous a décrit la nature et la fonction du Conseil économique qu'il dirige en nous expliquant l'utilité de ces genres d'associations.

Le Conseil est à l'origine d'une foule d'actions dans le but d'atteindre ses objectifs. D'abord, il publie un bulletin mensuel qui dispense de l'information sur les programmes gouvernementaux qui s'appliquent aux entreprises, rapporte les activités du Conseil et décrit des entreprises appartenant à des Francophones et connaissant un certain succès. Ensuite, il organise des colloques, et des conférences pour le bénéfice de ses membres. En plus, il agit comme porte-parole auprès du gouvernement et initie des recherches sur l'économie.

Le Conseil a réussi à obtenir pour lui-même une certaine stabilité et crédibilité lorsque le M.E.E.R. a accepté de lui prêter un de ses fonctionnaires pour une période de trois (3) ans.

Par la suite, la période de questions fit ressortir les points suivants:

- il est d'autant plus important pour les Francophones hors Québec de s'assurer d'une relève pour acheter les entreprises francophones établies;
- le travail d'organisation d'un Conseil économique ne se fait pas du jour au lendemain mais requiert un travail d'information et d'éducation de longue haleine, un objectif très clair et l'accent sur l'organisation locale d'abord;
- nous n'avons pas à craindre la multiplication des associations et chacun doit choisir pour lui-même son niveau d'implication.

ATELIER C — LE MONDE DES AFFAIRES ET LES TYPES DE FINANCEMENT DISPONIBLES

M. Jean-Pierre Gosselin, directeur régional,
Banque Nationale,
Ottawa (Ontario)

La langue est probablement l'organe de financement la plus utilisée quoique souvent très mal utilisée.

Parmi les services offerts par les institutions financières aux entreprises, on retrouve la marge de crédit, souvent utilisée pour financer les recevables ou une partie des inventaires de l'entreprise et les prêts à long terme tels les hypothèques, le crédit-bail, les prêts sur les actifs et la lettre de crédit. Des services en informatique sont aussi offerts mais surtout à la grande entreprise à cause des coûts impliqués.

M. Gosselin souligne l'importance pour l'entrepreneur d'entretenir des relations soutenues avec son banquier. Il est essentiel de discuter avec ce dernier de l'éventail des services disponibles afin de déterminer lequel ou lesquels répondent le mieux aux besoins de l'instant.

Une étude récente démontre clairement que les institutions financières ne traitent pas de façon différenciée les P.M.E. que les grosses entreprises; par contre, les demandes provenant de P.M.E. sont plus souvent refusées que celles provenant de grosses entreprises mais cela est dû à une préparation inadéquate. Il serait souvent à l'avantage de l'entrepreneur de préparer sa demande de financement en collaboration avec son comptable pour s'assurer que tous les détails pertinents sont couverts.

Si tous ces points sont respectés, la relation entrepreneur-banquier devrait être de beaucoup améliorée.

M. Pierre Lagueux, adjoint au vice-président,
Crédit industriel,
Confédération des caisses populaires,
Montréal (Québec)

On regroupe généralement en deux grandes catégories les diverses sources de financement des entreprises: les sources internes comprenant les bénéfices réinvestis dans l'entreprise et l'amortissement des immobilisations de même que les sources externes comprenant le crédit fournisseur, les capitaux d'emprunt et la participation à la propriété de l'entreprise sous forme de souscription au capital-actions ou de parts sociales dans le cas des coopératives.

M. Lagueux nous exposa surtout les sources de financement à moyen et long terme, les outils ou types de financement les plus populaires, les critères d'évaluation du crédit d'un emprunteur, et finalement les garanties exigées par les institutions oeuvrant dans ce domaine.

Finalement, il fut noté que les institutions financières ne sont que des intermédiaires entre les épargnants et les emprunteurs et que les taux d'intérêt sont déterminés par les conditions du marché et les politiques économiques gouvernementales. Les profits résultent de l'écart entre les taux obtenus des emprunteurs et ceux payés aux épargnants et non des taux eux-mêmes.

M. J.N. Lévesque,
Ministère d'État à la petite entreprise,
Ottawa (Ontario)

M. Lévesque commence par nous livrer les résultats d'une enquête faite auprès de 4000 P.M.E. par la Conference Board of Canada. Cette enquête fit ressortir une divergence importante entre les grosses entreprises et les P.M.E.; tandis que les premières envisageaient l'avenir avec pessimisme, les dernières étaient beaucoup plus optimistes prévoyant une croissance continue des ventes et de maintien au niveau des profits.

Ajoutons d'abord quelques données sur la contribution de la P.M.E. à la croissance économique du pays; les statistiques démontrent qu'il y a 1,200,000 P.M.E. au Canada, représentant 97% de toutes les entreprises canadiennes, avec un volume de ventes de plus de 200\$ milliards. Ces P.M.E. fournissent 64% de tous les emplois et sont responsables de 17% des exportations directes. Finalement, 99% de toutes ces entreprises sont contrôlées par des Canadiens.

La rentabilité des P.M.E. dépend des facteurs suivants:

- 1 . l'environnement économique (taux d'inflation et d'intérêt);
- 2 . le financement;
- 3 . la fiscalité (de plus en plus complexe);
- 4 . la gestion (la clef du succès);
- 5 . la disponibilité et le coût d'une main-d'oeuvre compétente;
- 6 . la paperasserie et la réglementation;
- 7 . la technologie (toujours changeante); et,
- 8 . l'information (l'accès à cette information n'est pas toujours facile mais il faut prendre les moyens pour l'atteindre).

Quelques programmes gouvernementaux existent qui peuvent aider à rentabiliser la petite entreprise:

-
- 1 . *la loi sur les prêts aux petites entreprises*
 - 2 . *les obligations des petites entreprises (O.P.E.) — offertes aux entreprises en sérieuse difficulté;*
 - 3 . *Programme d'expansion des entreprises (P.M.E.)*
 - 4 . *Programme de développement des marchés d'exportation (P.D.M.E.)*
 - 5 . *Banque fédérale de développement (B.F.D.)*

Le gouvernement prépare un plan d'action pour aider la P.M.E. qui comprendra une stratégie de développement, un accroissement du rôle de la B.F.D. et un genre de comptoir général où tous les services pourront être regroupés.

Suite aux questions soulevées par ce dernier atelier, les précisions suivantes furent apportées:

- l'augmentation des profits de la plupart des banques à charte l'an dernier est due à la diminution du marché des obligations et donc à un volume accru de prêts pour les banques; en même temps, les banques ont augmenté les frais pour divers services offerts aux clients;
- il est ajouté que le fait d'avoir un conseil d'administration est souvent un atout pour la P.M.E. puisque les projets provenant des C.A. sont souvent plus complets et mieux préparés.

CONCLUSION

Les délibérations de la journée ont fait ressortir certains faits primordiaux qui méritent d'être repris: la P.M.E. s'avère un outil économique des plus importants pour les Francophones hors Québec; leur succès dépend d'une bonne gestion. Les associations de gens d'affaires, en milieu minoritaire particulièrement, constituent un moyen d'action efficace. Finalement, le financement de l'entreprise est une affaire complexe qui mérite une préparation soignée.

Nul ne peut douter que l'économie sera dorénavant un des piliers sur lesquels les Francophones hors Québec devront bâtir leur futur. En fait, un contrôle grandissant de notre développement économique sera peut-être le seul moyen par lequel notre épanouissement sera assuré.

THÈME IV

L'ÉDUCATION ET L'ÉCONOMIE

Président:

Claude Quentin, vice-président (Québec),
de l'A.C.E.L.C.F.

Animateur:

J. Yvon Thériault,
Professeur de sociologie à l'Université d'Ottawa

Il faut amener les participants(es) à une réflexion sur la nécessité de fournir aux Francophones hors Québec les outils et les moyens indispensables à leur formation et à leur éducation économique afin de leur faciliter l'accès au monde de l'économie, de la finance et des affaires. Il y aura lieu de s'interroger sur la pertinence des programmes actuels dans le développement de l'esprit d'entrepreneurship dans les milieux francophones hors Québec.

9h00 à 10h30 ATELIER A

L'ENSEIGNEMENT DE L'ÉCONOMIE AUX NIVEAUX SECONDAIRE ET UNIVERSITAIRE EST-IL ADÉQUAT?

L'enseignement de l'économie aux niveaux secondaire et universitaire ne semble pas adéquat et adapté aux réalités de la vie moderne. Les programmes existants véhiculent souvent des stéréotypes économiques et ne reflètent pas assez les réalités économiques des collectivités francophones hors Québec. Les participants(es) pourront se pencher sur les lacunes des programmes actuels et suggérer des façons de mieux préparer nos jeunes à des réussites économiques. L'éducation permanente en économie sera également abordée.

PERSONNES-RESSOURCES:

M. René-Jean Ravault,
Professeur en communications,
Université du Québec à Montréal,
Mont Saint-Hilaire (Québec)

M. Michel Gabrario, enseignant,
École secondaire Garneau,
Ottawa (Ontario)

10h45 à 12h15 ATELIER B

L'ÉDUCATION ÉCONOMIQUE PAR LES MÉDIAS

Les médias francophones de nos communautés doivent jouer un rôle de premier plan quant à la diffusion de l'information et à l'éducation économique des Francophones hors Québec. Après un examen de ce qui se fait actuellement pour l'éducation économique de la population francophone hors Québec, les participants(es) pourront se pencher sur les moyens à prendre pour mieux diffuser l'information économique.

PERSONNES-RESSOURCES:

M. Pierre Bergeron, éditorialiste,
Le Droit,
Ottawa (Ontario)

M. Lucien Lapointe,
Conseiller en communications,
Toronto (Ontario)

14h00 à 15h30 ATELIER C

LA FORMATION ET L'ENTREPRENEURSHIP

On tentera de découvrir s'il est possible de mettre sur pied des programmes pour favoriser le développement de l'entrepreneurship. Bien souvent, l'enseignement théorique ne correspond pas à la situation réelle. Différents programmes d'éducation permanente pour les dirigeants d'entreprises et les jeunes entrepreneurs sont disponibles, mais il faut qu'ils soient davantage connus.

PERSONNES-RESSOURCES:

M. Ronald LeBlanc, professeur,
Département d'économie,
Université de Moncton,
Moncton (Nouveau-Brunswick)

M. René Gendron, directeur,
Centre d'entreprises,
Faculté d'administration,
Université de Sherbrooke,
Sherbrooke (Québec)

M. Roben Vincent,
Bureau d'Ottawa,
Banque fédérale de développement,
Ottawa (Ontario)



M. RENÉ-JEAN RAVALT
L'AMORCE DU REDRESSEMENT
DES FRANCOPHONES HORS QUÉBEC: . . .
ANALYSE CRITIQUE DE
"UN ESPACE ÉCONOMIQUE À INVENTER"

En 1978, on pouvait se demander si la Fédération des Francophones hors Québec n'avait pas un peu manqué le bateau en négligeant l'économique au profit du politique. En 1982, on peut affirmer que si cet important organisme s'intéresse enfin indéniablement à l'économie, il manque définitivement le bateau en prenant une approche beaucoup trop timorée. En 1982, on peut dire que l'espace économique des Francophones hors Québec reste encore à inventer.

En effet, les auteurs de cet ouvrage semblent s'embourber dans un marasme stérilisant où convergent l'analyse d'une démographie linguistique aux objectifs suspects, une vision des rapports bilinguisme-économie dont on sait qu'elle a pour but de défendre les intérêts des Anglophones par l'entremise de l'Institut C.D. Howe, une idéologie de petitesse dont la mode très romaine n'a été que de courte durée et, enfin, une interprétation des plus pessimistes de l'histoire selon laquelle les Francophones hors Québec auraient perpétuellement oscillé entre la dépendance servile et l'auto-suffisance autarcique.

En fait, c'est peut-être ce chapitre II qui porte sur l'histoire et qui est intitulé: "Ce que nous avons été, notes historiques" qui explique le mieux cette incapacité de dépassement que l'on ressent dans tout le reste de l'ouvrage. D'après cette interprétation de l'histoire, il semblerait que les Francophones hors Québec aient eu pour objectif constant de former une collectivité fermée, une sorte de "terre promise" ou de "réserve indienne" sur laquelle ils auraient pu vivre d'agriculture, de chasse, de pêche et d'eau fraîche en restant à l'écart de l'industrialisation, du modernisme et, surtout, de l'urbanisme. Mais, hélas, toujours d'après cette interprétation quelque peu rousseauiste de l'histoire, les Francophones hors Québec, aux moments mêmes où ils étaient sur le point d'atteindre cet idéal rustique, ont été détournés et parfois même "déménagés" et "déportés" pour être exploités en tant que main-d'oeuvre à bon marché par les conquérants anglophones avides d'expansion commerciale et industrielle.

À chaque fois qu'elle se rapprochait de son but, "la nation canadienne-française se voyait ainsi enlever toute possibilité d'amorcer son décollage en partant de sa structure propre"¹ et, toujours selon l'auteur de ce chapitre, la nation canadienne-française n'avait plus qu'à se "complaître dans la marginalité ou à s'intégrer par le bas."² Et cette interprétation de l'histoire explique parfaitement pourquoi, tout au long du livre, les concepts "d'utilité économique" et d'"intégration" se confondent inexorablement avec les concepts d'"exploitation", de "domination", et d'"assimilation."

En fait, face à cette perpétuelle victimisation, les auteurs du livre semblent être beaucoup plus préoccupés par la recherche d'un espace, d'un territoire, d'un pays où ils pourraient développer la solitude francophone que par l'élaboration d'une stratégie économique qui permettrait le plein épanouissement des Francophones en tant que tels. En fait, on peut très bien considérer cet ouvrage comme n'étant que la continuation, sous un prétexte économique, du document politique de la F.F.H.Q. intitulé: "Pour ne plus être sans Pays".³ L'accent dominant reste politique, une quête plus ou moins vaine pour un territoire, une collectivité, un pays et l'économie, malgré l'intensité et la prégnance de la crise actuelle, est encore une fois négligée.

Évidemment, cela est fort regrettable car, pour la première fois dans l'histoire des Francophones hors-Québec, l'intégration par le haut est possible et ce, principalement, par la valorisation sur un plan économique de ce qui leur est le plus cher, à savoir, leurs ressources culturelles et linguistiques.

En effet, pour la première fois, l'économie nord-américaine subit une crise profonde qui résulte, dans une large mesure, de l'inaptitude des Anglo-Américains à saisir ce qui se passe dans le reste du monde. Comme l'ont récemment démontré l'ex-sénateur Fulbright⁴ et le rapport

Perkins⁵ aux États-Unis, l'aveuglement culturel et linguistique des Anglo-Américains explique, en partie, l'incapacité de ces derniers à pénétrer avec succès les marchés étrangers tandis que les étrangers multilingues et bien informés pénètrent allègrement les marchés nord-américains.

Pour sortir de cette crise majeure, Perkins et Fulbright suggèrent de recourir à cette ressource économique inépuisable que constituent les minorités linguistiques et culturelles qui, jusqu'à maintenant, ont réussi à sauvegarder leur authenticité sur ce continent en dépit de l'augmentation et de la multiplication des forces assimilatrices du melting-pot.

Hélas, les auteurs d'*Un Espace Économique à Inventer* restent dans une vision passéiste et triomphante de l'économie nord américaine et négligent d'analyser l'évolution de cette dernière au cours des quinze années passées. Alors que la mondialisation de l'économie force les Anglo-Américains à *intégrer par le haut* les minorités dont les langues et les cultures permettent de mieux saisir ce qui se passe dans d'importantes régions de la planète, les leaders francophones hors Québec, qu'ils soient d'idéologie de conservation ou de participation, justement refroidis par le gigantisme économique d'envergure continentale et favorable à l'implantation de l'anglais comme unique langue de travail, préfèrent se replier timidement sur des "réserves communautaires" alors que l'idéologie de rattrapage, que leur ouvrage réfute par ailleurs, les inciterait à s'engager dans le défi mondial en permettant aux Francophones hors Québec de s'intégrer par le haut. Une telle intégration individuelle cesserait d'être synonyme d'assimilation et si l'exploitation persiste, celle-ci devient tolérable et même souhaitable dans la mesure où elle incite les individus à se transcender dans ce qu'ils ont de plus cher et de plus authentique: leur propre langue et leur propre culture.

S'il est souhaitable de stimuler le développement communautaire, collectif et coopératif des Francophones hors-Québec, il est regrettable et même dangereux, d'exclure et de condamner, comme le fait ce livre, le développement économique individuel des Francophones en milieu urbain. Cela est regrettable et dangereux dans la mesure où ceux qui, pour des raisons essentiellement économiques, se croient obligés de suivre cette voie, se sentant plus ou moins rejetés par leur communauté d'origine, n'auront pas d'autre alternative que de s'assimiler. Comme le nombre de Francophones émigrant vers les villes majoritairement anglophones ne cesse de croître, l'idéologie qui imprègne cet ouvrage risque fort de devenir indirectement un autre facteur d'assimilation supplémentaire. Pour sortir de cette impasse, il faudra que les économistes de la F.F.H.Q. se penchent d'avantage sur l'étude des principales causes de la crise actuelle pour qu'ils se rendent compte que les Francophones, en tant que tels, ont un rôle économique crucial à jouer dans le redressement de la situation économique de ce continent. Ce faisant, ils contribueront significativement à leur propre redressement . . .

1) "Rapport du Comité Économique de la Fédération des Francophones hors Québec", *Un espace Économique à Inventer*, Ottawa, La Fédération des Francophones hors Québec, 1981.

2) *Ibid.* p. 22

3) "Rapport du Comité Politique de la Fédération des Francophones hors Québec," *Pour ne plus être . . . Sans Pays*, Ottawa, La Fédération des Francophones hors Québec, 1979.

4) J. William Fulbright, "We're Tongue Tied," ("Our linguistic and cultural myopia is losing us friends, business and respect in the world.") *Newsweek*, July 30, 1979.

5) James A. Perkins, *Strength Through Wisdom, A Critique of U.S. Capability*, A Report to the President from the President's Commission on Foreign Language and International Studies, Washington D.C., Government Printing Office, Nov. 1979.



RONALD C. LEBLANC
LA FORMATION ET L'ENTREPRENEURSHIP

Ce document représente un sommaire des idées d'un document plus élaboré préparé pour l'atelier intitulé "La formation et l'entrepreneurship".

Essentiellement, l'auteur identifie trois questions à poser:

1. Est-il possible de former des entrepreneurs?
2. Quelle serait la formation appropriée si la réponse à la première question est affirmative?
3. La formation actuelle va-t-elle dans la bonne direction?

1 — Est-il possible de former des entrepreneurs?

Après avoir défini le concept d'entrepreneurship comme une activité créatrice ou génératrice de nouveauté, l'auteur précise les fonctions traditionnelles assignées à l'entrepreneur: génération de capitaux, organisation des facteurs de production, prévision de la demande et supporteur du risque de l'entreprise.

L'auteur argumente que l'esprit d'entreprise, ou encore, la motivation à l'entrepreneurship relève d'abord et avant tout de l'environnement familial et de l'environnement social de l'individu. L'environnement le plus susceptible d'éveiller et de stimuler l'entrepreneurship est celui qui vise à développer le sens des responsabilités personnelles, l'autonomie, l'indépendance et l'autosuffisance. C'est une ambiance familiale et sociale qui encourage et supporte l'initiative personnelle et valorise les succès individuels. Enfin, c'est un milieu qui fournit à la personne la possibilité d'observer, de prendre contact et d'imiter des modes de comportements typiquement d'entreprise.

En conclusion, l'entrepreneurship s'apprend. Mais l'apprentissage débute bien avant que la personne soit assujettie à l'instruction formelle. La formation institutionnelle peut cependant jouer un rôle important. C'est l'objet de la deuxième question.

2 — Quelle doit être la formation appropriée?

L'auteur distingue d'abord entre la motivation à l'entrepreneurship et la réussite dans l'entreprise. La formation institutionnelle peut jouer une influence sur les deux. Au niveau de la motivation, l'acquisition de connaissances peut contrecarrer les forces négatives de l'environnement familial et social qui découragent l'esprit d'entreprise. Au niveau du succès dans l'entreprise, l'habileté de découvrir et d'utiliser l'information est fondamentale au succès. Ici, la formation plus scientifique est d'importance capitale, car elle fournit les outils nécessaires à la bonne marche de l'entreprise.

Au niveau de la motivation, la formation devrait incorporer des programmes qui encouragent l'initiative, la créativité, la persévérance et la confiance en soi. L'approche devrait être axée sur la pratique et les expériences reçues plutôt que théorique. Au niveau des connaissances spécifiques, nécessaires au succès de l'entreprise, les programmes traditionnels fournissent la possibilité d'offrir les éléments nécessaires, s'ils sont utilisés rationnellement.

3 — La formation actuelle va-t-elle dans le bon sens?

D'après l'auteur, la formation traditionnellement offerte dans les établissements d'enseignement fait défaut aux deux niveaux. Quant à l'esprit d'entreprise, elle devrait davantage privilégier la prise de conscience des possibilités d'entreprise, les expériences pratiques, des activités exigeant une participation active de l'individu et la prise de contact avec des entrepreneurs existants. Quant à l'aspect cognitif, la formation actuellement offerte par les organismes existants, constitue le véhicule approprié. Cependant, on peut se demander si le contenu des programmes est le plus approprié.

Avant de traiter du contenu de la formation, il faut apporter des distinctions quant à la population cible. Une première distinction doit être faite entre la jeune population étudiante

susceptible de devenir des entrepreneurs, et la population adulte d'entrepreneurs déjà sur place. Une deuxième distinction doit être faite au niveau des entrepreneurs établis. Les besoins de ceux-ci ne sont pas homogènes. S'il y a une carence au niveau de la formation donnée aux jeunes inscrits à des programmes d'affaires dans les divers établissements, elle se trouve au niveau de la faiblesse des connaissances de la chose économique. Le système économique, ses institutions, ses mécanismes, son fonctionnement et ses problèmes et difficultés constituent l'environnement dans lequel l'entreprise opère. Pourtant, rares sont les programmes de formation qui offrent la possibilité à l'élève de parfaire sa formation en économie, du moins au Nouveau-Brunswick. Au niveau primaire et secondaire premier cycle, on touche à peine la chose économique à l'intérieur des cours existants. Au niveau secondaire deuxième cycle, la popularité de l'unique cours d'économie a diminué tellement que plusieurs écoles ont dû abandonner le cours. Au niveau universitaire, même si dans les cours d'introduction et de principes s'inscrivent de nombreux étudiants, particulièrement des étudiants de la Faculté d'administration, l'intérêt pour la chose économique ne dépasse pas celui de l'initiation. Bien que les connaissances de l'auteur relativement aux programmes des collèges communautaires soient limitées, il ne distingue pas de tendance qui diffère de celle qui est évidente aux écoles publiques et à l'université.

La formation d'entrepreneurs déjà établis doit être différente, car les besoins et les circonstances diffèrent. La première chose à réaliser, c'est que les besoins de formation d'entrepreneurs existants ne sont pas homogènes. On doit distinguer entre le petit entrepreneur-proprétaire d'un commerce local, l'entrepreneur-proprétaire d'une entreprise de taille dont il est le principal administrateur et l'entrepreneur-proprétaire d'une entreprise où la spécialisation et la division des tâches existent. Les besoins de formation du petit entrepreneur se résument souvent à des connaissances des plus élémentaires tels la mise sur pied d'un système de comptabilité simple, la préparation d'annonces, l'information sur les exigences fiscales et la réglementation publique, etc. Pour l'entrepreneur-proprétaire et principal administrateur d'une entreprise qui prend de l'expansion, les besoins se définissent en termes de compétences plus techniques (analyse et techniques comptables, analyse financière et de marché, fiscalité, gestion de personnel, connaissance des programmes de subventions, etc.). Pour l'entrepreneur-proprétaire d'une entreprise où certaines fonctions d'entreprise sont déléguées à des spécialistes, l'entrepreneur se doit d'améliorer ses connaissances générales au niveau de l'entreprise et du système économique.

Non seulement les besoins diffèrent-ils selon les types d'entrepreneurs, mais aussi le moyen de les atteindre et de transmettre les connaissances doivent différer. Il n'est pas certain, à titre d'exemple, que des cours magistraux, des conférences ou des colloques vont attirer le petit entrepreneur local. C'est à ce niveau de formation qu'il faut être le plus flexible et le plus innovateur. Pour certains groupes d'entrepreneurs, des cours magistraux, des conférences ou des colloques constituent la formule la plus appropriée. Pour d'autres, des ateliers ou petits groupes de travail informels sont préférables. Dans d'autres cas, la transmission d'information est préférable par le biais des médias (journaux, radio, télévision).

Conclusion

D'après l'auteur, l'entrepreneurship demeurera toujours une ressource rare. Il est fort probable que chez les Francophones, l'environnement familial et social ne soient pas le plus propice pour assurer le plein épanouissement du potentiel au niveau de l'entrepreneurship dans tous les secteurs d'activité. La formation peut être utile pour éveiller l'esprit, d'une part, et pour accroître la probabilité de réussite, pourvu qu'elle soit bien adaptée aux besoins.



**M. RENÉ GENDRON
L'EXPÉRIENCE DE L'UNIVERSITÉ DE SHERBROOKE
AU NIVEAU DE LA
FORMATION ET L'ENTREPRENEURSHIP**

PRÉAMBULE

Dans les années 80, les universités réussiront-elles à accroître leur participation à la formation et au développement d'un entrepreneurship régional?

De plus, dans les milieux régionaux de l'industrie et des affaires, cette question suscite une inquiétude grandissante chez nos dirigeants, au moment où les problèmes de nos petites et moyennes entreprises deviennent de plus en plus urgents et paraissent exiger sans délais, des mesures et des solutions bien concrètes.

Et c'est dans cette perspective que je voudrais vous parler durant quelques minutes de l'importance et de l'utilisation cohérente des ressources collectives au sein de l'Université.

1.0 Problématique de la relation université et le milieu

Dotée de ressources considérables sur les plans humains et techniques, l'Université a été longtemps considérée comme l'un des atouts les plus importants du développement économique et industriel des régions périphériques du Québec.

Alors que l'on s'était contenté pendant des décennies de mesurer l'impact des institutions universitaires sur le développement régional en termes des retombées économiques indirectes qu'elles produisaient dans leur milieu, ce n'est que depuis quelques années à peine que de nombreux agents économiques (gouvernants, entreprises et syndicats) ont commencé à interroger de façon de plus en plus pressante l'Université, sur ses aptitudes à contribuer au développement économique des régions et sur le rôle actif qu'elle entendait désormais assumer pour contribuer à soulager certains des maux qui affligent les régionaux — par exemple le sous-développement et le chômage.

L'analogie qui a symboliquement donné à ce débat des tournures piquantes et imprévues consistait à désigner nos "institutions de haut savoir" sous l'appellation fort évocatrice de "tours d'ivoire" . . . provoquant, à coup sûr, certaines prises de conscience dans le milieu universitaire, et ce, bien avant la parution du célèbre rapport de la commission Angers sur l'avenir des universités.

1.1 L'université et le développement économique

Dans la région de l'Estrie, l'Université de Sherbrooke avait été considérée par les responsables de la Mission Estrie (dont le rapport fut déposé en 1972) comme la véritable pierre d'assise de l'édifice économique que devaient construire les agents économiques de la région dans les années futures.

Malheureusement, on finit par réaliser — sur le tard, il est vrai — que le développement économique d'une région ne s'opère pas seulement à coup d'études et de plans de développement, fussent-ils sortis en droite ligne de l'intellect de nos penseurs des universités.

Il fallut donc chercher ailleurs que dans ces volumineux documents l'étincelle susceptible de provoquer l'allumage économique tant attendu. Cultivant l'imagination et une certaine astuce, des chefs de file régionaux — incluant désormais bon nombre d'universitaires — tentèrent d'inventer de nouvelles formules visant à mettre à profit le "savoir-faire" et l'expertise de l'Université dans le développement de l'Estrie. Et, si nos régionaux avaient cessé de crier des noms, la concertation et l'innovation qui ont suivi n'en connurent pas moins des heures glorieuses mais difficiles avant que ne se produisent les premiers résultats tant attendus.

1.2 L'éducation permanente et le développement économique régional

L'Université de Sherbrooke mit au monde au cours de la dernière décade, un certain nombre d'organismes de développement. Citons quelques exemples: Le Centre de Recherche en Aménagement Régional (C.R.A.R.) et l'Institut de Recherche et d'Enseignement sur les coopératives de l'Université de Sherbrooke (I.R.E.C.U.S.) . . .

Plus récemment, l'Université a joué un rôle de premier plan dans la création de l'Institut de Recherche et de Développement sur l'Amiante (I.R.D.A.).

Et, dans la même foulée, en 1977, le Centre d'Entreprises de l'Université de Sherbrooke voyait le jour. La Faculté d'Administration a piloté sa naissance en assumant plus particulièrement la responsabilité d'aider les petites et moyennes entreprises de la région de l'Estrie. Nous y reviendrons tout à l'heure.

Entretemps, la direction de l'Université optait pour un plan directeur de développement axé prioritairement sur les besoins particuliers de formation des adultes, de même que sur sa présence et son implication de plus en plus grandes dans le milieu.

1.3 Les services à la collectivité

Cette politique de développement s'est traduite en 1978, notamment:

- par la ratification d'une entente provinciale avec l'Union des Producteurs Agricoles, prévoyant une contribution de l'Université à l'essor du secteur agro-alimentaire coopératif par le biais de divers services d'expertise fournis par les facultés et leurs départements,
- par la création récente, par la Direction Générale de l'Éducation Permanente (D.G.E.P.), d'un secteur de développement axé sur les services à la collectivité,
- par la représentation et la participation actives de l'Université au comité régional de concertation socio-économique, organisme qui agit comme porte-parole de la région auprès des différents paliers de gouvernements, concernant le développement socio-économique de l'Estrie.

Cette gamme d'initiatives nouvelles constitue les premiers pas de l'institution dans la réalisation d'une mission de promotion collective des clientèles qu'elle dessert, et, il s'agit là, sans aucun doute, d'une voie à privilégier dans le contexte de l'Estrie des années '80 et du devenir de l'Université comme agent économique responsable.

2.0 Le centre d'entreprises

2.1 Ses origines et ses divisions

Disons d'abord que le Centre d'Entreprises a été inspiré de l'expérience américaine qui était confrontée, il y a quelques années, à une réalité semblable à la nôtre. Le concept développé s'intitulait "University Business Development Center (UBCD)".

Les États-Unis comptaient environ neuf millions de P.M.E. Leurs difficultés:

- rythme rapide des changements technologiques;
- structure complexe des marchés;
- processus de production de plus en plus accéléré;
- management et/ou gestion;
- baisse de l'entrepreneurship.

L'impact des "University Business Development Center":

- création et sauvegarde d'emplois;
- augmentation de la productivité des P.M.E.;
- expansion des mandats de la P.M.E. à l'échelle internationale;
- promotion de l'entrepreneurship;
- formation des entrepreneurs;
- savoir-faire et expériences pratiques pour les étudiants des universités impliquées.

Le Centre s'est donc organisé avec d'autres organismes régionaux pour accentuer la formation des dirigeants et propriétaires de petites et moyennes entreprises (PME) et favoriser l'en-

traide et le regroupement d'entrepreneurs.

Le Centre d'Entreprises de son côté s'est donné trois divisions:

- un service d'aide, d'intervention auprès de la P.M.E.;
- une Chaire en Transport
- une Chaire en Alimentation

2.2 Sa mission

Elle est double:

- explorer toutes nouvelles formules de jonction entre l'Université et le milieu industriel dans le cadre de la mission d'enseignement et de recherche de l'institution universitaire;
- se rapprocher continuellement et progressivement par des actions pédagogiques concrètes des demandes du milieu industriel.

2.3 Ses principes directeurs

- point de rencontre (carrefour) entre les propriétaires-dirigeants d'entreprises, les professeurs, les chercheurs et les étudiants de l'Université;
- interface entre les facultés et le monde de l'industrie et des affaires;
- axer l'aide technique fournie aux entrepreneurs sur la prévention en matière de problème de gestion;
- aider à améliorer la rentabilité des entreprises et la satisfaction des besoins exprimés par les individus;
- promouvoir chez nos étudiants une formation plus opérationnelle par l'acquisition d'un bagage d'expériences pratiques se réalisant dans des activités d'intervention et d'aide techniques en gestion.

2.4 Ses principaux moyens d'action

2.4.1 L'aide aux entreprises

1° *Un service d'aide appliquée à la P.M.E.*

Mandats d'intervention réalisés par les étudiants de la Faculté d'Administration dans le cadre de cours et sous la responsabilité étroite et constante de leurs professeurs.

- En 1980 - 1981: 129 mandats.
- En 1981 - 1982: au delà de 150 mandats.

2° *Équipes volantes d'étudiants du M.B.A.*

Mandats d'intervention d'une durée de quatre mois réalisés auprès d'entreprises subventionnées dans le cadre du programme Opération Solidarité Économique (O.S.E.) du Gouvernement du Québec.

- De 1979 à 1982: 12 étudiants ont réalisé des interventions dans plus de trente-cinq (35) P.M.E.

3° *Service d'ingénierie appliquée*

Accueil et référence des demandes d'aide reliées aux procédés de fabrication utilisés dans les entreprises.

- Depuis janvier 1980, réalisation d'une quinzaine de mandats en provenance de la P.M.E.

2.4.2 La formation des propriétaires et dirigeants d'entreprises

- Séminaires sur la "Qualité de Vie au Travail (Q.V.T.)" dispensés par le Groupe de Recherche et d'Intervention sur la Q.V.T.
- Séminaire sur la "Planification d'entreprise en contexte d'inflation"
- Batterie de 30 autres séminaires couvrant tous les domaines de la Gestion
- Programme de formation économique "Sher-Eco" qui comprend 14 modules de for-

-
-
- mation sur l'économie générale et l'économie d'entreprise
- Organisation de symposiums sur les thèmes suivants:
 - L'ordinateur dans la P.M.E.: profits ou pertes?
 - L'informatisation et ses applications spécialisées dans la P.M.E.
 - L'agro-alimentaire québécois dans les années '80: progrès ou déclin?
 - Le transport des personnes au Québec: prospérité ou crise?
 - Opportunités d'affaires pour les P.M.E. avec les pays en voie de développement.
 - Soirées d'information sur la Qualité de Vie au Travail (Q.V.T.)

2.4.3. Le développement régional

- *Un fichier informatisé* des entreprises de l'Estrie. Il contient des données sur les 625 entreprises manufacturières de l'Estrie. Également, il regroupe des données plus restreintes sur plus de 3000 entreprises et/ou organismes au Québec.
- *Promestrie*: c'est une campagne médiatisée visant à promouvoir le développement économique de l'Estrie et la promotion de l'entrepreneurship régional. Dans ce projet, le Centre d'Entreprises a un rôle de conseiller technique sur la définition et le traitement des thèmes de la campagne d'information.
- *L'entraide P.M.E.*: en collaboration avec d'autres intervenants régionaux, stimuler le développement et le soutien de l'entrepreneurship local.

2.4.4. Les Services à la collectivité

- Depuis 1 an, le Centre d'Entreprises est associé avec les institutions d'enseignement de la région à un projet expérimental d'aide technique et de support moral aux gens qui désirent se lancer en affaires pour diverses raisons.
- Le projet vise l'encadrement des promoteurs jusqu'au stade du démarrage de l'entreprise.

2.5 Le profil des clientèles rejointes

Il se résume à une phrase. Les clientèles rejointes sont à 90% les Petites et Moyennes Entreprises (P.M.E.).

3.0. LE CENTRE D'ENTREPRISES: PERSPECTIVES À MOYEN ET À LONG TERME

3.1. Un centre universitaire

Élargir et accentuer la collaboration de d'autres facultés ou départements de l'Université de Sherbrooke afin d'intensifier les interventions auprès des entreprises de la région.

3.2. La promotion de l'entrepreneurship

Accentuer le développement du service pour aider les entrepreneurs potentiels à "partir en affaires" et aider à leur opérationnalisation.

3.3. L'aide au développement

Épauler les agents économiques de la région dans les divers dossiers du développement de l'Estrie, par exemple dans:

- la mise en valeur de notre potentiel touristique
- la gestion agricole et forestière
- les secteurs industriels
- la reconversion de certains secteurs industriels de pointe
- l'entraide P.M.E. pour une meilleure formation en économie et en gestion.

Conclusion

J'aimerais conclure ce bref et humble tour d'horizon de l'implication de l'Université de Sherbrooke dans la formation et l'entrepreneurship en soulignant les deux constatations suivantes:

- 1 ° L'Université se doit et a un rôle à jouer pour favoriser le développement de l'entrepreneurship.
- 2 ° L'Université devra également définir et davantage structurer les formes d'aide disponible à la collectivité.

Je vous remercie pour votre attention et le Centre d'Entreprises de l'Université de Sherbrooke est ouvert et intéressé à amorcer des échanges et discussions avec tous les partenaires soucieux du développement économique de leur région.

Merci.



On remarque au centre de la photo, le député d'Ottawa-Vanier aux Communes, M. Jean-Robert Gauthier.

COMPTE-RENDU DES DISCUSSIONS EN ATELIERS

THÈME IV:

L'ÉDUCATION ET L'ÉCONOMIE

A) L'enseignement et l'économie aux niveaux secondaire et universitaire est-il adéquat?

Les personnes-ressources seront identifiées car les participants ne partageaient pas nécessairement leurs idées.

René-Jean Ravault, professeur en communication, Université du Québec à Montréal,

Selon Ravault, le fait que les Francophones hors Québec soient bilingues constitue un atout supplémentaire que l'on devrait utiliser pour envahir de nouveaux marchés fermés aux unilingues. La culture et la langue deviennent alors des ressources économiques et devraient être utilisées comme telles contrairement au mythe qui veut qu'il y ait dissociation entre culture et économie.

Par la suite, Michel Gabrario, professeur au secondaire, a apporté un élément pratique en nous présentant un projet qu'il a lui-même réalisé avec des étudiants du niveau secondaire et des adultes à l'éducation permanente, à Ottawa. Il a insisté sur l'importance des jeux économiques comme moyens pédagogiques pour créer un intérêt à la chose économique et au besoin d'adapter les théories économiques à la spécificité du milieu francophone hors Québec.

Au niveau des interventions, quelques questions sont restées sans réponse. Si à travers le Canada, les ministères de l'Éducation, composés majoritairement par des anglophones, contrôlent les programmes comment faire pour développer des programmes par les Francophones et pour les Francophones? D'autres part, comment arriver à modifier les attitudes des étudiants francophones hors Québec pour qui l'économie et le monde des affaires, c'est anglais, et qui préfèrent donc acquérir leurs connaissances dans cette langue.

L'atelier B portait sur l'éducation économique par les médias. Pierre Bergeron, éditorialiste au journal *Le Droit*, a souligné "qu'à trop vouloir créer un espace économique, on risque de réinventer ce qui existe déjà". Les médias sont bien placés pour faire opérer un changement fondamental d'attitude face à l'activité économique en faisant de la place à la nouvelle économique. M. Lucien Lapointe, conseiller en communications, Toronto, nous a fourni une information factuelle sur ce qui existe déjà, surtout au niveau audio-visuel. Selon lui, il faut pouvoir puiser l'information où elle se trouve et l'adapter en fonction de notre langue et de notre culture. Au niveau des interventions, les points suivants sont ressortis. Premièrement, créer une fierté nationale, ne pas avoir peur de s'afficher comme Francophone. Deuxièmement, il est important d'aider les Francophones à apprivoiser l'ordinateur. Enfin, comme consommateurs, il faut prendre conscience du fait qu'en exigeant des produits et services français, on crée de l'emploi pour les Francophones. Mais attention! Les classes d'immersion sont pleines. Les Anglophones ont compris l'importance d'être bilingue et seront en mesure d'occuper ces emplois d'ici quelques années. Dans un autre ordre d'idées, on constate que tout le logiciel des ordinateurs est en anglais et même Télidon, bien que du ressort du fédéral, ne fait pas exception à la règle. C'est un domaine de première importance à l'heure actuelle et il faudra apprendre à s'y implanter.

Les décisions politiques qui ont déjà été prises par les pays francophones (France, Belgique, Suisse) ne sont pas favorables actuellement au développement d'un logiciel français. Des pressions importantes sont à faire à ce sujet.

Atelier C — La formation et l'entrepreneurship

Ronald LeBlanc, professeur au département d'économique à l'Université de Moncton, s'est d'abord demandé si l'Université fournit actuellement une formation adéquate. Développer l'entrepreneurship. Est-ce possible de développer l'entrepreneurship? Il semble selon lui qu'au niveau de la motivation, nécessaire à tout entrepreneurship, la famille et la société francophones ne forment pas actuellement un milieu propice à son développement.

René Gendron, directeur au Centre d'entreprises à l'Université de Sherbrooke, nous a parlé de façon pratique des nombreuses liaisons qui ont été créées entre les hommes d'affaires d'une part, et les nombreuses ressources des universités, d'autre part. En effet, les hommes d'affaires sont les plus susceptibles de connaître leurs besoins. Les services offerts par l'Université de Sherbrooke sont des services de soutien qui s'adressent autant aux entreprises déjà établies qu'aux bénéficiaires d'assurance-chômage ou de bien-être social qui veulent s'en sortir. Enfin, Robert Vincent nous a parlé des services offerts par la Banque fédérale de développement. Au niveau des interventions les points suivants sont ressortis:

D'abord, il faut impliquer les gens de la base et éveiller les gens des différents ministères de l'Éducation pour que les cours d'éducation économique se donnent de façon obligatoire tant à l'élémentaire qu'au secondaire.

Deuxièmement, il est important de créer un climat propice à la personne qui veut se risquer en affaires.

Enfin, au Québec, à titre d'information, à court terme, les cours d'économique seront obligatoires à tous les niveaux primaire, secondaire et collégial.

Si nous voulions résumer l'ensemble des ateliers en 3 phrases, nous dirions:

- 1 . L'espace économique n'est pas à créer mais à s'approprier, à apprivoiser, puisqu'il existe déjà.
- 2 . Il faut changer les mentalités face à l'activité économique en utilisant les médias au maximum.
- 3 . Il faut exiger que le système scolaire considère l'éducation économique comme une priorité.

THÈME V

LA PARTICIPATION POPULAIRE À L'ÉCONOMIE

Président:

M. Clinton Archibald, professeur,
Département de science politique,
Université d'Ottawa,
Ottawa (Ontario)

Animatrice:

Madame Marielle Gervais, adjointe au directeur,
Institut de développement communautaire,
Université Ste-Anne,
Pointe-de-l'Église (Nouvelle-Écosse)

Les personnes choisissant ce thème auront l'occasion d'examiner différents types de participation populaire à l'économie. On abordera la question de l'impact du développement économique sur les valeurs et les modes de vie des Francophones hors Québec. Différents mécanismes de participation populaire au développement socio-économique seront analysés, de même que la place de plus en plus grande de la femme dans l'activité économique. Les trois ateliers permettront de mettre en lumière l'importance des facteurs humains, linguistiques et culturels dans tout projet de développement économique et principalement dans les communautés francophones hors Québec.

9h00 à 10h30 ATELIER A

LA COMMUNAUTÉ ET LE DÉVELOPPEMENT ÉCONOMIQUE

Les impératifs économiques exigent souvent des membres d'une communauté qu'ils choisissent entre de nouveaux emplois, et des modes de vie et des valeurs traditionnels. Les communautés francophones hors Québec sont de plus en plus confrontées à de tels choix. Comment s'assurer que le développement économique ne devienne pas une fin en soi, mais plutôt un moyen de renforcer nos communautés? Les participants(es) pourront s'interroger sur les moyens à prendre pour s'assurer que le développement économique se fasse *par et pour* les Francophones.

PERSONNES-RESSOURCES:

M. Gilles Châtillon, directeur,
Secrétariat des conférences socio-économiques,
Québec (Québec)

M. Pierre Poulin, secrétaire général,
Conférence permanente des institutions acadiennes,
Pointe-Verte (Nouveau-Brunswick)

Madame Claudette Toupin, urbaniste,
Ministère des Affaires urbaines,
Gouvernement du Manitoba,
St-Boniface (Manitoba)

10h45 à 12h15 ATELIER B

LES CONSEILS RÉGIONAUX DE DÉVELOPPEMENT ET LES COMITÉS DE CITOYENS

Les gens d'affaires tentent d'atteindre certains de leurs objectifs de développement par le biais de conseils économiques, de chambres de commerce, de commissions industrielles, etc. Les citoyens ordinaires tentent d'atteindre leurs objectifs socio-économiques par des conseils régionaux de développement ou de comités de citoyens. Ces deux mécanismes de participation populaire sont valables, mais comment peut-on les rendre plus efficaces? L'atelier vise à stimuler la discussion sur les moyens à prendre pour faciliter une plus grande participation de la population au développement socio-économique de son milieu.

PERSONNES-RESSOURCES:

M. Michel Dignard,
Comité de développement de Prescott-Russell,
Russell (Ontario)

M. Gérald Dubé, agent de développement
économique,
Société franco-manitobaine,
St-Boniface (Manitoba)

M. Euclide Chiasson, président,
Syndicat forestier du Nord,
Petit-Rocher (Nouveau-Brunswick)

14h00 à 15h30 ATELIER C

LA FEMME ET L'ÉCONOMIE

Nous assistons à une participation de plus en plus grande des femmes aux divers aspects de la vie économique et le contenu de cet atelier vise à faire ressortir l'apport des femmes au développement économique de leurs communautés. On abordera aussi la participation des femmes en tant qu'intervenantes dans l'économie. Le rôle de la femme dans l'économie et sa contribution au mieux-être collectif seront examinés.

PERSONNES-RESSOURCES:

Madame Solange Gervais, vice-présidente,
Association des femmes collaboratrices de leur mari
dans les entreprises familiales,
Boucherville (Québec)

Madame Suzanne Dalziel, propriétaire,
Voyages Prestige,
Edmonton (Alberta)

Lysanne Brault,
Caisse d'entraide des femmes d'Ottawa,
Ottawa (Ontario)



Dans le cadre de l'atelier portant sur la communauté et le développement économique, on remarque de gauche à droite: Mme Marielle Gervais, M. Clinton Archibald, M. Pierre Poulin, Mme Claudette Toupin et M. Gilles Châtillon.

**M. PIERRE POULIN
LE DÉVELOPPEMENT ÉCONOMIQUE
DANS LES COMMUNAUTÉS FRANCOPHONES
HORS QUÉBEC**

INTRODUCTION

Le développement économique occupe une place prépondérante dans le processus global de développement d'une communauté. Celui-ci se définit comme "la totalité des actions entreprises pour orienter une société vers la réalisation d'un ensemble ordonné de conditions de vie collectives et individuelles, jugées désirables par rapport à *certaines valeurs*."¹

Le développement économique est le moteur du développement global et toute communauté francophone hors Québec qui vise un développement global, doit d'abord se pencher sur l'orientation et le contrôle de son développement économique, car il est l'indicateur de l'avenir de son développement global. Une communauté francophone qui néglige de prendre en main son développement économique — ou qui le voit lui échapper — est vouée à plus ou moins long terme à une folklorisation.

Et bien sûr, ça suppose que cette communauté existe. A-t-on affaire véritablement à une communauté faite de liens et de vie, lieu d'un dynamisme, ou à un agrégat d'individus n'ayant comme trait commun qu'une langue plus ou moins marginalisée? Il importe, au départ, de bien établir les contours de cette communauté, si elle existe.

Il importe aussi de déterminer quelles sont les valeurs retenues dans ce "milieu communautaire" car, comme bien des études l'ont démontré, dont celles de Max Weber, les facteurs culturels peuvent être déterminants dans l'accès d'une communauté à un développement économique fort.

Me basant sur une quinzaine d'années d'observation et d'implication dans le milieu acadien du Nouveau-Brunswick, me basant aussi sur les études de certains sociologues, surtout américains, m'inspirant aussi de mes racines beauceronnes et de ce que le "modèle de développement économique" de la Beauce peut comporter de valable, je vous suggère une approche en deux étapes: l'une portant sur les conditions préalables au développement économique, et l'autre sur l'origine des forces qui président au développement économique.

1. Les conditions préalables au développement économique

Sans vouloir être exhaustif, j'aimerais citer quelques conditions qui peuvent être plus pertinentes à notre situation de Francophone, en milieu minoritaire.

Il serait intéressant, d'abord, de tenter de mesurer ce que les sociologues américains appellent "le besoin de réussite" dans votre communauté (Need for Achievement). Des études importantes, dont celles de McClelland, ont démontré que le besoin de réussite est une valeur caractéristique de la mentalité de la société industrielle, de sorte qu'une société dans laquelle le succès ou la réussite personnelle ne sont pas fortement valorisés, peut difficilement s'industrialiser et se développer économiquement. Vos gens d'affaires francophones qui réussissent sont-ils valorisés dans votre milieu? A-t-on tendance à les dénoncer comme des "exploiteurs"? Est-on porté à encourager leurs commerces ou industries de préférence à d'autres possédés par des non-Francophones?

Le milieu scolaire favorise-t-il l'émergence du besoin de réussite? Il y a plusieurs façons de le déceler. Par exemple, vous pourriez analyser les contes que les jeunes lisent dans leurs manuels scolaires. Si ces contes présentent des exemples manifestant un fort besoin de réussite, vous pouvez vous attendre à voir sortir de votre système scolaire une génération qui fera preuve d'entrepreneurship. Vérifiez, aussi, l'orientation que prennent vos jeunes, à la fin de leurs études. Se dirigent-ils vers la "sécurité chaude" de la fonction publique ou de tout autre poste salarié, ou sont-ils portés à se lancer dans des entreprises où il y a un certain risque. Il serait intéressant, au

Nouveau-Brunswick, d'analyser l'orientation prise par les finissants en Administration de l'Université de Moncton. Notre désir de voir plusieurs des nôtres occuper des postes importants dans la fonction publique nous prive peut-être des meilleurs éléments de notre développement économique.

Nous pouvons aussi faire l'hypothèse qu'un milieu de salariés est moins favorable au développement économique qu'un milieu où les revenus sont moins stables. Le salarié — il y a des exceptions bien sûr — a tendance à s'en remettre à ses échelles de salaires, à ses avantages sociaux et à ses fonds de pension. Le plongeon dans le monde des affaires, avec ses connotations de risque, lui fait peur. J'ai constaté, dans le Nord-est, que les régions où le programme d'aide à la petite entreprise a eu le plus de succès sont des régions où le travail saisonnier est élevé et où la mentalité de l'agriculteur et du pêcheur, est habituée au risque. Ces régions semblent plus propices à l'entrepreneurship que le milieu urbain où la nouvelle classe moyenne, chez les Acadiens, s'est orientée vers les emplois du secteur tertiaire.

Par ricochet, si vos communautés vivent dans des milieux à industrie unique, comme de nombreuses études l'on démontré, vos chances de voir surgir un entrepreneurship économique sont moins bonnes, la mentalité du salarié et la domination trop percutante de cette industrie inhibant le besoin de réussite et l'entrepreneurship.

En matière de développement, il est important aussi de bien identifier la population-cible d'où le développement peut surgir. Le besoin de réussite, le désir de mobilité sociale ont plus de chance de surgir dans les strates moyennes de la population. Dans les efforts de développement, une erreur souvent commise, à mon avis, est de prendre comme population-cible, les plus démunis, et de vouloir en faire les "porteurs du développement". Certains programmes du Ministère de la Main-d'Oeuvre — P.A.C.L.E. par exemple — et certains projets du M.E.E.R. l'ont démontré. Peu de ces projets ont abouti à l'indépendance et à l'autonomie. Comme le démontre les études de McClelland, la motivation de réussite est la plus marquée dans les groupes qui ont les plus fortes aspirations de mobilité sociale, en autant que ces groupes aient de fortes ambitions d'améliorer leur situation et qu'ils aient des chances d'espérer un changement véritable. Des objectifs trop lointains ou des défis trop grands peuvent décourager et démobiliser. Or vouloir mener à l'autonomie des gens sans connaissance technique véritable et sans ressources financières, en les impliquant dans des projets demandant, dans certains cas, un haut degré de connaissance technique et un capital important, c'est vouer le projet à une dépendance continue face à son soutien technique et à ses bailleurs de fonds, (habituellement le gouvernement), ou le vouer à l'échec. C'est au sein des strates intermédiaires, chez des gens qui ont une motivation de réussite, une certaine connaissance technique et un minimum de capital (environ 20%) qu'il y a plus de chances de voir émerger des projets viables et un développement économique qui se prend en main. Celui-ci peut alors avoir un effet bienfaisant sur les autres groupes sociaux.

L'émergence d'une classe moyenne, dans nos communautés, n'a pas toujours été favorable à cette montée de l'entrepreneurship. La situation varie, sans doute, d'une région à l'autre, et d'une province à l'autre. Mais le contexte acadien que j'ai observé me porte à penser que l'apparition de notre classe moyenne a coïncidé avec le développement des services gouvernementaux, ceux-ci engouffrant celle-là, étouffant du même coup l'apparition d'un entrepreneurship économique.

Un facteur important qui facilite le développement économique est celui des migrations. Le cas de l'Acadie est peut-être spécial et vous en tirerez les conclusions qui s'imposent pour chacune de vos régions. Traditionnellement, l'Acadie a perdu des milliers de ses citoyens qui

allaient s'établir surtout au Québec et en Ontario. Or, depuis quelques années, on a assisté à un mouvement de retour et il m'est arrivé souvent, lorsque je travaillais au M.E.E.R., de découvrir que certains initiateurs de projets avaient vécu un certain temps dans une autre région, plus développée au point de vue économique. Par eux, se sont faits des transferts de technologie qui ont été importés, par la suite, dans les régions d'origine. Ces gens apportaient avec eux, outre une connaissance technique et une certaine expérience, un certain capital qu'ils réinvestissaient chez eux. Selon les recherches, les migrations sont sélectives et les migrants se recrutent dans les couches plus agressives de la société. Le migrant, par son geste, démontre un désir d'améliorer son sort, une plus grande motivation à réussir. Le retour de certains de ces migrants dans leurs communautés d'origine pourrait être bénéfique en terme de développement économique.

Ce qu'on appelle le "miracle beauceron" me porte aussi à déceler un facteur important de développement économique: je l'appellerais la "profondeur temporelle" de l'implication dans le secteur secondaire. Ce qui a semblé exploser depuis une quinzaine d'années en Beauce, était au travail, en fait, depuis plusieurs décennies. On remarque qu'une cinquantaine d'années passées, il n'y avait que quelques entrepreneurs qui, à partir de rien, ont réussi à mettre en place des entreprises qui se sont avérées des succès. L'impact réel de ces développeurs de la première heure a pris plusieurs décennies à se faire sentir pleinement. Et ce d'une double façon. D'une part, par leurs héritiers, et je note ici que dans plusieurs cas, la vraie "explosion" s'est opérée au niveau de la troisième génération. C'est le cas du groupe Canam-Manac. D'autre part, ces petits "noyaux familiaux" d'entrepreneurship ont, par effet d'imitation, entraîné d'autres personnes à se lancer en affaires. En Acadie, bien qu'une histoire économique est à écrire, mes observations relèvent qu'au niveau de l'entreprise privée les premiers entrepreneurs datent d'une trentaine d'années et ils étaient isolés et faisaient oeuvre de pionnier. Il faut attendre les années 70 pour voir le secteur secondaire acadien s'élargir et se diversifier. Dans certains cas, c'est la relève familiale qui surgit mais les cas de croissance rapide sont encore rares. Mais l'existence de ce noyau d'entrepreneurs qui va en s'élargissant devrait nous amener à une période de "démarrage" de l'économie acadienne d'ici une décade.

Le développement économique de la communauté francophone hors Québec dépend aussi de la présence d'un minimum de structure urbaine susceptible d'apporter la gamme de services nécessaires au soutien du développement économique. Dans une perspective de développement global, un problème peut surgir: si ces milieux urbains — comme c'est le cas en Acadie — sont presque tous du type mixte et à domination anglophone, l'impact culturel d'un développement économique rattaché à des milieux urbains anglophones risque d'être négatif, le développement économique ne venant pas alimenter comme il se devrait le développement global d'une communauté francophone.

Bien sûr, un niveau élevé de scolarisation, des ressources naturelles, des communications efficaces, la proximité de marchés sont autant de facteurs qui constituent un milieu favorable au développement économique mais j'ai tenté de faire ressortir certaines conditions préalables qui me paraissent plus étroitement reliées à la situation des communautés francophones hors Québec.

2. L'origine des forces de développement économique

Même si certaines conditions doivent être rassemblées pour favoriser le développement économique, celui-ci sera provoqué en définitive par des forces, soit internes ou externes. Ces forces sont les ressources financières et humaines qui sont à l'origine du développement économique.

Si le développement communautaire est d'abord celui opéré par, pour et avec la communauté, ne sera communautaire que le développement qui s'appuiera sur des forces internes. Si le développement communautaire implique tout ce qui s'opère au sein de la communauté susceptible de la développer, on peut alors considérer les forces externes comme pouvant aussi contribuer au développement de la communauté.

En évitant de tomber dans un purisme, qui serait de toute façon peu réaliste, il importe surtout d'établir un ordre de priorités dans les forces qui devraient être privilégiées dans le développement économique d'une communauté, les forces internes étant largement préférées aux forces externes.

Si la communauté acadienne est le fidèle reflet de la communauté francophone hors Québec, le mode privilégié d'intervention sera de type "populiste" et "communautaire" par opposition au type "individualiste". Ce type tente de regrouper le plus de monde possible et le plus de capital possible en vue d'un développement par et pour la communauté. La participation de chacun au capital est minime, ce qui incite à regrouper beaucoup de monde afin d'obtenir le minimum de capital nécessaire. On peut déceler ici deux types de regroupements.

Le premier, la coopérative, est développé depuis une cinquantaine d'années en Acadie et se retrouve dans presque toutes les communautés francophones hors Québec. Cette formule demeure un outil privilégié d'intervention économique si on tient compte du fait que le grand capital n'existe pas tellement dans nos communautés et que c'est la meilleure façon de nous affirmer face aux forces du capitalisme privé, étrangères à notre culture. On connaît le succès qu'ont connu nos caisses populaires et certaines de nos coopératives de production et de consommation. Cependant, cette formule a ses limites. La conjoncture économique difficile, les difficultés que rencontrent beaucoup de coopératives financières au Canada et aux États-Unis, la nécessité de respecter des structures qui peuvent paraître lourdes dans un monde où les décisions doivent être rapides, la compétition très forte de l'entreprise privée qui n'a pas à révéler publiquement ses états financiers, une clientèle de plus en plus exigeante, la diminution du bénévolat sont parmi les difficultés que comporte la coopérative. À moins d'être formellement intégrées au mouvement coopératif officiel, les tentatives de mise en place de coopératives, dont j'ai été témoin depuis une douzaine d'années, ont presque toutes échouées ou, tout au moins, ont tendance à végéter. La mise en place d'une coopérative exige d'abord des coopérateurs. La formation de futurs coopérateurs prend du temps; les étapes de consultation sont longues et toute opportunité qui peut exister dans une communauté risque d'être cueillie par l'entreprise privée avant que les coopérateurs n'aient eu le temps de s'organiser.

Le deuxième est l'association. Celle-ci peut regrouper des petits producteurs indépendants, surtout dans le secteur primaire. C'est le cas de certains producteurs d'arbres de Noël, de bleuets, etc, le regroupement pouvant se faire à deux niveaux: le local et le regroupement des associations locales dans des associations régionales ou provinciales. Ce type d'intervention a connu un certain succès et il peut être tout particulièrement efficace pour apporter aux membres un soutien technique et organiser la mise en marché.

Dans ces deux cas, les capitaux et les ressources humaines sont locales. Les profits, s'il y a lieu, sont réinvestis localement. Leur contribution au développement communautaire global est évidente, ces formules favorisant la participation de beaucoup de gens qui contrôlent eux-mêmes leurs destinées. Ça crée des liens de solidarité qui peuvent ensuite se prêter à d'autres interventions. La formule coopérative a peut être tendance à regrouper les gens selon leurs caractéristiques culturelles, la coopérative devenant un milieu économique francophone. Dans

le cas de l'association, ceci peut être plus difficile, les producteurs, à cause de leurs problèmes communs, ayant tendance à se regrouper peu importe les différences linguistiques et culturelles. Ces associations ne constituent donc pas nécessairement des milieux économiques culturellement homogènes.

Toujours dans les sources internes de développement, mais à un niveau communautaire moindre, nous situons les gens d'affaires locaux. Par les profits qu'ils réinvestissent chez eux, les liens qu'ils créent avec d'autres gens d'affaires de la région, par la rapidité de leur intervention, le sens de l'entrepreneurship qu'ils démontrent, ces gens peuvent revêtir une grande importance dans le développement économique de la communauté de sorte qu'il faut classer la petite et moyenne entreprise comme un agent important de développement économique. Cependant, surtout dans les milieux culturellement hétérogènes, ces gens auront tendance à prendre leur distance de tout ce qui pourrait être suspect de nationalisme — à moins que celui-ci serve leurs intérêts — et à donner à leur entreprise un caractère anglophone. Leur contribution au développement global de la communauté francophone peut alors devenir discutable.

Ces gens d'affaires peuvent se regrouper dans des associations (Chambre de Commerce, Conseil Économique) mais, surtout dans les milieux non homogènes, ils risquent de s'associer avec des anglophones de sorte que leur association peut devenir un élément de développement de la communauté mais non nécessairement de la communauté francophone.

Le modèle beauceron réside dans un heureux équilibre entre le secteur coopératif et le secteur privé, la collaboration entre les deux étant active. Par contre le modèle beauceron exclut presque totalement le recours à l'entreprise de l'extérieur. Le modèle coopératif s'applique surtout aux institutions financières, au secteur primaire, au secondaire étroitement relié au primaire et au tertiaire relié à l'alimentaire. Le secteur privé occupe le reste du secondaire et du tertiaire. On retrouve ce modèle, en partie, dans certaines régions acadiennes.

Dans les sources externes, nous retrouvons surtout des entreprises privées où l'on pourrait distinguer deux types d'intervenants. La première entreprise, de taille moyenne, non liée à une multinationale, vient s'établir et finit par s'intégrer au milieu, sa prise de décision devenant locale. Sa contribution au développement de la communauté s'apparente alors à l'entreprise locale, décrite précédemment.

Pour les autres entreprises, à mesure que la prise de décision et le réinvestissement de profits s'éloignent de la région, la contribution de l'entreprise au développement de la communauté s'atténue.

Si ces entreprises qui viennent de l'extérieur opèrent exclusivement en anglais, elles contribuent peut-être à un mieux-être économique mais elles peuvent avoir une influence négative sur le développement de la communauté francophone.

Il est clair dans mon esprit que toute stratégie de développement de la communauté devrait privilégier les ressources humaines et financières du milieu, dans un recours équilibré à la coopérative et à l'entreprise privée. Il s'agit donc de développer l'industrie locale plutôt que d'attirer des industriels; il s'agit de favoriser le commerce local au lieu d'attirer des centres d'achat dont les capitaux et la gestion seront externes et dont les magasins à chaîne viendront tuer le commerce local bâti difficilement au cours des années. La stratégie reposant sur le réflexe du "chien battu" qui tend à ne voir qu'à l'extérieur de la communauté les ressources qui peuvent la développer devrait être proscrite. Attirer des entreprises de l'extérieur devrait être l'exception plus que la règle.

On pourra se demander où se trouve le rôle des gouvernements dans tout cela. Bien sûr, ils ont un rôle fondamental par la mise en place des infrastructures de base (routes, ports,

aéroports, etc), les services de soutien technique, en particulier aux entreprises et, dans certains cas, une assistance financière sous forme de subvention, de prêt ou de garantie de prêt. Mais l'intervention gouvernementale dans le développement économique devrait, d'abord et avant tout, être incitative et éviter l'envahissement qui nourrit la dépendance au lieu de mener à l'autonomie et à la prise en main de ses propres affaires. Mes observations m'amènent à formuler une hypothèse qui se formulerait ainsi: au-delà d'un minimum souhaitable, le développement est inversement proportionnel à la part qu'y prend le gouvernement. La générosité gouvernementale ne doit pas dépasser le seuil au-delà duquel la volonté d'autonomie est désamorçée. J'ai pu constater, plusieurs années passées, qu'un programme d'aide à des centres communautaires avait plus de succès dans les centres où l'aide avait été proportionnellement moindre. Dans les programmes d'aide à l'entreprise, ce n'est pas toujours la plus grosse subvention qui produit le plus gros succès. L'aide gouvernementale ne devrait jamais éliminer un minimum d'équité à être fourni par la personne ou la communauté impliquée.

Conclusion

Dans le cadre du thème de cet atelier "La participation populaire à l'économie", je suis porté à mettre en garde contre un enthousiasme trop frénétique face aux possibilités d'une telle participation populaire. Dans le coin de pays que je connais le mieux, les initiatives populaires ont souvent débouché sur des lendemains amers et l'action des conseils régionaux a laissé derrière elle un héritage bien modeste en terme de structures économiques mises en place, viables et en bonne santé.

Il n'en demeure pas moins que cette participation, bien planifiée et structurée, peut être un catalyseur de développement. Des politiques d'achat chez-nous, d'affichage en français, de regroupement du capital sous formes de coopératives financières régionales ou de clubs de placement, sont autant de mesures qui sont susceptibles de canaliser les énergies populaires et de contribuer au développement de la communauté francophone. Les solidarités liées au niveau économique entraînant la communauté dans une dynamique qui nourrit le développement global de la communauté et rejaillit sur son épanouissement culturel.

¹ cf. Guy Rocher, Introduction à la Sociologie, Tome 3, p. 453-4.



MME SOLANGE FERNET GERVAIS
LA FEMME ET L'ÉCONOMIE

Monsieur le président,

Chers amis,

Inspirée du thème: "Un espace économique à inventer" et orientée par le sous-thème: "La femme et l'économie", permettez-moi de venir m'interroger avec vous sur des projets économiques à amorcer ou à poursuivre dans les régions francophones hors Québec.

L'économie en soi, n'a pas de race, pas de couleur, pas de saveur, pas de langue et pas de sexe: elle n'est pas désincarnée cependant. Les règles du jeu sont créées, entretenues par des hommes et des femmes: personnes encadrées dans un milieu, dans un système, dans un pays qui sont à leur tour influencées par le contexte international: les échanges, l'équilibre budgétaire, etc . . .

Revenons au titre spécifique de notre atelier: "La femme et l'économie" en tenant compte que je ne voudrais pas le traiter sans m'encadrer des autres thèmes: La participation populaire, la communauté et le développement économique, les conseils régionaux et les comités de développement. J'espère que dans ces ateliers on considérera notre aspect: la femme et l'économie pour réfléchir et vivre en complémentarité.

Pourquoi la femme est-elle quasi absente des directions des structures économiques? Quelles en sont les causes? De quelle façon peut-elle oeuvrer pour le développement économique régional? Comment peut-elle être reconnue dans les entreprises familiales et même pour l'apport à l'enrichissement de la communauté familiale? Comment peut-elle convaincre que par son travail au foyer elle a droit à sa sécurité actuelle et future, à son autonomie financière, à la conservation de son identité et de ses acquis. Comment la femme peut-elle s'impliquer dans les batailles de la régionalisation des capitaux et des cerveaux? Répondre à ces questions et essayer d'apporter des correctifs à la situation, c'est le programme d'une vie, d'une génération à moins qu'une action positive serve d'élan et d'appui pour une transition harmonieuse.

Historiquement, la femme, surtout si elle était mariée, n'était pas une personne, légalement, "elle n'a pas développé son potentiel en politique et en économie". C'était exclusif aux hommes, la vie publique et les relations d'affaires! À la femme était dévolue la vie domestique. Pour sa maisonnée où l'homme était souvent absent, elles prenaient des initiatives en production et en transformation en vue de la survivance de la famille. Elle s'épanouissait dans cet univers à la satisfaction des hommes et des femmes officiellement semble-t-il!

Avec l'industrialisation, la femme suit son rouet à l'usine. Elle entre progressivement sur le marché du travail surtout dans les secteurs secondaires et tertiaires sauf pour les femmes collaboratrices des petites et moyennes entreprises de production. Aujourd'hui, c'est environ 40% de la population active qui est du monde féminin. Pour le développement économique régional, cette population active est importante et indispensable! La collectivité doit-elle se contenter presque exclusivement de cet apport de travail? Si la "moitié du monde est une femme" et qu'elle supporte la moitié du ciel, l'autre fraction doit-elle lui offrir et lui ouvrir les postes de direction dans les différentes entreprises? La loi lui permet d'entrer par les grandes portes mais la tradition, les attitudes, les mentalités les rendent souvent étroites ou fermées. Cela dépend des hommes et des femmes et des structures. Des hommes qui ont peur de perdre leur place ou qui craignent la timidité et l'expérience des femmes, ou leur trop grande compétence! Des femmes, qui n'osent prendre leur place ou qui ne soupçonnent même pas leur capacité, leur esprit d'initiative et leur sens des affaires. Elles demeurent aussi absentes des assemblées annuelles de leurs coopératives et autres institutions où elles pourraient participer aux affaires économiques locales et régionales et accéder à des postes de direction.

Pourquoi la femme qui possède plus de la moitié des capitaux par ses épargnes et par succession, les gère si peu elle-même et les fait administrer? Pourquoi les hommes et les institutions, conscients de ce fait, ne font-ils pas accueil et confiance aux femmes? Demandons témoignage à nos femmes d'affaires ici présentes.

C'est rare qu'un homme proposera une femme à son assemblée annuelle de Caisses Populaires, de Coopératives, si elle est membre, sauf si cette dame a fait "ses preuves". Devra-t-on exiger le contingentement? Qui doit prendre l'initiative d'accès à l'égalité, de parité, d'ouverture aux qualités indéniables des femmes en question familiale et en consommation. C'est un défi que les hommes, les femmes et la communauté ont à relever!. La "bosse" des affaires peut être chapeauté aussi par des femmes.

Chez vous, quel est le pourcentage des membres féminins, des administrateurs féminins au sein de vos organismes régionaux en économie, en syndicalisme, en coopération et dans les organismes populaires mixtes. Combien de femmes sont en affaires? Combien de femmes ont des postes-clés?

La plus grande majorité des femmes sont encore au foyer par tradition et par choix. C'est la situation de cinq millions de femmes au Canada. Ces femmes considérées inactives dans les statistiques du travail ne sont pas reconnues dans la P.N.B. et n'ont pas accès aux avantages marginaux surtout au Régime du Canada. Cinq millions de canadiennes temporairement ou définitivement sont au foyer pour l'éducation des enfants, les tâches domestiques, l'animation de la communauté familiale, le bénévolat: elles rendent des services inestimables à la famille et à la communauté. On chiffre à \$23,000 par année, le salaire que devraient gagner ces travailleuses.

Il y a une autre catégorie de femmes que l'État vient de reconnaître comme travailleuses par la fiscalité et le système économique. Ce sont les femmes collaboratrices de leur mari dans une entreprise familiale. Une collaboratrice est une femme travaillant avec son mari dans l'entreprise qui appartient en tout ou en partie à ce dernier. L'exploitation familiale peut être une exploitation agricole, une industrie, un commerce, un bureau professionnel.

La femme collaboratrice selon une enquête réalisée en 1975 par l'AFEAS (Association féminine d'éducation et d'action sociale) est une femme âgée de 41 ans mariée après 18 ans sous le régime de séparation de biens en majorité. L'entreprise où elle travaille appartient à son mari dans 84% des cas. Elle exerce un rôle de secrétaire et commis comptable dans près de 80% des entreprises. Elle fournit en moyenne 23 heures de travail par semaine. En 1975, elle ne reçoit pas de salaire dans 85% des exploitations. Les argents non consacrés ainsi en salaire sont réinvestis par le mari propriétaire dans l'entreprise. La femme n'avait donc pas de reconnaissance de son travail, elle ne pouvait donc pas cotiser pour le Régime de Pension du Canada, à l'assurance-chômage, au congé de maternité ou à toutes autres formes d'assurance sociale. Depuis 1980 au Canada, plusieurs femmes ont commencé, avec de nouvelles dispositions fiscales, à se prévaloir de certains droits accordés aux autres travailleurs. La fragmentation du revenu familial annuel et possiblement du gain de capital ne pénalise plus les couples en situation de collaboration.

C'est un fait reconnu que la femme qui devient collaboratrice est l'instigatrice pour le démarrage d'une entreprise. Elle est l'appui moral, physique et financier par son travail ou ses placements personnels.

En période difficile, cette compagne de tous les instants, n'hésite pas à couper sur du confort au profit de la survie de leurs affaires. Selon la même enquête, 70% disent être consultées au

moment des décisions mais seulement 77% avouent être des partenaires égales. Une association au Québec regroupe ces femmes. C'est l'A.D.F.C., l'Association des Femmes Collaboratrices qui réunit plusieurs centaines d'entre elles. Elles ont un secrétariat, un service d'information surtout par la publication de revue. Elles ont à leur crédit un programme de 18 cours sur les droits des femmes collaboratrices; un programme de niveau collégial est également disponible. L'A.D.F.C. a un service d'animation et une banque de personnes-ressources et plusieurs autres réalisations: pression pour modification de lois provinciales et fédérales, mémoires sur la Loi du droit familial, etc, etc (1).

Si j'ai insisté sur ce sujet c'est qu'on a souhaité que notre expertise puisse être mise à la disposition des autres Canadiens. Si j'ai insisté c'est que le développement régional pourrait être grandement favorisé par cette formule de promotion de P.M.E. où hommes et femmes ont le cœur et la tête en affaire en complémentarité et en égalité. Quel impact social et économique pourrait apporter une orientation où, en couple, on créerait ses propres emplois! Ce serait une clé importante pour la femme de s'initier aux affaires, de s'approprier une part du monde des affaires.

Mesdames, nous ne soupçonnons pas notre potentiel. Nous sommes des sous-développées économiquement même si la majorité des capitaux est entre nos mains.

Comment peut-on remédier à la situation. Quelles solutions sont à privilégier?

(1) A.D.F.C. — 14 Aberdeen, St-Lambert, Québec J4P 1R3, 1 (514) 672-4647

COMPTE-RENDU DES DISCUSSIONS EN ATELIERS

THÈME V:

LA PARTICIPATION POPULAIRE À L'ÉCONOMIE

Atelier A — "La communauté et le développement économique"

Dans le cadre de ce premier atelier, on a discuté surtout du rôle des communautés face au développement de projets économiques. Parallèlement à cette discussion se sont greffés deux autres sujets: 1) l'orientation que doivent prendre les projets économiques et le rôle des intervenants externes face aux projets (État, entreprises étrangères, etc).

Tout d'abord en ce qui a trait au rôle des communautés dans leur développement économique, on a beaucoup insisté sur l'intérêt communautaire francophone qui devait se dégager: la première manifestation de cet intérêt c'est le choix décisif d'intervenir économiquement et les piliers de cet intérêt sont l'analyse du contexte économique (marchés, possibilités, gestion). La connaissance, la compétence représentent le deuxième élément greffé à celui de l'intérêt: les communautés francophones doivent exploiter les expériences économiques communautaires dans les secteurs traditionnels (JAL-Gaspésie, TRICOFIL-St-Jérôme) tout en essayant de se tailler une place dans les nouveaux secteurs de pointe (technologie, électronique, etc.). L'importance des valeurs, des mentalités et des mythes fut aussi soulignée quant au rôle communautaire dans le développement économique et un appel fut lancé à l'imagination et au changement.

Après cette esquisse du rôle des communautés francophones dans le développement économique, on s'est interrogé sur l'orientation de ces interventions économiques: doit-on créer des entreprises économiques dans un but communautaire (coopératives/association) ou dans un but purement individuel, à titre privé? En d'autres mots, quelles sont les possibilités offertes ou créées par les communautés francophones, afin de déterminer la nature des investissements (collectifs ou privés)? La question des investissements (et de leur nature) étant reliée à la question du financement, le débat s'est donc tourné vers les sources de financement externes, et de façon plus particulière vers l'État: si le but de l'intervention économique se veut communautaire, les communautés impliquées doivent avoir recours aux subventions gouvernementales. Quelle place doit donc occuper l'État dans le développement des entreprises collectives? Pour tenter de répondre, on relevait d'une part, les aspects négatifs (décisions lentes, centralisation, incomptabilité d'intérêts) et, d'autre part, les aspects positifs (source de financement, éducation, information). Cette discussion sur l'État fut une espèce d'entrée en matière pour l'atelier suivant où l'on a discuté des rapports entre les organismes gouvernementaux et les regroupements populaires.

Atelier B — "Les Conseils régionaux de développement et les Comités de citoyens"

La discussion, lors de ce deuxième atelier, portait sur la possibilité de coexistence et de collaboration entre deux groupes d'intérêts jugés différents soient 1) les conseils régionaux en tant qu'organismes gouvernementaux et 2) les comités de citoyens en tant que regroupements populaires. Plusieurs opinions, parfois radicalement opposées, furent émises face à ce sujet mais on admettait, de façon générale parmi les participants, trois principes déterminant les rapports entre ces deux groupes d'intérêts. Premièrement, les regroupements populaires doivent reconnaître le pouvoir, surtout financier, que représentent les conseils régionaux. Deuxièmement, après reconnaissance de ce pouvoir, les communautés francophones (comités de citoyens) doivent s'organiser à l'intérieur des structures politiques (lobbying, intégration, groupe de pression)

pour obtenir les subventions nécessaires au développement économique. Suite à cette reconnaissance du pouvoir financier et des structures politiques des organismes gouvernementaux, les regroupements populaires doivent toutefois fonder leur propre pouvoir soit celui de la gestion des subventions dans le but d'assurer un bon développement économique pour leur communautés francophones.

Atelier B — "La femme et l'économie".

Le point central de cet atelier était la démonstration des possibilités concrètes pour les femmes de devenir des agents économiques à part entière à tous les niveaux. Plusieurs réflexions et données ont été apportées pour démontrer les capacités, les aptitudes et les besoins féminins à une participation économique.

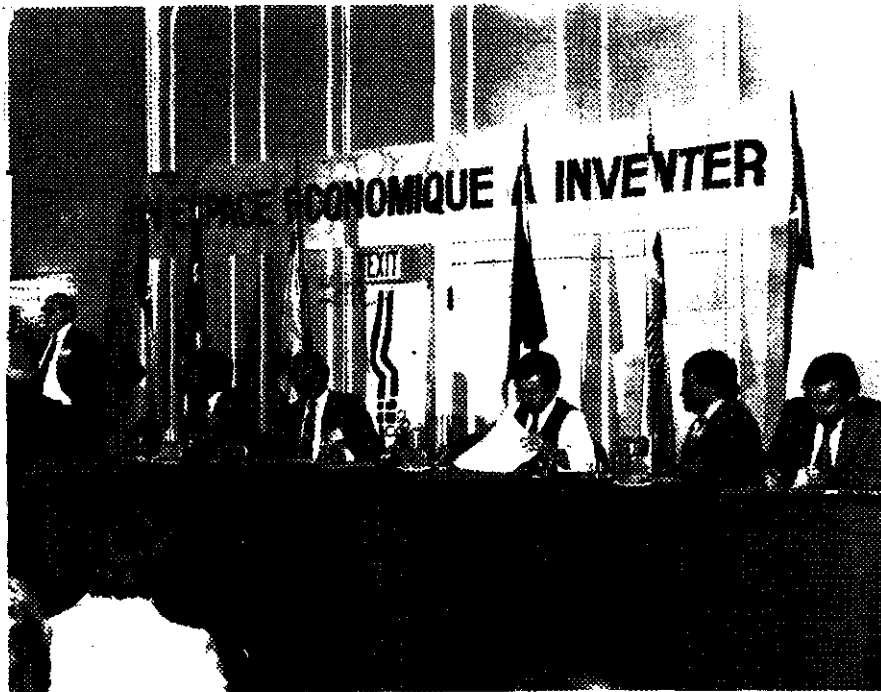
Tout d'abord l'information sur le portrait et les situations économiques des femmes précisait les possibilités féminines en économie: leurs gains légaux et économiques progressifs, leur présence importante reconnue récemment, dans les entreprises familiales, représentent autant de données démontrant que les femmes ont "le sens des affaires".

Beaucoup de questions d'ordre pratique furent soulevées chez les participants pour fortifier la présence féminine en économie. Les expériences déjà connues dans le domaine économique (Caisse d'Économie des femmes d'Ottawa) ont suscité beaucoup d'intérêt et de motivation à la continuité.



Un aperçu de la table d'honneur lors du banquet du samedi, 8 mai. On remarque, au centre de la photo, le ministre des Approvisionnements et Services au niveau fédéral, l'Honorable Jean-Jacques Blais, discutant avec la présidente de la F.F.H.Q., Mme Jeannine Séguin.

TRANSCRIPTION DE LA PLÉNIÈRE DE SYNTHÈSE (le 9 mai 1982)



M. Martin Légère faisant rapport à l'assemblée des différentes idées qui ont émané des ateliers sur les caisses populaires et coopératives. On reconnaît également sur la photo MM. Michel Lagacé, Claude Quintin, Gaston Demers, René Piché et Clinton Archibald.

La Plénière du 9 mai 1982.

Animateur: Pour faire démarrer cette dernière plénière du colloque, j'aimerais demander à chacun des présidents de venir résumer leur pensée ou enfin plutôt les décisions et les vœux qu'ils voudraient exprimer. Je demanderais à tour de rôle à chacun des présidents de faire cela en 5 à 8 minutes s'il-vous-plaît.

Alors pour ce qui est du thème 1) "Le développement socio-économique des régions francophones" je demanderais à M. René Toupin, le président de cet atelier, de prendre le micro.

M. Toupin: Monsieur le président, chers délégués. Premièrement, j'aimerais remercier sincèrement toutes les personnes ressources à l'atelier où nous avons œuvré et tout particulièrement l'animateur, monsieur Rino Volpé, et notre secrétaire, monsieur Denis Poirier. J'aimerais brièvement vous présenter le résultat de nos travaux d'hier et le résultat de ce matin. Premièrement les politiques.

Le thème était: "Les politiques gouvernementales et leur influence sur le développement économique des régions." Les Francophones hors Québec ont plus de pouvoir public au niveau municipal, de comté, de leur province qu'au niveau national. Donc pour une politique de développement économique axée sur les régions, il faut que ceux-ci s'organisent pour indiquer la place qui leur revient.

Deuxièmement, dans le cadre de la réorganisation des politiques économiques au plan national, on remet l'accent sur le fédéralisme coopératif. Ainsi, les provinces et les représentants auront la possibilité d'influencer les plans de développement économique.

Donc, il faut que les Francophones hors Québec aient plus de pouvoir au niveau municipal, on le répète, et on croit que la Fédération des Francophones hors Québec a un rôle à jouer en ce qui regarde une meilleure communication et coordination des efforts.

Pour une action déconcentrée dans le domaine économique, il faut que nous nous donnions des structures que nous pouvons contrôler nous-mêmes.

Par la voix de leurs institutions, ce sont les gens d'affaires qui décideront de leur avenir économique. Ce n'est pas le rôle des politiciens ou des technocrates. Par ailleurs il est recommandé:

- Qu'avant de se donner de nouvelles structures, il faut que les structures déjà en place soient maximisées. De plus, les structures doivent assurer une étroite collaboration avec les représentants des gouvernements, ce qui est différent de l'idée que les politiciens doivent nous dicter leur volonté dans le développement économique.

Pour réaliser ce plan, avec la collaboration des gouvernements s'il y a lieu, il faut que les Francophones hors Québec se donnent des institutions financières de qualité et qu'elles soient en mesure de participer à la mise de capitaux de risque.

- Que la population, les entrepreneurs, les professionnels et les municipalités participent à l'élaboration de ce plan.
- Que les responsables au développement économique assurent une animation économique, tant auprès des adultes que des jeunes et placent l'accent sur les jeunes
- Que la population et les entrepreneurs soient conscients de l'importance du rôle qu'ils doivent y jouer.

En conclusion, il faut que les entreprises individuelles soient supportées; s'il y a un Francophone dans la région qui se lance en affaires, il devrait être supporté par les autres Francophones du milieu. Il faut que les groupes d'investissement soient formés et supportés.

Il faut que l'on apprenne à jouer avec les capitaux, dans le sens qu'il faut devenir plus efficaces dans la gérance de nos affaires et dans l'administration de nos avoirs.

Il faut que le plan de développement soit conforme aux réalités et au respect du milieu lorsque c'est possible mais qu'il s'harmonise au marché du milieu. Il est question ici de lancer, de supporter, de planifier des organismes financiers qui répondront aux besoins du milieu et qui sauront rencontrer le marché d'aujourd'hui, adaptés à la situation économique d'aujourd'hui. Sans cela, c'est pratiquement impossible d'assurer le succès des maisons d'affaires par nos francophones.

Nous voyons l'organisation de structures régionales, provinciales pour supporter les Franco-Canadiens qui veulent se lancer en affaires. Nous voyons un rôle, disons plus intense, de la part de la F.F.H.Q. pour supporter ces organismes régionaux et provinciaux.

Monsieur le président, pour m'en tenir aux quelques minutes que nous avons et à des notes qui sont parfois difficiles à lire, je vous présente mes excuses et encore une fois, je remercie tous les participants de ce thème: "Les politiques gouvernementales, leurs influences sur le développement économique des régions." Et je vous remercie sincèrement.

Animateur: Merci, René. Je n'étais pas certain si c'était son texte ou sa vue qui souffrait ce matin. J'aimerais demander encore une fois pour le thème 2 "Les coopératives et les Caisses populaires." J'aimerais demander à M. Martin Légère de prendre la parole.

M. Légère: Monsieur le président, mes chers amis, étant donné qu'hier on m'a imposé la loi du baillon, ce matin j'ai décidé de ne pas parler. Et voici pourquoi. C'est que, hier et ce matin, j'avais à ma disposition comme président, deux personnes extraordinaires qui m'ont aidé d'une façon énorme, c'est-à-dire un animateur dépareillé en la personne de Gérard Lafrenière et un secrétaire exemplaire en la personne de Richard Chevrier. Alors je leur ai demandé de s'entendre pour venir présenter nos résolutions, car après tout ce n'est pas moi qui les ai préparées. À tout Seigneur, tout honneur. Seulement, avant de reprendre mon siège, je voudrais remercier les participants et surtout remercier les organisateurs du colloque d'avoir pensé à lancer une invitation au mouvement coopératif du Canada français. Veuillez croire qu'à titre de président du Conseil Canadien de la Coopération que nous sommes extrêmement reconnaissants aux organisateurs et nous pouvons assurer la F.F.H.Q. de notre appui et de notre support selon tous nos moyens. Et j'espère que la F.F.H.Q. va continuer à rayonner par tout le Canada. Merci.

Animateur: Je vous remercie M. Légère de m'avoir remis les minutes que vous m'aviez enlevées hier. Par ailleurs, pour ce qui est du colloque, je vous rappellerais que dans le rapport "Un espace économique à inventer" ce n'est pas cela à quoi on faisait allusion, quand on parlait de "guérilla économique."

Si vous voulez, on va passer immédiatement au prochain thème: "L'entreprise" avec monsieur . . . (Bruit) Vous allez respecter les échéanciers que monsieur Légère vous a communiqué, messieurs.

Lafrenière: La raison pour laquelle monsieur Légère n'a pas voulu présenter les recommandations, c'est qu'il ne peut pas lire mon écriture. Nous avons cinq propositions qui ont été adoptées en principe. La première:

- Que les associations francophones provinciales fassent pression auprès des Ministères d'Éducation pour que soient développés au niveau secondaire, collégial et universitaire, des cours sur la coopération et des programmes précis, susceptibles de former des gestionnaires de l'entreprise coopérative.

La deuxième:

- Que le Conseil canadien de la Coopération, en collaboration avec la F.F.H.Q., organise pour la prochaine année une conférence nationale axée sur les Caisses d'épargne et de crédit.

La troisième:

- Que toutes les Associations francophones à travers le Canada encouragent de façon explicite leurs membres à faire affaire avec leurs Caisses populaires et les autres coopératives et que ces mêmes associations fassent elles-mêmes affaire avec les Caisses populaires.

La quatrième:

- Que les coopératives et les Caisses populaires remettent l'accent sur l'éducation et prennent l'initiative d'assurer la formation et l'éducation de leurs membres et de la population en général et, en collaboration avec les associations provinciales.

Et la dernière:

- Pour les assemblées annuelles de la F.F.H.Q. Que le Conseil canadien de la Coopération produise un document qui résume la situation financière des Fédérations de chaque province.

Je ne défendrai pas avec ma vie le style de ça, parce que l'on a eu seulement quelques minutes pour le faire, mais c'est l'esprit des recommandations qui sortent du deuxième thème.

Animateur: Merci, monsieur Lafrenière. La coopération et la clarté d'esprit, ça va ensemble. Pour ce qui est du thème no.3 "L'entreprise", monsieur Gaston Demers, s.v.p.

M. Demers: Bonjour. Nous n'avons que deux propositions, la première est la suivante:

- Que cette Fédération fasse connaître au ministre des Finances fédéral le mécontentement de la communauté d'affaires francophone hors Québec représentée à ce colloque, surtout sur les questions suivantes; — Premièrement; que soit réintroduit dans la fiscalité canadienne, le droit de réclamer des réserves contre les gains non réalisés sur les dispositions capitales.

Vous vous rappelez qu'hier soir cette proposition a déjà été présentée à monsieur Blais, lors du souper.

Deuxièmement: que le programme d'obligations à la petite entreprise malgré sa validité évidente, contient des critères d'admissibilité si sévères que son applicabilité reste à peu près nulle.

Et troisièmement sans aller dans les détails; que le budget en général dénote un manque de confiance dans la PME et un découragement à l'investissement et au développement économique.

La deuxième proposition, c'est:

- Que la Fédération et ses membres stimulent la création d'un inventaire national des entreprises francophones et des ressources humaines et financières dans le domaine économique et en particulier, que des efforts soient faits pour valoriser la PME et la communauté d'affaires ainsi que le rôle qu'elle joue dans le développement global.
- Qu'une action soit prise dans chaque province pour qu'un guichet francophone regroupant les divers services et programmes à la PME soit à la disposition de la communauté francophone.

La recommandation se veut très englobante et se veut une incitation à une plus grande concertation entre la communauté d'affaires et la Fédération des Francophones hors Québec et ses membres.

J'aimerais ajouter que cette dernière proposition s'inspire un peu du travail qui nous a été présenté hier par Monsieur Plourde, d'Entraide PME au Québec, surtout en ce qui a trait à l'inventaire des maisons d'affaires du Québec qui sont à vendre à cause de la retraite éventuelle d'un des partenaires ou du propriétaire, et s'inspire aussi un peu de l'inventaire des ressources économiques qui a été entrepris par l'ACFO en Ontario, l'été dernier. En fait, nous avons promis de faire parvenir à toutes les composantes de la F.F.H.Q. la liste des catégories dont on se sert en Ontario pour compiler l'inventaire des ressources économiques qui doit être complété au cours de l'été. Et c'est tout, je vous remercie.

Animateur: Merci, monsieur Demers. Pour le thème: "Éducation, économie", monsieur Claude Quintin.

M. Quintin: Alors bonjour. Je voudrais d'abord souligner le travail très efficace de notre secrétaire, Irène Légère et du président d'atelier, Yvon Thériault.

Suite aux ateliers d'hier, un certain nombre de recommandations ont été formulées et nous voulons vous les livrer afin que ce colloque puisse déboucher sur des actions concrètes.

Sur le thème "Éducation",

- Attendu que nous voulons préparer des citoyens bien formés.
- Attendu que nous avons besoin d'une base solide pour poursuivre avec succès des études économiques universitaires.
- Attendu qu'il faille donner une suite logique et continue dans les études économiques aux divers paliers de l'instruction.
- Attendu que l'économie s'apprend dès le bas âge au foyer, nous proposons:
 - Que la F.F.H.Q. fasse les démarches nécessaires auprès des ministères d'Éducation des différentes provinces pour s'assurer que l'éducation économique devienne obligatoire au niveau primaire et secondaire.
- Attendu que nous vivons déjà dans l'ère de l'ordinateur.
- Attendu que les groupes francophones n'ont pas encore été exposés à cette nouvelle dimension quotidienne.
- Attendu que le logiciel et didacticiel sont inexistantes en français.
 - Nous souhaitons que la F.F.H.Q. organise, dans les plus brefs délais, une rencontre nationale portant sur l'informatique en français.

Dans le même ordre d'idées, afin de bien amorcer ce colloque, il est proposé,

- Que la F.F.H.Q. se serve d'un micro-ordinateur pour convoquer ce prochain congrès à condition de pouvoir le faire en français.

Sur le thème des médias:

Étant donné que les médias francophones hors Québec, écrits ou électroniques, constituent un moyen privilégié de s'approprier un espace économique qui existe déjà,

Étant donné que nos médias peuvent contribuer à changer les mentalités face à l'activité économique, grâce à une utilisation maximale, nous recommandons,

- Que la F.F.H.Q. se livre, au plus tôt, à un inventaire complet des sources de formation et d'information économique qui existent déjà dans nos médias, ainsi que des sources qui pourraient être mis à leur disposition.
- Que seule ou par l'entremise de ses associations membres ou en établissant des liens avec l'Association de la presse francophone hors Québec, que la F.F.H.Q. mette sur pied des mécanismes pour mettre les sources et les ressources identifiées plus haut à la disposition des médias francophones hors Québec.

Finalement,

- Que la F.F.H.Q. informe les médias francophones des nouvelles régionales de nature économique, de façon à ce que les commerçants soient mieux renseignés sur la tendance des marchés.

De façon plus générale, nous avons adopté la recommandation suivante, qui est une recommandation en quatre volets.

- Attendu que le premier colloque sur l'économie de la F.F.H.Q. se fait dans un climat économique catastrophique.
 - Que la F.F.H.Q. tienne à faire savoir et à utiliser le fait que, selon les travaux de recherches importants tels le rapport Perkins aux États-Unis, cette crise majeure de l'économie américaine est en partie dûe à l'aveuglement linguistique et culturel des milieux d'affaires anglo-américains qui les empêchent de comprendre les marchés étrangers alors que les étrangers bilingues, eux, comprennent et pénètrent allègrement les marchés anglo-américains.

Ces mêmes travaux de recherches recommandent en conséquence que ces minorités qui ont réussi à échapper au "melting pot" et aux politiques d'assimilation, tels les Francophones hors Québec, soient dotés des instruments nécessaires à l'épanouissement de leur langue et de leur culture afin qu'ils puissent contribuer au redressement de l'économie nord-américaine sur la scène mondiale. Par conséquent, nous souhaitons que:

- La F.F.H.Q. étudie ces rapports de recherches afin de se servir des arguments et des recommandations qui en émanent afin d'être en mesure de motiver les Francophones en voie d'assimilation à conserver leur langue en démontrant ainsi la pertinence économique de leur langue et leur culture.

Deuxièmement,

- La F.F.H.Q. devrait inciter ses Associations membres à faire pression auprès des ministères de l'Éducation des provinces pour qu'ils développent l'enseignement de l'économie et aussi et surtout l'économie internationale dans les écoles francophones.

Enfin, troisièmement,

- Que les médias qui sont au service des Francophones hors Québec soient utilisés à des fins d'information des agents économiques francophones et ce, en les mettant en relation avec les marchés régionaux, nationaux et internationaux, que ces agents économiques francophones pourraient très facilement desservir. Merci.

Animateur Merci Claude. Le dernier thème, cinq: "La participation populaire à l'économie". Clinton Archibald.

M. Archibald: Merci, monsieur le président.

On m'a demandé de ne pas faire de blagues sexistes ou autres. On m'a dit qu'il y aurait des gens importants, des politiciens dans la salle et on devrait faire attention quand il y a des politiciens. Pas parce que ces gens-là sont plus sérieux, parce qu'on doit les prendre au sérieux. Cela me rappelait les mots, cela doit-être de Churchill encore, qui disait au sujet des politiciens, au sujet de l'amour: "En amour comme en politique, il faut toujours une préface plus longue que l'ouvrage." Le problème avec la plupart de nos politiciens au Canada, c'est qu'ils n'ont pas encore terminé leur préface. Je m'étais promis également, de ne pas parler de Mme Séguin, mais ce matin, ce n'est pas pour rire d'elle, parce que c'est la personne qui peut prendre une blague de la façon la plus merveilleuse au monde. Mme Séguin n'a pas d'enfants. Mais Mme Séguin a tous nous autres. Je crois qu'on doit lui rendre hommage, parce que c'est probablement une vraie mère pour les Francophones hors Québec aujourd'hui.

Avant de parler de choses sérieuses, Pierre-Elliott Trudeau vient de mourir, il arrive au paradis devant St-Pierre. St-Pierre lui dit: "Votre nom?" "Pierre-Elliott Trudeau, Ottawa, Canada". St-Pierre dit: "Monsieur Trudeau, je pense pas que vous ayez frappé à la mauvaise porte. Vous aviez promis une société juste. Vous aviez promis aucun contrôle sur les prix et salaires. Vous aviez promis une bonne constitution. Ce que je peux faire pour vous, c'est de vous donner cent ans de purgatoire, dans une cellule très noire, pour que vous réfléchissiez sur vos fautes passées, et je vais aller vous reconduire moi-même.

Alors St-Pierre part avec Pierre-Elliott et, en passant devant une cellule qui est très éclairée, il voit trois politiciens. Messieurs Bosley, Joyal et Nystrom qui sont avec Bo Derek en petite tenue, naturellement.

Et Trudeau se fâche et il dit à St-Pierre: "ça n'a aucun sens. Ces gens là n'ont rien fait. C'est des backbenchers. Ils sont du mauvais parti en plus, et ils sont avec Bo Derek".

Et St-Pierre de se fâcher: "Le châtiment de Bo Derek ne vous regarde pas, monsieur Trudeau."

Cinquième thème, "La participation populaire à l'économie." Nos ateliers recommandent au sujet des conseils régionaux et de la participation communautaire.

— Que la F.F.H.Q. poursuive des efforts concrets d'échanges entre les communautés francophones à travers tout le Canada.

Pour ce faire, nos participants émettent le voeu,

— Que les expériences économiques des Francophones soient publiées et distribuées sur une plus grande échelle.

— Que l'on consacre une section économique dans "La semaine en bref".

— Que l'on publie un manuel sur les expériences, les commerces, les services économiques des Francophones qui ont réussi.

— Que l'on cherche un slogan, un cliché, une phrase-clé, pour faire connaître les Francophones et les encourager. Pour encourager une consommation francophone pour les Francophones et par les Francophones.

Et finalement,

— On demande à la Fédération des Francophones hors Québec de tenir un autre colloque national qui serait le point culminant de tous les colloques régionaux qui auraient lieu d'ici deux ou trois ans dans chacune des régions.

Au sujet du thème le plus important de notre atelier: "La femme", une recommandation générale,

— Que l'on entame de façon sérieuse et concrète le dossier de la femme à la Fédération des Francophones hors Québec parce que plusieurs domaines sont encore à travailler: les fonds de pension, les garderies, les comptes en affaires, les congés de maternité, le chômage, la formation professionnelle.

— De suivre de très près la publication du livre vert qui s'en vient sur les pensions au Canada et de réagir illico.

Et bien sûr, continuer les échanges nationaux et régionaux sur le dossier de la femme en économie, afin que les femmes francophones soient en mesure d'obtenir des gains réels, elles aussi. Merci.

Animateur: Merci, Clinton. Ceci termine les rapports des cinq ateliers. Nous avons prévu au programme une période de questions, d'interventions et d'expressions de voeux. Je rappelle tout simplement que l'on entend du bruit de l'autre côté alors je crois que je vais essayer de

nous en tenir à dix minutes maximum. Je m'en excuse, mais vous savez déjà que le temps passe. Je ne sais pas si on pourrait tout simplement demander à quiconque veut dire quelques mots de le dire immédiatement. Et dès que nous aurons terminé ou dès qu'il faudra terminer, nous passerons de l'autre côté. Est-ce qu'il y aurait des interventions quelconque à faire? Madame.

Intervenante: Est-ce que vous acceptez des résolutions du plancher, monsieur?

Animateur: Des résolutions dans le sens de, enfin de propositions sur laquelle l'assemblée voterait? Non, il n'y en a pas. Par ailleurs, on vous laisse libre, si je me souviens bien de ce qu'on m'a dit vendredi matin, d'exprimer les voeux ou les propositions que vous voudrez, mais ce n'est pas une assemblée délibérante en ce moment. Il s'agit d'un colloque.

Intervenante: Alors si vous voulez, je le ferais sous forme de voeu.

Animateur: Certainement.

Intervenante: C'est quelque chose qui a été discuté longuement dans notre atelier et puis que j'aimerais à un moment donné que la Fédération en soit saisie. C'est que l'on demandait:

— Que la F.F.H.Q. mette en place des mécanismes pour persuader les Anglophones, imbus d'arguments économiques, de l'importance et de l'utilité économique de notre langue et notre culture.

Autrement dit, qu'on les sensibilise au fait que c'est peut-être nécessaire de nous prendre en considération quand ils prennent leurs décisions économiques.

Animateur: Merci beaucoup. Je vous terais remarquer que ces voeux et ces propositions que vous faites sont transmises à la F.F.H.Q. évidemment et c'est à elle de donner suite dans la forme qu'elle jugera utile ou opportune. Maintenant, j'ai vu une main là-bas en quelque part. Monsieur.

Intervenant: Monsieur le président, mes chers confrères. Je suis Rosaire Tremblay, de la Colombie-Britannique. Nous sommes venus ici préparés d'avance, on savait ce que l'on voulait et on est venu pour le chercher. Malheureusement, je ne pourrai pas avoir votre confirmation si on ne permet pas de propositions officielles. Tout de même, je me dois et je dois à notre délégation de vous transmettre un voeu très défini, très définitif et très clair et qui a été corroboré par pratiquement tous les ateliers jusqu'ici quand même. Tout de même c'est quelque chose de définitif et de pratique et qui porte à l'action. Ceci est la proposition de la Colombie-Britannique suite au colloque en économie tenu à Ottawa le 7 mai et le 8 mai 82, soumise à la F.F.H.Q.

— Que la F.F.H.Q. mette en place les mécanismes nécessaires pour permettre la prise d'inventaires par chacune des provinces de leurs ressources humaines, de leurs ressources économiques et de leurs besoins en terme de développement pratique.

Deuxièmement,

— Que la F.F.H.Q. embauche un coordonnateur économique qui soit responsable du projet et de son dénouement.

Troisièmement,

— Que cette proposition soit étudiée immédiatement afin qu'une décision en ce sens soit prise lors de la prochaine assemblée générale de la F.F.H.Q. de telle sorte que des résultats concrets soient obtenus dans les plus brefs délais.

Ceci est le voeu de notre délégation et le voeu que vous avez entendu et que notre atelier a trouvé très bien. Et j'espère que toutes les provinces et la F.F.H.Q. seront la main dans la main avec nous pour former à l'unisson un corps uni et fort. Seul on meurt, ensemble on vit. Et avec une force, il nous faut une force nationale pour faire les pressions nécessaires au gouvernement

pour être écoutés. Et ce serait très simple à appliquer si vous êtes tous d'accord. La F.F.H.Q. doit marcher, la F.F.H.Q. c'est nous. Et ce serait très facile à appliquer parce que Mme Séguin doit rester à Ottawa une autre année. Merci.

Animateur: Merci monsieur Tremblay. Est-ce qu'il y a d'autres interventions? S.V.P.

Intervenant: J'aimerais m'adresser à une question plutôt délicate, en ce sens, qu'elle concerne la province de l'autre côté de la rivière. J'ai assisté au forum, un grand forum de la F.F.H.Q. Je ne sais pas si c'était en 77, après lequel on a constaté, en fait j'avais constaté ou on avait constaté sur place, qu'il manquait un grand participant à cette rencontre des Francophones au Canada. C'était le Québec, à l'époque. On vient de faire allusion à plusieurs réseaux de communication, réseaux d'information, participation des médias, information en ce qui concerne l'activité économique francophone dans le monde. Je n'ai pas entendu le mot Québec. Je sais que c'est un mot qui est devenu, malheureusement parmi nous, un mot délicat et c'est là-dessus que j'aimerais faire ce commentaire.

Il y a un livre qui est en vente derrière, je n'ai pas l'intention de faire de la publicité, mais qui met l'accent beaucoup sur le fait que les Francophones hors Québec étant bilingues peuvent jouer au sein de ce continent nord-américain, un rôle extraordinairement important dans la mesure où ayant pratiquement deux têtes, étant bicéphales, parlant deux langues, ayant deux cultures, étant biculturels, étant francophones, étant anglophones, moitié-moitié, dans beaucoup de cas. Nous avons ce privilège extraordinaire, d'après l'auteur, de jouer comme trait-d'union, entre la grande communauté nord-américaine, et la communauté francophone.

On parle beaucoup de solidarité francophone hors Québec et je suis parfaitement d'accord qu'elle est extrêmement importante.

Je pense que ce qui est important, c'est que notre solidarité de Francophones hors Québec débouche dans un proche avenir sur une nouvelle solidarité francophone au Canada.

Je voudrais tout simplement exprimer l'opinion, que je me sens fort mal à l'aise au Canada, de me retrouver dans cette situation où lorsque je défends les Francophones hors-Québec, j'ai l'impression d'en être venu quasiment obligatoirement à frapper, jusqu'à un certain point, sur le Québec.

C'est une situation extrêmement malheureuse et, par la même manière, j'ai l'impression que les efforts d'épanouissement du Québec sont une façon aussi de nous frapper sur la tête à notre tour.

Je pense qu'il faudra, de quelque manière, arriver à une entente et à créer une solidarité extrêmement forte qui viendra du fait que nous avons non pas des appartenances politiques, mais qui viendra du fait que nous aurons une commune appartenance, qui est une appartenance culturelle, une appartenance linguistique.

Et, d'autre part, nous aurons cette commune appartenance, qui sera une appartenance économique et je pense que, si on regroupe nos forces économiques, nous pourrions constituer au sein de l'Amérique du Nord, non seulement, je pense, des groupes d'importance relative, mais vraiment une communauté qui aura au Canada une importance extrêmement grande et qui pourra jouer un rôle décisif dans l'économie canadienne. Voilà ce que je voulais dire.

Animateur: Merci. Je ne répondrai pas au nom de la F.F.H.Q. évidemment, parce que cela n'est pas mon rôle, je voudrais vous souligner le fait que nous avons tenté d'ébaucher dans le rapport du Comité économique, des jalons d'idées de relations plus intenses, de relations économiques plus intenses entre les Québécois et les Francophones à l'extérieur du Québec. Je crois d'ailleurs que s'il y a des suites à ce colloque, ce sera justement pour préciser l'orientation

que les Francophones voudront se donner et, si j'ai participé au travail du comité économique, c'est que je crois aussi que toute la question de ces rapports culturels, linguistiques et historiques avec le Québec sont d'importance, mais qu'il y a des rapports vivants à établir et à développer. Alors je vous remercie et j'espère que dans chaque province il y aura un suivi, non seulement à ce colloque et au rapport du comité économique, mais aux voeux qu'on pourra formuler d'une province à l'autre. Il y aurait une autre intervention et c'est peut-être l'avant dernière que je pourrai me permettre moi-même.

Intervenant: Simplement un voeu et un vote de félicitations que j'aimerais proposer. J'ai participé à de nombreuses réunions francophones hors Québec depuis plusieurs années et je dis que ce que j'ai vécu depuis quelques jours me console énormément. Que nous pouvons travailler dans un esprit d'unité, de collaboration, au lieu de ne penser qu'à combattre, qu'à confronter quelque chose d'autre.

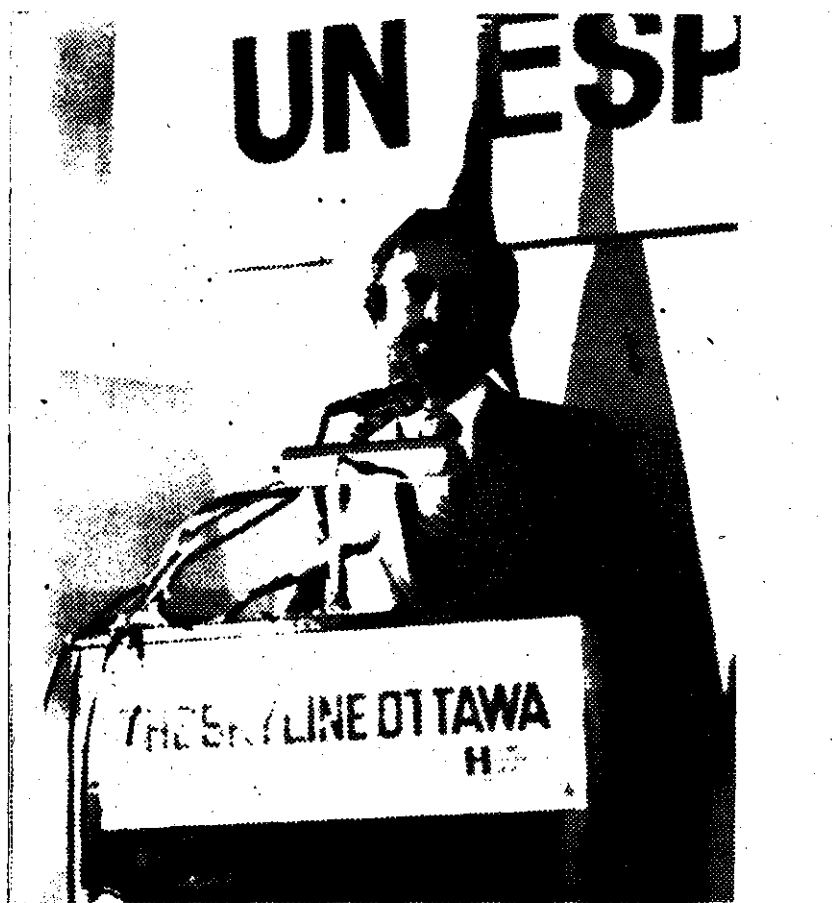
C'est formidable de sentir qu'on puisse se pencher ensemble sur un problème commun sans qu'il y ait nécessairement quelque chose de, enfin de vouloir combattre, de vouloir se battre contre quelque chose.

Alors aux organisateurs de ce congrès, à toutes les personnes ressources et à tous ceux qui ont contribué au succès de ce colloque, j'aimerais proposer un vote de félicitations.



L'honorable Jean-Jacques Blais, prononçant son allocution à l'occasion du banquet du samedi, 8 mai.

SYNTHÈSE DE LA PLÉNIÈRE



Le président du colloque, M. Michel Lagacé.

Thème I

1. Il est constaté que les Francophones hors Québec peuvent exercer plus facilement un pouvoir politique par une action directe au sein de leurs organisations, au niveau de leurs municipalités et de leurs comtés, au niveau provincial et au niveau national. Sans minimiser l'importance d'une collaboration étroite avec les représentants des gouvernements à tous ces paliers, il faut qu'ils se définissent une place dans l'économie canadienne et qu'ils se donnent les moyens de se l'approprier.
Suite à cette constatation, il est recommandé que la F.F.H.Q. crée un Conseil économique national.
2. Dans le cadre d'une réorganisation des politiques économiques sur la scène nationale, on semble remettre l'accent sur le fédéralisme coopératif principalement avec la création du ministère d'expansion industrielle régionale et la nomination de dix coordonnateurs régionaux (1 par province).
Cette réorganisation provoquera à court ou à moyen terme une redéfinition des plans de développement économique régional. Les Francophones hors Québec doivent être prêts à définir la manière et le degré de leur participation.
3. Dans le cadre d'une action économique régionale, les Francophones hors Québec doivent, d'une part, s'intégrer aux structures déjà en place afin de maximiser leurs possibilités économiques. D'autre part, ils doivent se doter de structures qu'ils peuvent contrôler eux-mêmes. Ces structures comprennent des institutions financières, des chambres de commerce, des commissariats industriels, des conseils économiques régionaux ou provinciaux dynamiques. Ces structures doivent être élaborées en fonction des besoins des Francophones hors Québec. La connaissance de ces besoins suppose une animation économique constante auprès des entrepreneurs, des investisseurs et des gens d'affaires en particulier.
4. Il faut voir à ce que les conseils d'administration de nos commissariats industriels et/ou de nos conseils économiques soient composés de gens d'affaires plutôt que de politiciens ou de bureaucrates.
5. Il y a un besoin au niveau de l'élaboration d'une stratégie de développement économique par nous et pour nous mais dans le contexte du marché pan-canadien, nord-américain, international. Cette stratégie doit être basée sur nos ressources (humaines et matérielles) et doit viser à la création d'emplois, à la création de nouveaux investissements, au développement des marchés d'exportation et à l'animation économique.

Thème II

Étant donné que les caisses populaires et les coopératives sont des institutions très présentes dans les communautés francophones hors Québec, les participants à ce thème recommandent:

1. Que les associations francophones provinciales fassent pression auprès de leurs ministères de l'Éducation respectifs pour que soient développés, aux niveaux secondaire, collégial et universitaire, des cours sur la coopération et des programmes précis susceptibles de former des gestionnaires pour les entreprises coopératives.
2. Que, si nécessaire, la F.F.H.Q. apporte sa collaboration au Conseil canadien de la coopération dans l'organisation, pour la prochaine année, d'une conférence nationale sur les caisses d'épargne et de crédit.
3. Que toutes les associations francophones à travers le Canada encouragent, de façon explicite, leurs membres à faire affaire avec les caisses populaires et autres coopératives et que ces mêmes associations fassent affaire avec les caisses populaires.

-
4. Que les coopératives et les caisses populaires remettent l'accent sur l'éducation de leurs membres et prennent l'initiative d'assurer aussi la formation et l'éducation coopérative de la population en général si nécessaire avec la collaboration des associations provinciales.
 5. Qu'annuellement, le Conseil canadien de la coopération rende public un document qui résume la situation financière des fédérations de caisses populaires et de coopératives dans chaque province

Thème III

1. Attendu que le dernier budget fédéral contenait des changements qui affectent directement la petite et moyenne entreprise (P.M.E.) de façon négative;

Attendu que la communauté d'affaire francophone, représentée à ce colloque, ressent particulièrement les effets de ces changements, étant donné l'importance de la P.M.E. pour les francophones hors Québec;

Il est recommandé que la F.F.H.Q. fasse connaître au ministre des finances le mécontentement de la communauté d'affaire francophone hors Québec vis-à-vis le budget fédéral de novembre dernier et en particulier:

- i) que la F.F.H.Q. demande que soit réintroduit dans la fiscalité canadienne le droit de réclamer des réserves contre les gains non-réalisés sur les dispositions de capital.

Explications: sur la vente d'un commerce ou d'une entreprise, il n'est pas rare (surtout lorsqu'il s'agit de P.M.E.) que le vendeur prenne une deuxième hypothèque que l'entreprise, c'est-à-dire qu'il finance une partie de l'achat lui-même et souvent à taux d'intérêts très bas sur plusieurs années; avec le nouveau budget, ce vendeur serait taxé sur le gain en capital comme s'il avait reçu le plein montant tout de suite. Cela est particulièrement désavantageux pour les propriétaires de P.M.E.

- ii) que la F.F.H.Q. exprime au ministre le fait que le programme d'*obligation à la petite entreprise*, malgré sa validité évidente en soi, contient des critères d'admissibilité si sévères que son applicabilité reste à peu près nulle; partant, que la F.F.H.Q. demande au ministre de reconsidérer ce changement.

Explications: L'*obligation à la petite entreprise* ("small business development") est un outil de financement de l'entreprise qui, depuis novembre dernier, n'est disponible qu'à des entreprises qui sont à la veille d'une faillite. Auparavant, ce programme était offert à toute entreprise incorporée et, à l'intérieur de certaines limites, permettait de solidifier des P.M.E. en diminuant le taux d'intérêt sur certains prêts. Depuis novembre dernier, la plupart des banques, notamment la Banque Nationale, refusent d'administrer ce programme parce que le risque est trop grand.

- iii) que la F.F.H.Q. exprime au ministre que la teneur de son dernier budget dénote un manque de confiance dans la P.M.E. et un découragement à l'investissement et au développement économique.

2. Attendu que les Francophones hors Québec connaissent mal les ressources dont ils disposent pour s'assurer de leur développement économique;

Attendu que la communauté d'affaires a été très peu valorisée par la communauté francophone hors Québec;

Attendu que la P.M.E., dans les milieux francophones hors Québec en particulier, est très mal desservie par les mécanismes en place;

Et attendu qu'une plus grande concertation entre la communauté d'affaires et la F.F.H.Q. (et ses associations-membres) pourraient accélérer l'atteinte des buts de chacun;

Il est recommandé que la F.F.H.Q. et ses membres pilotent la publication d'un inventaire national des entreprises francophones et des ressources humaines et financières dans le domaine économique; et,

- i) *qu'ils fassent des efforts pour valoriser la P.M.E. et la communauté d'affaires ainsi que le rôle qu'elles jouent dans le développement global de la communauté francophone hors Québec;*
- ii) *qu'ils entreprennent des démarches pour qu'un guichet francophone regroupant les divers services et programmes existant pour le bénéfice de la P.M.E. soit mis à la disposition de la communauté francophone de chaque province;*
Explications: ce "guichet" pourrait être la responsabilité d'un comité où se regrouperaient des représentants d'organismes ou de ministères offrant des services à la P.M.E. ou encore un bureau d'information sur les ressources disponibles, ou encore . . .
- iii) *que la F.F.H.Q. s'assure d'une plus grande collaboration entre la communauté francophone des affaires, elle-même et ses membres afin de s'assurer que la chose économique ait sa juste place dans ses revendications et celles de ses associations-membres pour la francophonie hors Québec.*

Thème IV

1. *Attendu que nous désirons préparer des citoyens mieux informés, et attendu que nous avons besoin d'une base solide pour poursuivre, avec succès, des études économiques universitaires,*
Nous proposons que la F.F.H.Q. et ses associations-membres fassent les démarches nécessaires auprès des ministères de l'Éducation des différentes provinces pour s'assurer que l'éducation économique devienne obligatoire aux niveaux primaire et secondaire.
2. *Attendu que nous vivons déjà dans l'ère des ordinateurs,*
Attendu que les francophones hors Québec n'ont pas encore été exposés à cette nouvelle réalité quotidienne, comme outil qui peut être adapté à leur spécificité,
Attendu que le logiciel et le didacticiel sont inexistantes en français,
Que la F.F.H.Q. organise, dans les plus brefs délais, une rencontre nationale portant sur l'informatique en français.
3. *Étant donné que les médias francophones hors Québec (écrits ou électroniques) constituent un moyen privilégié de s'approprier cet espace économique existe déjà,*
Étant donné que nos médias peuvent contribuer à changer les mentalités face à l'activité économique,
Il est recommandé que la F.F.H.Q. se livre au plus tôt à un inventaire complet des sources de formation et d'information économique qui existent déjà dans nos médias ainsi que des sources qui pourraient être mises à leur disposition;
Que, seule ou par l'entremise de ses associations-membres, ou encore en établissant des liens avec l'Association de la presse francophone hors Québec, la F.F.H.Q. mette sur pied des mécanismes pour mettre les sources et les ressources identifiées plus haut à la disposition des médias francophones hors Québec;
Que la F.F.H.Q. et ses associations-membres sensibilisent les médias francophones à la nécessité de la diffusion des nouvelles régionales de nature économique.
4. *Il est recommandé que la F.F.H.Q. étudie le Rapport Perkins, (U.S.A. 1979), lequel démontre les avantages économiques qui découlent du bilinguisme.*

Thème V

1. Face au rôle des communautés francophones dans leur développement économique il est recommandé à la F.F.H.Q. de poursuivre des efforts concrets d'échange entre les communautés francophones à travers tout le Canada. Pour ce faire, il est recommandé que les expériences économiques francophones soient publiées et distribuées à plus grande échelle par exemple en consacrant une section économique dans la Semaine en Bref (données, contacts, thèmes économiques), en publiant un manuel (guide) sur les expériences économiques, les commerces et services francophones, en facilitant l'adoption d'un sigle ou d'une phrase-clé pour reconnaître les entreprises francophones et encourager ainsi une consommation francophone.
2. Il est recommandé qu'un projet visant à analyser de façon sérieuse et concrète le dossier de la femme en économie soit mis sur pied. Plusieurs domaines d'études sont à explorer, entre autres, les fonds de pension, les garderies, la législation sur les couples en affaires (impôt), les congés de maternité, le chômage, la formation professionnelle. Les recommandations du Livre vert devront être étudiées et il faudra être prêts à apporter des suggestions concrètes face à ce rapport.

PROPOSITIONS DE LA DÉLÉGATION DE LA COLOMBIE-BRITANNIQUE, SUITE AU COLLOQUE EN ÉCONOMIE TENU À OTTAWA LES 7, 8 ET 9 MAI 1982.

Soumis à la F.F.H.Q.

1. Que la F.F.H.Q. mette en place les mécanismes nécessaires pour permettre la prise d'inventaire, par chacune des provinces:
 - (1) de leurs ressources humaines francophones
 - (2) de leurs ressources économiques
 - (3) de leurs besoins en terme de développement économique.
2. Que la F.F.H.Q. embauche un coordonnateur économique qui soit responsable du projet et de son dénouement.
3. Que cette proposition soit étudiée immédiatement afin qu'une décision en ce sens soit prise lors de la prochaine assemblée générale de la F.F.H.Q. de telle sorte que des résultats concrets soient obtenus dans les plus brefs délais.

INTERVENTIONS DES REPRÉSENTANTS DES TROIS PRINCIPAUX PARTIS POLITIQUES FÉDÉRAUX À L'OCCASION DU BRUNCH DU DIMANCHE 9 MAI.

La F.F.H.Q. avait invité, à l'occasion du brunch du dimanche 9 mai, des représentants des trois principaux partis politiques fédéraux à venir faire part de leurs idées en ce qui a trait au développement économique des communautés francophones hors Québec. Ainsi, M. John Bosley, du Parti Progressiste-Conservateur, l'Honorable Serge Joyal, du Parti Libéral du Canada, et M. Lorne Nystrom, du Nouveau Parti Démocratique ont pu adresser la parole aux participants.

BRUNCH DU 9 MAI.

Animateur: Mesdames, Messieurs. J'aimerais vous présenter le député de Don Valley-Ouest aux Communes. Il a été secrétaire parlementaire du premier ministre du Canada. Il est maintenant responsable du Comité des affaires culturelles de son parti, M. John Bosley.

M. Bosley: Chers amis de la Fédération des Francophones hors Québec,

J'aimerais d'abord remercier au nom du Parti progressiste-conservateur Mme Jeannine Séguin, votre présidente, de me permettre d'exposer quelques-unes des politiques de notre parti.

Votre présence ici et les échanges que j'ai pu avoir avec quelques-uns d'entre vous me démontrent sans l'ombre d'un doute votre grand intérêt envers la francophonie hors Québec et son développement tant social qu'économique. En d'autres mots, vous êtes de cette élite qui prend à coeur les intérêts vitaux de sa spécificité et de son originalité.

Pendant plusieurs décennies vous vous êtes battus pour que l'on respecte votre identité. Ce combat est toujours en cours et, comme toute minorité dans ce grand pays qu'est le Canada, qui dit minorités dit problèmes de tous ordres.

Nous, progressistes-conservateurs fédéraux, n'avons pas toujours eu une bonne réputation auprès des Francophones.

Bien des choses ont changé depuis l'arrivée de Joe Clark comme chef du parti progressiste-conservateur. Je vous surprendrai peut-être en vous disant que 24 de nos députés suivent des cours de français; c'est presque en soit une révolution au sein du parti! Notre parti a fait et fait des efforts considérables auprès des Québécois et de tous les Francophones du pays pour être un parti vraiment ouvert aux aspirations de tous. Nous sommes le parti qui a accepté, sans débats et sans problèmes, la réponse Chouinard concernant la question des gens de l'air. Nous sommes le parti qui a introduit pour la première fois dans l'histoire du cabinet canadien la traduction simultanée. Nous sommes le parti qui, comme gouvernement, a établi pour la première fois une commission des ministres qui a travaillé avec votre fédération et nous en sommes fiers. Nous sommes le parti qui a formé un comité consultatif de la politique culturelle.

Nous sommes le parti qui aura la semaine prochaine une conférence nationale des politiques économiques à Toronto où il y aura aussi traduction simultanée.

Voilà ce qu'est le parti progressiste-conservateur d'aujourd'hui et de demain.

Soyez sûrs et certains que j'ai pris bonne note de ce que j'ai entendu pendant cette conférence économique et que je le rapporterai à qui de droit.

Il nous faut aussi comprendre que les différentes régions du Canada ne se développent pas toutes au même rythme et dans la même direction. Depuis trop longtemps, la méthode "Ottawa" a essayé d'imposer ses politiques nationales également à la grandeur du pays de façon unilatérale sans consultation et/ou consensus. Nous n'avons qu'à penser aux coupures de Via

Rail, au rapatriement de la constitution et au budget du 12 novembre 1981. Nous devons encourager un développement hétérogène des activités tant culturelles qu'économiques et sociales émanant des régions.

Nous vous comprenons très bien quand vous dites que vous voulez promouvoir le développement et la participation économique des Francophones hors Québec.

Le développement global des communautés francophones ne peut se faire que très difficilement lorsque l'économie canadienne établit des records sans précédent: près d'un million cinq cent mille chômeurs, une inflation à deux chiffres, des taux d'intérêt à plus de 20%, des faillites commerciales par milliers, des millions de dollars qui fuient à l'étranger et un déficit fédéral monstrueux.

Le manque de confiance des investisseurs et les dépenses gouvernementales excessives et mal planifiées sont deux des principales causes de la maladie chronique dont souffre l'économie canadienne.

Nous savons tous que l'économie mondiale est en récession. Nous sommes pour l'autosuffisance énergétique et les mégaprojets. Mais ce ne sont pas des étrangers qui ont écrit le programme énergétique national et qui les ont fait échouer. Et ce ne sont pas des étrangers non plus qui ont décidé du jour au lendemain que des stimulants fiscaux devenaient des échappatoires.

Ceux qui devraient diriger les destinées du pays devraient d'abord restreindre les dépenses gouvernementales et donner au secteur privé plus de latitude de manoeuvre et de certitude pour lui permettre de se développer. Le gouvernement devrait réorienter ses dépenses. Des dépenses telles que celles occasionnées par l'achat de Petrofina ou encore le budget énorme de publicité gouvernementale seraient bien plus productives si elles avaient été allouées à la recherche et au développement, à la formation des travailleurs et à la promotion des exportations.

Le gouvernement devrait inciter les Canadiens à investir au Canada au lieu de, comme dans le budget de novembre, les décourager d'investir ici et de créer, par leurs investissements à l'étranger, des emplois dans d'autres pays.

Le gouvernement devrait donner une très grande priorité à la construction de nouveaux mégaprojets. Dans le passé, des projets majeurs tels que les chemins de fer, la voie maritime du St-Laurent ou le pipeline transcanadien ont donné un bon coup de pouce à l'économie.

Mais il lui faudrait surtout créer un climat de confiance et de stabilité. Les nombreux changements de taxation qui nous sont imposés par le budget auraient dû être proposés seulement après une consultation adéquate avec tous ceux qui seront affectés. Et je ne saurais que trop insister sur l'établissement d'une relation harmonieuse entre le monde des affaires, celui du travail et les autorités politiques à tous les niveaux du gouvernement.

Nous sommes très conscients de l'aide que le gouvernement doit apporter à la petite et moyenne entreprise et aux coopératives. Cela est d'autant plus vrai et important pour les communautés francophones que pour les autres groupes au Canada. Spécialement dans la perspective de votre survivance culturelle et économique.

Ce que nous proposons pour les P.M.E. est en soi réaliste. Il faut réduire les hauts taux d'intérêt via le *fonds de développement de la petite entreprise*. Il faut aussi rendre plus facile le financement de la dette par le programme d'assurance des prêts de la Banque fédérale de développement. Il faut réduire la réglementation gouvernementale et la paperasserie. Il faut aussi qu'un crédit de taxe soit mis sur pied pour les employeurs qui engagent de nouveaux employés qualifiés.

Il faut que la P.M.E. ait sa juste part de contrats gouvernementaux et qu'il y ait une grande amélioration dans le processus des comptes payables du gouvernement.

Il est aussi d'une grande importance que les structures de taxation des sociétés soient changées de telle façon qu'elles ne travaillent pas contre les petites entreprises.

Nous n'insisterons jamais assez sur l'importance de crédits spéciaux de taxation pour les petites entreprises qui voudraient investir dans la recherche et le développement.

Et finalement, des crédits d'impôt pour les P.M.E. qui investissent du capital dans les entreprises canadiennes.

Ce n'est pas uniquement par des subventions de rattrapage et de sauvetage que l'on développe l'économie d'un pays. Le développement économique des Canadiens, peu importe leur région ou origine, passe par la débrouillardise, l'esprit d'initiative et d'invention et la recherche d'un bien-être et d'un mieux-être collectifs.

La philosophie économique de notre parti est de créer une nouvelle santé économique par l'affermissement du secteur privé, de sérieuses mesures pour réduire le déficit fédéral, des mesures pour construire sur les forces économiques provinciales et régionales ainsi que des mesures pour développer les ressources humaines.

Le gouvernement progressiste-conservateur avait adopté une stratégie de développement économique national en 6 points pour fournir une structure et une fondation au support que le gouvernement doit donner à l'avancement de l'économie. Les six pierres angulaires étaient et sont toujours:

1. le partnership économique,
2. la valorisation de l'entreprise privée,
3. l'innovation, la productivité et l'investissement,
4. la construction de forces économiques provinciales et régionales,
5. de bonnes infrastructures économiques, et
6. le développement des ressources humaines.

Nous voulons donc de la consultation au lieu de la confrontation; de l'initiative privée au lieu de l'initiative gouvernementale; des régions fortes et actives au lieu d'être toujours en attente d'une réponse d'Ottawa.

C'est la seule philosophie économique applicable à la diversité et la multicultiplicité canadienne.

En bref, les Canadiens doivent prendre en main leur développement et le gouvernement fédéral doit être le catalyseur et non le seul et unique moteur économique.

Animateur: Merci, monsieur Bosley. J'aimerais maintenant présenter le député d'Hochelaga-Maisonneuve, membre fondateur du comité sur les langues officielles et actuellement Ministre d'État du gouvernement Canadien, monsieur Serge Joyal.

M. Joyal: Monsieur le président, madame Séguin, et mesdames les membres du Conseil de la Fédération des Francophones hors Québec. J'essaierai, contrairement à mon collègue Bosley, de me restreindre davantage au mandat qui nous avait été suggéré à savoir, ce que l'un et l'autre de nos Partis ont comme proposition de travail ou comme objectif de travail en ce qui concerne le statut ou la position économique des Francophones hors Québec.

Je fais dans mon esprit une distinction entre la position générale des Canadiens face à la situation économique comme l'a bien décrit d'ailleurs mon collègue Bosley, et la position des Francophones hors Québec. Je pense que c'est ce que vous voulez entendre ce matin. L'aspect

plus particulier du statut économique des Francophones hors Québec si j'ai bien compris le sens de vos assises vendredi soir.

Il est exact que la Commission sur le bilinguisme et le biculturalisme, lorsqu'elle a produit son rapport en 1969, proposait, comme premier objectif, l'égalité sur le plan juridique et linguistique entre les Francophones et les Anglophones au Canada. Cependant, la Commission Royale d'enquête reconnaissait cette nécessité et signalait que l'égalité linguistique non assortie de l'amélioration du statut économique des Francophones serait un leurre.

Dans leur rapport sur le monde du travail, les Commissaires écrivaient et je cite: "Nous croyons que la notion d'égalité entre Francophones et Anglophones, sans égard à l'origine ethnique, englobe non seulement les droits reconnus aux deux langues, mais aussi les aspects socio-économiques de la réalité canadienne. L'égalité linguistique a une portée très limitée si elle ne s'accompagne pas de chances égales sur le plan économique. L'égalité linguistique n'a guère de signification pour qui serait dans un état permanent d'infériorité socio-économique." Évidemment dans l'esprit des Commissaires, l'égalité à atteindre au niveau socio-économique entre les deux groupes linguistiques ne peut signifier une égalité absolue des membres des deux groupes. Je cite encore le même rapport: "Il s'agit essentiellement d'une égalité de chances, mais néanmoins, une égalité de chances réelles en vertu desquelles le fait de parler anglais ou français n'est source pour l'individu ni d'avantages ni de désavantages dans sa recherche d'un accès aux institutions qui enveloppent la vie individuelle et collective."

Les études commandées par la Commission Royale d'enquête sur le bilinguisme et le biculturalisme sont basées sur le recensement de 1961, et en particulier la répartition sur les revenus des groupes ethniques au Canada, sont les premières à donner du statut socio-économique des Canadiens français une image précise et quantifiée d'un phénomène connu certes, mais encore mal cerné, surtout hors du Québec.

Ces travaux pionniers ont donné l'élan à ce type de recherches et, depuis, certaines études ont été publiées. Je pense en particulier à l'étude de monsieur Allaire qui a recensé le statut économique des Franco-Ontariens, publiée en 1973, et à l'étude entre autre de monsieur Vernex qui également s'est attardé, dans l'objectif de ses chapitres sur le développement économique, à cerner la position des Francophones des Maritimes. Mais encore là, ces études datent déjà de plusieurs années et ne reflètent pas à mon sens la réalité d'aujourd'hui du statut économique des Canadiens-français.

Il faudrait donc que l'un des premiers objectifs pour nous permettre de savoir ce dont on parle en 1982, soit d'utiliser les statistiques que le dernier recensement canadien produira au cours des prochaines semaines: je crois savoir, monsieur le président, que c'est une science avec laquelle vous êtes familier, et que la Fédération des Francophones hors Québec prendra sur elle l'objectif de mieux dépeindre aujourd'hui, à l'heure d'aujourd'hui, le statut réel et le progrès réel tel que, comme base de comparaison, on pourrait le comprendre en utilisant les études qui avaient été faites pour la Commission sur le bilinguisme et le biculturalisme. Là-dessus, je dois vous dire que j'appuierais certainement auprès de mon collègue, le Secrétaire d'État du Canada, la possibilité du financement d'un projet comme celui là. Il m'apparaît essentiel que, si l'on veut aider à améliorer l'égalité des chances au Canada, en 1982, ou 1983, l'on sache exactement dans quel contexte économique se débattent les Canadiens-français, en particulier ceux qui vivent hors du Québec.

En effet la plupart de ces études sur le statut socio-économique des Canadiens-français utilisent au moins 3 critères.

D'une part, le revenu. On essaie de situer sur l'échelle des revenus la position des Francophones, des Canadiens-français par rapport aux autres Canadiens.

Ensuite, on analyse le *niveau d'instruction*. Quel progrès dans la scolarisation a-t-on atteint depuis 1961? Et ceci, à mon sens, est extrêmement important. On a beau parler de vouloir améliorer le sort, le statut socio-économique des Francophones hors Québec, si on a la conviction et si on doit conclure que leur degré de participation au réseau scolaire aussi bien au niveau collégial qu'au niveau universitaire ne s'améliore pas, on pourra toujours faire des grands colloques, mais en réalité, la base même qui est l'outil essentiel du progrès économique, à savoir l'instruction, n'est pas acquise. Et à cet égard, je dois vous rappeler que le Secrétaire d'État du Canada, lorsqu'il a déposé sa proposition de financement du gouvernement canadien à l'enseignement post-secondaire et universitaire, a mis comme condition essentielle l'accessibilité à l'enseignement supérieur dans les deux langues officielles du Canada. Et ceci à mon sens est une nouvelle exigence et une exigence qui est fondamentale si ont veut, un jour ou l'autre, améliorer l'article 23 de la Charte canadienne des droits et étendre à l'enseignement collégial et universitaire l'accessibilité à l'enseignement en général au Canada. Et je crois que, si l'on veut faire des progrès à cet égard, il nous faudra nous assurer que le gouvernement canadien garde comme objectif fondamental, au cours des prochaines négociations avec les ministres d'Éducation des provinces, que cet objectif demeure, quelque soit les compromis qui puissent être faits sur les autres aspects du financement de l'enseignement post-secondaire et universitaire.

Et enfin le troisième critère qui sert à mesurer le statut socio-économique, l'*activité professionnelle* des Francophones.

Ceci est extrêmement important. Et vous comprendrez que l'activité professionnelle des Francophones hors Québec, elle, n'existe pas dans l'abstrait. Elle s'incarne dans un milieu géographique, sur un territoire donné, sur la base des ressources propres aux régions où habitent les Francophones hors Québec. L'activité professionnelle des Francophones du nord de l'Ontario n'est pas identique à l'activité professionnelle de nos amis Acadiens. Pas plus qu'elle n'est comparable aux activités professionnelles des Franco-Colombiens. Ceci est extrêmement important parce que de la richesse d'une région dépend et est immédiatement tributaire de l'avenir économique des Francophones qui y habitent. Vous comprendrez, à cet égard, que le troisième objectif du gouvernement canadien est de mettre davantage l'accent sur le développement régional. On a pensé que les politiques du Ministère de l'Expansion industrielle régionale étaient exclusivement centrées sur le Québec. Certes, le raffermissement de la position économique du Québec demeure un objectif fondamental. Mais si, au même moment, on n'a pas suffisamment à l'esprit que le renforcement des autres régions canadiennes où le développement économique ne marque pas les progrès comparables à la moyenne canadienne, nous faillirons à cet égard de doter les Francophones hors Québec des mêmes outils de développement que la moyenne des Canadiens.

Et à cet égard, la réorganisation structurelle, qui a été annoncée par le Premier Ministre du Canada, qui vise à fondre le Ministère de l'Industrie et du Commerce avec l'ancien Ministère de l'Expansion Économique Régionale, l'installation dans les régions d'un agent de développement qui aura la possibilité de canaliser l'application de tous les programmes du gouvernement canadien qui ont une vocation économique, m'apparaît être le lien essentiel entre le développement des communautés, le développement du statut économique des communautés francophones hors Québec et leur progrès vers cette moyenne nationale qui semble être la seule acceptable.

Enfin, je voudrais terminer rapidement, pour avoir l'occasion de participer avec vous à des échanges. Je voudrais vous rappeler que l'article 36 de la nouvelle Constitution canadienne fait une obligation absolue, aussi bien au Parlement canadien qu'aux Législatures des provinces, de promouvoir l'égalité des chances de tous les Canadiens dans la recherche de leur bien-être et de favoriser le développement économique pour réduire l'inégalité des chances. Et tant et aussi longtemps qu'on n'aura pas mesuré, à l'heure d'aujourd'hui, jusqu'où l'inégalité des chances actuellement au Canada frappe davantage les Francophones hors Québec qu'elle ne peut atteindre la moyenne des Canadiens, nous ne serons pas en mesure de réajuster les priorités et les orientations des Ministères aussi bien provinciaux que fédéraux qui s'adressent essentiellement au statut économique des Francophones.

Je n'insisterai pas sur les autres aspects de l'égalité des chances. J'ai mentionné, en guise d'ouverture, que l'objectif d'égalité linguistique demeure toujours fondamental. Et à cet égard, je puis vous dire qu'au cours des prochains mois, certainement avant la fin de l'année, le Parlement canadien sera saisi des amendements que nous proposerons au Parlement pour renforcer la Loi sur les langues officielles du Canada. Et ceci m'apparaît fondamental, si l'on veut au moins avoir le cadre juridique essentiel sans lequel même la poursuite de l'amélioration du statut économique des Francophones apparaîtrait comme un objectif, certainement louable, mais qui demeurerait encore loin d'être accessible à la moyenne. Je voudrais simplement terminer en vous disant que voilà donc bientôt 13 ans que le rapport de la Commission sur le bilinguisme et le biculturalisme est publié, que voilà déjà 12 ans que le Ministère de l'Expansion Économique Régionale existe, et voilà qu'il aura fallu attendre à aujourd'hui pour que l'on donne à l'égalité des chances sa dimension essentielle, c'est-à-dire celle du pain et du beurre en même quantité et en même qualité pour les Francophones hors Québec qu'elle ne l'est pour la moyenne canadienne. Merci.

Animateur: Je vous remercie monsieur Joyal. Vous permettez que je passe tout de suite à notre prochain invité. Député depuis 14 ans et toujours très jeune, n'est-ce pas? Le député de Yorkton-Melville, et porte-parole sur le commerce pour son Parti, monsieur Lorne Nystrom.

M. Nystrom: Merci monsieur le président. Après l'élection en Saskatchewan, je ne suis pas plus jeune . . .

Animateur: Je l'ai invité à prendre ses vacances d'été au Manitoba.

M. Nystrom: Merci beaucoup de m'avoir invité à venir parler pendant quelques minutes cet après-midi. Monsieur Bosley parlait, il y a quelques instants, de M. Clark, le chef du Parti conservateur. Pendant longtemps, mon voisin de comté en Saskatchewan était M. Diefenbaker, ancien chef du Parti conservateur, et je me souviens de la campagne électorale de 1965, parce que je parle français avec un accent, comme Diefenbaker. En tournée électorale, ses organisateurs lui ont dit: "Quand vous rencontrerez quelqu'un, dites seulement: Je connais un autre M. Joyal dans mon comté".

M. Diefenbaker rencontre donc un fermier qui s'appelait M. Rondeau. Après que son organisateur le lui eût présenté, M. Diefenbaker dit: "Bonjour M. Rondeau, je connais un autre M. Rondeau dans mon comté, à Prince Albert". M. Rondeau, tout fier, dit au premier ministre: "Je vous présente également mon fils". Et Diefenbaker de répliquer, en serrant la main du petit garçon: "Bonjour M. mon fils, je connais un autre M. mon fils à Prince-Albert".

Excusez-moi, mais je parle le français un peu comme ça.

Je viens du comté de la Saskatchewan où l'on retrouve le moins de Francophones. C'est peut-être également le comté le moins francophone de tout le Canada. Il y a 75,000 personnes

qui habitent Yorkton-Melville, mais sur ce nombre, à peine une quarantaine s'exprime en français.

En ce qui me concerne, je suis très heureux d'être avec vous aujourd'hui à la place d'Ed Broadbent. M. Broadbent est retenu, cet après-midi, dans son comté d'Oshawa.

Et vous avez choisi de prendre comme thème de cette conférence très importante "Le développement économique" et je pense que le développement économique est la base pour une société, n'importe quelle société dans n'importe quel pays du monde. Et le développement économique est peut-être plus important pour la minorité. Parce que vous avez besoin d'une économie très forte pour avoir une culture qui reste forte. Je pense au Québec par exemple. Les Québécois ont besoin d'une économie très forte pour survivre dans la grande mer, dans le grand océan de l'Amérique du Nord. Et pendant la révolution tranquille au Québec, ils ont commencé, ils ont changé beaucoup de choses. Ils ont transformé la société au Québec, au point de vue de la langue, de la culture et aussi la société au point de vue de l'économie générale.

Ils ont commencé avec des choses comme Hydro-Québec, ils ont nationalisé avec René Lévesque, les sociétés électriques. Ils ont commencé aussi avec le système des Coopératives. Ils ont beaucoup de Coopératives au Québec. Ils ont aussi beaucoup de Caisses Populaires, et des choses comme cela. Et il est très important de commencer, d'après moi, avec une base économique solide.

Pour l'avenir, je pense que nous devons parler de trois ou quatre choses très importantes comme principes généraux.

Je pense que nous avons besoin de beaucoup de changements économiques dans le monde. Nous avons parlé pendant plusieurs années, même durant la crise constitutionnelle au Canada, de l'importance d'avoir la démocratie politique, la liberté politique dans ce pays. Mais je pense que maintenant nous avons besoin d'un système de démocratie économique où les gens ordinaires, la population ordinaire pourront avoir plus de pouvoir dans la direction économique au Canada. Peut-être l'autodétermination économique, chez nous, ici, au Canada.

Deuxièmement, nous avons besoin de coopération fédérale-provinciale avec les organisations populaires au Canada afin que nous puissions prendre les décisions importantes sur la direction de notre économie. Parce que pour moi, la nation du Canada, le pays du Canada, est plus que dix provinces, plus que deux grands groupes linguistiques. C'est un pays avec beaucoup de peuples, avec beaucoup de peuples de qui il est important d'obtenir un grand taux de participation. Nous devons avoir une société où l'économie soit plus décentralisée et où nous pouvons avoir plus de décisions prises dans le voisinage.

Troisièmement, au Canada, nous avons beaucoup de choses. Nous avons beaucoup de ressources primaires, nous avons un système d'agriculture qui est très grand et très important. Malheureusement, nous avons décidé pendant le dernier cent ans d'exporter nos ressources premières aux États-Unis ou n'importe où dans le monde. Et maintenant nous avons besoin d'une politique de fabrication de nos ressources premières. Une politique visant à créer un secteur manufacturier très important ici, au Canada.

L'an dernier par exemple, nous avons eu un déficit au point de vue du commerce pour les produits de manufactures de quelques 21 milliards de dollars au Canada. Nous avons commencé comme nation avec Jacques Cartier en 1608, avec l'exportation de castors et de choses comme ça. Et maintenant nous avons la même économie qui repose sur l'exportation de nos ressources premières. Et je pense que nous pouvons le faire, nous pouvons le faire ici au Canada. Après ou pendant la deuxième guerre mondiale, la France, l'Allemagne et le Japon ont

été presque totalement détruits par les guerres mais avec une détermination, avec la planification, avec une fierté nationale, les trois pays que je viens de mentionner sont maintenant parmi les plus forts au point de vue économique dans le monde. Et je pense que, ici au Canada, nous avons besoin d'une fierté nationale, une fierté nationale d'un côté à l'autre pour l'avenir du Canada. Nous avons besoin de planification et peut-être, principalement, ce qui est très important pour moi, et j'espère pour vous, une société et une économie qui sont basées sur des principes de coopération. La coopération parmi les peuples, la coopération parmi les différents niveaux de gouvernements et nous avons besoin d'une économie et des principes politiques de liberté et d'égalité. Et avec des principes comme ça, je pense que l'avenir du Canada sera très, très brillant. Merci beaucoup et je reste ici pour les questions.

Animateur: Merci cher voisin, monsieur Nystrom. Je crois que je n'ai pas besoin de vous rappeler que l'heure avance rapidement. Nos invités nous ont généreusement offert l'occasion de répondre à des commentaires ou entendre toutes les interventions que vous voudrez faire. Je vous demanderai d'être bref pour respecter nos échéances et pour respecter le temps de nos invités qui, je suis certain, est très précieux. Alors s'il y a des interventions, des questions, s.v.p. Je ne sais pas. Est-ce que c'est prévu que l'on doive se présenter au micro? Si oui, adressez-vous au micro, s.v.p.

Intervenant: Est-ce que le gouvernement fédéral a l'intention de mettre à la disposition des Francophones hors Québec des programmes fédéraux relevant des organismes fédéraux, à vocation économique?

M. Joyal: Eh bien à cet égard, il n'y a pas d'exemptions qui soient faites à l'égard d'un groupe ou de l'autre. Cependant, comme je le soulignais tantôt, la réalité économique canadienne veut, il suffit de regarder la carte économique de la richesse au Canada pour se rendre compte qu'il y a très souvent superposition du degré, j'oserais dire de faible croissance, j'allais utiliser le mot sous-développement, mais je ne le ferai pas, du degré de faible croissance de certaines régions au Canada et de superposer cette carte sur le plan démographique à la présence des Francophones. Ceci est extrêmement important. Ça veut dire qu'en pratique, l'effort que les programmes du gouvernement canadien doit viser à atteindre est celui d'accélérer le taux de croissance et souvent la restructuration industrielle, la conversion industrielle dans ces régions, qui sont souvent plus affectées que d'autres par un taux de chômage plus élevé et par un rythme d'investissement plus bas. Par conséquent, lorsqu'il s'agit pour le Ministère d'Expansion Industrielle régionale ou encore pour le Ministère d'État à la petite entreprise, ou encore, pour les Ministères à vocation économique d'identifier leurs priorités d'intervention, très souvent il doit y avoir une synchronisation entre ces régions et les priorités d'action et d'intervention du gouvernement. Et, à cet égard, penser que d'adapter ou d'adopter un programme et de le mettre à la disposition de l'ensemble des Canadiens, sans se préoccuper au même moment de l'inégalité des régions au Canada, pourra toujours satisfaire l'objectif global de croissance ne corrigera pas dans les faits les inégalités qui affligent de façon chronique certaines régions où habite en majorité la population francophone canadienne. Par conséquent, il faudra certainement que, dans la réorganisation et la définition des nouvelles priorités d'intervention du Ministère de l'Expansion Industrielle régionale, on privilégie ou on accorde une importance particulière au statut économique de ces régions. Et ce que j'exprimais tantôt m'apparaît fondamental. À l'heure actuelle, on ne connaît pas s'il y a eu progrès ou s'il y a eu régression ou s'il y a stabilité de la croissance du statut économique des Francophones, puisque les dernières statistiques disponibles datent de 1971 et ont été analysées en 1973 et que les résultats ont été rendus

publics en 1973. D'où l'importance, au cours des prochains mois, de tenter de faire la courbe de croissance ou de décroissance ou d'amélioration ou de stabilité du statut économique des Francophones hors Québec. Et ceci m'apparaît fondamental. Parce que, vous et moi, on aura beau essayer d'imaginer tous les programmes possibles d'interventions du gouvernement, si on ne sait pas à partir de quoi, présentement, on doit tabler pour faire des progrès, et bien on pourra toujours concevoir dans l'abstrait toutes sortes de solutions mais on ne saura pas si, en pratique, ce seront les plus efficaces et si les interventions que nous ferons et les dollars qui y seront consacrés, auront les effets escomptés. Mais, à cet égard, je pense que nous aurons bientôt les outils qui, je l'espère, nous permettront de déterminer à quel rythme la scolarisation s'est faite, quelles sont les activités professionnelles des Francophones et y ajouter également, la participation des Francophones à l'entreprise. Et ceci est extrêmement important. Il nous faut savoir, dans ces régions, qui sont les propriétaires des entreprises et, dans un second temps, se demander si la formule de propriété, comme le soulignait tantôt mon collègue Nystrom, correspond à la réalité économique des Francophones. Mais tant et aussi longtemps qu'on n'aura pas tenté de redéfinir le portrait exact de nos concitoyens francophones à cet égard, on pourra toujours imaginer des hypothèses mais, pour vraiment être certain d'être réaliste, je pense que l'on ne peut pas échapper à cerner cette réalité.

Animateur: Autres questions ou interventions?

Intervenant: On parle d'économie, ici, en fin de semaine. Je vais parler aux trois Partis, de fait. L'affirmation d'une identité francophone qui permette la présence francophone sur le plan économique tant que politique dépend bien souvent d'un climat. En Ontario, ça aiderait beaucoup si on avait l'article 133, c'est-à-dire que le français soit déclaré langue officielle. Les Conservateurs, les deux Partis, fédéral, provincial, sont contre. Le Parti Libéral est contre au provincial, et pour, au fédéral. Et pour ce qui est des Néo-Démocrates, vous êtes très gênés dans votre position. J'aimerais avoir vos commentaires.

Animateur: Je demanderais à quelqu'un de la droite de parler.

M. Bosley Qu'est-ce que je peux dire? Vous connaissez très bien la politique du gouvernement de l'Ontario sur cette question. Vous savez aussi, je présume, que la politique de notre Parti est de supporter les gouvernements provinciaux dans leurs idées. Je pense que je dois dire ceci. Chez moi, je prends le cas particulier que je connais le mieux, Toronto. L'idée des écoles, le support des affaires culturelles, l'identité francophone au centre de Toronto, ça marche de mieux en mieux. Je présume que l'idée du support officiel va venir en Ontario.

Animateur: Merci monsieur Bosley. Est-ce que d'autres voudraient réagir?

M. Joyal Oui, bien sûr. Je crois que c'est une question qui est trop fondamentale pour que je ne puisse pas saisir l'occasion qui m'est offerte, en tout cas personnellement, de vous livrer mes positions là-dessus. D'abord juste un petit commentaire. Vous avez raison monsieur, je ne sais pas où vous êtes retourné dans la salle, vous avez raison de dire que la perception que les Francophones ont d'eux-mêmes est extrêmement importante. Et c'était parmi les trois facteurs que j'ai mentionnés tantôt: les revenus, la scolarisation, et les activités professionnelles. Les facteurs d'ordre psychologique influencent ces trois là. Et parmi les facteurs d'ordre psychologique qui influencent le climat dont vous parliez, il y a toute la conception que, quand on est Francophone, on est né pour un petit pain si on a pas la chance de vivre dans un milieu où la dynamique économique est extrêmement forte. Vous avez tout à fait raison de dire cela. Et, à cet égard, la déclaration que l'Ontario pourrait faire de devenir une province officiellement bilingue, ne ferait qu'en fait, officialiser quelque chose qui, sur le plan de la majorité de la population ontarienne, est déjà acceptée. Vous savez pertinemment comme moi, tous les sondages qui

sont faits depuis les deux dernières années, aussi bien dans Toronto-Métropolitain, que monsieur Bosley connaît certainement mieux que moi, démontrent qu'une majorité d'Ontariens sont prêts à accepter que la province de l'Ontario se lie à l'article 133, soit liée par l'article 133. Vous hochez, vous opinez du bonnet, ce n'est pas la perception que j'en ai. Les sondages qui ont démontré que la population ontarienne est prête à accepter la réalité canadienne d'aujourd'hui, c'est une réalité bilingue. Et pas seulement bilingue au niveau de la langue, mais également, égale dans les faits au niveau économique et c'est pourquoi le colloque d'aujourd'hui est si important. Et c'est pourquoi il faut bien percevoir cette dimension essentielle de l'égalité.

Vous savez pertinemment que je ne vous raconterai pas l'histoire des négociations constitutionnelles, vous la connaissez aussi bien que moi. Vous savez aussi qu'en 1971, à la Conférence de Victoria, l'Ontario avait accepté le bilinguisme officiel. Et que 11 ans plus tard, on se retrouve dans une position, enfin la Charte de Victoria contenait l'engagement de l'Ontario d'être liée par l'article 133. Ça vaut ce que cela valait, mais on peut au moins reconnaître que dans les faits c'est une réalité avec laquelle on avait, au moins dans l'abstrait, accepté de vivre. Aujourd'hui, il y a une prudence, une précaution du gouvernement ontarien de ne pas vouloir officialiser dans la loi, ce que dans les faits le gouvernement ontarien se propose de faire. C'est un peu ces relents de vieux puritanismes victoriens où on applique une morale qui est en principe très exigeante mais où en pratique on s'accommode de la réalité. L'Ontario est une province qui, à mon sens, a tous les moyens qu'il faut pour atteindre cet objectif de la réalité canadienne. Tous les moyens, les moyens financiers, les moyens professionnels, elle a tout le système institutionnel nécessaire pour former les cadres, pour former les hommes et les femmes qui auraient à donner les services dans les deux langues officielles et à faire en sorte de réaliser à cet égard le rôle d'une province modèle.

Cependant, les hommes, les femmes politiques ontariens préfèrent prendre la politique des petits pas. De faire des petits progrès régionalement, localement. D'améliorer les prestations des services mais surtout de ne pas le dire trop fort de peur de réveiller une certaine minorité, qui à cet égard, n'a jamais voulu reconnaître la réalité canadienne. Si on imposait présentement, de toute façon dans le contexte juridique actuel on ne peut plus l'imposer à l'Ontario, c'est terminé cette étape-là. La Constitution actuelle ne permet pas au gouvernement canadien de changer quoi que ce soit. Donc, il nous faut passer par les moyens de la persuasion politique.

Quel rôle les hommes politiques fédéraux, les femmes politiques fédérales ont-ils là-dessus? Le gouvernement canadien a un rôle encore plus grand que les Partis de l'Opposition. Et je suis le premier à le reconnaître. Parce que d'une façon quotidienne, les Ministres du gouvernement canadien, les hauts-fonctionnaires du gouvernement canadien sont en contact fréquent avec leurs homologues provinciaux de l'Ontario. Et répéter comme le fait le Premier Ministre du Canada que ça demeure toujours un aspect essentiel du progrès que notre pays doit réaliser et compter sur l'appui que d'autres Premiers Ministres de provinces au Canada pourraient faire comme notre collègue du Manitoba, le Premier Ministre du Nouveau-Brunswick et j'espère le Premier Ministre du Québec serait de nature à faire évoluer la mentalité des hommes et des femmes politiques de l'Ontario. Mais tant et aussi longtemps qu'ils n'assumeront pas leurs responsabilités électorales, parce qu'il y a un coût à faire des progrès politiques à l'égard des langues officielles. Le Parti Libéral l'a payé ce coût en 1972, et pourra peut-être le payer à la prochaine élection générale. Il y a un coût pour les Partis politiques canadiens ou provinciaux de se définir à l'égard de l'égalité des langues officielles au Canada. Ça je regrette, mais ça fait parti des choix

que l'on fait, et il faut les faire . . . Nous aurons bientôt des amendements à la Loi sur les Langues Officielles à la Chambre des Communes. Vous pourrez voir à ce moment là où se situent chacun des hommes et des femmes politiques à l'intérieur du Parlement du Canada. Mais il est extrêmement important à cet égard que, dans nos rapports quotidiens avec le Gouvernement ontarien, nous insistions énormément pour lier la stabilité politique canadienne à l'égard des deux langues à la position que l'Ontario prendra. Et c'est notre responsabilité de leur rappeler chaque fois que nous aurons l'occasion. Ce n'est pas uniquement le rôle du gouvernement canadien, c'est le rôle de tous les gouvernements provinciaux et de tous les Partis politiques au Canada.

M. Nystrom: C'est une question qui a été très difficile. Moi, je suis pour l'article 133, mais je pense que la personne qui a posé la question a raison. Le NPD était gêné parce que la politique officielle du NPD au niveau fédéral et au niveau provincial en Ontario est pour l'application de l'article 133 dans la Constitution. J'ai siégé sur le comité constitutionnel avec Serge pendant 4 ou 5 mois et, pour parler franchement, la question de l'article 133 était comme on dit en anglais "a political football" pour tous les trois Partis politiques. Le NPD a été trop gêné, le Parti Conservateur de monsieur Davis conclu que ce n'était pas populaire en Ontario. Et monsieur Davies aux élections a dit: "Le Parti Libéral avait peur de ça, le Parti NPD avait peur de ça." Et monsieur Trudeau et le Parti Libéral au niveau fédéral avait peur que monsieur Davis abandonne leur bateau s'ils avaient appliqué 133 à l'Ontario. Mais Trudeau a forcé beaucoup de choses à toutes les autres provinces. Unilatéralement. En Saskatchewan, la formule d'amendements, beaucoup de choses à toutes les autres provinces. Il a eu peur de Bill Davis. Et pour moi, c'était la phase la plus triste. Je parle franchement avec vous du comité constitutionnel. Et c'était reconnu, nous étions trop gênés et tous les trois Partis avons joué avec la question. Mais maintenant, c'est vous qui devez agir, ici, en Ontario. Vous qui êtes ici, en Ontario. Et bonne chance.

Animateur: Je vous remercie. Il y aurait peut-être le temps d'une autre intervention ou question. Madame, après ça, je pense qu'il va falloir cesser. Je m'excuse, j'ai déjà reconnu monsieur, après vous madame, et ensuite je pense qu'on devrait cesser. Ça va?

Intervenant: Merci monsieur le président. Je demanderai pas une réponse très élaborée. Ma question est la suivante. Depuis le rapatriement de la Constitution, il est de plus en plus question d'une conférence constitutionnelle et, fédérale-provinciale, bien sûr. Je voudrais savoir quelle est la place que l'on réservera aux Francophones hors Québec dans ces négociations? Puisque je ne crois pas qu'il y ait un parti politique, de façon spécifique, qui puisse défendre les intérêts des Francophones hors Québec sans que les Francophones hors Québec soient intégrés à ce processus. Alors je voudrais savoir de la part de vous trois, quelle serait votre position, quelle est la position que vous allez adopter dans les prochaines démarches constitutionnelles?

Animateur: Monsieur Joyal?

M. Joyal Oui, bien sûr. Comme vous savez il y aura au moins une conférence constitutionnelle d'ici un an. Celle qui est prévue à l'article 37 de la Loi Constitutionnelle sur les droits des Aborigènes et le Premier Ministre du Canada a eu l'occasion de le répéter à plusieurs reprises au cours des deux derniers mois. Rien n'est exclu présentement qu'il y ait d'autres items, soit à l'agenda de cette conférence, soit à l'agenda d'une autre conférence qui devrait suivre cette dernière sur les Aborigènes. Et à cet égard, il a dit, "j'ai moi-même des idées là-dessus, mais je ne voudrais pas l'imposer aux autres Premiers Ministres". Il semble actuellement que la Constitution n'est pas ce qui représente la priorité de l'opinion publique au Canada. Cependant, je dois vous dire et je reste convaincu de ce que je vous ai affirmé à Vancouver au cours de l'hiver dernier, je reste convaincu que l'objectif de l'amélioration du statut constitutionnel des Francophones reste une priorité pour le gouvernement canadien.

Animateur: Est-ce que monsieur Nyström ou monsieur Bosley voudraient réagir?

M. Bosley: Je présume que vous aurez la même place que nous, le Parti Progressiste-Conservateur. Nous ne serons pas là, parce que c'est interdit par le gouvernement. Peut-être, je veux dire au commencement des discours constitutionnels, que à ce moment nous représentons plus la préoccupation des peuples mais en ce moment nous avons proposé l'idée d'un vrai renouvellement de nos affaires constitutionnelles par une grande conférence des peuples canadiens, des représentants de tous. Dans ce cas, nous avons nommé spécifiquement les Francophones hors Québec. Et c'est comme ça que je continue à croire qu'une grande conférence des peuples aux affaires constitutionnelles, des pouvoirs des provinces, des pouvoirs du gouvernement fédéral. Toutes les choses. Je présume que c'est nécessaire d'avoir ça pour le vrai renouvellement de nos affaires constitutionnelles, dont nous avons parlé pendant le référendum à Québec. En cette place là, oui. Il y aura une place pour les Francophones hors Québec.

M. Nyström: Serge a mentionné l'article 37 pour les Indiens, pour le peuple aborigène. Mais c'est la seule chose qui doit arriver dans l'avenir. Mais je suis d'accord avec John Bosley. Nous avons besoin, dans notre pays, d'une assemblée, je ne sais pas le mot en français, Constituent assembly, assemblée de constituants. Et comme j'avais mentionné pendant mes discours, le Canada est plus que dix provinces. Il est aussi un pays de peuples et nous aurons besoin de la participation des peuples quand nous construirons la Constitution.

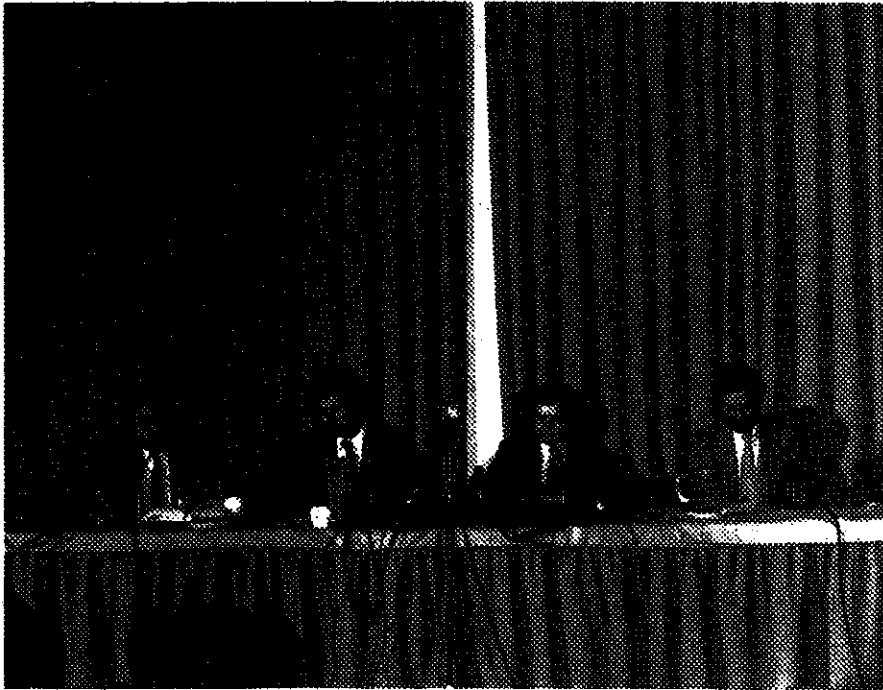
Animateur: D'autres questions? Madame.

Intervenante: Oui ma question s'adresse à monsieur Joyal. Monsieur Joyal, s'il y a un coût politique à payer pour l'insertion des droits des Francophones, croyez-moi, il y a un coût beaucoup plus tangible pour les Francophones qui revendiquent ces droits. Puis je parle en autres des coûts monétaires. On nous a donné une Constitution qui, d'après beaucoup d'entre nous, est très boiteuse, qui nous permet d'aller en cour surtout pour la faire interpréter, parce que la jurisprudence n'est pas établie encore. De plus, les Francophones hors Québec, étant dans la situation économique qu'ils sont, sont souvent très réticents à aller en cour à cause des coûts très élevés. Alors il existe déjà un fonds, un fonds fédéral, dont on peut se servir pour aller faire interpréter certains aspects de l'Acte de l'Amérique du Nord. Est-ce qu'on peut compter sur des fonds supplémentaires pour chaque intervention en cour surtout en ce qui a trait à la revendication des droits qu'on nous dit que la nouvelle Constitution nous donne?

M. Joyal: Il est certain, madame, que toutes les actions qui pourraient être intentées, selon l'article 24, de la Loi Constitutionnelle, qui viseraient à faire respecter les droits et les libertés qui sont, qui y sont énumérés, et en particulier les droits linguistiques, j'imagine que c'est davantage ceux-là qui nous préoccupent à ce moment-ci, seraient certainement examinées par le Gouvernement canadien quant au contenu de l'action pour déterminer d'une part si elle est valide, si elle est bien fondée en fait et en droit. Pour être certain, enfin qu'on ne se fera pas débouter sur le banc. Mais il est certain, le Ministre de la Justice d'ailleurs a exprimé cette semaine, à cet égard, que le gouvernement canadien ne serait pas du tout insensible à l'idée que dans le contexte où certains groupes, certains parents, certains individus, certains canadiens se verraient déboutés ou refusés l'exercice des droits qui y sont contenus, le gouvernement canadien y apporterait son appui tant sur le plan des services juridiques que sur le plan du soutien financier. Je vous rappelle à cet égard là que la cause Forest, au Manitoba, a procédé dans un contexte analogue. Il y a eu également un appui qui a été donné à certains groupes au Québec qui ont fait valoir leurs droits devant les tribunaux et il est certainement à prévoir que des recours

qui seraient exercés et qui seraient fondés sérieusement sur des motifs et des faits allégués, qui se démontreraient réels, auraient l'appui du Gouvernement canadien.

Animateur: Je vous remercie. Comme je l'avais déjà laissé entendre, c'était la dernière intervention. Je regrette que le temps manque. Je tiens particulièrement à remercier nos trois invités qui, dans un horaire déjà excessivement chargé, ont bien voulu accepter de nous rendre visite aujourd'hui. Je les remercie de leurs temps et de leurs réponses. Merci beaucoup.



Des représentants des trois principaux partis politiques fédéraux ont eu l'occasion d'adresser la parole aux participants. On reconnaît sur la photo, dans l'ordre habituel, M. John Bosley, du Parti progressiste-conservateur, M. Lorne Nystrom, du Nouveau Parti Démocratique, l'Honorable Serge Joyal, du Parti libéral du Canada et M. Michel Lagacé, président du colloque.

ANNEXES

1) RECOMMANDATIONS DU RAPPORT DU COMITÉ ÉCONOMIQUE DE LA F.F.H.Q.: *Un espace économique à inventer.*

Les réflexions et les constatations qui précèdent nous portent à formuler des recommandations qui visent à renforcer les fondements économiques des communautés francophones hors Québec. Ces fondements constituent la base essentielle à la survie et à l'épanouissement de nos communautés. Un principe sous-tend ces recommandations: la vitalité économique des communautés dépend de la participation active de leurs membres. De plus, les recommandations tiennent compte de la diversité des régions du pays et du besoin fondamental de concerter les efforts tant au niveau local, là où les individus connaissent la réalité concrète du milieu, qu'aux niveaux régional et national.

- 1) Que la Fédération des Francophones hors Québec et les associations provinciales accordent une priorité au développement économique des communautés francophones au cours des prochaines années. Cette recommandation implique:
 - i) l'affectation de fonds et de ressources humaines au développement économique;
 - ii) la mise sur pied de dossiers économiques nationaux à la F.F.H.Q., provinciaux et locaux chez les associations provinciales;
 - iii) l'organisation et la participation à des colloques et conférences à caractère économique.
- 2) Que la F.F.H.Q. et les associations provinciales fassent une mise au point annuelle sur leurs dossiers économiques . . .
- 3) Que la F.F.H.Q. et les associations provinciales fassent pression auprès des gouvernements à tous les niveaux pour qu'ils tiennent compte de l'impact des budgets d'infrastructure et des programmes d'aide à l'entreprise sur les communautés francophones . . .
- 4) Que la F.F.H.Q. et les associations provinciales facilitent la réunion de Francophones hors Québec intéressés au développement économique de leurs communautés . . .
- 5) Que la F.F.H.Q. et les associations provinciales étudient de près la mise sur pied de mécanismes d'échange entre associations professionnelles, institutions financières, coopératives et hommes d'affaires du Québec et de l'extérieur du Québec. Ces échanges favoriseraient:
 - i) l'étude de réussites québécoises surtout dans le domaine de la coopération et dans l'épanouissement de la petite et moyenne entreprise;
 - ii) l'établissement de liens professionnels et de contacts entre industriels québécois et Francophones hors Québec au bénéfice des deux parties, donnant aux hommes d'affaires francophones hors Québec l'occasion d'établir des rapports avec leurs confrères québécois qui oeuvrent dans le même secteur d'activité;
 - iii) la mise sur pied de projets conjoints entre entreprises du Québec et hors Québec, qu'elles soient du secteur privé, coopératif ou gouvernemental;
 - iv) l'ouverture de marchés québécois et d'occasions d'investissement pour les entreprises hors Québec et vice-versa . . .
- 6) Que les gouvernements assurent la présence de Francophones aux postes gouvernementaux surtout dans les services de planification . . .
- 7) Que la F.F.H.Q. et les associations provinciales entreprennent les démarches nécessaires à l'établissement d'un centre de recherche voué à la collecte et à l'analyse de données sur le développement économique des communautés francophones hors Québec . . .

-
- 7) Que la F.F.H.Q. et les associations provinciales entreprennent les démarches nécessaires à l'établissement d'un centre de recherche voué à la collecte et à l'analyse de données sur le développement économique des communautés francophones hors Québec . . .
 - 8) Que la F.F.H.Q. et les associations provinciales fassent pression auprès du gouvernement fédéral pour que les recensements quinquennaux et décennaux comprennent des questions détaillées d'intérêt particulier aux Francophones hors Québec . . .
 - 9) Que la F.F.H.Q. et les associations provinciales voient à ce qu'une étude soit entreprise sur l'établissement d'un Centre de recherche technologique axée sur les besoins de la petite et moyenne entreprise en milieu francophone . . .
 - 10) Que la F.F.H.Q. et les associations provinciales incitent les institutions d'enseignement et les gouvernements à tous les niveaux à favoriser et promouvoir une connaissance de la réalité économique des communautés francophones hors Québec . . .
 - 11) Que la F.F.H.Q. et les associations provinciales interviennent auprès des médias pour que ceux-ci promeuvent une connaissance de la réalité économique des communautés francophones hors Québec . . .
 - 12) Que la F.F.H.Q. et les associations provinciales offrent une bourse annuellement pour faciliter les études supérieures ou une recherche dans toute discipline pertinente au développement économique des communautés francophones hors Québec . . ."

2) LISTE DES PARTICIPANTS (par province et par ordre alphabétique)

ALBERTA

Annette Blanchette	Georges Lalonde
Suzanne Dalziel	Thérèse Laplante
Robert E. Dame	Evens Lavoie
Lynn Demers	Gary Ouellette
Raymond A. Duchesneau	Ron Poirier
Hervé Durocher	Claude Préfontaine
Gérald Fallon	Melica Savkov
Miriam Laberge-Deslauriers	Laurence Ulliac
Claire Lafrenière	

COLOMBIE-BRITANNIQUE

Rémi Akérib	Michel Martel
René Chenoll	André Piolat
Dick Deschamps	Ferdinand Renaud
Michel Duguay	Claude Roberge
Fernand Gilbert	Liliane Thériault
Jean Guertin	Rosaire Tremblay
Pierre Lapointe	Yvette Valcourt
Bertrand Lévesque	

ÎLE-DU-PRINCE-ÉDOUARD

Armand Arsenault	Francis Blanchard
Jean-Paul Arsenault	Jean-H. Doiron
J. Edmond Arsenault	Adélard Gallant
Paul Arsenault	Maurice Gallant
Tilmon Arsenault	Paul Gallant
Yvette Arsenault	Léopold Mallet
Alcide Bernard	Eileen Pendergast
Edouard Blanchard	Dosithée Poirier

MANITOBA

Olivier Beaudette
Raymond Bisson
Denise Bourbonnais
Lucille Cenerini
Normand Collet
Aline Danis
Pierre Deniset
Gérald Dubé
Donald Foidart
René Fontaine
Alfred Fortier
Guy Gagnon
Paul Gilmore
Raynald Labossière
Michel Lagacé

Henri Lambert
Louis Laurencelle
Roland Lavallée
Marie-Blanche Oliviero
Gérald Pantel
Norbert Parent
Léo Prince
Fernand Rondeau
Maurice Sabourin
Rémi Smith
Aimé Tétrault
Maurice Therrien
Bernard Toupin
Claudette Toupin
René Toupin

NOUVEAU-BRUNSWICK

Jean-Claude Allain
Yvette Audet-McLaughlin
Noëlla Babin
Claude Blaquière
Louis Bourque
Guy Charest
Euclide Chiasson
Jacqueline Collette
Jean-Clovis Collette
Jean Cormier
Yvette Daigle
Melvin Doiron
Roger Doiron
Eugène Durette
Pierre Fournier
Auguste Gallant
Jean-Claude Godin
Béatrice Landry
Dollard Landry
Hedwidge Landry
Claude Lapointe
Conrad Lauzon

F. Lavallée
Georgette LeBlanc
Jean-J. LeBlanc
Ronald LeBlanc
Guy Léger
Maria Léger
Michel C. Léger
Martin Légère
Gilles Lepage
Jean-Guy Lévesque
Linda Lévesque
Denise Long
Denis Losier
Rose-Hélène Losier-Poulin
Everard Maillet
Florence Maillet
Georges Marcoux
Roland Marcoux
Adrien Mazerolle
Sylvestre McLaughlin
Alphée Michaud
Claudette Michaud

Robert Pelletier
Delbert M. Plourde
Denis Poirier
Pierre Poulin
Victor Raiche
Marie-Ange Rice
Bernard Richard
Tilmon Richard
Allard Robichaud
Fernand Robichaud

Gérard Robichaud
Guillaume Robichaud
Jean-R. Roussy
Robert Saint-Onge
Jean-Paul Savoie
Rhéal Savoie
Aurèle Thériault
Jo-Anne Volpé
Rino Volpé

NOUVELLE-ÉCOSSE

David Amirault
Ivan Amirault
Alfred Benoît
Victorin Boissonnault
Omer Boudreau
Peter Boudreau
Clovis Chiasson
Delphis Comeau
Michel Denoncourt
Yvon Deveau
Steven Doiron

Jean Doucet
Marlyn Doucet
Raymond Doucet
Marielle Gervais
Simon Larade
Marcel LeFort
Daniel Martel
Denise Samson
Gary Samson
Alphonsine Saulnier

ONTARIO

Jean-Baptiste Alie
Réal Allaire
Clinton Archibald
Charles Arsenaull
Jacques Aubé
Mauril Bélanger
Pierre Bergeron
Fernand Bidal
Louise Boivin
Gérald Bouchard
Jac-André Boulet
Thérèse Boutin
Lysanne Brault
Yves Breton
Marcel Brûlé
Cléo Castonguay

Marcel Castonguay
Rachel Charron-Brodeur
Gérald Chevalier
Marie-Mae Chevalier
André Cloutier
David Comerford
Claude Courtemanche
Monique Cousineau
Yolande Cousineau
Paul D'Aoust
Hubert de Cotret
André Demers
Gaston Demers
Suzanne Demers
Guyaine de Muy
Diane Désaulniers

Gérald Desmarais
Michel Dignard
Gérard Dionne
Robert Doyle
Guy Duchesne
Thérèse Falardeau
Robert W. Fillion
Jean-Yves Fortin
Robert Fournier
Roger Frenette
Michel Gabrario
Ghislaine Gagné
Pierre Gamache
Jean-Guy Gareau
Verdun Gauthier
Carmen Gervais
Lorraine Gervais
Pierre Glaude
Jean-Pierre Gosselin
Bernadette Grenier
Denis Guénette
Nicole Haché
Marielle Hubert
Rita Jacob
Jacqueline Jacques
Denise Jenkins
Johanne Kemp
Jacques Kenny
Jean Lachance
Gérald Lachapelle
Guy Lacombe
Rita Lacroix
Jean-Guy Laflèche
Gérard Lafrenière
Lina Lalonde
Raymond Lalonde
Maurice Lamoureux
Lucien Lapointe
Jocelyne Laporte

Bernard Laroche
Diane Latendresse
Adèle Lavoie
Guy Léger
Normand Lévesque
Yves Lord
Roger Maillette
Robert Martinie
Claire McCulloch
Jean-Pierre McLaughlin
Hélène Ménard
Louise Myner
Pierre Ouellette
Daniel J.P. Ouimet
Lucette Paquette
Hubert Paquin
Marcel Perras
Liette Perron
Patricia Picknell
Jean Poirier
Roger Pommerville
Monique Popiel
Joanne Racicot
Gilles Renaud
Alphonse Rondot
Elmire Rondot
Marcel Saint-Onge
William Saint-Pierre
Yvon Samson
Chantal Sarrazin
Jean-Louis Schryburt
André Simard
Claire Taylor
Yvon Thériault
Marc Tremblay
Nicole Vigeant
Gaëtan Villeneuve
Robert Vincent

QUÉBEC

François Asselin
Monique Aubin
Adrien Boulanger
Marie-Janine Chartier
Gilles Châtillon
Raymond D'Aoust
Claire Doran
Yvan Forest
Pierre Gélinas
René Gendron
Solange Gervais
Louis Giroux
Marianne Glofcheski
Aline Grenier

Marc Jean
Pierre Lagueux
Pierre Lévesque
Sheila McLeod-Arnopoulos
Michel Nadeau
Royal Orr
Roméo Paquette
Gaston Plourde
Claude Quintin
René-Jean Ravault
Serge Roy
Sylvie Saint-Pierre-Babin
Olivier Tremblay

SASKATCHEWAN

Louise Campbell
Marcel Carrière
Irène Chabot
Clément Dion
Roger Gaudet
Noëlla Girardin
Joseph Jeanneau
Mathias Leblanc

Jean Liboiron
Jean Mallet
Richard Marcotte
Laurent Mougeot
Alain Moyen
Armand Pinel
Nicole Poulin

TERRE-NEUVE ET LABRADOR

Simon Lono
Roger Roy

Jean-Claude Thibodeau
Basil Young

ÉTATS-UNIS

Ghislaine Carrier

3) COMMANDITAIRES:

La Fédération des Francophones hors Québec remercie les organismes suivants pour leur participation financière et matérielle à la réalisation de ce colloque:

Gouvernement du Canada

Banque fédérale de développement
Ministère des Approvisionnements et Services
Ministère des Communications
Ministère de l'Industrie, du Commerce et Expansion régionale
Secrétariat d'État
Statistique Canada

Gouvernement de l'Ontario

Ministère des Affaires municipales et du Logement
Ministère de la Consommation et du Commerce
Ministère de l'Industrie et du Tourisme

Gouvernement du Québec

Ministère des Affaires intergouvernementales

Autres

AES Data Ltée
Air Canada
Ambassade de France
Assurance-vie Desjardins
Banque de Montréal
Banque Nationale
Bombardier
Brasserie Molson du Québec
Bureau du Commissaire aux langues officielles
Campeau Corporation
Canadien National
Ciment Lafarge
Compagnie pétrolière Impériale Ltée
Confédération des caisses populaires et d'économie Desjardins
Collège Algonquin
Collège Saint-Boniface
Distilleries Meagher Ltée
Gulf Canada Ltée
Imasco Ltée
Kraft Ltée
Périodica
Petro Canada
Société Radio-Canada
Télé-Métropole
TV Ontario
Université Laurentienne
Université de Moncton
Université d'Ottawa
Voyages Rideau Ltée

4) LES RESPONSABLES DE L'ORGANISATION DU COLLOQUE (par ordre alphabétique)

Johanne Bisson

Dominique Chevrier

Richard Chevrier

Guytaine de Mux

Johanne Kemp

Jean-Bernard Lafontaine

Jean Lalonde

Manon Larocque

Louis Leclair

Irène Léger

René-Marie Paiement

Pour les francophones hors Québec **Colloque en** **économie à Ottawa**

OTTAWA — Lors d'une conférence de presse tenue à Ottawa récemment, la présidente de la Fédération des francophones hors Québec, Mad. Jeannine Séguin, a annoncé que le colloque national en économie, recommandé par les auteurs du rapport "Un espace économique à inventer", se déroulerait à l'hôtel Skyline à Ottawa les 7, 8 et 9 mai prochains.

Selon Mad. Séguin, "ce colloque veut permettre aux leaders économiques francophones dans chaque province de se rencontrer pour mettre en commun leurs expériences et pour se donner des outils susceptibles de les aider à devenir plus productifs et plus efficaces dans la vie économique de leur milieu".

Quelque 35 experts alimenteront les cinq grands thèmes du colloque qui sont

le développement socio-économique des régions francophones, les coopératives et caisses populaires, l'entreprise, l'éducation et l'économie et la participation populaire à l'économie.

Plusieurs ministères fédéraux à vocation économique, des institutions financières privées et coopératives et des organismes francophones contribuent au colloque, soit en fournissant des personnes-ressources, soit en présentant un kiosque.

"La Fédération, en organisant ce colloque national en économie, désire alimenter cet éveil des francophones à l'économie et, par là, mettre en place un levier puissant pour assurer le développement global des communautés francophones hors Québec", a conclu Mad. Séguin.

FFHQ: colloque sur l'économie prévu les 7, 8 et 9 mai

MONCTON (DS) — Suivant une des recommandations contenues dans le rapport du comité économique de la Fédération des francophones hors Québec (FFHQ) cet organisme a décidé de tenir un colloque sur l'économie à Ottawa, les 7, 8 et 9 mai prochain.

Ce colloque vise de nombreux objectifs: d'abord stimuler la participation de nombreux intervenants reliés au monde économique en plus de vouloir explorer de façon plus précise les paramètres à l'intérieur desquels devrait se situer l'action des francophones hors Québec dans le secteur économique. Ce colloque vise également à sensibiliser les francophones hors Québec à l'importance de l'économie pour stimuler le dynamisme de leurs communautés et enfin pour joindre une clientèle jusqu'à maintenant négligée.

Le coordonnateur en économie de la FFHQ, M. Louis Leclair, était en tournée cette semaine dans les provinces maritimes afin de trouver des personnes intéressées à réunir les francophones qui voudraient participer à ce colloque.

M. Leclair avait également la tâche de mettre sur pied un comité ad hoc au Nouveau-Brunswick, comité qui devra s'occuper de coordonner la participation de cette province à ce colloque.

Selon M. Leclair, on discutera lors de ce colloque des mécanismes, des outils et des stratégies à utiliser si l'on vise la mainmise socio-économique régionale.

On attend environ 300 participants à ce colloque dont 100 des Maritimes.

Le représentant de la FFHQ a expliqué que l'on attendait à cette rencontre des personnes qui sont ou pourraient devenir les moteurs économiques régionaux, et ce, par les fonctions qu'elle occupent ou bien par l'intérêt qu'elles portent au développement économique.

Colloque national en mai

La FFHQ et l'économie

(CJ)—La Fédération des francophones hors-Québec (FFHQ) organise un colloque national en économie les 7, 8 et 9 mai, à l'hôtel Skyline d'Ottawa.

La FFHQ espère que ce colloque fournira le coup de pouce qui permettra aux gens, de retour dans leur milieu, d'initier des activités économiques nombreuses et variées. Quelque trois cents personnes intéressées à poursuivre ou à amorcer des projets économiques y sont attendues.

La Fédération soutient que la prise de conscience de leur faiblesse au niveau économique et le désir de contrôler leurs institutions exigent des francophones hors-Québec de développer des compétences, des outils et des structures. Le colloque donnera l'occasion à de nombreuses personnes d'échanger

sur leurs expériences et leur fournira de l'information spécialisée.

Cinq thèmes feront l'objet d'ateliers durant la journée du samedi. Ceux-ci traiteront du développement socio-économique des régions francophones, des coopératives et des caisses populaires, de l'entreprise, de l'éducation et de l'économie, ainsi que de la participation populaire à l'économie. Chaque participant ne devra s'inscrire qu'à un

seul de ces thèmes.

Le coût pour la fin de semaine a été fixé à 75\$. Ce prix comprend l'inscription au colloque, les repas et la documentation. Une aide financière sera disponible pour aider les participants à défrayer les coûts de transport et d'hébergement. Les gens qui désireraient obtenir de plus amples renseignements peuvent communiquer avec Louis Leclair au 563-0311, à Ottawa.

Colloque national en économie pour les francophones hors Québec en mai prochain

Par France Bélanger

La Fédération des francophones hors Québec (FFHQ) tiendra à Ottawa les 7, 8 et 9 mai 1982 son premier colloque national en économie autour du thème "Un espace économique à inventer".

"Une rencontre nationale d'envergure qui amorcera une réflexion sur l'économie dans le but de susciter l'initiative des communautés dans le domaine économique et un effort de ré-appropriation de leviers qui favoriseraient le développement des communautés économiques hors Québec". C'est en ces termes que l'ébauche du 23 juillet 1981 du projet de colloque national en économie de la FFHQ définissait l'objectif général de cette rencontre nationale des acteurs économiques de la scène francophone hors Québec.

Le 18 novembre 1981, à la première du comité de programme du colloque dont M. Paul Rivière de la Saskatchewan, fait partie, il a été reconnu que "l'absence de concertation entre les francophones dans le domaine économique constitue un élément fondamental sur lequel les participants du colloque devront se pencher". De plus, le comité de programme a planifié les principaux objectifs pour la tenue de ce colloque. Il s'agit, entre autres, de promouvoir une réflexion sur les dimensions économiques de l'épanouissement global des com-

munités francophones hors Québec; de favoriser la concertation, l'échange d'information et d'expérience entre les divers intervenants économiques; de proposer des orientations, des stratégies et des objectifs précis aux associations francophones dans le domaine économique; et, de sensibiliser les principaux acteurs économiques à une démarche favorisant la participation des francophones relativement à l'économie.

M. Richard Marcotte, Directeur général du Conseil de la Coopération en Saskatchewan (CCS) et Coordonnateur du colloque en Saskatchewan, a souligné que le colloque doit donner accès à l'échange et à l'étude d'expériences économiques vécues, qu'elles soient positives ou négatives, afin de doter les participants d'outils efficaces. Il a aussi mentionné qu'il était essentiel de sensibiliser les responsables de la vie économique québécoise à la situation économique des francophones hors Québec.

Le colloque national en économie de la FFHQ prévoit rassembler quelques 300 intervenants francophones dont 20 issus de la Saskatchewan. À ce sujet, M. Marcotte estime que la participation des Caisses populaires, des coopératives, tant les employés que les bénévoles, ainsi que les maires de municipalités, leurs conseillers municipaux et les responsa-

bles des dossiers économiques dans les différentes associations francophones de la Saskatchewan serait appropriée dans le cadre des objectifs du colloque.

Le directeur de la CCS a affirmé qu'une session de préparation au colloque doit être envisagée et qu'au cours de celle-ci, les participants devront s'attarder à l'étude du rapport du comité économique de la FFHQ, présidé par Michel D. Lagacé.

Ce rapport intitulé "Un espace économique à inventer", et, qui est d'ailleurs le thème de ce prochain colloque, résume dans un premier temps le contexte historico-économique des activités des francophones hors Québec, et dans un deuxième temps, procède à des études de cas. Parmi ces derniers, l'auteur traite de trois entreprises de Zénon Parc: Plant Dehydrators Coop, Parkland Alfalfa Products et Zenon Parc Textiles.

Enfin, M. Marcotte a dit que la FFHQ avait prévu un budget défrayant les frais occasionnés par le colloque et que les frais de transport des participants au colloque seraient en grande partie payés par l'Association culturelle canadienne-française. Seule une faible cotisation, dont le montant n'est pas encore déterminé, serait laissée à la charge des participants.

Premier regroupement national d'intervenants économiques francophones hors Québec

Par France Bélanger

"La participation de la Saskatchewan au colloque national en économie s'annonce très bien; sur une possibilité de 20 représentants, nous visons un minimum de 15 délégués", a déclaré M. Richard Marcotte, directeur du Conseil de la Coopération et coordonnateur du colloque en Saskatchewan.

Les 7, 8 et 9 mai 1982, 300 francophones participeront au colloque national en économie à Ottawa organisé par la Fédération des francophones hors Québec. L'objectif de cette rencontre au niveau national est d'informer les délégués, représentants d'un groupe d'intérêt dans leur communauté, et intéressés à "poursuivre ou à amorcer des projets économiques, en vue d'échanger sur les outils indispensables au développement socio-économique des régions francophones hors Québec sur les possibilités d'action dans leur milieu".

A ce sujet, M. Marcotte a affirmé: "Il y a un très bon équilibre dans la participation des organismes et dans le choix des participants".

Afin de donner un suivi au colloque dans les communautés, le Conseil de la coopération en Saskatchewan (CCS) a identifié 13 clientèles représentatives des francophones et jouant un rôle actif dans le développement socio-économique des régions francophones. Parmi ces clientèles, de 1 à 3 délégués, selon le cas, sont nommés par le CCS en coopération avec les organismes concernés ou sur recommandation des agents de développement communautaire dans les régions.

Les clientèles identifiées, leur nombre de délégués respectifs et la raison qui motivent la décision du CCS sont: les médias (1 délégué) afin de publiciser les informations du colloque auprès de la population francophone en Saskatchewan; le Ministère de la Coopération (1 délégué) en vue d'une diffusion des informations dans les régions; la Credit Union Central (1 délégué) pour sensibiliser l'organisme au "fait français"; le Conseil de la Coopération (1 délégué) en

tant qu'organisme coordonnateur du colloque en Saskatchewan; le Bureau de la minorité de langue officielle (1 délégué) en vue d'une emphase accrue de l'aspect économique dans

dossiers. Cinq thèmes ont été retenus à titre indicatif de l'orientation des délibérations au niveau des trois ateliers qui sont suggérés.

1. Le développement socio-économique des



Richard Marcotte

les textes scolaires; la Fédération des femmes canadiennes-françaises (1 délégué) afin d'intéresser la femme francophone à l'économie et de l'inciter à en parler; L'Association Jeunesse Fransaskoise (1 délégué) pour intéresser les jeunes à l'économie; les Caisses et coopératives (2 délégués) parce qu'elles sont l'un des cinq thèmes traités au colloque; le Comité économique régional de l'ACFC (3 délégués), les conseillers municipaux et maires (2 délégués), et les commerçants agriculteurs (3 délégués) parce qu'ils constituent des intervenants économiques dans leur communauté; les agents de développement communautaire (1 délégué) en vue d'une information mutuelle qui se concrétisera dans les régions; et enfin l'A.C.F.C. provinciale (2 délégués) à des fins de représentation de l'organisme et de son intervention dans le secteur de l'économie.

Le directeur du CCS a laissé savoir qu'au moins dix régions seront représentées au colloque de la FFHQ en économie. Il s'agit des municipalités de Zénon Parc, Ponteix, Bellevue, St-Denis, Prince-Albert, Saskatoon, Willow Bunch, Ferland, Régina et Swift Current.

Le colloque se veut avant tout un échange d'idées sur la situation socio-économique en vue de recommandations précises sur les

régions francophones

—les politiques gouvernementales et leur influence sur le développement économique des régions;

—le développement économique à partir des ressources du milieu;

—les rôles et l'importance des conseils économiques et commissions industrielles.

2 Les coopératives et caisses populaires

—les avantages et les difficultés rencontrés dans la formation de diverses formes de coopératives;

—les caisses populaires et le crédit commercial;

—le défi des années '80: les caisses populaires, les coopératives, les coopératives et les possibilités d'une plus grande intégration communautaire.

3.L'entreprise

—la gestion de la P.M.E., développement de l'entrepreneurship;

—les associations de gens d'affaires existants et possibles;

—le monde des affaires et les types de financement disponible.

4.L'éducation et l'économie

—l'enseignement de l'économie aux niveaux secondaire et universitaire est-il adéquat?;

—l'éducation économique par les médias;

—la formation de l'entrepreneurship

5.La participation populaire à l'économie

—la communauté et le

développement économique;

—les conseils régionaux de développement et les comités de citoyens;

—la femme et l'économie.

M. Marcotte a émis l'opinion qu'il est fortement recommandé aux délégués de procéder à l'étude du rapport du comité économique de la FFHQ, "Un espace économique à inventer" et ce, dans le but d'enrichir tout en facilitant la tenue des délibérations au sein de chaque atelier.

Dans la préface de ce rapport, la Présidente de la FFHQ, Mme Jeannine Séguin, écrit:

"Ce rapport se veut une première réflexion sur le développement économique des communautés francophones hors Québec... On pourrait ajouter que c'est également un guide pédagogique d'éducation continue et populaire dans un domaine qui jusqu'à présent n'a certes pas toujours eu une grande priorité au sein de nos associations".

Et elle poursuit en écrivant: "Ce n'est qu'un point de départ; c'est l'élan qui nous aidera, en tant que membres de la FFHQ, à atteindre de nouveaux sommets et à devenir maîtres de nos propres institutions".

Lors d'une conférence de presse tenue à Ottawa, le 24 mars, la Présidente de la FFHQ annonçait que quelques 35 experts alimenteront les cinq grands thèmes du colloque.

Selon Mme Séguin, "ce colloque veut permettre aux leaders économiques francophones dans chaque province de se rencontrer pour mettre en commun leurs expériences et pour donner des outils susceptibles de les aider à devenir plus productifs et plus efficaces dans la vie économique de leur milieu".

"La Fédération, en organisant ce colloque national en économie, désire alimenter cet éveil des francophones à l'économie et, par là, mettre en place un levier puissant pour assurer le développement global des communautés francophones hors Québec" a conclu Mme Séguin.

Un colloque national en économie - Pourquoi?

OTTAWA: La Fédération des francophones hors Québec organise, pour les 7, 8 et 9 mai, un colloque national en économie. Ottawa est le lieu choisi pour cet événement.

De plus en plus, les francophones hors Québec parlent de contrôler leurs institutions pour assurer leur développement. Ils parlent d'obtenir leurs écoles et leurs commissions scolaires. Ils travaillent fort pour développer leurs caisses populaires. Ils s'efforcent de créer des clubs d'investissement, des conseils économiques, des sociétés d'aménagement. Et quoi encore.

Les francophones hors Québec prennent conscience que leur faiblesse au niveau économique ralentit leur développement collectif. Il s'agit donc d'un domaine où il faut développer des compétences, des outils et des structures.

Le colloque national en économie veut réunir

quelques trois cents personnes intéressées à poursuivre ou à amorcer des projets économiques en vue d'échanger sur les outils indispensables au développement économique des régions francophones hors Québec et sur les possibilités d'action dans leur milieu.

Les cinq thèmes abordés lors du colloque toucheront le développement socio-économique des régions francophones, les coopératives et les caisses populaires, l'entreprise, l'éducation et l'économie et la participation populaire à l'économie. Ce dernier atelier abordera trois sous-thèmes soit la communauté et le développement économique, les conseils régionaux de développement et les comités de citoyens et les femmes en économie.

Le développement d'une communauté au niveau économique suppose une participation de tous de façon directe ou autrement. En re-

groupant des personnes intéressées dans un processus de réflexion, d'échange et de contact, la F.F.H.Q. espère fournir le coup de pouce qui permettra de nombreuses initiatives. En fournissant de l'information spécialisée, en favorisant des contacts avec des personnes engagées dans un secteur ou l'autre de l'économie, en permettant à de nombreuses personnes d'échanger sur leurs expériences, la F.F.H.Q. espère que les participants, de retour dans leur milieu, initieront des activités économiques nombreuses et variées.

En résumé, la F.F.H.Q. organise ce colloque dans le but précis de favoriser une activité économique communautaire chez les francophones hors Québec.

Ça vous intéresse? Communiquez avec Yvon Deveau à 224-2612 ou avec M. Louis Leclair à Ottawa (613) 563-0311.

Colloque sur l'économie

Des connaissances et des outils essentiels

Les 300 participants attendus au colloque en économie organisé les 7, 8 et 9 mai prochains par la Fédération des francophones hors Québec y puiseront des connaissances et des outils qui sont essentiels pour réaliser des projets économiques intéressants chez eux.

D'abord, il y aura un premier thème qui traitera du développement économique des régions francophones. Il y a du potentiel, et il faut savoir comment l'utiliser. Dans un premier atelier, on étudiera les politiques et les programmes gouvernementaux susceptibles d'aider. Un deuxième atelier fera voir les ressources qui existent. Dans un troisième atelier, les participants regarderont les différentes structures qui peuvent être établies pour donner de la force à un développement économique régional.

Un autre thème abordé sera celui des coopératives et des caisses populaires. On essaiera de voir comment elles peuvent contribuer au développement socio-économique des régions. Dans un premier temps seront étudiés les pour et les contre de différentes formules coopératives et les façons de les

améliorer. Deuxièmement, on apprendra comment elles peuvent jouer un rôle actif dans le domaine du crédit commercial. Et enfin, on regardera comment les caisses et les coopératives peuvent s'adapter pour jouer un rôle important dans les années 80 en fonction d'un développement communautaire.

L'entreprise, c'est le troisième thème. Qu'est-ce qu'il faut faire pour les créer et les développer? Elles sont très importantes pour les régions francophones. Une entreprise bien menée produit et contribue au développement de la région. Ensuite, le groupe étudiera comment les gens d'affaires peuvent se retrouver pour être plus productifs, et quelles sont les meilleures façons de financer une entreprise et comment nous y prendre.

Un autre thème important, c'est l'éducation et l'économie. Les jeunes sont-ils bien préparés pour s'occuper d'économie, d'affaires, d'entreprise? En atelier, on tentera de voir comment il faudrait améliorer les programmes au secondaire et au post-secondaire pour mieux préparer les jeunes et même les adultes. Dans

un autre atelier, on se penchera sur le rôle des journaux, des revues, de la télévision dans l'éducation des gens en ce qui touche l'économie. Il faut aussi prendre conscience de l'importance de l'information dans le domaine de l'économie. Enfin, le colloque tentera d'identifier les programmes de formation existants et d'en imaginer de nouveaux s'ils n'existent pas pour aider les dirigeants d'entreprises.

Un dernier thème portera sur la participation de tous et chacun à l'économie. C'est un fait que chaque individu peut faire sa part dans le développement économique.

Dans chacun des ateliers, des personnes-ressources assisteront les participants dans les discussions. Mais au fond, ce sont les participants eux-mêmes qui s'enrichiront entre eux et qui sortiront des idées concrètes de projets applicables dans leur région. Ce sont les participants eux-mêmes qui établiront leurs contacts, identifieront les sources d'information qui leur conviennent et retiendront les programmes qu'ils jugeront utiles. Ce sont finalement les régions qui en profiteront.

Un colloque national en économie

La Fédération des francophones hors Québec organise, pour les 7, 8 et 9 mai 1982, un colloque national en économie. Ottawa est le lieu choisi pour cet événement.

De plus en plus, les francophones hors Québec parlent de contrôler leurs institutions pour assurer leur développement. Ils parlent d'obtenir leurs écoles et leurs commissions scolaires. Ils travaillent fort pour développer leurs caisses populaires. Ils s'efforcent de créer des clubs d'investissement, des conseils économiques, des sociétés d'aménagement. Et quoi encore!

Les francophones hors Québec prennent conscience que leur faiblesse au niveau économique ralentit leur développement collectif. Il s'agit donc d'un domaine où il faut développer des compétences, des outils et des structures.

Le colloque national en économie veut réunir quelques trois cents

personnes intéressées à poursuivre ou à amorcer des projets économiques en vue d'échanger sur les outils indispensables au développement économique des régions francophones hors Québec et sur les possibilités d'action dans leur milieu.

Les cinq thèmes abordés lors du colloque toucheront le développement socio-économique des régions francophones, les coopératives et les caisses populaires, l'entreprise, l'éducation et l'économie et la participation populaire à l'économie.

Le développement d'une communauté au niveau économique suppose une participation de tous de façon directe ou autrement. En regroupant des personnes intéressées dans un processus de réflexion, d'échange et de contact, la F.F.H.Q. espère fournir le coup de pouce qui permettra de nombreuses initiatives. En fournissant de

l'information spécialisée en favorisant des contacts avec des personnes engagées dans un secteur ou l'autre de l'économie, en permettant à de nombreuses personnes d'échanger sur leurs expériences, la F.F.H.Q. espère que les participants, de retour dans leur milieu, initieront des activités économiques nombreuses et variées.

En résumé, la F.F.H.Q. organise ce colloque dans le but précis de favoriser une activité économique communautaire chez les francophones hors Québec.

L'économie selon la FFHQ :

Outil de développement

La F.F.H.Q. organise un colloque en économie pour les 7,8 et 9 mai 1982. Voilà ce que feront les 300 participants.

En deux mots, les participants au colloque national pourront échanger entre eux et se donner des idées sur les expériences économiques qui se font dans leur milieu. D'un autre côté, les participants sortiront du colloque avec des connaissances et des outils qui sont essentiels pour réaliser des projets économiques intéressants chez-eux.

D'abord, il y aura un premier thème qui traitera du développement économique de nos régions francophones. Nous avons du potentiel chez-nous. Comment pouvons-nous l'utiliser et nous donner des outils pour mieux développer nos régions. Dans un premier atelier, on étudiera ensemble les politiques et les programmes gouvernementaux qui peuvent nous aider. Ils sont là pour ça. Un deuxième atelier nous fera voir les ressources qui existent chez-nous, et que nous pouvons utiliser pour développer nos milieux. Dans le troisième atelier, les participants regarderont les différentes structures qui peuvent être établies pour donner de la force à un développement économique régional.

Un autre thème abordé est celui des coopératives et des caisses populaires. Elles existent chez-nous. Nous essaierons de voir comment elles peuvent contribuer davantage au développement socio-économique de nos régions. Dans un premier temps, nous étudierons les pour et les contre de différentes formules coopératives et comment nous pourrions les

améliorer. Deuxièmement, nous verrons comment elles peuvent jouer un rôle plus actif dans le domaine du crédit commercial. Et, troisièmement, nous regarderons ensemble comment les caisses et les coopératives peuvent s'adapter pour jouer un rôle important dans les années '80 en fonction d'un développement communautaire.

L'entreprise. C'est le troisième thème. Qu'est-ce qu'il faut faire pour les créer et les développer? Elles sont très importantes pour les régions francophones. Considérons d'abord la gestion et l'entrepreneuriat. Une entreprise bien menée produit et contribue au développement de la région. Ensuite, nous regarderons comment les gens d'affaires peuvent se regrouper pour être plus productifs.

Puis nous étudierons les meilleurs façons de financer une entreprise et comment il faut s'y prendre.

Un autre thème important, c'est l'éducation et l'économie. Nos jeunes ont-ils bien préparés pour s'occuper d'économie, d'affaires, d'entreprises? Nous essaierons de voir en atelier comment il faudrait améliorer les programmes au secondaire et au post-secondaire pour mieux préparer nos jeunes et même les adultes. Dans un autre atelier, nous nous pencherons sur le rôle des journaux, des revues, de la télévision dans l'éducation des gens en ce qui touche l'économie. Il faut aussi prendre conscience de l'importance de l'information dans le domaine de l'économie. Enfin, nous tenterons d'identifier les programmes de formation existants et d'en imaginer de nouveaux s'ils n'existent pas pour aider les dirigeants

d'entreprises.

Un dernier thème porte sur la participation de tous et chacun à l'économie. C'est un fait, chaque individu peut faire sa part dans le développement économique. Nous verrons comment les membres d'une communauté sont impliqués et peuvent s'impliquer dans le développement économique de leur région. Dans un autre atelier, nous étudierons comment des gens ordinaires peuvent se mettre ensemble pour influencer le développement économique dans leur milieu.

Il y aura un atelier sur la femme et l'économie. C'est toute une force de plus en plus. Cet atelier examinera comment elles peuvent le faire dans la vie économique.

Il y aura quelques conférences pour nous aider à réfléchir. Dans chaque atelier, des personnes-ressources assisteront les participants dans leurs discussions. Mais, au fond, ce sont les participants qui s'enrichiront entre eux et qui sortiront des idées concrètes de projets applicables dans leur région. Ce sont les participants eux-mêmes qui établiront leurs contacts, identifieront les sources d'information qui leur conviennent et retiendront les programmes qu'ils jugeront utiles. Ce sont vos régions qui en profiteront.
René-Maire Paiement

UN SOMMET ECONOMIQUE POUR LES FRANCOPHONES DU PAYS

L'élément important du colloque national en économie organisé par la F.F.H.Q. et prévu pour les 7, 8 et 9 mai prochains, à Ottawa, ce sont les participants et les personnes-ressources qui y prendront part.

Envisager un développement des communautés francophones suppose une participation généreuse des personnes qui les composent. Dans toute communauté, les gens assument des rôles variés: le colloque vise à réunir des personnes qui exercent un rôle économique dans leur milieu. C'est la première fois que les leaders économiques francophones du pays se réuniront pour réfléchir sur le développement de leur région. Le développement économique est le moteur de tout développement des communautés. Il supporte toutes les autres dimensions du développement: le culturel, le scolaire, les communications, les loisirs, la santé, le politique.

L'économie assure le soutien des activités qui expriment la vitalité propre d'une communauté ou d'un groupe.

Ce sont donc des francophones impliqués ou désirant s'impliquer dans l'activité économique de leur milieu que nous attendons à Ottawa.

Ce sont des gens qui accepteront de déployer énergie et savoir-faire dans une perspective de développement individuel et collectif. Hommes et femmes d'affaires, maires ou conseillers de municipalités, membres de conseil économique, de chambres de commerce, de clubs d'investissement, de conseils de caisses populaires, de coopératives, de compagnies, chefs de syndicats ou travailleurs, consommateurs, industriels, commerçants, actionnaires, responsables de crédits, fermiers, propriétaires de bateaux de pêche, contracteurs et même politiciens: vous êtes chacun à votre façon des acteurs économiques. Ce sont de tels intervenants économiques qui seront au colloque en économie et en assureront le succès.

Chaque atelier aura ses personnes-ressources pour alimenter la réflexion des participants. De milieux et d'expertises variés, ces

quarante personnes sont aussi des acteurs économiques et des participants au colloque.

Il est à espérer que tous les membres des communautés francophones, sans être présents au colloque, s'engageront pour assurer les suites du colloque au profit de leur région. C'est de cette façon que les plans de projets et les projets concrets, résultat du colloque, pourront être poursuivis et réalisés dans les différents milieux selon les intérêts de chaque communauté.

Le colloque national en économie se veut une occasion d'amorcer une activité économique nouvelle chez-nous partout au Canada.

Colloque en économie:

20 Acadiens de la Nouvelle-Ecosse participeront

OTTAWA: 20 Acadiens de la Nouvelle-Ecosse participeront la fin de semaine du 7, 8 et 9 mai 1982 au colloque en économie qui aura lieu à Ottawa. Ce colloque qui regroupera 300 francophones d'un bout à l'autre du pays est organisé par la Fédération des francophones hors Québec (FFHQ).

En deux mots, les participants au colloque national pourront échanger entre eux et se donner des idées sur les expériences économiques qui se font dans leur milieu. D'un autre côté, les participants sortiront du colloque avec des connaissances et des outils qui sont essentiels pour réaliser des projets économiques intéressants chez-eux.

Yvon Deveau, coordonnateur du secteur communautaire de la FANE a expliqué que ce colloque était très important et devait porter sur des aspects très concrets. Lui, comme les autres animateurs communautaires, s'attendent qu'il y ait des suites à ce colloque à Ottawa.

Développement économique

Le premier thème traitera du développe-

ment économique des régions francophones du pays. On parlera entre autre des diverses possibilités de développer ces régions. Dans un premier atelier les participants étudieront les politiques et les programmes gouvernementaux. Un deuxième atelier traitera des ressources qui existent dans chacune des régions du pays qui puissent être utilisées pour développer ces régions.

Dans le troisième atelier, les participants regarderont les différentes structures qui peuvent être établies pour donner de la force à un développement économique régional.

Un autre thème abordé est celui des coopératives et des caisses populaires.

L'entreprise. C'est le troisième thème. Qu'est-ce qu'il faut faire pour les créer et les développer? Elles sont très importantes pour les régions francophones et les participants les étudieront de près.

L'éducation et économie

Un autre thème important qui sera discuté au colloque sera

l'éducation et l'économie. Les délégués sont tenter de voir comment améliorer les programmes au secondaire et au post-secondaire. Les participants discuteront aussi des médias et la participation des gens.

Les participants au colloque sont:

David Amirault (FANE), Richmond; Michel de Noncourt (FANE), Pomquet; Omer Boudreau (FANE), Argyle; Marcel LeFort (FANE), Chéticamp; Simon Joe Larade (Rechercheur en économie), Alphonse Saulnier (Secteur de la femme); Yvon Deveau (coordonnateur du secteur communautaire); Denise Samson (directrice générale (FANE)); Raymond Doucet, Chéticamp;

Ivan Amirault (St-Anne-du-Ruisseau); Victorin Boissonnault, U.S.A.; Peter Boudreau Argyle; Marlyne Doucet (conseil consultatif du statut de la femme); Gary Samson, Arichat; Joseph Broussard, Pomquet, Anthony Doiron, Pomquet, Delphis Comeau, Clare; Daniel Martell, l'Ardoise; Clovis Chiasson, St-Joseph-du-Moine; Jean Doucet, Clare (préfet).

Offensive économique des francophones hors-Québec

■ OTTAWA — Après plusieurs décennies de luttes pénibles pour obtenir leurs droits à l'éducation dans leur langue, les francophones hors Québec comptent lancer le 7 mai prochain une nouvelle offensive pour la reprise en main de leur économie.

GILBERT LAVOIE

(de notre bureau de d'Ottawa)

Plus de 300 représentants des communautés francophones du pays participeront à un colloque national sur l'économie, qui se tiendra la fin de semaine du 8 et 9 mai dans un hôtel d'Ottawa.

Intitulé «Un espace économique à inventer», le colloque doit favoriser un rapprochement entre les différents intervenants dans la réalité économique des francophones hors-Québec, et accroître leur connaissance des programmes gouvernementaux à leur disposition.

Selon la présidente de la FFHQ, Mme Jeannine Séguin, la réunion devrait déboucher sur une série de rencontres similaires à différents niveaux, de manière à sensibiliser davantage les francophones aux défis qui s'offrent à eux dans le domaine économique. En termes

plus concrets, elle rêve au jour où ces colloques déboucheront sur des associations, petites ou grandes, d'hommes d'affaires de langue française, qui uniront leurs efforts dans le monde des affaires. «Lorsque ces personnes seront maîtres de l'économie de leur région, c'est elles qui dicteront la langue» a-t-elle soutenu.

Mme Séguin, qui a vivement critiqué les faiblesses de la Charte des droits du gouvernement fédéral pendant le débat constitutionnel, affirme aujourd'hui qu'il ne faut pas se laisser abattre par ces lacunes et s'admettre vaincus devant les risques de l'assimilation. Elle estime que le premier ministre Trudeau a fait trop peu pour les minorités, mais elle demeure optimiste. «Il y a longtemps que Lord Durham nous a fait mourir» a-t-elle conclu.

Le colloque, réunira de nombreux orateurs, et accueillera plusieurs politiciens, dont le chef néo-démocrate Ed Broadbent. Le premier ministre Trudeau a été invité mais il a délégué le député Serge Joyal, tandis que M. Joe Clark a délégué le député John Bosley.

• **Super-colloque sur
l'économie**

Près de 400 personnes sont attendues

par France Pilon

OTTAWA — Agriculteurs, pêcheurs, gérants de banques et de caisses populaires, hommes d'affaires, maires de municipalités, agents d'assurances, jeunes travailleurs, en tout près de 400 personnes qui se sont donné rendez-vous la fin de semaine du 7 mai à Ottawa pour participer au super-colloque sur l'économie à l'intention des francophones hors Québec.

Après avoir investi ses énergies dans les débats constitutionnels et scolaires de la Fédération des francophones hors Québec entreprend de démythifier le milieu économique où, croit-elle, les francophones de toutes les régions canadiennes ont un rôle actif à jouer.

«Ce colloque vise à aider et susciter l'engagement des chefs de file à jouer un rôle dans l'épanouissement économique de leur région», a indiqué hier midi à la presse Mme Jeannine Séguin, présidente de la FFHQ, en présentant le programme de cette fin de semaine. «Je suis peut-être un peu trop optimiste mais je sais que ce colloque ne sera pas une foire mais apportera des solutions concrètes dans les provinces», a-t-elle expliqué.

Cette première rencontre nationale des francophones autour d'un thème des plus brûlants a été financée par le Secrétariat d'Etat qui a versé dans les coffres de la FFHQ la somme de \$84,000. Le gouvernement de l'Ontario, a souligné Mme Séguin, a été le seul gouvernement provincial hors Québec qui a décidé de participer en louant des kiosques d'information. Le gouvernement du Québec a également apporté sa contribution financière.

Par ce colloque, la FFHQ «veut ouvrir des horizons nouveaux et permettre de mieux renseigner les participants sur les programmes et les politiques gouvernementales, fédérale et provinciale, de sorte que les francophones hors Québec pourront en bénéficier et faire bénéficier leur région.

La présidence du colloque a été confiée à M. Michel Lagacé, économiste et président du Centre de recherche et de consultation Inc. de Winnipeg. Il a déjà présidé le comité économique de la FFHQ qui a produit en avril 1981 le rapport «Un espace économique à inventer», et qui recommandait la tenue d'un colloque national.

A l'ouverture, vendredi soir, M. Yvan Thériault, sociologue, parlera des «trois évidences sur la réalité économique des francophones hors Québec», lesquelles doivent être détruites: l'isolement, la mentalité et l'absence de relations entre la culture et l'économie.

«Les francophones hors Québec ont mis dans le passé toutes leurs énergies à défendre leur culture et ont négligé les questions économiques. Je pense que maintenant le fruit est mûr pour être cueilli dans certaines provinces», a souligné Mme Séguin.

Des centaines de délégués d'aussi loin que Terre-Neuve et de la Colombie-Britannique, qui habituellement ne courent pas ce genre de congrès et ne forment pas la clientèle visée par la FFHQ discuteront en ateliers du développement socio-économique des régions francophones des coopératives et des caisses populaires, de l'entreprise, d'éducation et l'économie et enfin de la participation populaire à l'économie.

Enfin, la FFHQ a convié trois représentants des partis politiques canadiens pour présenter la politique économique de leur parti. MM Serge Joyal, député libéral, Ed Broadbent, chef du NPD et enfin John Bosley, du Parti conservateur affronteront dimanche les questions des délégués.

Mme Séguin met beaucoup d'espoir dans ce colloque qui devrait avoir pour effet de mobiliser les francophones hors Québec «pour qu'ils renforcent les fondements économiques de leur communauté». «A la suite d'un mini-colloque à Sudbury en 1980 du même genre, a souligné Mme Séguin, «on a vu apparaître une coopérative d'alimentation à Cornwall, un club d'investissement à Nipissing et l'université Laurentienne a lancé un cours sur le coopératisme», a-t-elle rappelé.

«Personnellement, je vois ce colloque comme un levain généreux que chaque intervenant apportera à son milieu; ils deviendront des agents d'un espace...à inventer», devait-elle conclure.

Le prochain colloque économique de la FFHQ

Il faut saluer bien haut l'initiative prise par la Fédération des francophones hors Québec (FFHQ) qui s'attelle à un nouveau cheval: l'économie. L'allégorie n'est pas gratuite: il y a chez les francophones du pays un profond labour à faire pour planter l'idée que développement économique et promotion culturelle vont de pair.

On peut faire une comparaison entre la minorité anglophone du Québec et les groupes francophones hors du Québec. Chez les premiers, l'histoire a voulu qu'ils prennent tôt le haut du pavé dans la finance, l'industrie, le commerce. Leur puissance économique part de l'installation anglaise sur le territoire; on ne remontera pas ici le parcours jusqu'aux «marchands de Montréal».

On retiendra cependant que cette assise solide - et longtemps emprise monopolistique - sur la place du marché québécois et canadien a donné à leur communauté un pouvoir réel auprès des gouvernements, sans qu'ils aient besoin de participer effectivement et nombreux au processus politique. De plus, la puissance de l'argent attirant l'attention et valorisant la production culturelle, le groupe anglophone du Québec - surtout son élite possédante - a pu rayonner et ne pas s'inquiéter de survivre. Jusqu'à tout récemment, la crainte «culturelle» des lendemains n'était pas leur lot. Ce n'est que depuis la montée des Québécois francophones à l'assaut du pouvoir politique et économique que la communauté anglophone se sent «menacée».

Chez les francophones hors Québec, les choses se sont produites à sens contraire. La dispersion sur les territoires provinciaux, le statut économique d'ensemble inférieur, les nécessaires combats politiques pour conquérir de haute lutte, les toutes premières institutions que sont les écoles, tout cela a canalisé les énergies. Ce n'est d'ailleurs pas terminé.

La relation directe qui lie puissance économique et assurances culturelles a toujours échappé à la majorité des minoritaires. Pas surprenant alors qu'on les ait négligés, n'écoute-t-on pas avant tout ceux qui contrôlent quelque chose de tangible? Or les francophones hors Québec ont encore peine à maîtriser leurs outils de revendication. Ils sont encore collectivement loin de la posses-

sion. Il est peu étonnant qu'en maints milieux on les prenne si peu au sérieux.

Aussi n'est-ce pas une entreprise futile que de s'attabler pour faire l'inventaire des ressources multiples qui restent éparpillées. Il sera sans doute étonnant au cours du colloque du prochain week-end d'apprendre le nombre d'initiatives locales, les réussites des audacieux qui ont osé foncer dans le monde de la finance, du commerce, de l'industrie. De ceux qui, pour ce faire, ont également dû atténuer leur couleur française pour ne pas déranger le milieu ambiant. De ceux qui, plus récemment, ont su afficher leur désir de percer et y réussir en n'amoindissant pas leur identité et leur appartenance culturelle.

Si le Québec des années 60 - qualifiées de Révolution tranquille - a été marqué par cette ascension des francophones vers les milieux de contrôle politique, puis économique, les années 80 pourraient bien être, hors Québec, l'occasion d'une semblable révolution chez les groupes francophones dispersés. L'expérience québécoise ne peut être calquée exactement: d'ailleurs, les contextes sont trop différents pour le permettre. Mais l'inspiration peut y trouver son compte, et surtout l'objectif de doter de moyens réels qui fassent régner la majorité anglaise et imposent le respect.

Point d'illusion pourtant. L'entreprise sera longue et d'autant plus difficile que les distances rendent les contacts (cette base élémentaire des relations d'affaires) plus incertains. Aussi cette première rencontre francophone de gens intéressés au développement économique doit-elle être encouragée au plus haut point... et suivie. Pour la FFHQ elle-même, l'initiative contribuera à redorer un blason quelque peu terni par d'inhabiles gestes commis au gré du grand énervement constitutionnel.

Plus encore, la fédération pourra alors se départir d'une réputation de pure revendicatrice, moins vraie qu'elle ne le mérite, parce qu'elle aura posé un premier jalon sur la route des bâtisseurs. A ce prix, la FFHQ aussi retrouvera le respect et l'écoute qu'elle avait perdus.

Pierre TREMBLAY

La FFHQ dévoile le programme du colloque national en économie

Mme Jeannine Séguin, présidente de la Fédération des francophones hors Québec, a dévoilé, lors d'une rencontre avec la presse, le programme du colloque national en économie qui aura lieu les 7, 8 et 9 mai prochain à l'hôtel Skyline à Ottawa.

En plus de présenter le président du colloque, Mme Séguin a annoncé les conférenciers invités, les principaux éléments du programme ainsi que les responsables des différents thèmes qui seront abordés.

M. Michel Lagacé, économiste et président du Centre de recherche et de consultation (CERECO) Inc. de Winnipeg, agira comme président du colloque. On sait que M. Lagacé a présidé le comité économique de la FFHQ qui a produit le rapport "Un espace économique à inventer".

À l'ouverture, le vendredi soir, M. Yvon Thériault donnera une causerie intitulée "Trois évidences sur notre réalité économique" qui traitera de l'histoire et de la situation socio-économique des francophones hors Québec. M. Thériault détient un doctorat en sociologie du développement de l'École des hautes études en Sciences sociales de Paris. Il est professeur de sociologie à l'Université d'Ottawa.

Le samedi après-midi, M. André Turgeon, gestionnaire au centre d'innovation, secteur de la recherche, ministère des Communications, entretiendra les participants sur "Télidon ou l'innovation technologique, facteur de développement économique".

Le conférencier lors du souper-causerie sera l'Honorable Jean-Jacques Blais, ministre des Approvisionnements et Services. M. Blais traitera de l'importance de la concertation chez les francophones hors Québec pour réaliser leur développement socio-économique.

Au déjeuner du dimanche, les participants ateliers. Elle a également dévoilé les noms du président et de l'animateur de chaque thème.

Le thème "Développement socio-économique des régions francophones" sera présidé par M. René Toupin, directeur de la Caisse populaire du Précieux-Sang (Saint-Boniface), et animé par M. Rino Volpé, vice-président exécutif de "Les Entreprises J. P. Nadeau (St-François de Madawaska).

Le thème "Les coopératives et les caisses populaires" sera présidé par M. Martin Légère, président du Conseil canadien de la coopération (Caraqet), et animé par M. Gérald Lafrenière, directeur des études en coopératisme de l'Université Laurentienne (Sudbury).

Les participants pourront échanger avec MM. Broadbent, chef du Nouveau Parti démocratique, Serge Joyal, ministre d'État, et John Bosley, représentant du parti Progressiste-conservateur.

C'est le samedi que se dérouleront l'ensemble des ateliers. Pour chacun des thèmes, il y aura trois ateliers suivis d'une plénière de façon à ce que chaque participant puisse avoir une bonne perception de l'ensemble des discussions.

Tout au long du colloque, une vingtaine de kiosques permettront aux participants de se familiariser avec différents ministres fédéraux et provinciaux ainsi qu'avec plusieurs institutions financières et commerciales. Deux terminaux Télidon, gracieuseté du ministère des Communications, seront à la disposition des participants.

Mme Séguin a souligné que trente-cinq personnes-ressources apporteront leur expertise au niveau des différents

Le thème "L'entreprise" sera présidé par M. Gaston Demers de Pitfield, MacKay, Ross (Sudbury), et animé par M. Donald Foidart, vice-président de CERECO Inc. (Saint-Vital).

Le thème "L'éducation et l'économie" sera présidé par Mme Ghislaine Roquet, présidente de l'Association canadienne d'éducation de langue française (Montréal), et animé par M. Jean-Louis Lapierre, professeur en communications à l'Université St-Paul (Ottawa).

Enfin le thème "La participation populaire à l'économie" sera présidé par M. Clinton Archibald, professeur au département de sciences politiques de l'Université d'Ottawa, et animé par Mme Marielle Gervais, adjointe au directeur à l'Institut de développement communautaire de l'Université Sainte-Anne (Pointe-de-l'Église).

Mme Séguin a conclu en rappelant que "ce colloque veut permettre aux leaders économiques francophones dans chaque province de se rencontrer pour mettre en commun leurs expériences et pour se donner des outils susceptibles de les aider à devenir plus productifs et plus efficaces dans la vie économique de leur milieu".

Les francophones hors Québec sont à la recherche d'un «espace économique» au colloque qui s'ouvre ce soir

par Claude Turcotte

OTTAWA — Pour la première fois de son histoire, la Fédération des francophones hors Québec tiendra au cours de ce week-end un colloque d'affaires, dont le thème principal révèle l'ampleur du défi: «Un espace économique à inventer».

Ce thème était d'ailleurs le titre d'un rapport que la FFHQ avait commandé à l'un de ses comités l'an dernier. Pour cette réunion qui commence ce soir à Ottawa et qui se poursuivra jusqu'à dimanche, on voulait réunir 300 représentants des minorités francophones hors Québec.

Hier, au cours d'une conversation téléphonique, la présidente de la FFHQ, Mme Jeanne Seguin, était très fière de dire que 360 personnes avaient déjà envoyé leur inscription. Des gens de tous les milieux par surcroît. Certains viendront même du Québec. Il y aura aussi des représentants de plusieurs gouvernements. Bref, il s'agit vraisemblablement d'un événement rare qui, espère-t-on à la FFHQ, pourrait être le «début de quelque chose».

«Il faut rayer de la carte le mythe que les francophones hors Québec n'ont pas la bosse des affaires et détruire une fois pour toutes l'idée que la culture et les affaires ne vont pas ensemble», disait Mme

Seguin sur le ton de l'enthousiasme et de la détermination.

Comme le dit le thème, on veut inventer un espace économique qui pourrait être éventuellement un réseau des relations commerciales, industrielles et financières entre les diverses communautés francophones, celles de l'Acadie et de l'Ontario par exemple, ou encore un lien entre les agriculteurs des grandes fermes de l'Ouest avec leurs cousins francophones des «petites» fermes de l'Est du Canada. On n'écarte pas des rapports avec les Québécois, mais l'accent est tout de même sur «un espace économique» hors Québec.

Il s'agit de réunir des minoritaires de lieux différents, qui ont sans doute certains problèmes identiques, de les faire se découvrir les uns, les autres et de voir ensuite ce qu'ils pourraient faire ensemble.

À la FFHQ, on ne se fait pas d'illusions non plus. Comme on le fait remarquer dans un document de présentation, «les francophones hors Québec sont souvent concentrés dans des régions à faible croissance économique». Dans un autre texte, on peut lire ceci: «Nous sommes minoritaires; il nous est donc assez difficile d'attaquer les grandes multinationales par des multinationales qui seraient nôtres. Serait-ce d'ailleurs une solution?»

Mme Seguin serait satisfaite, à la suite de ce colloque de deux jours, si 15 ou 20 participants retournaient chez eux avec l'intention bien arrêtée de donner suite à un projet précis dans le domaine de l'industrie des affaires, ou alors au niveau universitaire, avec un centre de recherche par exemple.

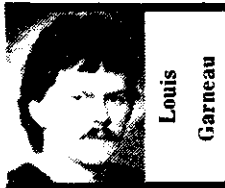
Mais il s'agit essentiellement pour l'instant de franchir un premier pas. Pour l'avenir, les horizons peuvent être vastes. On peut très bien imaginer une action des francophones hors Québec dans plusieurs domaines, les institutions financières, les télécommunications, etc.

Pour ce qui est du colloque de ce week-end, on articulera la discussion autour de cinq thèmes principaux: le développement socio-économique des régions francophones, les coopératives et les caisses populaires, l'entreprise, l'éducation et l'économie, la participation populaire à l'économie.

Il y a des différences considérables dans le statut économique des divers groupes francophones à travers le Canada. Il existe des individus qui ont connu un succès important en affaires. C'est en particulier le cas de deux citoyens originaires de Sudbury, MM. Paul Desmarais et Robert Campeau.

Colloque-FFHQ: "Un espace économique à inventer"

MONCTON — C'est sous le thème "Un espace économique à inventer" que quelque 300 représentants des communautés francophones hors Québec se réuniront en fin de semaine, à Ottawa, pour discuter des moyens à prendre pour s'assurer un certain contrôle de leur économie.



Louis
Garneau

Organisée par la Fédération des francophones hors Québec (FFHQ), la rencontre veut, selon la présidente de l'organisme, Jeanine Séguin, permettre aux

leaders économiques francophones de chaque province de se rencontrer pour mettre en commun leurs expériences et se donner des outils susceptibles de les aider à devenir plus productifs et plus efficaces dans la vie économique de leur milieu.

Le colloque est présidé par l'économiste Michel Lagacé de Winnipeg, qui était également à la tête du comité économique de la FFHQ qui a produit le rapport "Un espace économique à inventer".

Selon Mme Séguin, la rencontre vise aussi à "... aider et susciter l'engagement des délégués à jouer un rôle dans l'épanouissement économique de leur région, d'abord par un réveil collectif en face de son importance; ensuite, par la création de projets adaptés aux nôtres et rendus possibles par une meilleure

collaboration des chefs et des artisans".

Le colloque a aussi comme objectif, de poursuivre la présidence de la FFHQ, de mieux renseigner les participants sur les programmes et les politiques des gouvernements fédéral et provinciaux de sorte que les francophones hors Québec puissent en profiter et en faire bénéficier leurs régions.

Ateliers et plénières

Débutant ce soir par une allocution de Yvon Thériault, professeur de sociologie à l'Université d'Ottawa, intitulée "Trois évidences sur notre réalité économique", le colloque se poursuivra demain alors qu'auront lieu l'ensemble des ateliers.

Pour chacun des thèmes traités, il y aura trois ateliers suivis d'une plénière, de façon à ce que chaque partici-

pant puisse avoir une bonne perception de l'ensemble des discussions.

Cinq thèmes seront abordés: le développement socio-économique des régions francophones; les coopératives et caisses populaires; l'entreprise; l'éducation et l'économie; la participation populaire à l'économie.

Demain en soirée, le ministre fédéral des Approvisionnements et Services, Jean-Jacques Blais, sera l'orateur invité au cours du souper-causerie.

Dimanche, après la plénière synthèse, le chef du Nouveau parti démocratique, Ed Broadbent, le ministre fédéral Serge Joyal et le député progressiste-conservateur John Bosley participeront à un brunch qui se verra la clôture du colloque.

Participants acadiens

Plusieurs Acadiens oeuvrant sur la scène économique prendront part aux délibérations.

Rino Voipé, vice-président exécutif des "Entreprises J.P. Nadeau", de St-François de Madawaska, animera le thème I. Quant à Denis Poirier, de Moncton, consultant au Service d'assistance technique et professionnelle en gestion (SATPG), il sera l'une des personnes-ressources de l'atelier "A" de ce thème.

Les deux personnes-ressources de l'atelier "C" du thème I seront Claude Lapointe, commissaire indus-

triel à la Corporation de développement de la Restigouche, à Campbellton, et Sylvestre McLaughlin, de Moncton, directeur régional de la Société d'aménagement régional.

L'une des personnes-ressources de l'atelier "B" de ce thème sera Gilles Lepage, chef de la division technique de la Fédération des Caisses populaires acadiennes.

Pour ce qui est du thème III, les deux personnes-ressources de l'atelier "B" seront Alphée Michaud, conseiller économique auprès du Conseil des premiers ministres des Maritimes, et Dollard Landry, directeur-général du Conseil économique du Nouveau-Brunswick.

Ronald LeBlanc, professeur au Département d'économie de l'université de Moncton, agira à titre de personne-ressource de l'atelier C du thème IV.

L'animatrice du thème V sera Marielle Gervais, adjointe au directeur de l'Institut de développement communautaire de l'université Ste-Anne, à Pointe-de-l'Église, en Nouvelle-Écosse.

Pierre Poulin, secrétaire général de la Conférence permanente des institutions acadiennes, sera l'une des personnes-ressources de l'atelier "A" du thème V, tandis que Euclide Chiasson, président du Syndicat forestier du Nord, en fera autant à l'atelier "B" du même thème.

- *S'assimiler, c'est la clé du succès pour les francophones hors Québec*

Les «skills» avant la langue

par Patricia Poirier

TORONTO — Les francophones hors Québec qui veulent réussir sur le plan économique doivent s'assimiler.

«L'assimilation c'est une règle du jeu pour les francophones hors Québec... à moins d'un revirement politique, que je n'anticipe pas», a expliqué hier Mme Marie-Josée Drouin, lors d'une conférence portant sur le rôle du francophone au sein de l'économie canadienne et les perspectives d'emploi pour les jeunes.

Directeur-général de l'Institut Hudson, Mme Drouin, une économiste néo-conservatrice était l'invitée du ministère de l'Éducation de l'Ontario à l'occasion du «Dialogue 82», un colloque à l'intention des orienteurs dans les écoles de langue française.

élon Mme Drouin, ce qui importe avant tout, avant la langue que l'on parle en tout cas, c'est la compétence, ce qu'elle a appelé en anglais: «Skills».

Contrairement au Québec, les francophones de l'Ontario n'ont pas accès à des emplois où ils peuvent travailler en français. Il n'y a ni sociétés de la couronne, ni infrastructure gouvernementale où un francophone peut travailler dans sa langue, a-t-elle souligné.

Comme le monde des affaires se fie énormément à un réseau d'amis lors de l'embauche et de l'achat de

services, là encore les francophones risquent d'être en moins bonne posture.

Avec le temps, a-t-elle dit après une certaine hésitation, il est possible que les francophones développent leur propre réseau, leur propre «old boys' network» mais encore faudra-t-il que ceux qui réussissent gardent un attachement à la communauté de langue française.

Par ailleurs, a-t-elle averti, la communication verbale demeure le premier atout du monde de la gestion, et là encore la communication se fait surtout en anglais.

Le langage de Mme Drouin a semblé surprendre plus d'un orienteur hier lors de l'ouverture de ce colloque. Celle-ci a tenté de les rassurer en affirmant qu'elle ne prône pas l'assimilation mais qu'elle constate que l'intégration des francophones hors Québec est inévitable s'ils veulent réussir. Il s'agit bien plus d'une assimilation économique qui ne devrait pas empêcher ceux qui le désirent de conserver leur langue et leur culture.

«C'est presque impossible, quand on parle de perspectives d'emplois de distinguer, entre francophones et anglophones», a-t-elle ajouté. Elle a signalé que les secteurs de pointe tels la bio-génétique, la bio-ingénierie et la micro-technologie sont très prometteurs pour l'avenir.

• Incapacité économique des francophones

«Un vieux préjugé»

par Adrien Cantin

OTTAWA — Le sociologue Yvon Thériault a donné le ton au colloque sur l'économie de la Fédération des francophones hors Québec qui s'ouvrait hier soir en démolissant quelques mythes sur la supposée incapacité des francophones d'assumer adéquatement leur développement économique.

Devant plus de 300 représentants de francophones des neuf provinces canadiennes où ils sont minoritaires, M. Thériault, un professeur à l'Université d'Ottawa, a nié que l'attitude et la mentalité de ce groupe culturel soit un facteur de sa faiblesse économique.

«C'est un préjugé qui est charrié et que nous charrions sur nous-mêmes depuis fort longtemps», a-t-il dit.

D'autre part, a ajouté M. Thériault, les communautés francophones doivent prendre la décision politique de se donner des instruments de développement économique uniques, qui correspondent à leurs particularités culturelles.

«Si aujourd'hui nous jugeons notre situation toujours spécifique, les réponses économiques que nous y donnerons devront l'être aussi», a-t-il déclaré.

Au cours de la fin de semaine, les délégués (dont le tiers sont de l'Ontario) examineront les multiples facettes de la question économique avec l'aide d'un éventail de personnes ressources de toutes les sphères de l'activité économique.

En plus de participer à des ateliers sur la gestion de la petite et moyenne entreprise, le développement régional, les coopératives ou la participation populaire à l'économie, les participants se pencheront sur la question de la haute technologie comme facteur dans le développement économique.

«Cette révolution technologique est déjà en marche, et nous devons lui emboîter le pas», a dit la présidente de la FFHQ, Mme Jeannine Séguin.

Les caisses populaires, traditionnellement un des rouages importants du développement économique des communautés francophones minoritaires, retiendront l'attention.

Les délégués voudront savoir quel rôle particulier elles peuvent jouer dans la croissance et la rentabilité des entreprises, surtout en cette période de taux d'intérêt élevés et de climat économique incertain.

Des sujets telle la participation de la femme en tant qu'intervenante dans l'économie et le rôle des médias dans le développement économique des communautés francophones, seront également abordés. De même que l'influence de l'intervention gouvernementale sur le développement des régions.

«Il nous revient (lors de ce colloque) de provoquer une effervescence économique qui caractérisera nos communautés», a déclaré Mme Séguin.

Le colloque se déroule sous le thème «Un espace économique à inventer». Lire en page 7.

• Les francophones face à la domination économique

Pas une seule réponse collective

par Adrien Cantin

OTTAWA — Les francophones vivant en milieu minoritaire n'ont pas réussi, au cours des dernières décennies, à mettre en oeuvre de nouveaux moyens pour empêcher le contrôle économique de leurs communautés de leur échapper, selon le sociologue Yvon Thériault, de l'Université d'Ottawa.

«Les expériences coopératives ne sont pas, comme on le dit souvent, les premières tentatives des francophones dans la chose économique», elles sont au contraire la dernière tentative collective de réagir à l'effritement des fondements économiques de nos communautés».

«Depuis les 30 dernières années nous n'avons pas proposé la moindre chose qui ressemble à une réponse collective au non-contrôle de nos communautés sur l'économie», a déclaré hier soir M. Thériault à l'ouverture du colloque sur l'économie de la Fédération des francophones hors Québec.

Il a d'autre part nié que pour se tailler une meilleure place du côté économique, les francophones doivent nécessairement s'intégrer à l'économie environnante.

«Nous courrions alors le risque d'aller rejoindre les centaines d'éthnies qui annuellement s'éteignent sous le poids de la rationalité, de la productivité et de la gestion efficace», a-t-il dit.

M. Thériault a fait remarquer que l'apparition, dans l'Histoire, des grands Etats industriels fut généralement accompagnée de nationalisme.

«Nous qui vivons dans un pays où la «track» (le chemin de fer trans-canadien) nationaliste s'est édifiée à coup de pots de vin (ou) d'achats de personnages politiques par les promoteurs du chemin de fer, nous savons pertinemment que la valorisation du patrimoine financier et la croissance des intérêts culturels ont longtemps fait bon ménage», a-t-il expliqué.

M. Thériault a incité les participants au colloque à faire preuve d'originalité et de trouver pour les communautés francophones des moyens de développer leur économie d'une manière qui leur soient propres.

Il a dit que «accepter sans broncher la logique économique de notre système signifierait que nous acceptons l'inexistence d'un espace économique francophone fondement de la viabilité de notre manière d'être».

Mentalité

M. Thériault s'est également élevé contre le «préjugé» qui veut que les attitudes et les mentalités des francophones soient parmi les facteurs de leur faiblesse économique.

Il a souligné que «on nous perçoit (également) comme des «patentés» hors-pairs, des débrouillards, un peuple tellement imbu du caractère concurrentiel, qu'il est incapable de concertation et enclin à des luttes fratricides».

S'il existe, par exemple, des différences au niveau des attitudes entre les entrepreneurs fran-

cophones et les autres, ces différences s'estompent lorsqu'on compare des entreprises de même dimension, selon lui.

M. Thériault a voulu démontrer, à l'aide d'exemples socio-historiques, que l'égalité des chances n'a peut-être pas toujours existé, entre les francophones et les anglophones, depuis la conquête du Canada par l'Angleterre, ce qui a eu une influence sur le cheminement économique des deux groupes.

«Qui plus est, a-t-il poursuivi, avec la même mentalité, avec la même logique, des individus et des groupes opteront pour des solutions différentes, et n'en sont pas pour autant moins pragmatiques, moins efficaces».

Il a rappelé que le développement économique des Canadiens français ne s'est pas effectué en marge de l'Histoire du continent, comme on pourrait le croire.

Au contraire, a-t-il insisté, ils ont été les premiers à s'enfoncer dans l'Ouest canadien pour y faire la traite des fourrures, ils ont colonisé l'arrière-pays et ont même traversé la frontière américaine par centaines de milliers entre 1840 et 1940, «pour aller vers l'industrialisation qui ne venait pas à eux».

Cependant, a expliqué M. Thériault, ils avaient toujours derrière eux les «jumber lords», la Compagnie de la Baie d'Hudson ou la North West Company.

«Réflexion fondamentale»

• Les Franco-
Ontariens et
l'économie

à faire

par Adrien Cantin

OTTAWA — Le colloque sur l'économie de la Fédération des francophones hors Québec qui se déroulait en fin de semaine à Ottawa, aura permis de créer une ambiance de «complicité collective dépassant les bornes des provinces», selon le vice-président de l'Association canadienne-française de l'Ontario, M. André Cloutier.

Il a affirmé que par de telles rencontres, «les francophones prendront conscience «qu'ils sont peut-être en réalité plus forts économiquement qu'ils ne le croient», qu'il y a peut-être plus de réussites qu'on le pense chez-nous».

M. Cloutier s'est demandé, à la fin du colloque, si une nouvelle génération qui, celle-là, semble vouloir s'intégrer au monde des affaires «sans avoir peur de perdre son âme», n'est pas en train de se manifester.

«Mais je ne suis cependant pas certain qu'on l'ait vraiment découvert (au cours du colloque) cet 'espace économique' dont il est question», a poursuivi M. Cloutier.

Selon lui, il reste encore à faire «une réflexion fondamentale» sur la façon dont les Franco-Ontariens, par exemple, doivent participer à l'économie.

Evoquant le modèle japonais d'entreprise où règne un climat de travail inégalé en Amérique du Nord, M. Cloutier a fait remarquer qu'il y avait de grandes absences au colloque de la fin de semaine, dont les syndicats.

Peut-être songer à «inventer un espace économique» sans la participation systématique du monde ouvrier? «J'ai l'impression que non», répond M. Cloutier.

Quant à l'absence du secteur manufacturier à ces délibérations qui regroupaient surtout des hommes d'affaires du secteur des services, il a signalé le nombre très restreint d'entrepreneurs de l'industrie de la transformation, non seulement chez les francophones, mais chez les anglophones également. «Nous participons nous aussi au sous-développement collectif du Canada dans ce domaine».

Maintenant que cette «complicité» se forme graduellement entre les francophones de partout au Canada, a conclu M. Cloutier, «il nous reste à structurer notre plan d'action en impliquant toutes les couches de la société».

• Le colloque de la FFHQ «Un point de départ»

OTTAWA — La décision de la Fédération des francophones hors Québec de tenir le colloque sur l'économie qui se déroulait en fin de semaine dans la capitale n'est qu'une étape dans la réalisation des objectifs économiques que se fixait l'organisme il y a près de cinq ans.

Le 3 juin 1978, la FFHQ mettait sur pied un comité économique qui, deux ans plus tard, complétait la rédaction d'un volumineux rapport: «Un espace économique à inventer», dont le titre est devenu le thème du colloque.

Si ce rapport était un prélude au colloque qui vient de se terminer, le colloque lui-même «n'est pas un point final, mais un point de départ (aux nouvelles orientations de la FFHQ en matière d'économie)», a déclaré hier le président du comité, M. Michel Lagacé de St-Boniface.



Jeannine SEGUIN

(Photo d'archives)

Au terme du colloque, la présidente de la FFHQ, Mme Jeannine Séguin a indiqué qu'on s'attaquerait maintenant à la réalisation d'un inventaire des ressources francophones au niveau de chacune des régions où se trouvent des communautés francophones, à l'extérieur du Québec.

Elle a de plus expliqué que la FFHQ jouerait le rôle courtier pour acheminer aux instances responsables les recommandations des participants au colloque et en s'assurant qu'il y ait des résultats.

• Francophones hors Québec «Une conscientisation» à la réalité économique

par Adrien Cantin

OTTAWA — Près de 400 représentants des communautés francophones hors Québec ont eu l'occasion d'effectuer en fin de semaine «un cheminement important vis-à-vis de leur réalité économique», selon la présidente de la Fédération des francophones hors Québec, Mme Jeannine Séguin.

Bien qu'aucune résolution fracassante n'y ait été votée et que rien n'indique, au terme de ce colloque de deux jours sur l'économie, que les Canadiens français deviendront du jour au lendemain une force économique redoutable d'un océan à l'autre, c'est avec une satisfaction évidente que Mme Séguin a vu se dérouler cet événement.

«Si nous n'avions trouvé qu'un moyen de détruire certains mythes, nous aurions déjà commencé à inventer notre espace économique (le thème du colloque)», a déclaré Mme Séguin.

Pour la première fois, des francophones de partout à l'extérieur du Québec, dont plus de la moitié étaient des gens d'affaires, a dit Mme Séguin, se sont rassemblés pour discuter exclusivement de leur avenir économique.

Selon le vice-président de l'Association canadienne-française de l'Ontario, M. André Cloutier, ce colloque aura apporté «une conscientisation très importante par rapport à l'économie» et chacun saura que désormais, «quand on parle d'économie, c'est très sérieux».

Le sociologue Yvon Thériault avait ouvert le colloque, vendredi, en incitant les participants à trouver une formule de développement économique qui leur soit propre, qui tiendrait compte de leurs particularités culturelles.

Mais c'est plutôt par les petites et moyennes entreprises que les participants au colloque ont été le plus séduits.

«L'entreprise, et plus particulièrement la petite entreprise, sera sûrement un des éléments importants de toute stratégie de développement économique des francophones hors Québec», a déclaré M. Gaston Demers, un courtier en valeurs immobilières de Sudbury.

«Il était un temps où le mot d'ordre était: emparons-nous du sol, a dit un éditeur francophone de Toronto. Aujourd'hui, il faut s'emparer de l'industrie en multipliant les PME (petites et moyennes entreprises) profitables pour nos communautés».

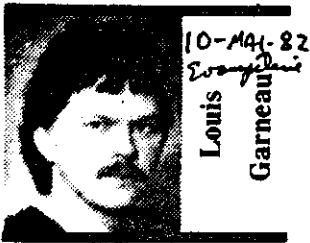
Plusieurs participants se sont attaqués à des conceptions traditionnelles de la mentalité canadienne-française qui veulent que ceux-ci n'aient pas «la bosse des affaires» et qu'ils doivent se contenter de jouer un rôle secondaire dans le développement économique.

«L'entrepreneurship n'est pas un trait héréditaire, a dit M. Demers; il se développe, se prépare, s'apprend».

• Lire en page 5

Colloque de la FFHQ à Ottawa: mener à terme les suggestions

OTTAWA — La Fédération des francophones hors-Québec (FFHQ) fera en sorte que les suggestions faites par les quelques 350 participants au colloque "un espace économique à investir", qui s'est déroulé en fin de semaine à Ottawa, aient des suites concrètes.



La présidente de la FFHQ, Jeannine Séguin, a fait cette déclaration hier, lors d'une conférence de presse qui a clôturé le colloque.

Selon les dires du président du colloque et du comité qui a réalisé le rapport "un espace économique à inventer", Michel Lagacé, il n'est cependant pas question de la FFHQ, ou l'une de ses associations membres, réalisent d'elles mêmes les projets découlant des suggestions faites par les délégués.

L'Action de la FFHQ, de présumer M. Lagacé, devra s'arrêter au niveau de la planification et de la coordination des efforts.

À cet égard, Mme Séguin a mentionné que la FFHQ exercerait une concertation avec d'autres organismes nationaux susceptibles de mener à terme certaines suggestions spécifiques.

Ainsi, on pourrait s'adresser, au conseil canadien de la coopération pour réaliser certain objectif de nature coopérative.

L'Argent?

Pour financer tout cela la FFHQ s'adressera à plusieurs ministères à vocation économique. Il va s'en dire

que les associations membres se devront d'en faire autant au pallier provincial.

Bien qu'il soit indiqué que la FFHQ ne pourrait mettre en marche toute les suggestions des participants, Mme Séguin a précisé que celle demandant la réalisation d'un inventaire des ressources humaines et économiques dont disposent les francophones hors Québec lui apparaissait prioritaire, cette demande étant revenue à maintes reprises au cours du colloque.

La présidente de la FFHQ a poursuivi en disant que c'est à chacune des associations membres que reviendrait la tâche de faire cet inventaire dans sa propre région. Par ailleurs, M. Lagacé a exprimé le souhait que le prochain colloque économique national de la FFHQ soit le dénouement de ce colloque tenu au niveau régional.

Une réussite

Soulignons qu'on pouvait au départ parler de succès du fait même d'avoir réussi à réaliser un tel colloque. Mme Séguin a qualifié la rencontre de "première réflexion valable sur notre réalité économique".

"Si on a réussi avec ce colloque, de conclure Mme Séguin, à détruire le mythe que les francophones hors Québec n'ont pas la "bosse" des affaires, on pourra dire qu'on aura commencé à inventer notre espace économique".

SUGGESTIONS ABONDANTES

Le moins que l'on puisse dire, c'est que les discussions en ateliers, sur cinq différenciés au cours de la fin de semaine, n'ont pas été stériles.

Outre la suggestion d'un inventaire des ressources, les participants ont proposé au niveau du développement socio-économique des francophones hors Québec, la mise en place de structures que l'on pourrait contrôler, tout en maximisant l'utilisation des structures existantes.

Les participants se sont prononcés pour un développement économique qui réponde aux besoins du milieu, un développement dont les orientations seraient définies par les gens d'affaires du milieu plutôt que par les politiciens et les fonctionnaires.

Au chapitre des caisses populaires et des coopératives, les délégués ont demandé, entre autres, à la FFHQ d'organiser une conférence nationale axée sur les caisses d'épargne et de crédit.

Les participants aux ateliers ayant pour thème l'entreprise s'en sont pris au budget McEachen "... qui démontre un manque de confiance à l'endroit des petites et moyennes entreprises." Là comme dans la plupart des autres ateliers, on a réclamé un inventaire des ressources économiques.

Dans le domaine de l'éducation, on a demandé à la FFHQ d'entreprendre des démarches auprès des ministères de l'Éducation pour que l'éducation économique devienne obligatoire aux niveaux primaire et secondaire. On a également préconisé une plus grande utilisation des média régionaux pour la diffusion d'information économique locale.

L'espoir au terme du colloque de la FFHQ sur l'économie

Sans cesser d'être culturelle, la bataille des minorités francophones s'appuierait sur une force économique réelle

par Claude Turcotte

OTTAWA — Le colloque sur l'économie organisé par la Fédération des francophones hors Québec (FFHQ) s'est terminé hier avec l'espoir que désormais la bataille des minorités francophones au Canada, sans cesser d'être culturelle, s'appuiera de plus en plus sur la force financière, économique et industrielle de chacune de ces minorités prises séparément ou réunies.

Sur les 400 participants venus de toutes les provinces du Canada, il ne s'est pas trouvé une seule personne pour prétendre que le défi était insurmontable, mais tous ont reconnu que les étapes à franchir pour atteindre l'objectif seraient longues et difficiles.

Les francophones hors Québec sont repartis vers leurs provinces en ayant la conviction que le colloque était un pas important de franchi, mais beaucoup reste à faire encore. En tout premier lieu, les francophones hors Québec sentent le besoin de faire l'inventaire de leurs ressources, de leurs commerces, de leurs industries et de leurs capitaux. Ce sera une première étape dans la prise de conscience de leur force économique par région, par province et pour l'ensemble du Canada.

L'un des principaux mérites du colloque aura été d'avoir établi aux yeux de tous que les francophones, contrairement au préjugé largement répandu, n'ont jamais fui l'économie en se réfugiant dans l'isolement. Les circonstances, seules, les ont souvent poussés à des rôles de subalternes dans les grandes entreprises, telles la construction des chemins de fer et le développement de la grande industrie, comme l'a soutenu un sociologue, M. Yvon Thériault.

Une fois l'inventaire des ressources établi, il s'agira de voir comment chaque communauté francophone pourra, seule ou avec d'autres, travailler à une relance de l'économie. C'est là que se trouve tout le défi, comme l'ont dit

avec insistance à la fin de la réunion, la présidente de la FFHQ, Mme Jeannine Séguin, et le président du colloque, M. Michel Lagacé: «Ce sont les gens dans les régions qui auront à trouver leurs solutions: ils devront agir directement chez eux. Si d'autres colloques doivent avoir lieu au niveau national, ce sera en fonction de ce qui aura été fait chez eux».

Participant à un forum dans le cadre du colloque avec deux collègues, MM. Lorne Nystrom et John Bosley, respectivement du NPD et du Parti conservateur, le ministre d'Etat, M. Serge Joyal, a offert les services du gouvernement pour analyser «dans quel contexte économique se débattent les Canadiens français» et ce à partir des informations contenues dans le dernier recensement, pour voir s'il y a progrès, recul ou stagnation et déterminer ensuite comment il faudra procéder pour une relance économique.

Les francophones ont accueilli cette suggestion avec réserve en public, mais en privé certains disaient se méfier des offres du gouvernement fédéral, qui dans le passé les a trop souvent laissés tomber. L'exemple le plus frais qu'ils se plaisent à rappeler est celui de l'article 133 qu'Ottawa n'a pas voulu imposer à l'Ontario dans la nouvelle constitution.

Quoi qu'il en soit, au sujet des moyens à prendre pour «prédire» quelles pourraient être les meilleures voies de l'avenir, M. Lagacé a reconnu que les francophones hors Québec sont présentement «traqués par le désir de savoir où ils sont avant de décider où ils doivent aller».

Certains ont suggéré à la FFHQ d'étudier sérieusement le recours à l'informatique pour accomplir cette besogne et plusieurs autres, mais à la direction on a rapidement fait remarquer que la FFHQ n'a pas les moyens pour donner suite à tous les vœux que les participants ont exprimés pendant le colloque.

D'autres mesures de portée plus ou moins lointaine ont été proposées, comme celle de l'enseignement des questions économiques à partir de l'école élémentaire, comme le recours beaucoup plus fréquent et systématique des médias pour traiter des problèmes d'économie, de commerces, de gestion, etc...

Il est beaucoup trop tôt pour entrevoir quelles pourraient être les actions concrètes qui découleront de cette démarche des francophones hors Québec. Éventuellement, on pourrait par exemple décider de mettre en place une institution financière pour les francophones du Canada ou d'autres services communs. Les gens qui se trouvaient au colloque ont clairement montré leur préférence pour une approche pragmatique.

À cet égard, on peut dire que plusieurs participants ont été fascinés par le modèle de développement qui fut appliqué dans la Beauce. On avait invité d'ailleurs M. Serge Roy, directeur général du Conseil économique de Beauce, à venir raconter l'expérience beauceronne.

Cette méthode de développement à partir de l'initiative des gens du milieu est certainement celle qui a semblé la plus apte à servir la réalité économique des minorités francophones dispersées d'un bout à l'autre du Canada.

Sur un autre plan, les hommes d'affaires de la francophonie hors Québec ont manifesté un goût certain aussi pour établir des rapports avec le Québec par l'entremise des hommes d'affaires et des industriels. Ils n'écartent donc pas la collaboration avec le monde des affaires du Québec, bien que leur priorité semble être pour l'instant nettement d'établir des liens et des relations entre minoritaires francophones.

Certains ont souligné par ailleurs que le gouvernement du Québec, par le biais de ses ministères, se fait un plaisir de collaborer en fournissant diverses informations disponi-

bles que peuvent demander les associations francophones des autres provinces.

D'autres en revanche aimeraient que les rapports avec le Québec soient tout à fait harmonieux, c'est-à-dire à l'abri des tensions politiques, qui créent parfois une certaine «gêne» lorsqu'il est question du Québec dans les autres provinces du Canada.

L'éditorialiste au DEVOIR, M. Michel Nadeau, a provoqué les applaudissements en déclarant qu'on peut s'épanouir culturellement aussi bien en écoutant chanter Gilles Vigneault ou Edith Butler qu'en parlant entre francophones des moyens de faire de l'argent, mais sa suggestion de créer une Chambre de commerce pour les francophones du Canada ne semble pas avoir de caractère très prioritaire pour les non-Québécois. «C'est une grande idée», a commenté laconiquement M. Martin Léger, président du Conseil canadien de la coopération.

En définitive, le colloque a paru satisfaire les participants. Mme Séguin a formulé quatre observations générales à la fin de ces deux jours de discussions:

■ un pas important a été franchi par faire démarrer un cheminement par plusieurs communautés très différentes les unes des autres.

■ des personnes ont pris des engagements; des délégations provinciales se sont réunies pendant le colloque même pour faire le point et il y aura des comités qui vont se pencher sur des «réalités».

■ une clientèle nouvelle a été atteinte, à savoir des hommes d'affaires, des hommes politiques (municipal, provincial et fédéral), des universitaires et des syndicalistes.

■ la FFHQ est dans l'impossibilité de donner suite à tous les vœux qui ont été exprimés à cause du manque de ressources, mais il faudra tout de même les étudier et voir comment les obstacles pourront être contournés.

Un espace économique à inventer?

La Fédération des francophones hors Québec (FFHQ) a toutes les raisons du monde de se réjouir de l'incontestable succès du colloque national en économie qui s'est tenue à Ottawa en fin de semaine.

Si le succès de la rencontre est à verser d'abord au dossier d'une organisation presque sans failles, il faut également se rendre à l'évidence que l'événement a attiré une toute nouvelle clientèle qui, de l'avis des habitués, ne s'était jamais retrouvée à ce genre de manifestation. Les entrepreneurs, les gens d'affaires, ceux qui interviennent dans l'économie de la francophonie hors Québec ont rarement été appelés à réfléchir et partager sur la vitalité ou l'anémie de leur «espace économique». Soit qu'ils ont boudé les sommets plus politiques de la FFHQ parce que trop souvent inféconds, soit parce que leurs occupations ne leur permettaient pas de tels déplacements, soit, plus simplement, parce qu'on ne leur en avait pas donné l'occasion. On les aurait voulu plus nombreux et plus visibles. En tout cas, ils étaient là.

Or, après les étapes plus cahotiques des Héritiers de Lord Durham, de «Deux poids, deux mesures», de l'aventure constitutionnelle, le colloque «Un espace économique à inventer» a été l'occasion d'un exercice de maturité collective qui en aura surpris plus d'un. Et, de ce fait, les plus de 350 participants ont réalisé jusqu'à quel point le thème de «l'espace à inventer» était dépassé de par leur propre présence à l'événement et de par leur détermination à exploiter une présence, une force économique qui existe déjà mais que les aléas de l'histoire, de la politique et de la dissémination géographique ont regrettablement dilué.

De la quinzaine d'ateliers touchant les cinq thèmes du développement, de la coopération, de l'entreprise, de l'éducation et de la participation populaire à l'économie, il sera ressorti, et à juste titre, le besoin criant d'un sérieux inventaire (à l'aide de Télidon?) des ressour-

ces que possèdent déjà les francophones hors Québec mais que l'éloignement, la timidité, la «peur d'avoir peur» ou le manque de dialogue ont gardé en vase clos. D'ailleurs, dans cette ligne de pensée, il faut espérer que les dirigeants de la FFHQ saisiront la perche que leur tendait hier le ministre Serge Joyal en rappelant la nécessité de comparer la situation socio-économique présente des francophones hors Québec à ce qu'elle était à l'époque de la Commission sur le bilinguisme et le biculturalisme.

Si on a senti au cours du colloque ce besoin profond d'éducation, d'information et de communication, c'est bien parce que les francophones hors Québec réalisent l'existence de ressources insoupçonnées au sein de leurs propres collectivités et l'effet de levier économique qu'ils peuvent exercer lorsqu'ils les mettent en commun.

Tout ceci ne se fera pas du jour au lendemain. Les réseaux informels ou formels de contacts d'affaires qui sont à la base même de l'occupation pleine et entière de l'espace économique ne s'établissent pas le temps d'un colloque. L'éducation des adultes, le traitement et l'abondance de la nouvelle économie dans les médias sont autant de pistes que le cheminement de la fin de semaine a permis d'emprunter, ne serait-ce que pour donner une direction. Il faut maintenant faire du chemin.

Bien sûr, on ne crée pas des entrepreneurs, des gestionnaires en appuyant sur un bouton. Il faut que le climat socio-économique y soit propice, que les nôtres sachent saisir les opportunités qui se présentent, que les outils pour y parvenir soient disponibles ou qu'on en connaisse l'existence.

Le colloque national en économie de la FFHQ aura démontré jusqu'à quel point les francophones hors Québec sont prêts à occuper leur espace économique, à l'exploiter et ce, sans trahir la différence.

Pierre BERGERON

Un colloque rafraîchissant

Si la langue et la culture permettent un certain rapprochement entre les gens, rien ne vaut des intérêts économiques communs pour cimenter ces relations entre individus et augmenter leur poids politique. Les francophones hors Québec ont franchi une étape importante, au cours de la fin de semaine, alors que les débats culturels habituels ont cédé la place à de franches discussions sur des thèmes économiques. Au lieu d'exprimer une certaine amertume «contre les Anglais», les quelque 400 participants ont montré clairement qu'il fallait maintenant passer à l'offensive dans le champ économique. C'est d'abord dans l'industrie, la finance et le commerce qu'une minorité peut trouver une source réelle de pouvoir et le respect de la majorité environnante.

Avec beaucoup de justesse, le sociologue Yvon Thériault a décrit l'absence actuelle d'intégration des francophones hors Québec à leur environnement économique régional. Faisant fi de la réalité des marchés, de nombreux dirigeants d'entreprises, particulièrement coopératives, se sont confinés à une clientèle de langue française. Fort d'un préjugé favorable, on a négligé le développement d'outils de gestion perfectionnés. Steinberg's et Provigo n'auraient jamais atteint leur taille d'aujourd'hui s'ils avaient limité leur marché à des publics juif ou francophone. Une fois acquise la compétence technique et administrative, l'homme ou la femme d'affaires de langue française ne doit pas avoir peur de «vendre» en anglais. C'est la condition sine qua non de la survie économique!

Évidemment, les francophones, dans les Caisses populaires particulièrement, se sentiront menacés à mesure que grandira la clientèle de langue anglaise. Mais si la firme en question a établi clairement son identité francophone, ses dirigeants pourront toujours en conserver le contrôle avec un peu d'habileté stratégique et beaucoup de compétence. Il suffit de voir la composition ethnique de certaines entreprises torontoises pour constater qu'il est possible de maintenir une certaine homogénéité culturelle et linguistique dans un milieu de travail donné. Il vaut mieux, pour les francophones, être cadres supérieurs

dans des firmes bilingues s'il le faut, que d'oeuvrer dans des firmes stagnantes ou en chômage.

Les délégués au colloque «Un espace économique à inventer» ont formulé une série de recommandations raisonnables et intéressantes: inventaires des compagnies à direction francophone, étude sur les modes de financement commercial, tenue d'une Conférence nationale sur les Caisses populaires, appui non équivoque à la formule coopérative, mesures pour favoriser l'éducation économique à tous les niveaux, préparation de dossiers sur des cas de réussite de l'entrepreneurship francophone, etc.

La présidente de l'organisme, Mme Jeannine Séguin, a montré au cours de la journée de samedi une excellente maîtrise de certains dossiers sur l'aide fédérale aux francophones hors Québec. On a raison de vouloir se dégager un peu des «largesses» du Secrétariat d'Etat. Les francophones gagneront à côtoyer des fonctionnaires d'autres ministères afin de rencontrer des gens, à Ottawa, qui n'ont pas souvent cette condescendance méprisante à l'endroit d'initiatives qu'ils jugent au fond plutôt folkloriques. Aussi, les dirigeants de la Fédération ne devraient pas être gênés par les subventions qu'ils reçoivent de l'Etat fédéral. L'appui financier aux minorités de langue officielle est tout à fait *normal* et fait partie intégrante de ce fédéralisme généreux dont rêve M. Trudeau.

Avec des objectifs économiques bien précis en tête, les francophones des provinces du Canada anglais pourront beaucoup plus facilement effectuer un rapprochement réel et authentique avec le Québec. Toute menace d'impérialisme culturel ne pèse pas lourd lorsqu'on parle de dollars. Beaucoup d'entreprises québécoises trouveraient profit dans l'établissement d'un contact en français à Vancouver, Calgary, Sudbury ou Moncton. Il faut souhaiter que des organismes comme la Chambre de commerce du Québec soient plus sensibles à ces éventuels partenaires en affaires. Rien, dans le langage de nos ancêtres ou dans la culture de nos pères, ne nous interdit de chercher ensemble «à faire une piastre».

Michel NADEAU

A meeting to change francophone attitudes

WILLIAM JOHNSON
in Ottawa



THEY spoke French with many accents. They came from the fishing villages of Acadia, from Toronto and Winnipeg and Vancouver, from Nanaimo, B.C., and Zenon Park, Sask. They came to talk money. What they shared was their status as French Canadians living in the nine provinces where they are a minority.

"It gave us the chance to meet our brothers and know that we all exist," said Aimé Tétrault, who owns a building materials company in La Broquerie, Man.

"I learned that businessmen are also concerned about their language and their culture, and not just with profits," commented Bernard Richard, a 31-year-old lawyer from Cap-Pelé, N.B.

It was the first national conference on the economy, sponsored by the Fédération des Francophones Hors Québec with an \$84,000 grant from the federal Government. The 375 delegates had their meals and hotel bills and half their travelling costs footed by the FFHQ, but they paid a \$75 registration fee to take part in a weekend symposium which ended yesterday.

In a sense the conference accomplished nothing, nor was it meant to. There were no resolutions adopted by the delegates, no plan of action worked out, no great issue isolated and debated.

"That's our trouble, we're always talking and we never do anything," complained one delegate at a meeting of the British Columbia caucus.

The 15 delegates from British Columbia, mostly business people, came with a definite plan of action that they wished to put before the plenary session. They proposed that the FFHQ draw up a list, province by province, of French Canadians active in each sphere of economic life, with an inventory of their economic resources and an identification of their needs for economic development. They were disappointed yesterday that they could only read their proposal to the conference for the information of all concerned, but it could not be adopted.

But the conference had other objectives. It was meant to encourage a change in attitudes in French Canadian ethnic organizations, which in the past concentrated on French education and culture, but shied away from becoming involved in issues of economic development. Education and cultural issues still remain a focus of concern for the FFHQ, the national body set up to lobby for the roughly one million French Canadians in the nine provinces. But now the economic development of francophone communities and the advancement of French Canadians has become a priority.

Many of the people attending the conference operate in an economic environment which largely speaks English, and many were concerned about economic retaliations if they fly their French colors. And so one objective of the conference was for the participants to trade accounts of their experiences and encourage each other to affirm their character as francophones.

A businessman from northwestern New Brunswick, Rino Volpé, said there was some hostility when the company for which he is executive vice-president changed its name from English to French and English a few

years ago. He sells poultry products all over New Brunswick, and some local meat managers at first refused delivery of chickens when they saw the name of the company in French. But the fuss didn't last long and the company's business didn't suffer.

"You've got to go at things gradually," he counselled.

The conference opened Friday evening with a great historical overview of the subservient place of French Canadians in the national economy, drawn with large strokes by University of Ottawa sociologist Yvon Thériault. He maintained that francophones had had a colonized situation imposed on them by the English majority.

He concluded: "As bearers of a history, of a language and of a cultural wealth, we have the right and almost the obligation to ensure our survival by a collective control over the economic decisions which affect us."

The thrust of Prof. Thériault's argument seemed to be that French-speaking people should now strive to earn their living in economic institutions controlled by French Canadians. But the highly abstract considerations of his keynote speech were far from the concerns of most participants, who seemed more interested in the economic advancement of francophones than in achieving homogeneously French institutions.

"Are we to refuse to participate in economic institutions because we can't control them?" one delegate asked. More than one complained that there were too many university teachers and civil servants among the resource people, and not enough businessmen.

• *S'assimiler, c'est la clé du succès pour les francophones hors Québec*

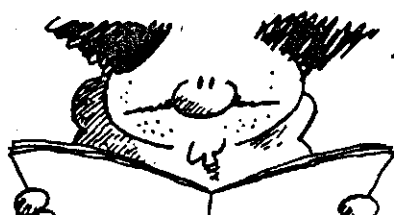
par Patricia Poirier

TORONTO — Les francophones hors Québec qui veulent réussir sur le plan économique doivent s'assimiler.

«L'assimilation c'est une règle du jeu pour les francophones hors Québec... à moins d'un revirement politique, que je n'anticipe pas», a expliqué hier Mme Marie-Josée Drouin, lors d'une conférence portant sur le rôle du francophone au sein de l'économie canadienne et les perspectives d'emploi pour les jeunes.

Bin avec ça,
il ne reste plus
à l'ACFO qui a
changer de nom!

en quoi?



Bin... j'sais pas...
Assimilated
Crazy Frogs of
Ontario?



BAO.
LE DROIT

Colloque de la FFHQ à Ottawa

Le développement économique revient à nos hommes d'affaires

MDLR — Notre journaliste Louis Garneau s'est rendu aux assises de la Fédération des francophones hors Québec, en fin de semaine, à Ottawa. Un premier reportage a paru hier. Des difficultés techniques ne nous ont pas permis de publier ce deuxième article avant aujourd'hui.

par Louis Garneau

OTTAWA — Ce n'est pas aux politiciens ni aux fonctionnaires à faire notre développement économique, mais à nos hommes d'affaires.

C'est ce qui est ressorti des ateliers traitant du "développement socio-économique des régions francophones", au cours de la première journée du colloque national "Un espace économique à inventer", organisé par la par la Fédération des francophones hors Québec (FFHQ), qui s'est déroulé en fin de semaine à Ottawa.

Précisant qu'il ne s'agissait pas de renoncer à l'aide gouvernementale mais plutôt de faire en sorte qu'elle réponde aux véritables besoins du milieu, les participants ont convenu qu'il revenait à ce même milieu de définir ses propres orientations économiques.

Et pour mieux y arriver, on a proposé de réduire considérablement la participation des politiciens municipaux au sein des structures économiques existantes, telle que les commissions industrielles, de façon à faire une place plus importante aux gens d'affaires.

Les structures sont là

Estimant que les structures de développement éco-

nomiques étaient déjà en place, Denis Poirier, consultant au Service d'assistance technique et professionnelle en gestion, s'est dit d'avis qu'il ne manquait que du capital-risque par la régionalisation des capitaux et une volonté de la population francophone de prendre sa place dans l'économie.

Mais comment faire pour intéresser la population francophone à son développement économique?

L'une des personnes-ressources, Serge Roy, directeur général du Conseil économique de Beauce, le paradis de la petite et moyenne entreprise au Québec, a souligné l'importance à cet égard de l'animation économique.

D'autres ont exprimé l'avis qu'il fallait commencer tôt à sensibiliser les gens à l'économie, et ont préconisé l'enseignement, dès l'école primaire, de notions d'économie.

Sus au fédéral

C'est l'analyste principal du ministère fédéral de l'Expansion économique régionale (MEER), Gerald Bouchard, qui avait ouvert l'atelier en expliquant aux délégués la nature et les conséquences de la restructuration fédérale en matière de développement économi-

que régional.

M. Bouchard a d'abord expliqué que la restructuration découlait d'une certaine insatisfaction du gouvernement fédéral à l'endroit de sa politique de développement économique régional, et de la volonté d'inculquer à tous les ministères fédéraux à caractère économique une préoccupation de développement régional.

Il a de plus indiqué que trois des dix coordonnateurs régionaux, chargés de faire le lien entre les régions et l'instance décisionnelle gouvernementale, avaient déjà été nommés.

Soulignant, statistiques à l'appui, que plus de la moitié des montants de subventions versées au Nouveau-Brunswick l'an dernier l'avaient été à des compagnies multinationales, un délégué du nord-est de la province, Auguste Gallant, s'est demandé s'ils s'agissait de développement régional, provincial ou national.

M. Gallant a ensuite exprimé l'avis que les gouvernements ne s'étaient jamais souciés du développement des groupes ethniques.

Finalement, M. Bouchard a indiqué qu'il revenait aux francophones hors Québec de se faire une place avec la nouvelle politique gouvernementale en se manifestant auprès des coordonnateurs régionaux.

Le Colloque économique: les grands thèmes



Dollard Landry, directeur général
au Conseil économique acadien

Thème 1: Le développement socio-économique des régions francophones.

Chaque individu peut influencer les politiques gouvernementales par sa participation à la vie politique ainsi qu'en exigeant des services sociaux entre autres. De plus, il faut que les gens d'affaires se réunissent, se parlent, se fassent connaître et s'appuient mutuellement.

Thème 2: Les coopératives et les caisses populaires.

Les participants du thème s'accordent pour dire que les caisses populaires et les coopératives constituent des

outils fondamentaux pour assurer aux francophones hors Québec un développement économique qui s'harmonise avec leur spécificité linguistique et culturelle. Dans la conjoncture économique actuelle, les caisses populaires doivent chercher à assurer leur rentabilité tout en maintenant un certain équilibre avec l'oeuvre sociale et communautaire qui a présidé à l'édification du mouvement coopératif.

Thème 3: L'entreprise.

Les délibérations ont fait ressortir certains faits primordiaux. La P.M.E. s'avère un outil économique des plus importants pour les

francophones hors Québec; leur succès dépend d'une bonne gestion. Les associations des gens d'affaires, en milieu minoritaire particulièrement, constituent un moyen d'action efficace. Finalement, le financement de l'entreprise est une affaire complexe qui mérite une préparation soignée.

Thème 4: L'éducation et l'économie.

L'espace économique n'est pas à créer mais à s'approprier, à apprivoiser puisqu'il existe déjà. Il faut changer les mentalités face à l'activité économique en utilisant les media au maximum. Il faut exiger que le système scolaire considère l'éducation économique comme une priorité.

Thème 5: La communauté et le développement économique.

Un point central de ce thème a été la démonstration des possibilités concrètes pour les femmes de devenir des agents économiques à part entière à tous les niveaux. Plusieurs réflexions et données ont été apportées pour démontrer les capacités, les aptitudes et les besoins féminins à une participation économique.

Colloque économique de la FFHQ

Notre timidité est probablement notre plus grande ressource

Thème 1: Le développement socio-économique des régions francophones.

Clément Dion, fermier, président de la Caisse Populaire Notre-Dame de Zénon Parc, était une personne-ressource.

Résumé de son exposé
Notre timidité est

probablement la plus grande ressource que nous possédons étant minoritaires. Cette timidité donne le temps à la réflexion qui se concrétisera en plans d'action positifs. Chez nous, la ressource c'est l'agriculture, mais aussi quelques entreprises comme la déshydrata-

tion de la luzerne.

Nous poursuivons le rêve de faire de Zénon Parc une entreprise qui sera économiquement auto-suffisante. Il faut que notre développement économique se fasse par notre principale ressource, c'est-à-dire nous-mêmes.

L'économie à l'ordre du jour

L'objectif principal du colloque en économie était-il de réinventer la roue? Nous ne le croyons pas. D'ailleurs il faut saluer bien haut l'initiative prise par la Fédération des francophones hors Québec de s'attaquer à un sujet autant en difficulté que l'économie. Pour une fois nous avons essayé de parler de développement économique sans avoir en première place le côté culturel.

Réussir à contrôler et ressortir des points positifs d'un colloque regroupant au-delà de 350 personnes n'est pas une chose facile. C'était intéressant de voir les personnes échanger des idées sur des différentes situations rencontrées dans leur région respectivement. On voulait faire profiter les autres de ses expériences.

Espérons qu'une suite sera donnée à ce colloque. Que dans chaque région on organisera des rencontres afin de maintenir l'intérêt démontré à ce colloque. Il est important de s'informer et d'informer les autres, d'agir, d'utiliser au maximum les organisations en place pour développer notre propre économie. Il serait déplorable qu'on ne reprenne pas les thèmes des ateliers discutés à cette rencontre parmi les nôtres pour faire ressortir les points qui s'appliquent à chacune de nos régions.

Ce colloque s'il a pu sensibiliser les gens aux problèmes économiques, motiver les personnes à promouvoir les entreprises

locales, informer les participants sur les différents moyens à prendre pour obtenir de l'aide, aura sûrement atteint un de ses objectifs.

On ne peut s'attendre effectivement que du jour au lendemain les francophones hors Québec deviennent les dirigeants du monde financier. Il faut être réaliste, Rome ne s'est pas construit en trois jours. Mais si, suite à un tel colloque, on peut dans les années à venir dire qu'une telle entreprise francophone, a pris naissance suite à la motivation apportée par le colloque, cela démontra que l'investissement aura été valable.

De plus, il est important de souligner que si nous pouvons un jour améliorer notre situation économique, la lutte pour sauvegarder notre culture en sera facilitée. Le plus bel exemple de ceci sont les anglophones vivant au Québec. Dominant un peu le marché économique, ils n'ont pas eu à s'inquiéter de leur culture.

"Un espace économique à inventer", c'est notre affaire. Nous ne devons pas nous fier sur nos politiciens ou nos bureaucrates. Nous devons trouver des idées car si nous soumettons de bonnes idées bien établies, nous trouvons toujours l'argent nécessaire à la mise sur pied du commerce.

Léopold Mallet

bloc-notes

Des minorités vigoureuses



marcel
pépin

La vie française hors Québec n'est pas devenue pour rien un projet fédéral. Les Québécois ont commis à l'endroit de leurs compatriotes des autres provinces le même crime d'indifférence que les Français de naguère à l'égard du Bas-Canada du 19^e siècle. Certes, pendant de nombreuses et héroïques années, grâce à l'initiative privée de communautés religieuses et d'associations patriotiques québécoises, un lien solide et fructueux fut maintenu entre le Québec et la diaspora franco-canadienne. Mais la révolution tranquille a chambardé ces rapports dits trop folkloriques à l'époque.

L'ennui, c'est que le Québec n'a pas su substituer à sa relation vaguement paternaliste, fondée sur les liens religieux et culturels, un rapport mutuellement profitable avec les parlants français du reste du Canada, rapport qui aurait dû privilégier aussi les contacts économiques et commerciaux. Après 20 ans de régime ambivalent, les francophones hors Québec, dont certains sont au bord de l'asphyxie, décident enfin de raviver ce qui leur reste d'un rêve économique déçu.

Le colloque que tenait à Ottawa récemment la Fédération des francophones hors Québec n'aura peut-être pas posé les gestes d'éclat auxquels rêvent les soi-disant évolués sociologues au service de

la "nation" québécoise. On s'y est interrogé avec autant d'amertume que d'espoir sur la possibilité de créer pour les francophones hors Québec un espace économique viable. On n'a pas trouvé sur-le-champ de solutions faciles. On y a encore une fois constaté, puis déploré, l'environnement quasi exclusivement anglais du monde des affaires, dès qu'on franchit les limites de Rigaud. Mais comme d'habitude on a choisi de relever le défi.

Cet incroyable goût de vivre et de prospérer, malgré tant de revers et tant de dédain à peine camouflé venant des élites québécoises, mérite d'être salué. Plus on décrète la mort des minorités, plus elles s'acharnent à prouver que les Québécois font erreur.



S'il est une leçon à tirer de cet effort des minorités de faire porter leurs espoirs sur le renforcement de leur pouvoir économique, c'est bien celle de la ténacité. Parce que la politique de la main tendue servait bien ses desseins politiques, le gouvernement Trudeau a littéralement pris en charge la vie communautaire française hors Québec. Cela a conduit à une dépendance inconfortable que réprouvent les plus lucides des minoritaires. La solution à leur isolement, c'est le renouement de liens normaux, économiques et culturels, avec la francophonie québécoise, seule source normale et fiable d'oxygène.

Ce colloque a permis aux minorités de redécouvrir l'oeuf de Colomb. L'espace économique dont elles rêvent est là, tout dis-

ponible, si les Québécois ont l'intelligence de s'en rendre compte, eux aussi.

Le gouvernement du Québec a davantage voulu se servir jusqu'ici des minorités plutôt que de les appuyer spontanément, sans arrière-pensée. Ces dernières n'ont pas tardé à flairer la manœuvre suspecte. Pendant un moment, elles se sont cruellement divisées entre elles, à cause de ce terrible dilemme que leur infligeait sans raison le Québec. En optant pour une action plus près de leur vie quotidienne, fondée sur un projet économique intimement lié à leur espoir culturel, elles tendent une fois de plus la perche aux Québécois.

Nous n'avons plus le droit de demeurer indifférents. La soudure entre les francophones hors Québec et les Québécois tient dans le souci concret de raffiner les liens économiques. Le culturel suivra forcément. Ottawa a occupé une place vide. Les francophones des autres provinces s'attendent à ce que le Québec reprenne sa place, dans cette relation qu'ils souhaitent harmonieuse et profitable. C'est à nous de répondre.

Le colloque des francophones sur l'économie est un appel à un minimum de solidarité. Nous serions bêtes d'ignorer le message. Au fait, à quand remonte la dernière initiative gouvernementale québécoise pour offrir aux francophones de la diaspora les avantages de cette citoyenneté d'honneur qu'on leur offre si généreusement dans nos discours, mais qui ne se traduit tout au plus que par un paternalisme culturel désuet et inefficace? A quand?

Colloque sur l'économie

Tel était le thème du colloque organisé en fin de semaine à Ottawa par la Fédération des Francophones Hors Québec. Quelque 350 participants assistaient à ce colloque dont 16 représentants de l'Île-du-Prince-Édouard.

Le colloque avait comme objectif de sensibiliser la population francophone hors Québec aux différents problèmes économiques et d'essayer de faire ressortir des solutions possibles pour développer notre propre économie.

Pour ce faire, différents ateliers traitant des sujets tels le développement socio-économique des régions francophones, les coopératives et caisses populaires, l'entreprise, l'éducation et l'économie, et la participation populaire à l'économie furent établis.

Dans chacun des thèmes énumérés ci-dessus, on retrouvait trois différents ateliers. De ces ateliers sont sorties

différentes recommandations adressées à la Fédération des francophones Hors Québec et aux participants pour qu'ils agissent de façons actives dans leurs communautés.

Les recommandations générales qui sont sorties du colloque furent: qu'il faut supporter l'entreprise individuelle, avoir un plan de développement qui soit conforme avec le milieu. Du côté coopératif il faut éduquer les membres, pour qu'ils comprennent qu'ils sont les propriétaires. Lorsque l'on a discuté de l'entreprise la grande résolution a été qu'il faut s'emparer autant que possible de la petite et moyenne entreprise car la PME crée 64% des emplois du Canada.

Du côté éducation et économie, on a constaté que les francophones bilingues ont un gros avantage. De plus, on a incité la F.F.H.Q. à faire des pressions au

près des différents commissions scolaires pour que celles-ci préparent nos enfants dès le niveau primaire pour ainsi leurs donner le goût des affaires. On recommande que certains cours traitant d'économie et d'administration soient incérés aux programmes, aussi que les médias soient utilisés plus souvent soit pour promouvoir certaines personnes qui ont réussi en affaires ou encore pour donner de l'information sur différents programmes ou aides disponibles.

Finalement, le dernier atelier traitant de la participation populaire à l'économie. On a pris conscience que le développement économique en général était inversement proportionnel à l'aide du gouvernement. On s'est aussi rendu compte que les femmes de plus en plus devenaient partenaires à part entière et qu'il fallait promouvoir l'entreprise familiale.



Pour la première fois de son existence, la Fédération des francophones hors Québec (FFHQ) a, lors d'un colloque national tenu il y a une semaine à Ottawa, parlé d'économie.

Pourquoi parler d'économie? Parce qu'on s'est rendu compte que les revendications d'autres ordres, que ce soit culturelles, sociales ou linguistiques, auraient beaucoup plus de poids si elles s'appuyaient sur une base économique solide.

Autrement dit, toute volonté de survivre, et surtout de vivre, en tant qu'entité culturelle serait réduite à un "vivotement" folklorique sans une force économique pour l'appuyer.

Au cours de la causerie qui marquait l'ouverture du colloque, le sociologue Yvon Thériault, de l'Université d'Ottawa, avait d'ailleurs mentionné aux participants qu'il fallait "...refuser cette option qui nous demande de choisir entre le développement économique et le développement culturel".

Colloque économique-FFHQ: des idées à développer

M. Thériault a également souligné qu'il fallait que les francophones hors Québec revendiquent une économie qui réponde spécifiquement à leurs besoins, aux besoins de leur milieu.

Cet énoncé a semblé fortement influencer les participants de l'atelier "Le développement socio-économiques des régions francophones", le lendemain.

Tous ont dénoncé la politique de développement économique régionale du gouvernement fédéral qui, selon plusieurs, ne tient pas du tout compte des groupes ethniques.

Après de maints échanges avec l'analyste principal du ministère fédéral de l'Expansion économique (ou industrielle) régionale (MEER), Gérard Bouchard, on en a conclu qu'il revenait aux hommes d'affaires du milieu, et non aux politiciens ou aux fonctionnaires, de s'occuper du développement économique des francophones hors Québec.

Mais comment faire en sorte que les francophones prennent en main leur économie dans leurs régions respectives, alors qu'ils sont si dépendants des différents paliers de gouvernement pour leur développement?

Un modèle, appelons-le ainsi, a retenu l'attention, sinon soulevé l'enthousiasme des participants. Il s'agit de celui qui a été appliqué dans la Beauce, une région du Québec connue comme "le paradis de la petite et moyenne entreprise".

Ce modèle part justement du principe qu'il ne faut pas se fier uniquement aux gouvernements pour développer l'économie. Selon le directeur général du Conseil économique de Beauce, Serge Roy, il s'agit pour le milieu de se donner des infrastructures, et les gouvernements viendront ensuite investir de l'argent, à la différence de cet argent sera alors utilisé selon les besoins du milieu et non pas pour répondre aux désirs de fonctionnaires campés à des kilomètres.

Mais comment se donner les moyens économiques de réaliser cela? Selon M. Roy, le secret c'est la régionalisation des capitaux, que la population fasse profiter son argent au milieu dans lequel elle vit, en déposant ses avoirs dans des institutions dont le mandat est le développement économique régional.

Autre nécessité: créer d'autres institutions financières régionales dont le mandat sera l'investissement de capitaux de risque, de l'argent que les institutions financières comme les banques ne veulent pas toujours mettre à la disposition des promoteurs.

De pareilles réalisations, ça demande de conscience de la population, de sa capacité d'influencer le cours de la chose économique.

Selon Serge Roy, pour éveiller cette conscience il faut une animation économique constante, une éducation à l'"entrepreneurship" qui commence dès le plus bas âge.

Bien que le modèle beauceron, comme d'ailleurs tous les modèles, ne puisse s'appliquer intégralement ailleurs, il est certes possible d'en transposer des éléments ici, ou dans d'autres régions francophones du pays.

Car ne nous faisons pas d'illusions: au départ, la Beauce ne disposait pas plus d'infrastructures (routes, institutions, etc.) que l'Acadie en a aujourd'hui. Il n'y a pas, non plus, de ressources naturelles en Beauce, si ce n'est les ressources humaines, peut-être les plus importantes entre toutes.

Pour bien faire sentir que le colloque n'était qu'une amorce, la présidente de la FFHQ, Jeannine Séguin, déclarait qu'il s'agissait d'une "première réflexion valable sur notre réalité économique".

C'est maintenant au niveau des régions, dans le milieu, que le travail doit se faire: d'abord dresser un inventaire des ressources humaines et économiques disponibles aux francophones hors Québec, comme l'ont demandé les participants.

Avant d'aller où que ce soit, vaut mieux savoir où l'on est! Mme Séguin disait à la fin du colloque que "...si on a réussi à détruire le mythe que les francophones hors Québec n'ont pas la "bosse" des affaires, on pourra dire qu'on aura commencé à inventer notre espace économique".

Pour ma part, je dirais que le résultat le plus intéressant du colloque aura été de faire prendre conscience aux hommes d'affaires francophones que l'espace économique n'est pas à inventer, comme le voulait le thème de l'événement. Il est à s'approprier.

L'Économie reçoit les partis politiques

19 mai 1982

Par France Bélanger
La Fédération des francophones hors Québec invitait le 9 mai dernier dans le cadre de son colloque national sur l'économie les représentants des partis politiques fédéraux à exprimer leur position sur la situation canadienne des francophones.

Messieurs John Bosley du Parti Progressiste-Conservateur, Serge Joyal du Parti Libéral et Lorne Nystrom du Nouveau Parti Démocratique ont saisi l'occasion pour exposer leur philosophie économique face à la crise actuelle qui touche tous les Canadiens. MM. Bosley et Nystrom ont vite fait du débat une plate forme revendicatrice auprès du gouvernement fédéral. Pour sa part, Serge Joyal n'a pu que formuler des souhaits conformes aux recommandations encore théoriques de la Commission royale d'enquête sur le bilinguisme et le biculturalisme de 1969.

Le Parti Progressiste-Conservateur

Le représentant du PC au colloque national de la FFHQ a tout comme bon politicien débuté son exposé en flâtant les quelques 400 délégués réunis à l'hôtel Skyline d'Ottawa. D'une part, John Bosley a reconnu que les francophones avaient des besoins de tout ordre et que, d'autre part, le PC faisait sa propre révolution par les cours de français que suivent 24 de ses députés.

Et encore la comme tout bon politicien qui n'a pas grand-chose à dire, John Bosley a rappelé à son auditoire les réalisations de son parti en matière linguistique: l'adoption sans débat et

réponse finale concernant la question des gens de l'air, l'introduction de la traduction simultanée dans l'histoire du Cabinet canadien, l'établissement d'une commission qui travaille de concert avec la FFHQ et d'un comité consultatif de la politique culturelle. Il faut bien reconnaître que le PC joue bien son rôle d'opposition.

M. Bosley a fait part aux délégués qu'il avait pris bonne note des propos échangés lors du colloque et qu'il s'en ferait le porte-parole aux personnes concernées. Il reste maintenant à savoir de quels propos il est question et qui sont ces personnes concernées.

Les coupures de Via Rail, le rapatriement de la Constitution et le budget du 12 novembre sont des politiques du gouvernement fédéral jugées unilatérales par John Bosley.

"Le développement des communautés francophones ne peut se faire que très difficilement lorsque l'économie canadienne établit des records sans précédent", a déclaré le représentant du PC. En regard du déficit fédéral "monstre", il a souligné le 1,5 milliard de chômeurs, les faillites commerciales par milliers, l'inflation à deux chiffres, les taux d'intérêt supérieurs à 20% et les millions de dollars qui fuient à l'étranger.

John Bosley recense deux facteurs responsables de ce qu'il appelle la "maladie chronique" de l'économie canadienne: le manque de confiance des investisseurs étrangers et les dépenses gouvernementales qu'il qualifie "d'excessives et de mal planifiées".

"Il faut, dit-il, réorienter les dépenses du gouvernement et mettre un terme aux dépenses non productives

telles que l'achat de Petro-Fina et le budget énorme de publicité gouvernementale; il faut donner plus de latitude et de certitude au secteur privé pour lui permettre de mieux se développer; il faut encourager les investisseurs au Canada en créant un climat de confiance et de stabilité; il faut consulter ceux qui sont affectés par les changements de taxation avant de leur imposer; il faut établir des relations harmonieuses entre le monde des affaires, celui du travail et les autorités politiques à tous les niveaux de gouvernement."

John Bosley s'est aussi dit conscient que l'aide du gouvernement à la petite et moyenne entreprise ainsi qu'aux coopératives est d'autant plus importante lorsqu'il s'agit des communautés francophones et des autres groupes minoritaires au Canada.

Ce qu'offre le Parti Progressiste-Conservateur en remplacement de l'actuel gouvernement, tel que présenté par John Bosley, se résume en huit points. Ce qu'il propose est de réduire le taux d'intérêt via le fonds de développement de la petite entreprise, de faciliter le financement de la dette par un programme d'assurance de prêt par la banque fédérale de développement, de réduire la réglementation gouvernementale et la paperasserie, de mettre sur pied un crédit de taxe pour les employeurs qui embauchent de nouveaux employés spécialisés, de donner à la PME sa juste part de contrats gouvernementaux, d'améliorer le processus de comptes payables du gouvernement, de modifier la structure de taxation des sociétés de façon à

ne pas nuire aux petites entreprises, et enfin d'accorder des crédits d'impôts aux PME qui investissent des capitaux dans des entreprises canadiennes.

Toujours selon John Bosley, seules l'initiative privée au lieu de l'initiative gouvernementale, la consultation au lieu de la confrontation, les régions fortes et actives au lieu d'une perpétuelle attente d'une réponse gouvernementale, sont applicables à la diversité et la multiplicité canadiennes.

Et il a conclu son exposé en disant: "Le gouvernement fédéral doit être le catalyseur de l'économie canadienne et non pas le seul moteur".

Le Parti Libéral

Serge Joyal du Parti Libéral s'est vite démarqué des attaques de John Bosley à l'endroit de son gouvernement en disant que pour sa part, il entretiendrait son auditoire de choses qui concernaient directement sa participation au colloque.

Il a tout d'abord rappelé la recommandation première de la commission d'enquête sur le bilinguisme et le biculturalisme à l'effet d'une égalité linguistique et juridique pour les deux peuples fondateurs. Selon lui, pour concrétiser cet objectif, "une égalité de chances réelles" doit être manifeste pour tous sur la plan économique.

Serge Joyal a reconnu que la situation des francophones hors Québec était encore mal cernée parce que, dit-il, les études reflètent mal leur situation réelle. A cet effet, il faudra utiliser les statistiques du dernier recensement national lesquelles seront connues dans quelques semaines. De plus, il a dit qu'il veillera à

sensibiliser son confrère, le Secrétaire d'Etat, en vue du financement d'une étude sur la situation réelle des francophones hors Québec. En connaissant mieux le contexte économique dans lequel se débattent les Canadiens français, il sera alors possible d'améliorer

l'égalité des chances.

Toujours selon Serge Joyal, il est possible de mesurer l'activité économique à la lumière de trois critères qui sont, d'autre part, les trois éléments de la politique du gouvernement canadien. Il s'agit de situer le groupe sur l'échelle nationale des revenus, d'évaluer le niveau moyen d'instruction de la population à l'étude et de dresser le profil des activités professionnelles des francophones. En regard du niveau d'instruction, le ministre Serge Joyal a souligné que l'accessibilité à l'enseignement supérieur dans les deux langues était la condition sine qua non pour atteindre l'objectif de l'égalité des chances réelles et que de plus, elle est inscrite à la Charte des droits.

Rappelant d'une part l'annonce du premier ministre Trudeau à l'effet d'une réorganisation structurelle des ministères de l'Industrie et du Commerce, et de l'Expansion économique régionale qui seront scindés en un seul ministère, Serge Joyal a commenté d'autre part la mise en place d'agents de développement dans les régions comme étant le lien essentiel entre le développement économique des communautés francophones hors Québec et leur progrès vers cette moyenne na-

Le Colloque...

tionale qui est la seule acceptable. La mandat de ces agents de développement régionaux sera de canaliser tous les programmes du gouvernement canadien à vocation économique.

Il a aussi rappelé aux délégués francophones que l'article 36 de la nouvelle Constitution créait l'obligation absolue, tant pour le Parlement canadien que pour les législatures provinciales, de promouvoir l'égalité des chances entre tous les Canadiens à la recherche de leur bien-être et de favoriser le développement économique réduisant par le fait même l'inégalité existante.

Il a terminé son allocution en affirmant que l'objectif d'égalité linguistique demeure fondamental et que pour rencontrer cet objectif, le Parlement canadien sera saisi d'ici la fin de l'année d'amendements pour renforcer la Loi sur les langues officielles.

Le Parti Néo-Démocrate

Lorne Nystrom est député fédéral dans le comté de Yorkton-Melville. D'une population

de 75,000 habitants, Lorne Nystrom estime que seuls 40 électeurs de son comté s'expriment en français.

Lorne Nystrom, à l'opposé des deux autres invités politiques de la FFHQ, a été avare de déclarations et tout spécialement en ce qui concerne l'avenir économique des francophones. A ce sujet, il n'a fait qu'une affirmation laquelle d'ailleurs n'aura pas pour l'effet de l'engager dans aucune controverse. "Le développement économique est la base pour tous et il est encore plus important pour une minorité", a banalement affirmé Lorne Nystrom.

Pour étoffer son discours sur l'histoire de l'économie francophone, il a rappelé la nationalisation de l'Hydro-Québec, l'impact des coopératives et des Caisses Populaires sur la révolution tranquille du Québec.

De ces trois petits pas de son analyse historique sur l'économie des francophones, Lorne Nystrom s'est vite lancé dans l'ébauche et l'explication des princi-

pes généraux de son parti. "Coopération, liberté et égalité", raconte le député de Yorkton-Melville.

"Pour l'avenir de son économie, le Canada a besoin de nombreux changements", a dit Nystrom. Il s'est ensuite référé à la nécessité d'auto-détermination économique et ce, sans pour autant présenter aucun moyen concret. De plus, toujours selon Nystrom, le besoin de coopération fédérale-provinciale se fait pressant lors de prises de décisions touchant l'économie. Il a soumis aux délégués le principe de décentralisation en vue d'une plus grande participation. Et enfin, dans un troisième temps, le porte-parole du NPD s'est fait un peu plus clairvoyant en affirmant que le Canada était riche en ressources premières et que le gouvernement fédéral devait développer un secteur manufacturier lequel mettrait fin à sa dépendance économique.

" Le caractère mythique de la survivance économique des francophones est aberrant."

selon Yvon Thériault, conférencier invité au Colloque national en économie de la FFHQ

Par France Bélanger

"Nous avons eu et nous avons une réalité économique...Notre histoire économique fut un mariage de soumission et de résistance...L'évidence comme quoi la culture n'a rien à dire à l'économie est peut-être vraie. Seulement, je pense qu'on doit prendre la décision politique de la nier; pour affirmer que comme groupement humain porteur d'une histoire, porteur d'une langue et d'une richesse culturelle nous avons le droit, et presque l'obligation, d'en assurer la survie par un contrôle collectif sur les décisions économiques qui nous affectent."

C'est ce que répond J. Yvon Thériault aux propagandistes et analystes de la réalité économique des francophones qui fondent, selon lui, leurs réflexions sur des données empiriquement fausses au niveau historique. Yvon Thériault justifie la nécessité d'opposition aux croyances généralisées, et par le fait même génératrices de mythes, en affirmant qu'elles bloquent toute possibilité de réflexion sérieuse sur le type d'intervention économique susceptible de répondre à la situation des francophones.

Mais quelles sont ces croyances? On en parle même en termes "d'évidences". Elles sont au nombre de trois. Trois évidences tellement bien ancrées dans les assises populaires tant francophones qu'anglophones et autres qu'elles ont suscité la tenue d'un colloque francophone en économie au niveau national, les 7, 8 et 9 mai derniers. C'est alors que Yvon Thériault, docteur en sociologie, a présenté une causerie intitulée "Trois évidences sur notre réalité économique".

Trois évidences, les voici: Le problème économique des francophones hors Québec est celui d'une nécessité d'intégration à l'économie environnante; Nos attitudes et nos mentalités sont parmi les principaux facteurs de notre faiblesse économique; Il faut cesser de continuellement faire intervenir la culture dans les décisions et les discussions d'ordre économique.

Une locomotive économique autonome pour les francophones

Quant à la nécessité d'intégration à l'économie environnante, Thériault rappelle les ar-

guments historiques sur lesquels cette vision dite "évidente" se fonde. Les historiens de la "chose" économique francophone (si rares soient-ils, leur impact n'en a été que plus grand) ont aux noms de l'isolement géographique, la marginalisation sociale et la protection cléricale, prétendu que les francophones avaient été pendant plus de deux siècles à l'abri des trois grandes plaies nord-américaines: l'anglicisation, l'industrialisation et le protestantisme. Les mythes vivants et majoritaires "de l'enracinement dans le silence", "du radeau perdu de l'ancien régime français", "de l'entêtement d'une société paysanne marginale" et "de la responsabilité structurelle de notre sous-développement" parcourent les époques explicatives d'une absence économique francophone.

Y. Thériault raconte: "Lorsque je considère l'économie, et c'est la

seule définition que je connaisse, comme l'ensemble des activités d'une collectivité hu-

aine, relative à la consommation des biens, il apparaît aberrant qu'une collectivité ait survécu deux siècles éloignée de la dimension de toute société humaine qui vise la production et la circulation des biens matériels. On en conviendra, c'est pousser un peu fort le caractère mythique de notre survivance en terre d'Amérique."

Aux thèmes structurels du capitalisme majoritaire tels que "Parlons d'argent", "Apprenons la gestion scientifique et rationnelle de l'entreprise", "Formons des techniciens et des cadres administratifs", "Orientons nos jeunes vers les sciences pures, la comptabilité et le marketing", "Envahissons le monde de la finance", Y. Thériault souligne qu'un tel programme n'est en rien spécifique aux francophones.

Tout à l'opposé d'une intégration des francophones à l'économie environnante, il préconise la reconnaissance distincte et particulière de notre présence au sein de la dimension économique. De façon plus colorée, il dira au lieu d'imiter les autres en rattachant notre wagon au convoi de l'économie nord-américaine, ayons une locomotive distincte pour nos wagons, un espace qui nous soit propre.

Le conférencier invité au colloque de la Fédération des francophones hors Québec a fait une synthèse des grandes traditions du développement économique des siècles derniers, permettant ainsi une sensibilisation des quelques 400 délégués francophones réunis à Ottawa, à cette fautive évidence du soi-disant isolement des francophones.

La deuxième "évidence" attaque les attitudes et les mentalités des francophones, en tant que principaux facteurs de leur faiblesse

économique. Cette évidence rejoint la thèse classique de la rationalisation économique dont le chef de file des principaux promoteurs a été le sociologue allemand Max Weber.

Y. Thériault fait le point sur les croyances populaires: "Les Canadiens français étant à la fois des latins et des catholiques maintiendraient, selon l'application courante de cette thèse, une attitude non rationnelle face à l'économie. D'autre part, et

Il se pourrait que notre culture n'ait plus rien à dire

à notre situation économique

on ne sera pas surpris, notre isolement historique des grands courants culturels et économiques occidentaux aurait participé à accentuer chez nous une mentalité inapte au modernisme."

Cette dite évidence est-elle emprunte de racisme à l'égard des Canadiens français ou exprime-t-elle leur vérité? En inhibant nos attitudes et nos mentalités devenons-nous tous des Rockefeller? Au fait, D. Rockefeller était-il rationnel? Y. Thériault a répondu à cette dernière question: "D. Rockefeller n'a pas une mentalité irrationnelle en économie parce qu'il utilise le prestige de son nom de famille, sa citoyenneté américaine, sa religion, ses contacts sociaux et ses amis politiques pour monnayer l'activité de ses entreprises. Il deviendrait non-rationnel uniquement au moment où il ferait primer l'un de ces critères sur la recherche d'un profit maximal".

Ce qu'il faut en retenir selon Y. Thériault est tout d'abord que la situation économique des francophones les a contraints à inventer des solutions particulières parce que leur réalité était spécifique. Et

que de plus, le petit entrepreneur ne peut rationnellement maximiser ses profits en empruntant les techniques des grandes institutions financières parce que bien qu'inséré dans la même logique capitaliste, il n'a pas les mêmes atouts.

Il poursuit en répondant lui-même à ses deux réflexions. D'une part, "si aujourd'hui nous jugeons notre situation toujours spécifique, les réponses économiques que nous y

donneront devront l'être aussi". Et d'autre part, "il se pourrait qu'on arrive à la conclusion qu'une étape de notre histoire débute où penser rationnellement des stratégies économiques implique la mise en sourdine de nos revendications communautaires, l'oubli de notre sociabilité".

"Bref, il se pourrait que notre culture n'ait plus rien à dire à notre vie économique."

Quoi répondre à cette dernière affirmation interrogative d'Yvon Thériault? Son intégration à notre mode de vie économique francophone signifie que nous acceptons l'édification d'un "mode uniformisé, homogénéisé et robotisé". Ou encore pour rejoindre le thème du colloque qui était "Un espace économique à inventer", ce serait se-

S'il faut cesser de faire

intervenir la culture, maintenons nos affinités linguistiques

et culturelles

cepter "l'inexistence d'un espace économique francophone, fondement de la viabilité de notre manière d'être".

Où est donc la solution? Y. Thériault a

proposé aux délégués un moyen, soit l'appropriation des postes de direction au sein des grandes institutions auxquels, concluent-ils, feront rajallir spontanément notre viabilité culturelle. Reconnaisant que les francophones en terre d'Amérique du nord ne forment pas un groupe homogène pouvant être identifié comme une classe, il priorise le maintien des affinités linguistiques et culturelles, seuls liens, dit-il qui les réunissent.

S'il est vrai que le colloque national en économie de la FFFHQ n'a pas apporté aux délégués sur un plateau d'argent des "moyens concrets" pour résoudre tous leurs problèmes en matière d'appropriation de leur espace économique, Yvon Thériault a innové en établissant les fondements mêmes de leur histoire économique. Ce retour aux sources historiques, et conséquemment premières, de la conjoncture économique actuelle des francophones ouvre une voie nouvelle aux wagons CF (Canadiens français), ou active la locomotive du leadership économique francophone.

"...qu'on soit assis dans les wagons de tête ou dans les wagons de queue du train, on avance à la même vitesse. Et lorsque l'on sait que les places des wagons de tête sont déjà occupées, on peut apprendre à conduire le train si on est insatis-

fait de sa situation, mais si on ne se dote pas d'une locomotive autonome, dorénavant, on puisse soi-même diriger et meubler l'ensemble du train, jamais, le problème de fond sera réglé."

Le colloque de la FFHQ

L'important c'est d'y assurer un suivi au niveau local

Pour M. Michel Lagacé, président du colloque national en économie, organisé par la Fédération des francophones hors Québec (FFHQ) les 6, 7 et 8 mai dernier, la raison d'être d'un tel colloque c'est le suivi qu'on y assure au niveau local. "C'est essentiel que les 400 participants au colloque, dont 35 du Manitoba, retournent dans leur milieu et s'en occupent, et déjà les participants de 3 provinces (Manitoba, Ontario et Colombie britannique) se sont engagés à assurer un tel suivi par des rencontres provinciales et locales".

C'est lors du forum national tenu en 1978, que les délégués demandent à la FFHQ de se pencher sur le développement économique. Un comité est formé dont le président est Michel Lagacé, qui soumet deux ans plus tard un volumineux rapport sous le titre "Un espace économique à inventer", qui deviendra éventuellement le thème du colloque, contenant diverses recommandations. Il y avait deux idées derrière ces recommandations en vue d'amener la discussion la plus large possible. Il fallait tout d'abord sensibiliser les francophones à leur développement, et ensuite souligner le fait que ce développement de la communauté se fait par les membres de sa base. Ce dernier aspect a pris une telle importance dans le rapport que de l'avis de Michel Lagacé, c'est devenu une véritable marotte.

Une nouvelle clientèle

Ce qui a intéressé Michel Lagacé comme bien d'autres d'ailleurs, c'est que ce colloque en économie a réussi à attirer une nouvelle clientèle composée d'hommes d'affaires et de coopérateurs entre autres, des gens qui n'assistent pas en général aux grandes assemblées. Ils en ont profité pour parler d'affaires et des possibilités d'assurer leur bien-être économique. Quant au vieux mythe concernant l'incapacité des franco-

phones à assumer leur développement économique on n'y a presque pas fait allusion, car de l'avis de plusieurs participants, du moment que les gens font des activités économiques, les mythes tombent, on n'a tout simplement pas le temps d'en parler.

Du travail fait lors des 15 ateliers portant sur cinq thèmes (le développement, la coopération, l'entreprise, l'éducation et la participation populaire à l'économie) il n'y a pas eu de résolutions formelles d'adoptées. Et c'était voulu selon Michel Lagacé, car lorsqu'on adopte des résolutions lors d'assemblées de ce genre, l'on remet ces questions à l'exécutif, les participants s'en dégagent donc plus ou moins. De la façon utilisée pour le colloque, les gens discutent entre eux et doivent s'impliquer d'une manière plus concrète.

Ce qui ressort de ce colloque c'est que les francophones désirent mieux connaître les ressources économiques de leur communauté et aussi une grande préoccupation vis-à-vis du suivi à y apporter. Pour Michel Lagacé, le grand besoin c'est de s'assurer que les démarches entreprises pour le développement des communautés collent aux réalités de chaque province. À ce niveau par exemple les provinces n'en sont pas toutes au même point, au Nouveau-Brunswick les Acadiens ont déjà leur Conseil économique et possèdent des structures développées depuis 25 ans au moins. "Il faut que chacune des communautés francophones hors Québec évolue selon son propre rythme".

Les débouchés

Le besoin de consultation avec des gens d'autres provinces demeure important. Le rôle de la FFHQ sera donc à ce niveau, de coordonner et d'assurer la disponibilité des ressources au niveau lo-



M. Michel Lagacé

cal en tant que centre d'échange d'informations et de connaissances techniques. D'un autre côté les liens avec le Québec pourraient être diversifiés et renforcés. Le gouvernement québécois pourrait encourager les échanges entre les hommes d'affaires et coopérateurs québécois et les francophones hors Québec, et il pourrait développer les liens entre ceux-ci et plusieurs ministères à caractère économique.

Quant aux débouchés réalistes possibles, pour les francophones selon Michel Lagacé, c'est au niveau de la petite et de la moyenne entreprise et du côté des coopératives, "on parle peu de la coopérative d'habitation par exemple, qui a pourtant beaucoup d'implication au niveau de l'appartenance". Il devra être fait aussi un effort dans le but de sensibiliser les gens à leur pouvoir d'achat, tout en trouvant les moyens de les amener à encourager les entreprises francophones, du moins vers celles qui sont compétentes.

Yvon GIROUX

OPINION: Réflexion sur le développement communautaire vs l'économie

Au cours de 1981, les Fransaskois se sont donnés une politique de développement communautaire qui peut se définir comme l'évolution globale du groupe des Francophones vivant en Saskatchewan. Depuis, la Commission Culturelle Fransaskoise s'est donnée un cadre de développement culturel pour les prochaines années alors que dernièrement, la Fédération des Francophones hors Québec (F.F.H.Q.) invitait ses commettants à réfléchir sur le développement économique.

Cette rencontre qui s'est tenue à Ottawa n'était pas délibérante mais plusieurs suggestions ont été émises et qui, si elles étaient appliquées, pourraient mettre en oeuvre une nouvelle facette du développement communautaire. C'est ainsi qu'on y a parlé de bottins francophones, commerçants, artisans, cultivateurs), de banques de données pour connaître les investisseurs et vendeurs, les programmes de prêts, de subventions et d'aides diverses gouvernementaux à la petite et moyenne industrie, d'information sur les budgets de nos ministres des finances, de regroupement (comme les conseils régionaux de développement économique, chambre de commerce francophone), éducation économique à l'école, implication des jeunes et des femmes, et bien d'autres...

On devra probablement parler d'une politique de développement économique tenant compte de la réalité de la Saskatchewan: milieu fortement agricole,

dispersion extrême, ressources minérales et financières disponibles, mentalité coopérative développée, etc. Et probablement que celle-ci à cause du développement de la technologie de pointe devra être en relation très étroite avec le développement d'une politique en communication touchant aussi bien le domaine des relations interpersonnelles que dans celui de la télématique, informatique avancée, satellisation, etc.

Comment intégrons-nous toutes ces composantes à la définition du développement communautaire? La difficulté n'est pas de situer ces composantes car elles sont toutes des éléments du développement communautaire, mais bien plutôt de l'effort de concertation, c'est-à-dire déterminer les priorités et orienter le travail à tous les niveaux concernés.

L'intervenant privilégié au coeur du développement communautaire est l'agent: son rôle dépend des priorités que détermine la région où il est attiré (animateur, analyste, aidant, informateur, oeuvrant, partageant, consultant, etc.) On lui demande une connaissance générale et une vision globale de la fransaskoïe et de la francophonie. L'accent à porter est particulièrement au niveau culturel, politique et éducationnel. Comment intégrer le secteur économique en plus?

Quelques tendances feront probablement jour à l'effet d'un rôle de sensibilisation et d'information des agents généralistes! Un rôle de structuration par des agents de développement organisa-

tionnel! L'apparition d'agents spécialisés en économie (un peu genre commissaire industriel)! L'initiative demeurera quand même dans la communauté. En autant que le sentiment d'appartenance à la fransaskoïe sera présent, autant la perspective d'avoir des commerçants, industries ou fermes aux mains des francophones sera réalisé ou en gestation. Car si une communauté veut accroître ou transmettre son héritage sans s'effacer de la carte, elle devra prendre les moyens en conséquence.

Si ses ressources sont fortes et dynamiques, toujours dans la perspective francophone, la volonté d'établir l'école française prévaudra ainsi que celle d'avoir des services en français. Mais économie et culture (éducation, activités, sens de la vie) ne vont pas l'une sans l'autre: il y a entre chacune un lien très étroit et interdépendant.

Comme le développement communautaire agit comme conscience qui fera réaliser aux Fransaskois l'intégration de leurs besoins et la nécessité d'oeuvrer globalement pour survivre, les communautés pourront imaginer une école fransaskoïe préparant les hommes d'affaires fransaskois de demain, une culture leur permettant d'assumer leur tâche. Elles se situeront dans l'ensemble économique mondial et s'uniront, via les canaux de communication à leur disposition.

La volonté de l'ensemble des communautés fransaskoïes conduira peut-être les hommes d'affaires francophones à s'unir à l'intérieur, par exemple,

d'une Chambre de Commerce francophone provinciale. Ou deux ou plusieurs communautés francophones utiliseront-elles la technologie moderne de communication pour mettre sur pied des industries complémentaires, tout en étant situées aux deux extrémités de la province... La mise sur pied de banques de données (bottins, séminaires d'information sur les budgets ministériels) dépendent d'efforts collectifs d'où découlera l'effort économique qui relève plus de l'individualité.

Finalement, l'espoir qui est initié est que les communautés perçoivent plus profondément leur valeur fransaskoïe afin de favoriser l'éclosion d'une économie saine, dynamique et à caractère francophone ayant sa place sur les marchés environnants. Le développement communautaire peut aider ainsi à créer un climat et un environnement qui permettront la création d'initiative collective ou individuelle, fruit de la semence fransaskoïe. Francophonie et économie ne sont pas opposées, mais bien plutôt complémentaires ayant besoin de l'un de l'autre pour survivre.

Michel Vézina

Les francophones doivent viser un secteur vital de l'économie

selon René-Marie Paiement

Par France Bélanger

L'Eau Vive rencontra le 8 mai dernier à Ottawa M. René-Marie Paiement, directeur de la recherche et de l'information à la Fédération des francophones hors Québec. René-Marie Paiement est bien connu auprès des Fransaskois en raison du travail qu'il a effectué à l'Association culturelle franco-canadienne en tant que coordonnateur des agents de développement communautaire.

Il présentait au printemps '80 à l'ACFC provinciale un projet de regroupement des agents de développement communautaire. À ce sujet, L'Eau Vive publiait le 12 mai une entrevue avec l'actuel coordonnateur du développement communautaire, M. Carol Léonard, sur le rôle des agents. M. Léonard laissait alors savoir que l'idée de regroupement des agents telle que conçue par son prédécesseur lui semblait souhaitable afin de maximiser les réalisations du développement communautaire.

Selon René-Marie Paiement, le fait d'installer un agent par région présente certes des avantages, mais aussi des inconvénients. Le principal inconvénient est, selon lui, que l'agent qui travaille seul avec son conseil tombe facilement dans la routine ou dans des façons

de faire qui ne sont pas innovatrices.

"L'idée de regrouper les agents en équipes leur permettrait de ne pas être trop "poignés" dans leur communauté et d'être ainsi des agents réels de changement, des agents innovateurs", raconte René-Marie Paiement. Selon ce dernier, il est difficile pour un agent, homme ou femme, de se renouveler, de repenser des choses, d'approfondir ou de planifier des événements. "Par contre, une équipe de trois à quatre agents pourrait comme équipe analyser davantage les besoins communautaires et planifier des projets qui soient en mesure d'y répondre", affirme-t-il. De plus, il estime que le regroupement des agents assurerait une meilleure évaluation de ce qui se fait au niveau du développement communautaire.

René-Marie Paiement a aussi parlé de l'aspect de complémentarité qu'offre la formule de regroupement, en ce sens que les agents pourraient alors s'entraider en échangeant leurs capacités spécifiques. Interrogé sur la possibilité de spécialisation des agents, spécialisation qui serait presque conséquente de cette méthode de fonctionnement ou de répartition des tâches, il maintient que les agents de développement doivent tout au contraire être des généralistes.



René-Marie Paiement

Il précise: "Les agents doivent acquérir un certain lot de connaissances, mais ils doivent néanmoins demeurer des généralistes capables d'aider leurs communautés à différents niveaux tels que l'éducation, la communication, l'économie, etc."

En regard de l'implication des agents dans la réalisation des projets de leur communauté, M. Paiement affirme qu'il faut apporter à ce sujet des nuances. "Une implication modeste, oui, pour laisser les gens prendre en main leurs actions... Une implication modeste, non, parce que l'agent doit stimuler la communauté en étant un catalyseur, un stimulateur des idées et des projets, sans pourtant être un leader dans la communauté."

La question qui se pose alors est de savoir est-ce que les propositions doivent émaner de l'agent ou de la communauté? René-Marie Paiement

répond que l'agent, étant un catalyseur d'action, doit, suite à l'analyse des besoins et des ressources du milieu, présenter plusieurs propositions aux membres de la communauté. Selon lui, les propositions ont pour objet d'amorcer les actions de la communauté et "l'important, dit-il, est qu'elles permettent le "mijotement" de la communauté".

Lorsque René-Marie Paiement en 1980 sa formule de regroupement des agents de développement, il préconisait alors deux équipes dans le nord de la province et deux autres dans le sud. "Un avantage à cette double répartition est qu'elle ne pas pour effet de raviver les différences nord-sud de la province, versus une seule équipe dans le nord et une autre dans le sud", résume René-Marie Paiement.

Il a aussi fait état de la formule de travail appliquée aux a-

gents de développement de la Colombie-Britannique. Les Franco-Colombiens disposent d'une équipe mobile d'agents qui se rendent dans les régions pour appuyer les différents comités de citoyens. "Je vois un avantage certain à cette formule qui me paraît intéressante est que compte-tenu du contexte actuel de coupures budgétaires, le principe de l'équipe mobile permet d'embaucher moins de personnes, mais des individus qui ont des compétences différentes", précise René-Marie Paiement. La situation de développement communautaire en Colombie-Britannique se situe donc à mi-chemin entre des agents tous généralistes ou tous spécialistes.

Le développement communautaire implique théoriquement qu'un bon agent soit celui qui travaille de façon à ce que l'on n'ait plus besoin de lui. À ce sujet, René-Marie Paiement répond que compte-tenu de la complexité des relations communautaires, des relations politiques et de toutes sortes ainsi que de la complexité des modèles communautaires, économiques et autres, j'ai l'impression qu'il y aura toujours de la place pour un agent.

"De plus, dit-il, le contexte minoritaire des communautés francophones provo-

(suite à la page 11)

Les francophones

(suite de la page 3)
que chez ces dernières un certain repli sur soi."

D'autre part, l'objectif du développement communautaire est la prise en main totale par la communauté de ses moyens, de ses ressources, de ses projets et de ses activités communautaires. René-Marie Paiement estime que la concrétisation de l'objectif du développement communautaire est très difficile en raison de la nécessité pour le groupe minoritaire de composer avec l'autre partie de la communauté qui n'est pas, dans le cas présent, française.

La seule solution est le contrôle d'un secteur d'activité économique qui assure dans un deuxième temps une influence au niveau politique. En faisant référence au colloque national des francophones sur l'économie, René-Marie Paiement pousse plus loin son affirmation en disant que les francophones doivent viser un secteur vital de l'économie en ce sens qu'il doit être un rouage essentiel à l'ensemble de l'économie. te avec structures propres et travaux associés, consistants à brancher la nouvelle

conduite exutoire d'eaux d'égoût à la conduite principale existante, nettoyer, tester et chasser de l'eau à travers l'installation complète, et installer les structures propres dans le nouvel étang d'eaux d'égoût.

Les plans et spécifications peuvent être consultés aux endroits suivants:

(1) Bureaux locaux de la Bourse des Constructeurs ou de l'Association des Constructeurs situés à Winnipeg, Calgary, Edmonton, Regina, Saskatoon, Moose Jaw, Prince-Albert, North Battleford et Lloydminster;

(2) La Ville de Wynyard, hôtel de ville;

(3) Bureau du Consultant: Catterall & Wright Limited
1221-8e rue est
Saskatoon, Saskatchewan S7H 0S5

(4) Bureau Régional d'Ingénierie de l'ARAP (Saskatchewan), 5e étage, Immeuble Motherwell, 1901 rue Victoria, Regina, Saskatchewan S4P 0R5

Les plans, spécifications et formules de soumission peuvent être obtenus à l'adresse suivante sur versement d'un dépôt de cinquante dollars (\$50.) payé en espèces, ou sous forme

d'un chèque bancaire établi à l'ordre du Receveur général du Canada. Ce dépôt sera remboursé sur retour des documents en bon état dans le mois suivant le jour du dépouillement des offres.

Ingénieur Préposé aux Contrats
5e étage, Immeuble Motherwell
1901 rue Victoria
Regina, Saskatchewan
S4P 0R5
Tél. (306) 359-5265

Les seules offres retenues seront celles présentées sur les formules fournies par l'ARAP et remplies selon les conditions établies dans les documents de soumission, et accompagnées du dépôt de garantie, en quantité et sous la forme spécifiée dans les documents de soumission.

Les gens intéressés sont priés de prendre les documents de soumission de l'Ingénieur Préposé aux Contrats à l'adresse ci-dessus, pour être certain de recevoir les avertissements supplémentaires.

La soumission la plus basse ou toute autre ne sera nécessairement acceptée.

A. F. Lukey
Ingénieur en Chef,
ARAP

Commentaire

Les medias et l'économie des francophones

Par France Bélanger

Déjà un mois s'est écoulé depuis le colloque national en l'économie de la Fédération des francophones hors Québec. Un mois de réflexion pour certains, un mois de "mijotement" actif pour d'autres.

La presse s'est évidemment emparée de l'événement et de ses interlocuteurs pour prioriser l'aspect novateur de ce premier forum des francophones dans l'enceinte économique. Déjà les magnats de l'actualité ont relégué aux oubliettes le colloque de la FFHQ et la ligne de pensée qui a été tracée vers un avenir non linéaire.

Le journaliste Michel Nadeau du journal québécois *Le Devoir*, l'éditorialiste Pierre Bergeron du mensuel franco-ontarien *Le Droit* et William Johnson du quotidien bien connu *The Globe and Mail* se sont faits les porte-parole de la situation économique des francophones à travers leur média. Les premiers privilégient sur un ton paternaliste la philosophie économique qui doit guider les minorités hors Québec, le second plus sensibilisé à la situation des minoritaires lance tout de bras le défi de la conscience collective, tandis que le dernier réflète une situation trahie à travers son esprit anglo-saxon et tout à fait cartésien. C'est bien souvent le sort des reporters anglophones face à l'autre peuple fondateur...

William Johnson écrit dans *The Globe and Mail* du 10 mai '82: "But the conference had other objectives. It was meant to encourage a change in attitudes in French Canadian ethnic organizations, which in the past concentrated on French education and culture, but shied away from becoming involved in issues of economic development".

Si l'on s'entend pour reconnaître que la principale tâche du journaliste consiste bien souvent en une réécriture des documents d'information, au grand désarroi des membres de la profession, cette prémisse n'évacue pas pour autant dans le néant la nécessité d'analyse et d'approfondissement que sous-tend cette tâche première. Ce que raconte Johnson est assurément un bon résumé de l'enseignement scolaire véhiculé dans les manuels d'histoire, à l'image de ce soi-disant isolement, cette impres-

sion d'absence totale du peuple canadien-français au développement économique national. C'est d'ailleurs ce que le sociologue Yvon Thériault, conférencier invité au colloque de la FFHQ, a réfuté en rappelant tous les grands moments des bouleversements mondiaux et nationaux occasionnés depuis le capitalisme naissant au cours desquels les Canadiens français étaient pleinement et entièrement intégrés.

William Johnson raconte aussi: "In a sense the conference accomplished nothing, nor was it meant to. There were no resolutions adopted by the delegates, no plan of action worked out, no great issue isolated and debated". C'est à se demander si nous sommes allés au même colloque...?

Comment appelle-t-on les recommandations du plancher adressées dimanche le 9 mai à la présidente de la FFHQ? Comment interpréter le commentaire de Jeannine Séguin à l'effet d'un manque de ressources financières pour la réalisation de tous les projets prioritaires par les délégués? Pour n'en citer que les principaux: inventaires des compagnies à direction francophone, étude sur les modes de financement commercial, tenue d'une conférence nationale sur les Caisses Populaires, appui non équivoque à la formule coopérative, mesures pour favoriser l'éducation économique à tous les niveaux, préparation de dossiers sur des cas de réussite de l'entrepreneuriat francophone, etc.

Ce cher confrère de la profession ne doit pas connaître les conditions géographiques parfois restrictives des milieux minoritaires francophones. C'est aussi William Johnson qui nous apprend que le gouvernement fédéral a versé une subvention de \$84,000, pour la tenue du colloque de mai dernier.

Le 11 mai, *Le Devoir* publiait un commentaire de Michel Nadeau sous le titre "Un colloque rafraichissant". Ce dernier écrit: "Les francophones hors Québec ont franchi une étape importante au cours de la fin de semaine, alors que les débats culturels habituels ont cédé la place à de franches discussions sur des thèmes économiques. Au lieu d'exprimer une certaine amertume contre les Anglais, les quelques 400 participants ont montré clairement qu'il fallait maintenant passer à l'offensive dans le champ

économique. C'est d'abord dans l'industrie, la finance et le commerce qu'une minorité peut trouver une source réelle de pouvoir et le respect de la majorité environnante".

Michel Nadeau va encore plus loin dans ses affirmations lorsqu'il dit que la compétence technique et administrative une fois acquise, l'homme et la femme d'affaires ne doivent pas avoir peur de "vendre" en anglais. Il conclut en rappelant que toute menace d'impérialisme culturel ne pèse pas lourd lorsqu'on parle de dollars.

Son confrère au *Devoir*, Claude Turcotte, stipule une forme supraprovinciale de relations commerciales, industrielles et financières entre les diverses communautés francophones, par exemple celles de l'Acadie et l'Ontario, ou encore entre les agriculteurs des grandes fermes de l'Ouest et leurs cousins des petites fermes de l'Est du Canada.

L'éditorialiste au journal *Le Droit* à Ottawa, Pierre Bergeron, a bien su réfléter la réalité et le défi auxquels les francophones hors Québec doivent faire face. D'autre part, il écrit: "Un espace économique à inventer a été l'occasion d'un exercice de maturité collective qui en aura surpris plus d'un. Et, de ce fait, les plus de 350 participants ont réalisé jusqu'à quel point le thème de l'espace à inventer était dépassé de par leur propre présence à l'événement et de par leur détermination à exploiter une présence, une force économique qui existe déjà mais que les aléas de l'histoire, de la politique et de la dissémination géographique ont regrettablement dilués."

Et d'autre part, il conclut: "Le colloque national en économie de la FFHQ aura démontré jusqu'à quel point les francophones hors Québec sont prêts à occuper leur espace économique, à l'exploiter et ce, sans trahir la différence".

En ce qui me concerne, je ne peux pas encore m'associer à la situation de minoritaire hors Québec, je ne peux plus m'affilier à la province mère et je suis encore bien plus éloignée de la mentalité anglophone. Que reste-t-il? me demanderez-vous. Probablement un statut d'observateur... qui aujourd'hui se permet de souligner la détermination des délégués au colloque et leur volonté de prendre en main l'avenir économique de leur région.